

## ■ Le collège pour tous de M<sup>me</sup> Royal

En présentant, mardi, ses mesures pour les collèges, Ségolène Royal a réaffirmé son choix : un « collège pour tous ». Elle promet de donner aux enseignants des outils pour mieux gérer la diversité des élèves. p. 12

## ■ La guerre du Kosovo

Les alliés doivent décider s'ils complètent la stratégie de frappes aériennes par une intervention au sol. Des divergences se confirment sur ce sujet entre membres de l'Alliance. p. 2 à 4 et les points de vue p. 17



## ■ L'Afrique du Sud en noir et blanc

Blancs et Noirs cohabitent mais, en dépit des séances de « thérapie raciale », le racisme reste important. L'« affirmative action » donne la priorité aux Noirs pour les embauches dans les entreprises publiques. p. 14

## ■ Procès de l'ARC

Le procès de la plus grande escroquerie à la charité publique du siècle devait s'ouvrir mardi. L'ancien président de l'ARC, Jacques Crozemerie, comparait devant le tribunal correctionnel de Paris. p. 11



## ■ Une exposition sur la déportation

La Coupole à Saint-Omer (Pas-de-Calais) présente des photographies et dessins effectués dans le camp de Dora, où 6 000 fusées V2 ont été fabriquées par des déportés entre 1943 et 1945. p. 30

## ■ L'actionnariat salarié plébiscité

Selon une enquête menée par la COB et rendue publique mardi, les directions et personnels d'entreprises plébiscitent le principe de l'actionnariat salarié. p. 18 et 19

## ■ Bon pour le bain

Selon deux études récentes, la qualité des eaux de baignade au bord des plages ou des rivières de l'Hexagone s'améliore. p. 13

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

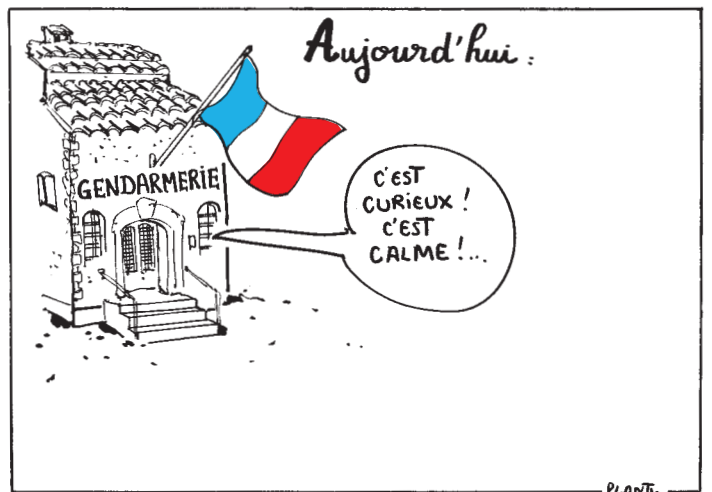
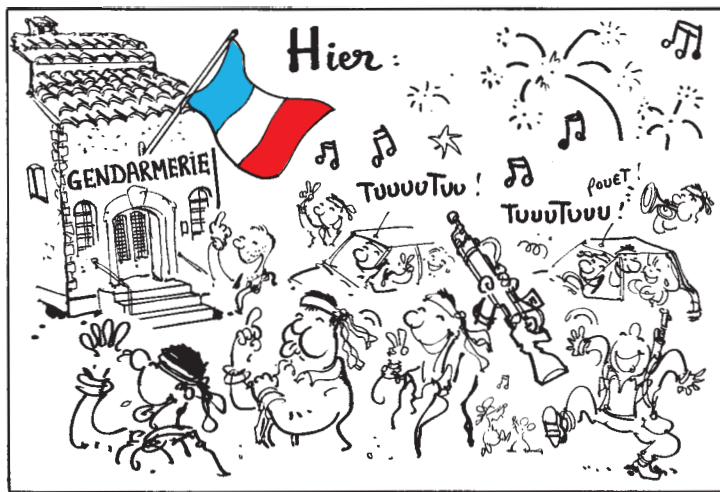
M 0147 - 526 - 7,50 F



# Les organisateurs de l'assassinat du préfet Erignac ont avoué

● Trois nationalistes ont avoué leur participation à l'attentat d'Ajaccio contre Claude Erignac ● Le groupe était composé de six personnes, dont cinq ont été interpellées ● Il voulait refonder le nationalisme corse en visant « un symbole de l'Etat » ● La police recherche toujours le tireur présumé ● Récit de quinze mois d'une enquête sans précédent

L'ENQUÊTE sur l'assassinat du préfet de Corse Claude Erignac, le 6 février 1998 à Ajaccio, est en passe de s'achever. Entendu, dimanche 23 mai, par le juge d'instruction anti-terroriste Laurence Le Vert, le militant nationaliste Didier Maranelli a été mis en examen pour « assassinat en relation avec une entreprise terroriste » et écroué. Auparavant, il avait donné de nombreux détails sur la manière dont s'était déroulé le meurtre du préfet, précisant le rôle tenu par chacun des membres du groupe opérationnel. Deux autres suspects, Alain Ferrandi et Pierre Alessandri, ont eux aussi avoué et devaient être mis en examen. Deux autres personnes, Martin Ottaviani et Joseph Versini, qui elles aussi auraient participé à l'assassinat, devaient être également mises en examen mardi. Une sixième personne interpellée, Marcel Istria n'a pas reconnu les faits. Un membre de ce groupe est actuellement en fuite : il s'agit d'Yvan Colonna, contre lequel un mandat d'arrêt devait être délivré mardi 25 mai. Durant leur garde



à vue, les suspects ont réitéré à maintes reprises un discours nationaliste des plus radical, au point que les enquêteurs évoquent à leurs sujets « une dérive brigadiste ». Mardi, à l'Assemblée nationale, la droite devait tenter, en défendant la censure du gouvernement sur sa

politique en Corse, de recentrer le débat sur l'affaire des paillotes. Lionel Jospin entendait valoriser son action sans attaquer les nationalistes, en se montrant ouvert à une évolution du statut de l'île vers une plus grande autonomie. Avocat du préfet Bernard Bonnet,

incarcéré depuis le 6 mai à la prison de la Santé, M<sup>e</sup> Georges Kiejman a écrit, mardi 25 mai, au juge d'instruction Patrice Camberou chargé de l'affaire des paillotes, pour lui demander de « bien vouloir ordonner la mise en liberté » de son client « dans le cadre des mesures de

contrôle judiciaire » qu'il jugera opportun de définir. « Il n'a ni de sang sur les mains, ni n'a détourné le moindre franc public ou privé », précise l'avocat. Lire pages 8 à 10 et notre éditorial page 15

## Un poète gauchiste et républicain à la cour de Windsor

LONDRES de notre correspondant

Disons-le d'entrée, aucun des « poètes-lauréats » qui se sont succédé à ce poste unique et prestigieux de la cour d'Angleterre depuis John Dryden en 1668 n'a jamais fait l'unanimité. Lorsqu'un ministre de Tony Blair, qui n'est pas précisément porté sur la littérature, suggéra le nom de l'ancien Beatle, Sir Paul McCartney, ce fut l'éclat de rire général sur les bancs de la critique spécialisée. Rien ne dit d'ailleurs que l'auteur de l'immortel « Yesterday » eut apprécié l'honneur, la tâche de représentation internationale et les 50 000 francs (7 622 euros) par an que la nomination réserve à son récipiendaire. Rien ne dit non plus qu'il eût accepté de se rendre à Westminster Abbey dans les grandes occasions ou d'avoir à écrire les « poèmes officiels » censés marquer les grands événements de la royauté...

Le choix du premier ministre, entériné comme il se doit il y a quelques jours par Sa Majesté, s'est finalement porté sur un homme de l'art, distingué professeur de littérature anglaise, populaire biographe d'autres

grands auteurs et poète reconnu. Inutile de dire qu'Andrew Motion, c'est son nom, s'est fait immédiatement vilipender sur place par nombre de critiques et de confrères bienveillants. « Son imagination est aussi vide que son art est verbeux », écrit, à droite, le *Daily Telegraph* tandis que *The New Statesman*, à gauche, évoque à propos de ce quinquagénaire nerveux et longiligne « une voix vieille et fatiguée qui porte la parole de l'establishment le plus confit. » William Burroughs, qui ne risquait pas d'être bombardé poète de la cour d'Angleterre puisqu'il était américain, dit un jour méchamment qu'un « poète sans défaut » n'était « bon qu'à être "poète-lauréat", c'est-à-dire officiellement mort et imparfaitement embaumé ». Les grands Tate et Tennyson, qui occupèrent en leur temps la fonction, durent se retourner dans leur tombe.

En voyage en Australie, le nouveau couronné n'a pas réagi au tir de barrage. Mais, avant de partir, avant de savoir que l'honneur lui échoirait bien qu'il fit discrètement campagne pour l'obtenir, Andrew Motion a laissé, auprès d'un magazine littéraire, une interview immédiatement reproduite dans la

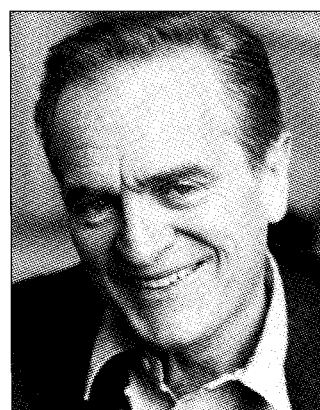
« grande presse » et qui fait grand bruit. Le nouvel « officier de cour » - titre officiel conféré au lauréat -, rémunéré pour dix ans sur la cassette personnelle de Sa Majesté et théoriquement chargé, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, de composer « des odes à la cour », s'y révèle pratiquement gauchiste - « j'aurais souhaité que le nouveau travailisme soit nettement plus à gauche » -, anti-américain - « je ne comprends pas qu'en politique étrangère nous soyons toujours à têter les Etats-Unis » - et, beaucoup plus grave encore, il s'avoue « sensible » aux idées républicaines.

Buckingham Palace aussi bien que Tony Blair se sont refusés à tout commentaire. Mais, constitutionnaliste émérite, ancien ministre conservateur et défenseur patenté de la monarchie, Lord St John of Fawsley faillit s'en étrangler. « Nous avons bien assez de critiques de la famille royale comme cela, a-t-il dit. Espérons que, lorsque M. Motion connaîtra mieux Sa Majesté, il changera d'avis. Je suis même sûr qu'il terminera son mandat décent comme un fervent royaliste. » Qui sait ?

Patrice Claude

Lire page 26

## PHILIPPE LABRO



## MANUELLA

roman

GALLIMARD

Gallimard - 372 206 733 RCS Paris - B.

## La fin de l'aménagement du Musée du Grand Louvre

AVEC l'ouverture de la porte des Lions et de 21 nouvelles salles (*Le Monde* du 21 mai), quelque peu perturbée par une grève des agents du ministère de la culture, le projet lancé par François Mitterrand en 1981 s'achève. Sans doute reste-t-il à rénover quelque 5 000 m<sup>2</sup> - ce qui ferait en soi un assez joli musée -, mais l'essentiel est fini. Le premier ministre en a conscience : il a inauguré assez solennellement cette deuxième porte du « plus grand musée du monde », comme pour consoler les anciens détracteurs du projet de Ieoh Ming Pei, inquiets du gigantisme du futur musée et de son entrée unique sous la fameuse pyramide.

Le succès de l'entreprise semble aujourd'hui leur donner tort. Le Louvre est devenu un monument touristique, certes, mais il n'en a pas moins accru dans le même temps sa valeur culturelle dans des proportions considérables, diversifiant ses collections, les exposant dans des conditions favorables, ouvrant ses réserves avec générosité et, généralement, avec compétence. Les détracteurs systématiques sont devenus plus rares, et les anciens contempteurs de la pyramide n'ont pas été les derniers à venir banqueter sous ses verrières,

croisant dans le palais transfiguré un public largement renouvelé : près de 6 millions d'entrées ont été enregistrées en 1998.

Le nouveau visage du Louvre avait commencé à prendre forme en 1989, avec l'ouverture du vaste espace d'accueil creusé dans la cour Napoléon et dont la pyramide était à la fois l'entrée, l'éclairage et le signal urbain. En dix ans, il s'est radicalement transformé. Avec, à terme, 60 000 m<sup>2</sup> d'expositions permanentes, il a doublé sa superficie. Et le nombre d'œuvres exposées est passé de 20 000 à 34 000.

Le musée lui-même est flanqué d'une véritable cité culturelle commerciale où expositions temporaires, conférences, concerts, projections cohabitent avec les défilés de mode, les librairies, les restaurants et les boutiques en tout genre. La ville-Louvre, devenue établissement public, emploie 1 800 personnes et son coût de fonctionnement est de 652 millions de francs par an (99 millions d'euros), subventionné aux deux tiers par l'Etat.

Frédéric Edelmann et Emmanuel de Roux

Lire la suite page 15

## Le petit bandit de Roland-Garros



ARNAUD CLÉMENT

LE JEUNE Français Arnaud Clément, 21 ans, a bataillé pendant 3 h 33 min pour battre Cédric Pioline, lundi 24 mai, au premier tour des Internationaux de France. Ce bouillant petit bonhomme de 1,72 m, aux allures de bandit sage, avec son bandana et ses lunettes profilées, doit maintenant rencontrer l'Américain Andre Agassi.

Lire page 27

International.....	2	Aujourd'hui.....	26
France.....	8	Météorologie, jeux..	29
Société.....	11	Culture.....	30
Régions.....	13	Guide culturel.....	32
Horizons.....	14	Carnet.....	33
Entreprises.....	18	Emploi/annonces.....	33
Immobilier/annonces	20	Kiosque.....	34
Communication.....	22	Abonnements.....	34
Tableau de bord.....	23	Radio-Télévision.....	35











■ AU KOSOVO, DANS LA PRISON D'ISTOK BOMBARDÉE PAR L'OTAN...



Un garde de la prison d'Istok, dans le nord-ouest du Kosovo, brandit ses armes devant les corps de détenus tués, selon les Serbes, lors des raids menés, entre mercredi 19 et dimanche 23 mai, par les avions de l'OTAN. Ces raids auraient fait une centaine de morts et 200 blessés parmi les détenus, selon les autorités locales. L'Alliance a déclaré que le complexe pénitentiaire d'Istok était désaffecté et transformé en une « zone de rassemblement » pour la police serbe et l'armée yougoslave.

L'usine fantôme de Shkodër, terminus de l'errance d'une famille kosovare

**SHKODËR (Nord de l'Albanie)**  
de notre envoyé spécial  
« Au temps du tourisme marxiste-léniniste, il y avait trois sujets d'intérêt majeur à Shkodër : le fort de Ro-

**REPORTAGE**  
« On ne peut pas continuer de courir ni aller n'importe où. Nous sommes las ! »

safa, les ruines de l'antique citadelle qui domine la ville ; Ura E Mesit [le pont du milieu], un ouvrage ottoman de treize arches, jeté sur la rivière Kirit ; et la cité industrielle », raconte Xhevdet. La cinquantaine ascétique, le chauffeur est intarissable. Il connaît son Albanie par cœur. Il l'a apprise au volant des autocars et des limousines à l'époque d'Enver Hodja, quand il avait le « privilège » de conduire les invités d'honneur du régime. La citadelle et le pont continuent de résister au temps. Les vieilles pierres sont inaltérables. La cité industrielle de briques et de béton armé n'a pas survécu, elle, à la démocratisation du pays, en 1991. « Tout ce qui symbolisait l'Etat a été abandonné du jour au lendemain », commente Xhevdet. Les usines et les grands complexes construits par les Chinois sont en déshérence ; aucune route n'a été entretenue ; plus rien de ce qui appartenait au secteur public ne fonctionne ! » Shkodër, comme les autres grandes villes albanaises, est sinistrée.

La zone industrielle est une succession de ruines. Détournés de leur vocation première, seuls deux bâtiments ont une allure décente. Les autres, toits crevés, murs éventrés, subsistent – comme ailleurs le complexe sidérurgique d'Elbassan

ou l'usine chimique de Lac – les outrages du temps. A l'extrême périphérie de la ville, la manufacture de tabac, qui alimentait jadis le pays en cigarettes et en cigares, étale sa lèpre sur plusieurs hectares. Le crépit des façades s'écaille. Les mauvaises briques sont partout apparentes. Les fenêtres n'ont plus de vitres. Les embrasures sont sans portes. La rouille gourmande rongé toutes les structures métalliques. L'usine fonctionnerait encore, dit-on, mais à l'extrême ralenti, produisant en un mois l'équivalent de ce qu'elle produisait autrefois en moins d'une journée. Elle a cependant reconquis un peu de sa dignité en offrant l'hospitalité à des milliers de réfugiés kosovars poussés à l'exode par la furie des miliciens et des militaires serbes de Slobodan Milosevic. La friche industrielle héberge désormais 4 500 personnes, essentiellement des femmes, des enfants et des vieillards. Ils ont traversé une partie du Kosovo, puis le Monténégro, subsistant maintes humiliations, avançant et s'écartant avant d'arriver à Shkodër et de terminer leur route dans cet abri improbable.

**DÉNUEMENT TOTAL**  
« Au début, ils criaient bien fort qu'ils ne resteraient pas, se souvient Karine, responsable des activités de Médecins sans frontières (MSF) sur place, et protestaient qu'ils n'auraient pas mis leurs cochons dans un endroit pareil. » Mais il y a des provisoires qui durent. Certains sont là depuis plusieurs semaines et n'envisagent plus désormais d'aller ailleurs. Il ne s'agit pas de renoncement, mais les nouvelles qui arrivent d'autres camps ne sont pas encourageantes, tandis qu'ici, un em-

bryon de vie communautaire solidarise ces familles qui ont tout perdu. Ahmed Berisha a cru qu'il trouverait mieux, plus au sud, comme le lui promettaient les employés du HCR, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, et les représentants des autorités albanaises. Parti de chez lui, dans la région de Pec, le 7 mai, sous la menace de miliciens serbes qui, à plusieurs reprises, ont mis en joue ses enfants, il a circulé deux jours sur les chemins, avec



son tracteur et sa remorque, avant d'atterrir à Kukës, plus à l'est. Là, il a remis son véhicule dans un garage, contre des espèces sonnantes et trébuchantes, puis a embarqué dans un camion pour Shkodër, avec son épouse et leurs cinq enfants. La promiscuité dans l'usine partiellement désaffectée a poussé la famille Berisha à s'inscrire pour un nouveau départ, vers Vlorë, cette fois, au sud-ouest du pays, sur la côte adriatique où elle pensait arriver dans un camp géré par l'OTAN. En compagnie d'autres

volontaires, ils ont été escortés jusqu'à la gare de Mjeda où ils ont pris le train. Mais celui-ci s'est arrêté à Lushnjë à 1 heure du matin, déversant ses passagers sur la voie ferrée avant de rebrousser chemin. Il leur a fallu attendre jusqu'à 6 heures, dans le plus total dénuement, sans eau ni informations, pour être conduits en bus jusqu'à Kucovë où ils ont été priés de s'installer dans un bâtiment administratif de l'ancien régime totalement délabré. « J'ai protesté, montrant que nous étions enregistrés pour Vlorë », explique Ahmed Berisha, mais le policier albanais se fichait pas mal de ce qui était écrit sur ses papiers et a prétendu que, pour moi, la route s'arrêtait à Kucovë. »

**« JE N'AI PLUS LE CHOIX »**  
Sûre d'être attendue à Vlorë, la famille Berisha décide de repartir en bus, en payant ses places. Mais une nouvelle déception l'attend au terminus. « La situation était catastrophique au palais des sports, où nous avons été contraints de dormir une nuit, raconte l'homme au visage buriné par le grand air : il n'y avait pas de nourriture, aucune hygiène. La puanteur nous soulevait le cœur. Mes filles ont été malades. Au matin, nous sommes partis pour Tirana. J'ai tout de suite compris qu'il n'y avait pas de place pour nous dans cette ville complètement saturée. Que faire ? J'ai décidé de reprendre le car pour Shkodër et de revenir à l'usine. »

Le HCR, l'OTAN et le gouvernement albanais, qui pressent – et bientôt forceront – les réfugiés kosovars à quitter la région de Kukës pour le sud du pays, n'ont finalement pas convaincu les Berisha. « J'ai voulu jouer le jeu. Mais je n'ai plus le choix. Je vais rester ici. Les conditions ne sont pas idéales. Il y a

trop de bruit, les enfants sont traumatisés, mais on ne peut pas continuer de courir ni aller n'importe où. Nous sommes las ! », dit simplement le chef de famille en écartant la bâche de plastique pour montrer l'espace confiné dont ils disposent. Les réfugiés occupent sept bâtiments de trois et quatre étages, autrefois dévolus au séchage des feuilles de tabac. Les claies de bois sont toujours là, qui servent de couches rudimentaires. Une organisation non gouvernementale espagnole, proche du Parti socialiste, MPDL, érige des murs dans ces immenses halles, préparant ainsi quelque 380 pièces qui abriteront bientôt autant de familles. Karine affirme qu'il y aura de l'électricité pour tous, des vitres aux fenêtres et des portes. Un bâtiment est terminé, les travaux sont en cours dans les autres. Tout devait être « prêt » fin juin, mais le retard s'accumule. Peut-être en août... L'usine sera encore un peu plus vivable. Il y a déjà une soixantaine de douches avec de l'eau chaude (fournies par d'anciennes installations de l'usine remises en marche), et des toilettes en « dur » connectées au tout-à-l'égout de la ville.

Un luxe relatif qui ne séduit pas outre mesure Hamit Mehmeti, un paysan kosovar originaire de Skanderaj, près de Mitrovisa. Béret vissé sur le crâne, pantalon de drap noir, gilet bronze et chemise bleue, il porte ses soixante-quatorze ans droit comme un « 1 » et, pour rien au monde, n'abandonnerait son tracteur. « C'est tout ce qui me reste. Ma ferme a brûlé. Quand je retournerai au Kosovo, je ferai comme ici, j'habiterai dans ma remorque. C'est ça ma maison maintenant », dit-il, fataliste.

Frédéric Fritscher

Les rêves de batailles des « libérateurs du Monténégro »

**CETINJE (Monténégro)**  
de notre envoyé spécial  
Dans une maison en construction de Cetinje, la capitale historique du Monténégro, qui fut indépendant de la Serbie jusqu'en 1918, les volontaires pour la libération du pays ont installé leur première caserne. Sur le pavillon flotte un drapeau rouge frappé de l'aigle à deux têtes.

« C'était le drapeau de l'Etat du Monténégro depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Il a été interdit. Mais ce sera bientôt notre drapeau pour des siècles et des siècles », assure Zoran Martinovic, un volontaire, dans son treillis tout neuf, balles glissées dans les poches, bouteille de raki à la main. Pour l'instant, face aux 15 000 à 20 000 hommes de l'armée d'occupation » fédérale yougoslave déployés dans le pays – et dont plusieurs unités bivouaquent dans les montagnes et auraient disposé leur artillerie sur les hauteurs qui dominent la ville –, les effectifs des « libérateurs » semblent très maigres. Et ils semblent principalement occupés à boire, discuter ou parader en ville, dans leurs nouveaux uniformes, sous les yeux des belles Monténégrines. Dusko Glendja, chef du détachement de volontaires, patron de bistrot dans le civil,

revendique « une centaine d'hommes » à Cetinje, et d'autres dans les montagnes, pour « défendre l'émetteur de la télévision monténégrine », qui diffuse des nouvelles déplaisantes pour Belgrade. Pour le moment, cet embryon d'armée de libération s'est mis sous les ordres de la police du Monténégro, qui obéit aux instructions du gouvernement de Podgorica d'éviter tout affrontement avec l'armée aux ordres de Belgrade. Mais le « commandant » Dusko rêve de batailles héroïques : « L'armée yougoslave n'a rien à faire au Monténégro. Ils sont venus pour nous occuper, pas pour nous défendre. Que les Serbes s'occupent donc de ce qui se passe dans leur Etat. Si ça continue, ce sera la guerre », dit-il.

**« FRÈRES CONTRE FRÈRES »**  
Le volontaire Martinovic reconnaît que Serbes et Monténégrins sont très proches. « Mais, ajoute-t-il avant de s'enfiler une grande rasade de raki, ils ont leur pays... alors, qu'ils ne nous emmerdent pas ! » Le commandant Dusko admet que la bataille avec l'armée d'occupation » reste, pour l'instant, uniquement « verbale ». Volontaires et soldats échangent quelques noms d'oiseaux quand ils se croisent.

Zoran Martinovic avoue, avec « honte », que, comme chacun, il a une partie de sa famille dans l'armée. Et que tout affrontement risquerait de tourner à la guerre civile, une bonne partie des Monténégrins adhérant à l'idée de fédération avec la Serbie. Le président pro-occidental Milo Djukanovic, qui, lui, ne se prononce pas ouvertement pour l'indépendance, a bien été élu à la majorité. Mais celle-ci était composée d'une minorité de voix de « purs » Monténégrins et de celles des Albanais et des Musulmans (Slaves islamisés) du pays. « Bien sûr, dit, sans s'émouvoir, le volontaire Martinovic, ce serait une guerre civile : frères contre frères. » Pour l'heure, l'essentiel de la population de Cetinje et du pays semble cependant occupée à profiter des premiers jours d'été. Personne, pas mêmes les volontaires, ne paraît vraiment prêt à en découdre.

Quand à l'armée de Belgrade, privée de boisson dans les cafés de Cetinje, elle ne semble avoir, pour le moment, aucun intérêt à ouvrir ici un nouveau front. La « guerre de libération » du Monténégro paraît bien lointaine.

Jean-Baptiste Naudet

« Suffisamment de preuves » de nettoyage ethnique, selon l'ONU

**UNE MISSION** exploratoire de l'ONU ayant passé trois jours au Kosovo a vu « suffisamment de preuves » de nettoyage ethnique, a indiqué lundi 24 mai son chef, Sergio Vieira de Mello. « Je pense que nous avons vu suffisamment de preuves et entendu des témoignages amplement suffisants pour confirmer qu'il y a eu une tentative de déplacer à l'intérieur [du Kosovo] et vers l'extérieur un nombre choquant de civils », a déclaré M. de Mello. « En un mot, c'est assez révoltant », a-t-il ajouté.

La mission de l'ONU visitait lundi le Monténégro, troisième étape de sa tournée en Yougoslavie destinée à évaluer les besoins du pays en aide humanitaire. « Les destructions, les maisons brûlées et le nombre de villes et de villages fantômes » au Kosovo « confirment les témoignages recueillis auprès des personnes déplacées au Monténégro et des réfugiés en Albanie et en Macédoine », selon M. de Mello, chargé des questions humanitaires au sein de l'ONU. La situation au Kosovo est « pire que tout ce que l'on peut imaginer dans ce genre de conflit », a-t-il affirmé. M. de Mello et la quinzaine de ses collaborateurs estiment avoir traversé une bonne partie du Kosovo, « bien que l'accès à des régions ne nous ait pas été autorisé », a-t-il précisé. La mission conduite par M. de Mello est la première à visiter la Yougoslavie depuis le début des frappes aériennes de l'OTAN le 24 mars.

**NOUVELLE VAGUE DE RÉFUGIÉS**  
L'exode des Kosovars s'est poursuivi lundi : une nouvelle vague de réfugiés est arrivée au poste-frontière macédonienne de Blace et plus de 1 200 personnes sont parvenues en Albanie. A Blace, un train d'une quinzaine de wagons, ainsi qu'au moins 13 bus ont déchargé plus de 5 000 personnes en milieu d'après-midi. Le camp de réfugiés était saturé avec environ 7 000 réfugiés présents, selon des organisations humanitaires.

Par ailleurs, les Nations unies ont rendu public lundi un rapport confirmant que des femmes d'origine albanaise ont été violées par des militaires serbes au Kosovo dans au moins trois villages, Gjakova, Pec et Drenitza. « Ces femmes avaient souvent été violées par des hommes durant plusieurs heures, parfois plusieurs jours », précise dans son rapport Dominique Serrano-Fitament, une psychologue française travaillant pour le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP). « Les femmes qui ont été libérées présentent des traces de coups sur les bras et les jambes et des lacérations sur la poitrine », écrit-elle, sur la foi de témoignages recueillis auprès de réfugiées. – (AFP, Reuters.)

↑ ↓

**ISTH**  
Enseignements Supérieurs Privés

**Préparation ENM**  
- Écrits et oraux  
- Session intensive d'été (du 21 juin au 24 août)

**Préparation EFB**  
- Écrits et oraux  
- Session intensive d'été (du 9 août au 10 septembre)

**Tél. : 01 42 24 10 72**

**U.C.S. ANTIQUITÉS**  
Recherche : Meubles anciens  
Argenterie - Bronzes  
Objets 1900 - GALLÉ  
ACHAT TABLEAUX  
IMPRESSIONNISTES  
Renoir, Bonnard, etc...  
ESTIMATIONS GRATUITES  
Partage de successions  
21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS  
☎ 01.53.69.06.06  
Déplacements Paris - Province

**REUSSIR**  
► Concours d'avocat  
CRFPA 25 juillet - 11 sept. 99  
► Expert-comptable  
DECF août + mi-septembre  
DESCF octobre à décembre  
► Parlement européen  
(Administrateur) Fév 2000  
**IPESUP**  
18 rue du Cloître Notre-Dame  
75004 Paris - 01 43 25 63 30  
Enseignement supérieur privé



## Tony Blair sermonne les syndicats britanniques

Le premier ministre anglais appelle travailleurs et patronat à entrer dans l'ère d'un « nouveau partenariat industriel »

LONDRES

de notre correspondant

Fin la lutte des classes, l'affrontement systématique « travailleurs contre patrons » et la rhétorique guerrière en vigueur dans le monde du travail durant les années Thatcher. La conférence « historique » qui s'est déroulée, lundi 24 mai, à Londres, entre la principale centrale syndicale britannique (Trade Union Congress, TUC) et l'association patronale numéro un du pays, la Confederation of British Industries (CBI), marque en quelque sorte l'avènement de ce « nouveau partenariat industriel » recherché depuis deux ans par le gouvernement travailliste. Tony Blair était là et l'homme de la « troisième voie » a salué comme il se doit la naissance officielle de ce syndicalisme du troisième type en attribuant d'entrée de jeu une enveloppe publique de 5 millions de livres (7,5 millions d'euros) pour promouvoir la pratique et former managers et syndicalistes qui veulent substituer le partenariat à l'affrontement.

Le premier ministre, dont la présence en ce lieu symbolisait d'une certaine manière la réconciliation officielle entre un gouvernement réputé « pro-business » et des syndicats historiquement travaillistes, ancienne manière, et suspicieux devant le « libéralisme social » défendu par le gouvernement, s'est montré franc et... massif. « Aux syndicats, a-t-il lancé, je dis n'essayez pas d'utiliser le partenariat pour mettre votre pied dans la porte ou recommencer à vous mêler de l'embauche, bref pour retourner aux vieilles et mauvaises habitudes des années 60 et 70. Si vous le faites, les employeurs vous rejeteront. Ne perdez pas cette chance, modernisez-vous, soyez partenaires de ce nouveau partenariat ». Le sermon est plutôt bien passé. Les nouvelles lois sociales introduites ces derniers mois par le gouvernement en matière de salaire minimum légal

— une première au Royaume-Uni —, de représentation syndicale — toutes les entreprises de plus de 20 employés doivent automatiquement reconnaître le syndicat maison si telle est la volonté de plus de la moitié des salariés —, de temps de travail — 48 heures maximum par semaine —, de congés maladie ou maternité, d'indemnités de licenciement — tous ces textes ont considérablement diminué la suspicion ambiante contre la « troisième voie ».

UN TEMPS RÉVOLU

L'aggiornamento syndical n'est pas nouveau, mais il s'approfondit. John Monks, secrétaire général des TUC depuis 1992, avait déjà dit, avant la conférence, que « la rhétorique de lutte, de grève et de conflit » n'avait « plus beaucoup de résonance dans le monde du travail d'aujourd'hui. La plupart des travailleurs, a-t-il ajouté, ne croient pas que leur employeur soit mauvais. Ils peuvent penser que ceux-ci pourraient être meilleurs et ils veulent certainement être plus écoutés dans la manière de prendre les décisions », mais le temps de l'affrontement systématique paraît bel et bien révolu. Les accords de « partenariat » se sont déjà multipliés dans les grandes entreprises, comme BP-Amoco, British Telecom, ICI, Tesco, etc. La flexibilité défendue par Tony Blair et la « convergence » entre travail, managers et capital, dès lors que les droits des uns et des autres sont garantis, sont à l'ordre du jour. Et les salariés semblent aimer cela puisque après une dizaine d'années d'éloignement syndical continu au cours desquelles les TUC ont pratiquement perdu la moitié de leurs adhérents — 6,8 millions seulement aujourd'hui, c'est-à-dire moins d'un travailleur sur trois —, les voilà qui reviennent peu à peu vers la centrale historique de leurs pères et grands-pères...

Patrice Claude

## L'OCDE se préoccupe des différends commerciaux

LES NÉGOCIATIONS commerciales multilatérales, dont un nouveau cycle doit débiter fin novembre à Seattle (Etats-Unis), seront au cœur des préoccupations des pays industrialisés de l'OCDE, réunis les 26 et 27 mai à Paris pour leur conférence ministérielle annuelle. « Les crises financières et les tensions commerciales récentes ont clairement montré que le système international a plus que jamais besoin d'une libéralisation transparente et fondée sur des règles contraignantes, pilier du développement et rempart contre l'instabilité et les pressions protectionnistes », estime l'OCDE.

Les membres de l'OCDE eux-mêmes ne sont pas d'accord sur l'ampleur que doivent prendre les futures négociations, d'autant que plusieurs d'entre eux sont engagés dans de sérieux conflits commerciaux bilatéraux, comme la banane ou le bœuf aux hormones, qui divisent Américains et Européens. Les ministres discuteront également du commerce électronique, du développement durable et des perspectives économiques pour la

zone OCDE. A l'initiative du Mexique, seul pays d'Amérique latine membre de l'OCDE et qui préside la conférence, les 29 membres de l'organisation ont invité pour la première fois 7 pays non-membres, dont l'Argentine, le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, la Russie et la Slovaquie.

La réunion ministérielle de 1998 avait surtout été marquée par l'abandon de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI), sous la pression d'opposants à la mondialisation, de groupes écologistes ou d'extrême gauche. Cette année, elle se déroule alors que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) n'est toujours pas parvenue à trouver un consensus sur le nom de son futur directeur général, dont le poste est vacant depuis le 30 avril. Une nouvelle tentative devrait avoir lieu mercredi 26 mai pour départager les deux candidats en lice, le Thaïlandais Supachai Panitchakdi et le Néo-zélandais Mike Moore.

Ba. S.

## Le rapport Cox sur l'espionnage chinois promet de faire scandale aux Etats-Unis

Publié mardi, le document de 700 pages accuse la Maison Blanche d'aveuglement

La commission Cox sur les affaires d'espionnage chinois aux Etats-Unis en vue de la collecte de renseignements stratégiques et nucléaires de-

vait rendre public, mardi 25 mai, son long rapport mettant en cause l'exécutif pour réticences à reconnaître l'ampleur des efforts de Pékin. Le

document promet d'embarrasser l'administration, dont la secrétaire à la justice, Janet Reno, soutenue par Bill Clinton.

WASHINGTON

de notre correspondant

Le rapport Cox sur l'espionnage chinois aux Etats-Unis devait être rendu public mardi 25 mai. Certains détails de ce document explosif ont été distillés dans les médias, mais il n'a été déclassifié qu'en partie, étant donné la gravité des charges et le secret censé entourer la politique américaine dans les domaines nucléaire et balistique.

Il aura fallu à cette commission parlementaire unanime — cinq membres républicains et quatre démocrates — un long combat pour forcer la main à la Maison Blanche, réticente à sa publication intégrale. Il faut dire que ces révélations donnent une piètre image d'une série de présidents — Bill Clinton y compris — qui ont fermé les yeux devant les preuves qui leur étaient soumises d'une campagne chinoise systématique et persévérante de collecte de renseignements.

La ténacité de Christopher Cox (républicain de Californie, qui a présidé aux travaux) lui a permis

de lever un coin du voile qui dissimule le système chinois de transferts de technologie. Il a relié entre elles les informations jusqu'alors fragmentaires, depuis l'achat de matériaux sensibles jusqu'au vol de plans de têtes nucléaires miniaturisées. Gary Milhollin, qui enquête depuis des années sur ces questions et qui a été auditionné par la commission, y voit une stratégie globale visant à exploiter avec agressivité tous les points faibles d'une société américaine très ouverte, par tous les moyens, légaux comme illégaux.

« APPROCHE EN MOSAÏQUE »

Pékin utiliserait par exemple 3 000 sociétés enregistrées aux Etats-Unis et gérées par des ressortissants de la République populaire pour acheter légalement des équipements indispensables à sa politique stratégique ou pour acheter, officiellement pour des fins civiles, des machines-outils à destination militaire. Mais aussi, il est demandé à des étudiants en sciences de profiter de leur séjour dans des universités et des labora-

toires pour rapporter des informations bien ciblées. Les échanges de scientifiques, les conférences, visites de laboratoires seraient également mis à profit.

Le *Los Angeles Times* appelle cela une « approche en mosaïque » ressemblant à la construction d'un château de sable grain par grain. « Jamais aucun pays n'a réussi à voler autant. Mais aussi les pays qui nous espionnent n'ont pas utilisé ces informations pour construire des armes visant les Etats-Unis comme l'a fait la Chine », a dit Christopher Cox, pour qui il s'agit de l'affaire d'espionnage la plus grave connue ; pire encore, elle continue et devrait encore se poursuivre.

Depuis des semaines, la Maison Blanche s'efforce de limiter les dégâts. Mais il est clair que Washington risque d'être contraint de réexaminer sa coopération tous azimuts avec Pékin, cet « engagement constructif » poursuivi avec la Chine depuis un quart de siècle et que Bill Clinton a poussé encore plus loin. Les républicains ne manqueront pas de s'en servir contre le président mais aussi pour assouvir

leur vindicte contre le régime chinois ; même si les milieux d'affaires et des candidats à la présidence comme George W. Bush ont mis en garde contre tout ce qui pourrait nuire à des relations commerciales considérables.

Il n'en reste pas moins qu'après avoir échoué à obtenir la destitution de M. Clinton en février, les républicains sont passés au deuxième acte en s'opposant à la guerre au Kosovo et tentent d'ouvrir un troisième sur les relations entre la Maison Blanche et Zhongnanhai, le siège du pouvoir chinois.

Pas étonnant, donc, que l'administration Clinton soit mal à l'aise. Deux sénateurs, le républicain Shelby et le démocrate Torricelli, ont demandé le départ de la secrétaire à la justice, Janet Reno, accusée d'avoir bloqué les enquêtes sur Wen Ho Lee, ce scientifique d'origine taïwanaise récemment licencié du laboratoire nucléaire de Los Alamos après avoir été accusé d'espionnage au profit de Pékin.

Patrice de Beer

01 01 00

# Cette date mérite un rendez-vous.

CERTAINES SOCIÉTÉS PEUVENT AVOIR BESOIN D'ADAPTER OU DE MODIFIER LEURS INSTALLATIONS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS. C'EST POURQUOI NOUS METTONS À LEUR DISPOSITION UN SERVICE DÉDIÉ. CONTACTEZ-LE DÈS AUJOURD'HUI.

www.alcatel.fr

ALCATEL



**Il pèse lourd dans la balance**

<http://www.dalloz.fr>







## Le sud de l'Allemagne sous le choc des crues

**MUNICH.** Le sud de l'Allemagne a connu un week-end de Pentecôte dramatique en raison des crues records qui affectent la région après les violentes pluies de la semaine dernière. Ces crues ont fait trois morts et plusieurs disparus en Bavière et au Bade-Wurtemberg, où plusieurs grandes villes comme Augsburg, Ingolstadt, Passau, Neuburg, Neu-Ulm ou Ratisbonne ont été inondées. L'armée et plusieurs milliers de secouristes ont été mobilisés pour renforcer les digues et porter secours.

Pour la Bavière, c'est « la crue du siècle », a souligné le ministre de l'intérieur bavarois, Guenther Beckstein. A Ingolstadt, le Danube a atteint lundi matin 24 mai le niveau historique de 7,48 m, une cote jamais vue depuis 1845. A Neustadt, une rupture de digue a causé lundi l'inondation de deux quartiers. Sur le lac de Constance, l'échelle d'étiage affichait en fin de journée lundi un niveau record de 5,65 m, inédit depuis 1939. — (AFP)

## Le mari de Benazir Bhutto accusé de meurtre

**KARACHI.** Le mari de l'ancien premier ministre pakistanais, Benazir Bhutto, déjà condamné à la prison, a été accusé, lundi 24 mai, devant un tribunal, du meurtre d'un magistrat et du fils de ce dernier. Asif Ali Zardari, actuellement à l'hôpital après avoir été blessé (ou s'être blessé lui-même, selon la police) lors d'un interrogatoire la semaine dernière, et un autre homme, Babar Sindhu, ont été accusés par la police d'avoir tué le juge de la haute cour de Sindh Nizam Ahmed et son fils en juin 1996. M. Zardari devra comparaître le 30 mai, date à laquelle il pourrait alors être officiellement accusé de ce double meurtre.

Le mari de l'ancien premier ministre est emprisonné depuis la destitution en novembre 1996 pour corruption du gouvernement dirigé par son épouse dont il était le ministre des investissements étrangers. Mme Bhutto et M. Zardari ont été condamnés à cinq ans de prison et à une amende de 8,6 millions de dollars le 15 avril pour avoir, affirme la justice, reçu des commissions sur des contrats passés avec des firmes suisses. — (AFP)

## Stagnation de la croissance britannique au premier trimestre

**LONDRES.** La croissance du PIB britannique est restée au point mort au premier trimestre, mettant fin à vingt-six trimestres consécutifs de hausse, et relance l'hypothèse d'une baisse des taux directeurs de la Banque d'Angleterre cet été. Les chiffres révisés de l'Office national des statistiques, publiés lundi 24 mai, font état d'une croissance nulle par rapport au quatrième trimestre 1998. Sur un an, la croissance du PIB est de + 0,6 %, son niveau le plus bas depuis 1992.

La révision est essentiellement due à une croissance ralentie du secteur des services. La production manufacturière a reculé pour le troisième trimestre consécutif. Mais si l'activité économique britannique parvient à se maintenir, c'est grâce à la consommation des ménages. Les économistes pensent d'ailleurs que la croissance va reprendre au second semestre. — (Reuters, AFP)

### EUROPE

■ **RUSSIE : le président Boris Eltsine a complété,** mardi 25 mai, le nouveau gouvernement russe en nommant premier vice-premier ministre, chargé de l'économie, le réformateur modéré Alexander Joukov, président de la commission du Budget à la Douma d'Etat. Le libéral Mikhaïl Zadornov a été reconduit pour sa part à la tête du ministère des finances. — (AFP, Reuters.)

■ **UKRAINE : un coup de grisou a fait 35 morts,** lundi 24 mai, dans une mine du bassin du Donbass, dans l'ouest de l'Ukraine, selon un bilan provisoire annoncé par son directeur. L'accident a eu lieu dans la mine de Zasyadko, près de la ville industrielle de Donetsk. Selon les statistiques officielles, 358 mineurs ukrainiens ont trouvé la mort dans des accidents de travail l'an dernier. — (Reuters.)

■ **MOLDAVIE : le président moldave Petru Lucinshi** ne pourra disposer des pouvoirs étendus qu'il réclamait, en raison du trop faible taux de participation au référendum organisé, dimanche 23 mai, dans cette ancienne république soviétique. Selon les résultats préliminaires publiés lundi, le taux de participation était de 56 %, inférieur aux 60 % nécessaires pour l'adoption de cette réforme. — (Reuters.)

### MAGHREB

■ **TUNISIE : Mohamad Tahar Chaïeb,** un ancien membre du bureau exécutif de la centrale syndicale UGTT, arrêté samedi à l'aéroport de Tunis à son retour de Paris, a été relâché lundi 24 mai. Joint chez lui par téléphone, M. Chaïeb a indiqué avoir été retenu dans les locaux de la sûreté au ministère de l'intérieur et avoir été interrogé jusqu'à la mi-journée de dimanche. « J'ai alors décidé de commencer une grève de la faim et, depuis, on a cessé de me répéter les mêmes questions », a-t-il ajouté. — (AFP)

### PROCHE-ORIENT

■ **GAZA : la police palestinienne a remis en liberté,** lundi 24 mai, Ghazi Hamad, directeur du quotidien islamiste *El Risala (La Lettre)* à Gaza, après trente-six heures de détention. Selon des sources intégristes, M. Hamad a été arrêté pour avoir écrit un article sur un jeune Palestinien de Gaza, qui a dû être hospitalisé, « après avoir été torturé pendant plusieurs heures par la police ». — (AFP)

■ **IRAK-ÉGYPTÉ : le chef de la diplomatie égyptienne, Amr Moussa,** a estimé que les tentatives de renverser le régime irakien, organisées à l'étranger, étaient vouées à l'échec. Dans un entretien publié lundi 24 mai par l'hebdomadaire *El Wasat*, il a affirmé que Le Caire « ne soutient pas ces tentatives, car c'est une affaire qui est du ressort du peuple irakien ». — (AFP)

■ **IRAN : soixante-dix personnes ont été blessées,** dont une quarantaine sérieusement, dans une explosion, dimanche 23 mai, d'un gazoduc dans la région d'Ahwaz, au sud-ouest de l'Iran. — (AFP)

## Anglicans et catholiques se rapprochent sur la question de la primauté du pape

**LA COMMISSION** internationale anglicane-catholique romaine (ARCIC) a rendu publique une déclaration sur « le don de l'autorité », qui marque une importante avancée œcuménique au sujet de la primauté du pape, en tant qu'évêque de Rome, dans l'Eglise universelle. Il s'agit de la quatrième déclaration commune dans une deuxième phase des travaux de l'ARCIC entamée en 1982.

Le document reconnaît un rôle singulier à l'évêque de Rome : « Dans le cadre de son ministère le plus large, l'évêque de Rome exerce un ministère spécifique touchant le discernement de la vérité, et qui ne fait que traduire sa primauté universelle. » La déclaration insiste cependant sur la prise en compte de la collégialité des évêques et de la conscience des fidèles.

# L'OMS veut faire passer la santé avant l'économie dans les pays pauvres

L'organisation obtient un mandat pour faciliter l'accès aux médicaments

Ajournée il y a un an du fait notamment de l'opposition des Etats-Unis, la résolution sur la « stratégie pharmaceutique révisée » a été vo-

tée par l'Assemblée mondiale de la santé. Elle permet à l'OMS de « surveiller et analyser les conséquences [des] accords [commerciaux inter-

nationaux] sur le secteur pharmaceutique et la santé publique ». Une victoire pour les pays du tiers monde et un test.

### GENÈVE

de notre envoyé spécial

La résolution sur la « stratégie pharmaceutique révisée » de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a été adoptée par consensus le 22 mai à Genève, lors de la cinquante-deuxième Assemblée mondiale de la santé qui s'achevait mardi 25 mai. « Lors des accords commerciaux ont des incidences sur la santé, l'OMS doit intervenir dès le départ. Il nous faut analyser et suivre la situation pour voir comment de nouveaux accords internationaux peuvent appuyer l'action de santé publique », a déclaré le docteur Gro Harlem Brundtland, directrice générale de l'OMS.

Le problème est en effet que le sanitaire passe toujours après l'économique. Pour le Dr Peter Piot, directeur général d'Onusida, « le débat est à présent sur la place publique. Il faut que les laboratoires pharmaceutiques diminuent le prix de leurs médicaments pour les rendre accessibles, mais aussi qu'un certain nombre de pays africains qui le pourraient, assument leurs responsabilités vis-à-vis de leurs citoyens. » L'Afrique

ne représente que 1,3 % du marché pharmaceutique mondial et plus des trois quarts de la population mondiale, qui vivent dans les pays en développement, ne consomment que 15 % des médicaments produits dans le monde.

### « UN MOIS DE SALAIRE »

A Genève, le Dr Jonathan Quick, de l'OMS, a rappelé que « dans les pays développés, un traitement antibiotique coûte l'équivalent de deux ou trois heures de salaire, le traitement de l'infection à VIH pendant un an l'équivalent de quatre à six mois de salaire et la plupart des médicaments sont remboursés. Dans les pays en développement, un traitement antibiotique complet pour une simple pneumonie peut coûter jusqu'à un mois de salaire. Dans bon nombre de pays, le traitement de l'infection à VIH pendant un an représenterait le revenu de 30 années de travail. Et la majorité des ménages doivent payer les médicaments de leur poche. »

Hésitant entre colère et cynisme, le Dr Timothy Stamps, ministre de la santé du Zimbabwe, résume la situation dans son pays : « Il n'y a pas

de médicaments disponibles dans le secteur de santé public et ils sont très chers dans le secteur privé. Nous n'avons qu'un traitement symptomatique pour les 1,5 à 2 millions de personnes infectées par le VIH. Il faudrait quatre fois le budget total de la santé pour accéder à l'AZT et au 3TC. »

Les accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont en toile de fond de la résolution adoptée à Genève. Signés en 1997, ils prohibent les mesures protectionnistes et rendent obligatoire la protection des brevets sur les médicaments et leurs procédés de fabrication, à travers l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC). L'article 31 autorise toutefois les licences obligatoires : si l'intérêt public le justifie, un Etat membre peut permettre « des utilisations de l'objet d'un brevet sans l'autorisation du détenteur du droit ». En contrepartie « le détenteur du droit recevra une rémunération adéquate ».

C'est ce choix qu'a fait l'Inde. Résultat, un médicament contre le pa-

ludisme, la méfloquine, coûte 37 dollars aux Etats-Unis, contre 4 en Inde ; un mois de traitement par AZT revient à 239 dollars aux Etats-Unis, à 48 en Inde.

### PRESSIONS COMMERCIALES

Sous les pressions commerciales américaines, la Thaïlande a dû renoncer à fabriquer un autre antirétroviral, le DDI, et interdire les importations parallèles de produits. L'Afrique du Sud affronte elle aussi ces pressions. Rien d'étonnant donc à ce que Ian Roberts, conseiller spécial du ministre de la santé, se réjouisse de l'adoption de la résolution sur la « stratégie pharmaceutique révisée » de l'OMS : « C'est une résolution très importante et l'Afrique du Sud veillera de près à son application la plus extensive possible. Nous allons travailler étroitement avec l'OMS, qui dispose de présent d'un mandat clair sur le sujet. » La manière dont cette tâche sera menée à bien sera donc un bon indice de la marge de manœuvre de l'organisation internationale.

Paul Benkimoun

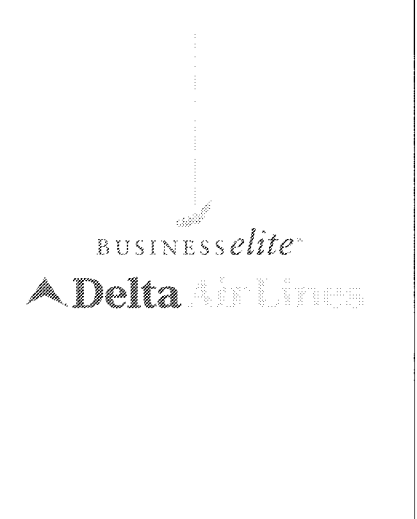


Quelle compagnie aérienne sait que les hommes d'affaires voyageant à l'étranger ont besoin de plus d'espace personnel ? Plus de vols non-stop ? Plus de personnel de bord ? Plus de vins de grand cru et de repas avec 5 plats ? Plus de gadgets ? Plus pour une satisfaction maximum ? Delta Air Lines, avec sa nouvelle classe BusinessElite®. Elle n'est pas seulement l'une des meilleures Classe Affaires, mais aussi celle qui offre de l'espace pour en profiter. Vous trouverez une grande

distance dossier à dossier de 152 cm, vous offrant un espace pour les jambes de 92 cm et une inclinaison\* de 160°. Et jamais de siège au milieu. D'ici l'été, BusinessElite® sera proposée sur tous nos appareils à destination des Etats-Unis. Vous allez apprécier l'espace supplémentaire ainsi que les nouvelles installations à bord. Quel homme d'affaires n'apprécierait pas ? Et pour vous offrir encore plus de choix, nous vous proposons en partenariat avec une autre compagnie

de tout premier plan, Air France, des vols quotidiens au départ de 13 villes françaises via Paris Charles-de-Gaulle à destination de 8 villes aux Etats-Unis. De plus, tous les miles que vous accumulez en voyageant avec Delta Air Lines peuvent être comptabilisés sur la carte Fréquence Plus d'Air France et réciproquement pour la carte SkyMiles® de Delta.

Réservation : Paris 01 47 68 92 92  
Nice 0800 35 40 80.  
Minitel : 3615 Delta Air Lines  
(2,23FF/mn)  
Internet : <http://www.bizelite.com>



BusinessElite® est uniquement disponible sur les appareils Delta Air Lines.

\*L'espace pour les jambes est la distance entre le point le plus en avant de l'assise du siège et le dossier du siège de devant (mesures prises sur siège de rangée standard sur appareil gros porteur). L'inclinaison est l'angle formé entre l'extrémité supérieure du bas du siège et l'extrémité arrière du dossier lorsque le siège est entièrement incliné.









### Quinze mois d'enquête

● **6 février 1998.** Le préfet de la région Corse, Claude Erignac, est touché mortellement par trois balles de pistolet, en plein centre d'Ajaccio. L'enquête est confiée conjointement aux policiers du SRPJ d'Ajaccio et de la 6<sup>e</sup> division de la direction centrale de la police judiciaire (devenue depuis division nationale antiterroriste, DNAT).

● **9 février.** Un groupe non identifié revendique l'assassinat du préfet. Dans ce document de trois pages, il est écrit qu'« en matière d'environnement, [M. Erignac] n'a pas hésité à contredire certains organismes officiels au détriment de la défense des terres agricoles ou du patrimoine foncier ».

● **22 juin.** Deux agriculteurs nationalistes, Mathieu Filidori et Gérard Serpentin, soupçonnés d'avoir participé à des opérations d'intimidation contre le préfet, sont interpellés. Mathieu Filidori sera remis en liberté le 10 novembre.

● **18 novembre.** Quatre membres du Syndicat des enseignants corses (SEC) sont interpellés et mis en examen pour « association

de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ». Les policiers les soupçonnent d'avoir été en relation avec le groupe responsable de l'attaque de la gendarmerie de Pietrosella, où a été dérobée l'arme qui a tué le préfet.

● **30 décembre.** Le *Canard enchaîné* et *L'Est républicain* publient des extraits du rapport de synthèse concernant l'enquête sur la mort du préfet Erignac, remis, le 3 décembre, par Roger Marion, chef de la DNAT, aux juges antiterroristes. Selon ce document, les enquêteurs privilégient la piste de certains milieux nationalistes réunissant des enseignants et des agriculteurs.

● **19 mai 1999.** Mathieu Filidori est interpellé à Ghisonaccia (Haute-Corse) puis transféré à Paris avant d'être mis en examen pour « complicité d'assassinat » par le juge Bruguière.

● **21 mai.** Les policiers interpellent neuf personnes dans la région d'Ajaccio parmi lesquelles Alain Ferrandi, soupçonné d'être le « pivot » du groupe qui a organisé l'assassinat du préfet.

LES AVEUX des trois dissidents nationalistes placés en garde à vue, vendredi 21 mai, dans l'affaire de l'assassinat du préfet Claude Erignac, concluent quinze mois d'une enquête sans précédent par l'ampleur des moyens techniques et humains déployés. Trois jours après la mort du préfet, le 9 janvier, Jacques Chirac, en présence du premier ministre et des principaux ministres du gouvernement, déclare solennellement à Ajaccio : « A travers Claude Erignac, c'est l'autorité de l'Etat et l'intégrité de la France que certains ont voulu attaquer et mettre en cause. (...) Les assassins seront punis car ce sont les assassins d'un homme mais aussi ceux de la République. » Le même jour, les assassins revendiquent leur action : « La revendication nationale corse a été dénaturée, déviatisée et même discréditée par tous ceux qui, manipulés, les uns comme les autres, par les officines de l'Etat français, portent la responsabilité historique d'avoir assassiné d'autres nationalistes et de s'être faits les agents actifs de la politique coloniale. »

Les juges d'instruction antiterroristes de Paris Jean-Louis Bruguière, Laurence Le Vert et Gilbert Thiel, confient l'enquête aux policiers de la direction nationale antiterroriste (DNAT), du service régional de la police judiciaire (SRPJ) de Corse et de la section de recherche de la direction centrale des renseignements généraux (DCRG). Dans un premier temps, les enquêteurs travaillent sur une analyse politique de l'histoire du mouvement nationaliste. Seul élément tangible : l'arme abandonnée sur les lieux de l'assassinat a été volée, le 5 septembre 1997, au cours de l'attaque de la gendarmerie de Pietrosella (Corse-du-Sud). Commence alors un long travail de décryptage des textes de revendication de cette opération, mais aussi de ceux de l'attentat du 4 septembre 1997 contre les locaux de l'ENA à Strasbourg (Bas-Rhin) et du 11 novembre des bâtiments thermaux à Vichy (Allier), qui ont été revendiqués par le même groupe.

## Une investigation sans précédent

Dans le texte qui revendique les trois opérations, les rédacteurs indiquent qu'ils militent pour un mouvement « non hégémonique (...) qui ne saurait être réduit à un sigle quel qu'il soit ». Leur analyse du mouvement indépendantiste est identique à celle contenue dans le texte de revendication de l'assassinat du préfet Erignac. « D'une lutte révolutionnaire et populaire, écrivent-ils, cette lutte a été dévoyée vers une approche purement institutionnelle. » Les policiers s'intéressent également à un mystérieux groupe Sampieru qui revendique lui aussi, le 9 octobre 1997, les attentats de Strasbourg, Vichy et Pietrosella. Sampieru appelle à la création d'un « Mouvement national [qui] doit se recomposer avec un véritable gouvernement regroupant toutes les tendances du nationalisme ayant comme force de police et de sécurité la branche clandestine ».

### La prudence et la rareté des contacts entre les principaux suspects a rendu la tâche plus longue que prévu

Les enquêteurs estiment alors qu'ils ont affaire à un groupe dissident du FLNC-canal historique, branche armée du principal mouvement nationaliste corse, la Cuncolta Nazionalista. Au mois de mai 1998, soit trois mois après l'assassinat de Claude Erignac, ils écrivent dans leurs synthèses qu'ils recherchent les auteurs parmi les nationalistes radicaux opposés aux négociations avec les pouvoirs publics et capables de mener des actions violentes sur le continent. Ils ajoutent que les assassins étaient clairement engagés dans une logique « d'électrochoc » de la société corse.

Les enquêteurs s'orientent vers la mouvance dissidente nationaliste dite « intellectuelle et agricole » en Haute-Corse. Les recherches se concentrent sur un groupe réuni autour d'un professeur d'histoire-géographie de l'université de Corte (Haute-Corse), Jean Castela, considéré comme le « scribe de la Cuncolta ». Ecarté des instances dirigeantes de la Cuncolta au début des années 90, cet homme qui tient un discours sans compromission et est doté d'un savoir-faire militaire paraît avoir constitué, à partir de 1994, un groupe autonome. Autour de cette mouvance apparaissent des membres du syndicalisme agricole nationaliste en rupture de ban avec la Cuncolta. Depuis 1996, certains d'entre eux se sont violemment opposés au préfet Erignac, contestant la politique du gouvernement mise en place, en 1996, en matière de règlement de la dette agricole.

Durant l'été 1998, la surveillance visuelle et téléphonique de Jean Castela et de son entourage permet aux policiers de la section de recherche de la DCRG de connaître leur premier succès. Le 19 août, une dizaine d'hommes prennent en filature M. Castela qui effectue le trajet de Bastia (Haute-Corse) à Ajaccio en voiture (*Le Monde* du 2 février). Les multiples précautions prises persuadent les enquêteurs qu'il s'agit d'un rendez-vous important. C'est la première fois que l'homme suspecté d'être le chef du groupe commanditaire rencontre des interlocuteurs en Corse-du-Sud. Il est reçu dans un appartement situé dans un immeuble d'Ajaccio où il reste plusieurs heures. Les autres participants manifestent une grande prudence, ce qui intrigue les enquêteurs qui reprennent leur filature sur le chemin du retour vers Bastia.

Cette réunion se révèle décisive. C'est en effet au cours de ces premières retrouvailles entre les groupes du Nord et du Sud, qu'est élaboré un long communiqué de justification rendu public le 21 septembre 1998. « Sans notre action, affirment-ils, la Corse ne serait pas

sur les bases du redressement et du renouveau actuel. » Cette réunion permet de découvrir le deuxième personnage clé de cette affaire, Alain Ferrandi. Chef d'un groupe nationaliste installé dans la région de Cargèse et Sagone, au nord d'Ajaccio, il est connu pour ses positions radicales. Un long travail d'analyse sur son entourage permet d'identifier ses relations, ses occupations et son emploi du temps. Près d'une dizaine de personnes sont alors ciblées par les enquêteurs.

La prudence et la rareté des contacts entre les principaux suspects rend la tâche plus longue que prévu, d'autant qu'un conflit entre les policiers et la gendarmerie soutenue par le préfet Bonnet fait perdre « trois mois à l'enquête » selon le chef de la DNAT, Roger Marion. Saisis de l'attaque de la gendarmerie de Pietrosella, les gendarmes ont rassemblé des informations proches de celles des policiers sur les groupes Castela et Ferrandi. Mais faute de coordination, aucune synthèse n'est réalisée. Pis : début novembre 1998, des actions non concertées des policiers et de la gendarmerie conduisent les suspects à redoubler de prudence, voire à connaître l'avancée des investigations. Cet épisode prend fin, début décembre, lorsque les gendarmes ont dessaisi du dossier Pietrosella au profit des policiers de la DNAT.

Les services de police font alors preuve de patience. En janvier et février, ils parviennent à suivre les principaux membres du groupe Ferrandi qui se rendent à des réunions organisées en plein maquis au dessus de Cargèse (Corse-du-Sud). A la fin du mois d'avril, l'analyse technique des communications téléphoniques enregistrées le soir du meurtre à Ajaccio et des téléphones portables des personnes « ciblées » leur donne des éléments précieux sur leur emploi du temps. Il ne reste plus qu'à interpellé les membres de ce groupe et espérer que leur garde à vue conduisent à quelques confidences.

Jacques Follorou

« Je veux pouvoir téléphoner  
sans chronomètre  
ni calculatrice. »



OPTION OPTIMA : DÉCOUVREZ LA GARANTIE DU PRIX LE PLUS AVANTAGEUX.

Chaque mois votre facture s'ajuste automatiquement sur le forfait le plus avantageux dans la gamme des forfaits Loft (2h à 8h).  
Option = 20 F TTC/mois. Tarifs opérateur TTC au 08/04/99 (TVA 20,6 %). ENCORE UNE BONNE RAISON DE CHOISIR ITINERIS.

Nous allons vous faire aimer l'an 2000.

 France Telecom



## A Ajaccio, l'incrédulité le dispute à la prudence

La première réaction des insulaires a été un sentiment de stupeur à l'idée que des Corses aient avoué l'assassinat du préfet Erignac

**AJACCIO (Corse-du-Sud)**

*de notre envoyée spéciale*

A la terrasse d'un café du vieux port d'Ajaccio, quelques amis qui se sont connus sur le banc de l'école sirotent un pastis, lundi 24 mai, en soirée, quand soudain le tenancier les presse de rentrer à l'intérieur, où le téléviseur branché sur TF 1 vient de diffuser son premier titre : quatre dissidents nationalistes interpellés vendredi 21 mai au petit matin dans la région d'Ajaccio auraient avoué, selon la police, avoir participé à l'assassinat du préfet Erignac ; le cinquième membre de ce « commando » – présumé être le tireur – est activement recherché.

La petite bande de copains est frappée de stupeur. L'un d'eux, Jean-Marie, le jeune frère de Marcel Lorenzoni, incarcéré pour détention d'explosifs, quelques jours après l'assassinat du préfet, murmure : « Pour mon frère, je n'étais pas inquiet. » Ce dernier, dont le nom n'a plus été cité lors des développements récents de l'affaire, a toujours protesté de son innocence et, pour beaucoup ici, à juste titre. Quelques minutes plus tard, au journal télévisé, on passe à d'autres nouvelles, et les amis se réinstallent, silencieux, en terrasse.

Dans d'autres bistrots, la stupéfaction est tout aussi totale. Une commerçante se souvient d'il y a quinze mois, quand elle défila avec vingt mille autres insulaires au lendemain de l'assassinat du préfet, à l'appel du Mouvement des femmes pour la vie. Elle avoue, émue : « Nous y étions toutes et tous ! Depuis, c'était un vrai malaise, là », en posant la main sur son ventre. C'est sa façon d'exprimer comme un soulagement face à cette enquête qui semble déboucher. « C'est important de trouver les assassins du préfet. »

Au fil de la soirée, la plupart des gens rencontrés insistent sur la nécessité d'« attendre confirmation » de ce qu'ils viennent d'apprendre. La même prudence, et une émotion similaire, marquent les premiers commentaires de responsables politiques de l'île. Ainsi, le docteur Simon Renucci, président de Corse social-démocrate, un mouvement issu de la société civile, cherche ses mots : « C'est un profond désarroi, une grande tristesse pour la Corse, la France, la démocratie, la République. Un grand désarroi d'apprendre que ce sont des Corses qui ont accompli cet acte. Nous, Corses qui avons la fibre corse, sommes presque incroyables. On aura du mal à surmonter cela. On est loin de la politique au sens noble du terme : le partage des responsabilités, un engagement au service du collectif. En même temps, nous exprimons notre tristesse, nos condoléances à la famille. »

Le président de l'Assemblée régionale, José Rossi (DL), est absent de l'île, car il doit siéger, mardi, à l'Assemblée nationale pour défendre la motion de censure de l'opposition. C'est de Paris qu'il réagit : « Les Corses attendent que justice soit faite. » Emile Zucarelli, ministre de la fonction publique, exprime sa « grande satisfaction », toujours de la capitale. Sur place, le nouveau préfet, Jean-

<p style="text-align:center"><b>AVIS</b> DEPARTEMENT DE LA CÔTE D'OR VILLE DE DIJON REVISION GENERALE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS COMMUNAL ET DES P.O.S. PARTIELS</p>
<p>Par arrêté municipal du 15 mai 1999, M. le Maire de la Ville de Dijon a complété l'arrêté municipal du 13 février 1998 mettant en oeuvre la procédure de révision générale du P.O.S.</p> <p>Cet arrêté modificatif peut être consulté<span> </span>:</p> <p>- Au Service du Plan de la Ville de Dijon, 11, Rue Victor Dumay à DIJON, aux jours et heures habituels d'ouverture.</p> <p>- A la Préfecture de la Côte d'Or à Dijon</p> <p style="text-align:right">Dijon, le 15 mai 1999 L'adjoint délégué au Cadre de Vie, à l'Urbanisme et à l'Ecologie Urbaine, <b>Maître Michel LALLEMANT</b></p>

Pierre Lacroix, déclare, sur les ondes de Radio-France Frequenza Mora, avec mesure et prudence : « Cette ombre qui pesait sur l'île est en train de se dissoudre un peu, à la veille d'un véritable sursaut. » Il « ne redoute pas » une réaction éventuelle des nationalistes.

Au barreau d'Ajaccio, M<sup>e</sup> Camille Romani, qui représente la partie civile dans l'incendie de la paillote Aria Marina, pour lequel le préfet Bonnet a été mis en examen, le 21 mai, pour « complicité », attend d'avoir confirmation : « Si tel est le cas, ensuite, on ne peut que se féliciter, comme tout le monde, que cette affaire soit élucidée. Dans un premier temps, nous n'avions vu dans les récentes interpellations qu'un contre-feu à l'affaire Bonnet. Dans cette dernière, la justice devra également poursuivre sereinement. Nous sommes abasourdis. Des inconnus, pour ainsi dire des nationalistes rangés des voitures, cela paraît curieux... Pour quel motif ont-ils agi ? »

Chez les nationalistes, le choc est brutal. Certains des responsables de formation expriment le besoin d'en savoir davantage, en particulier sur les « aveux » dont le journal télévisé a fait état. François Alfonsi, leader de l'Union du peuple corse (UPC), qui a toujours réclamé l'autonomie et refusé la violence clandestine, s'interroge : « Comment ces hommes qui se savaient ciblés depuis des mois ont-ils avoué ? Qu'est-ce qui les a fait craquer ? Pourquoi ne les a-t-on pas confondus avant ? Ils auraient dit avoir voulu par leur acte radicaliser le mouvement. Ils n'ont guère le profil de cette thèse. Comment un groupe si localisé, fait de proches, a-t-il pu faire une telle opération ? »

### « Cette ombre qui pesait sur l'île est en train de se dissoudre un peu, à la veille d'un véritable sursaut »

**Le préfet Lacroix**

Pierre Poggioli, responsable de l'Accolta naziunale corsa (ANC), qui, elle aussi, refuse la violence clandestine, « inscrit ces événements dans une situation qui perdure. Cela ne changera pas le problème corse. C'est le résultat de la non-politique du gouvernement socialiste, qui poursuit ce qu'avait fait Juppé. Ces hommes ont-ils voulu accélérer la lutte armée ? J'espère qu'ils s'en expliqueront. S'il se confirme que ce sont eux. »

Max Simeoni, qui, avec son frère Edmond, fonda le mouvement nationaliste, en 1975, à Aleria, ne sait pas « qui sont ces gens. Il faut voir. Ont-ils avoué ? C'est un processus connu dans les organisations clandestines : il existe toujours la tentation de mettre les autres devant le fait accompli, c'est lié aux difficultés de la clandestinité. Ceci dit, il est important d'élucider l'assassinat du préfet Erignac. Cela dégage l'horizon politique. Monsieur Chevènement ne doit cependant pas se réjouir. Le problème corse reste entier. Un peu d'ouverture aurait permis à ces hommes de se projeter dans l'avenir, et non dans le malheur. »

Joseph Colombani, agriculteur et président de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) de Haute-Corse, membre du comité du Fium'Orbu à l'origine des rencontres pour la réconciliation nationale, s'exprime « en [son] nom propre » : « Je ne crois pas à ces aveux. C'est trop beau à la veille d'une motion de censure. Quand, dans les premiers jours, les policiers avaient arrêté comme suspects des Maghrébins [relâchés ensuite], ils avaient été tout aussi convaincants ! »

*Danielle Rouard*

## Lionel Jospin affronte en position de force la censure de la droite au sujet de la Corse

Le chef du gouvernement envisageait d'évoquer un possible réexamen du statut de l'île

L'Assemblée nationale devait discuter, mardi 25 mai, de la motion de censure déposée par les groupes RPR, DL et UDF à l'encontre de la poli-

tique du gouvernement en Corse. Alors que les orateurs de la droite allaient tenter de revenir à l'affaire des paillotes, en écartant de la dis-

*l'enquête a fait du surplace. Nous déposons la motion de censure, on défère devant le juge Bruguière un suspect, on le met en examen*», a lancé la tête de liste RPR-DL aux élections européennes, qui défendéra la motion de censure pour le RPR.

Mardi matin, Alain Madelin qui, « pris par son agenda », a finalement laissé la place au député parisien Laurent Dominati pour batailler contre le gouvernement au nom de DL, s'est dit « un peu agacé de voir que le succès de la police » dans l'enquête sur l'assassinat du préfet Erignac est « une sorte de rideau de fumée qui vient dissimuler la responsabilité très grave des représentants de l'Etat en Corse » dans l'affaire des paillotes. Le président de Démocratie libérale a ajouté, sur France 2, que, si Jean-Pierre Chevènement « le champagne aux victoires de la police, il doit démissionner lorsqu'un préfet est pris dans une affaire aussi ridicule, aussi grotesque, aussi dangereuse pour l'autorité de l'Etat que l'affaire des paillotes. »

Les dirigeants de l'opposition savent déjà que la progression déterminante de l'enquête sur l'assassinat du préfet risque fort de couper les ailes d'une droite qui n'avait, déjà, aucune chance de faire voter sa motion de censure.

Le RPR a pourtant tenté une dernière attaque en faisant allusion à l'« enquête parallèle » que le préfet Bernard Bonnet aurait menée sur l'assassinat de son prédécesseur. Félicitant la police judiciaire, qui a

**« ÉTONNANTE COÏNCIDENCE »**

La droite ne s'y est d'ailleurs pas trompée. Dès le 23 mai, sur Radio J, Nicolas Sarkozy a tenté de semer le doute sur ce qu'il appelle « une étonnante coïncidence ». « Je constate que, pendant quinze mois,

## Le premier ministre épargné par le « jugement de l'opinion »

**HARCELÉ** par l'opposition à propos de l'affaire de la paillote incendiée en Corse, Lionel Jospin avait eu, le 11 mai, à la tribune de l'Assemblée nationale, cette exclamation surprenante : « Je souhaite que toute personne détentrice d'une autorité soit prête à en assumer, devant l'opinion, la responsabilité politique. (...) C'est ainsi que le gouvernement fonctionne. Je pense que l'opinion le comprend ainsi. C'est elle que je veux pour juge de ma responsabilité politique, et je n'ai pas peur de son jugement. »

Le « jugement de l'opinion » semble, pour l'heure, lui donner raison. Tout menaçait de transformer la tourmente corse en premier vrai « coup dur » pour M. Jospin et mettre à mal la confiance que les Français lui accordent depuis deux ans. Si ce n'était sa bonne foi, c'était sa compétence qui risquait d'être mise en cause. Les sondages les plus récents tendent à démontrer qu'il n'en est rien.

## Le domaine public maritime : des lois contraignantes mais bafouées

**C'EST** un petit peu un sanctuaire, et dans un sanctuaire n'entre ni ne séjourne qui veut, quand il veut, comme il veut. La gestion et l'occupation de ce qui relève du « domaine public maritime » (DPM) obéissent, en droit français, à un régime très strict, dont les grands principes ont été posés par une ordonnance de Colbert d'août 1681, toujours en vigueur, complétée par des lois de 1963 et 1986 (« loi littoral ») et un décret de 1979.

Il est libre et, par conséquent, des particuliers peuvent s'y promener, mais si tel ou tel s'avise de vouloir y développer une activité commerciale, les conditions et les garde-fous s'accroissent en face de sa requête. Tel est l'arrière-plan de l'affaire de la paillote d'Yves Féraud et des initiatives lancées par le préfet Bernard Bonnet et les gendarmes du GPS qui ont conduit le haut fonctionnaire et des militaires en prison.

Toute occupation, même légère, du DPM est soumise à l'obtention d'un titre domanial, appelé autorisation d'occupation temporaire (AOT) et délivré par l'administration, c'est-à-dire, dans la plupart des cas, le directeur départemental de l'équipement (DDE), qui agit par délégation du préfet. Il existe aussi le cas possible d'une subdélégation de la DDE au maire, ce dernier gardant, en tout état de cause, ses prérogatives de police municipale quant à la circulation, la voirie ou la sécurité. En Corse, six communes bénéficient de cette

Ainsi, selon le baromètre d'Ipsos pour *Le Point*, réalisé les 6 et 7 mai, 68 % des personnes interrogées (en hausse de 3 points en un mois) portaient un jugement favorable sur l'action du premier ministre, contre 25 % seulement de jugements négatifs. Comme le chef de l'Etat (71 % de bonnes opinions), M. Jospin retrouvait une popularité record, comparable à celle qu'il avait enregistrée au moment de la Coupe du monde de football, à l'été 1998. Le « jugement de l'opinion » créditait nettement les deux responsables de l'exécutif de leur attitude dans le conflit du Kosovo et semblait tenir pour anecdotique l'histoire de la paillote.

**TOTALE STABILITÉ**

Le dernier sondage de l'IFOP pour *Le Journal du dimanche* (daté 23 mai) est aussi net. Réalisé entre le 15 et le 21 mai, alors que chacun était en mesure de tirer les conséquences de l'affaire

corse, l'enquête révèle une totale stabilité par rapport au mois précédent. Trois Français sur cinq (60 %) se disent satisfaits de M. Jospin comme premier ministre, contre 32 % qui se déclarent mécontents. Il s'agit, là encore, d'un niveau de popularité exceptionnel pour un chef de gouvernement après deux années passées à l'hôtel Matignon. Dans le même temps, le président de la République est stable, à 63 % de bonnes opinions.

Cette innocuité de l'affaire corse pour le premier ministre tient probablement au jugement porté par l'opinion publique sur la situation dans l'île. Selon un sondage BVA, réalisé début mai pour *Paris-Match*, 72 % des Français du continent jugent que les attentats en Corse sont, avant tout, liés à « des problèmes de mafia et de banditisme ».

Selon la doctrine administrative, l'obtention préalable de l'AOT est obligatoire avant la délivrance, éventuelle, du permis de construire. D'où des ambiguïtés juridiques sur lesquelles peuvent habilement jouer les exploitants de paillotes, notamment en Corse.

Une des caractéristiques du DPM est qu'il ne confère à l'exploitant aucun droit réel sur son bien. Autrement dit, M. Féraud, dans le cas précis de l'affaire du restaurant Chez Francis, ne pourrait se prévaloir de ce patrimoine immobilier pour obtenir auprès de sa banque un prêt. Il ne pourrait pas, non plus, le céder à un tiers. C'est une sorte de bien virtuel inaccessible, inaliénable et imprescriptible.

**OCCUPATIONS DÉLICIEUSES**

Etant donné la nature de ce bien, la question se pose de savoir si la destruction de la paillote par l'autorité administrative peut, ou non, être qualifiée de voie de fait. Il semble que le code de l'urbanisme comme la jurisprudence ne soient pas, sur ce plan précis, parfaitement établis. Une décision de justice de 1995 avait condamné M. Féraud à démolir son installation illégale, mais seule l'autorité préfectorale est habilitée à requérir la force publique pour exécuter un jugement. Or M. Bonnet avait, semble-t-il – c'est un point que l'enquête doit éclaircir –, fait savoir au propriétaire qu'il n'envisageait pas de requérir promptement la force publique, alors qu'il en avait le droit, le préfet étant seul

identifié les assassins du préfet, Patrick Devedjian, porte-parole de la liste RPR-DL, a expliqué que « c'est à tort qu'on lui avait retiré l'enquête, c'est à tort qu'on avait mis en œuvre des moyens d'exception, que rien, désormais, ne sautait plus justifier ».

Le premier ministre, qui n'a jamais retiré l'enquête à la police judiciaire, a toujours nié avoir encouragé le préfet Bonnet à mener sa propre enquête. Pour autant, MM. Sarkozy, Dominati et François Bayrou, qui défendra la censure au nom de l'UDF, n'en devaient pas moins tenter de « restituer le débat sur la seule affaire des paillotes », ainsi qu'on le soulignait, mardi matin, au RPR.

M. Madelin a donné le ton en affirmant que l'affaire Erignac et la mise en cause de M. Bonnet dans l'incendie de la paillote Chez Francis sont « deux choses totalement différentes ». « Lorsqu'un préfet pyromane ridiculise à ce point l'autorité de l'Etat, c'est une affaire en soi, et rien ne saurait effacer cette affaire », a-t-il dit. « Ce n'est pas parce que vous avez gagné le Mondial de football qu'il faut tolérer le dopage dans le cyclisme », a-t-il lancé. « Nous allons poser le problème de la confiance dans les autorités de l'Etat et souligner la fuite devant ses responsabilités de M. Jospin », renchérit M. Dominati.

M. Jospin devait pourtant se garder de toute contre-attaque directe contre la droite, laissant au président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault, le soin de rap-

peler à l'opposition ses difficultés passées en Corse. Le premier ministre tenait surtout, en effet, à détailler la politique suivie depuis deux ans en Corse par son gouvernement, soulignant que le « retour du droit » va de pair avec la volonté de développer l'économie de l'île et la mise en place d'une politique globale respectant l'« identité de la Corse ».

**VOYAGE EN JUIN**

Déjà, sur TF 1, le 4 mai, M. Jospin avait évoqué la singularité du « peuple corse ». Il devait y revenir devant les députés, mardi, et insister également sur le fait que la politique de rétablissement de l'Etat de droit ne signifie pas, dans son esprit, un affrontement direct avec les nationalistes. Prenant ainsi une certaine distance avec les méthodes du préfet Bonnet, le premier ministre devait aussi affirmer – avec prudence, car la question divise autant la gauche que la droite – sa disponibilité pour étudier une évolution du statut de la Corse. En y mettant une condition : que la violence cesse, afin qu'une telle évolution se fasse dans un climat de dialogue.

M. Jospin, qui prépare un entretien accordé à la presse quotidienne corse, envisage toujours un déplacement dans l'île de Beauté. En tout état de cause, le voyage devrait avoir lieu avant la fin du mois de juin.

*Jean-Michel Apathie et Raphaëlle Bacqué*

*Gérard Courtois*

*Gérard Courtois*

Cette innocuité de l'affaire corse pour le premier ministre tient probablement au jugement porté par l'opinion publique sur la situation dans l'île. Selon un sondage BVA, réalisé début mai pour *Paris-Match*, 72 % des Français du continent jugent que les attentats en Corse sont, avant tout, liés à « des problèmes de mafia et de banditisme ».

Selon la doctrine administrative, l'obtention préalable de l'AOT est obligatoire avant la délivrance, éventuelle, du permis de construire. D'où des ambiguïtés juridiques sur lesquelles peuvent habilement jouer les exploitants de paillotes, notamment en Corse.

Une des caractéristiques du DPM est qu'il ne confère à l'exploitant aucun droit réel sur son bien. Autrement dit, M. Féraud, dans le cas précis de l'affaire du restaurant Chez Francis, ne pourrait se prévaloir de ce patrimoine immobilier pour obtenir auprès de sa banque un prêt. Il ne pourrait pas, non plus, le céder à un tiers. C'est une sorte de bien virtuel inaccessible, inaliénable et imprescriptible.

**OCCUPATIONS DÉLICIEUSES**

Etant donné la nature de ce bien, la question se pose de savoir si la destruction de la paillote par l'autorité administrative peut, ou non, être qualifiée de voie de fait. Il semble que le code de l'urbanisme comme la jurisprudence ne soient pas, sur ce plan précis, parfaitement établis. Une décision de justice de 1995 avait condamné M. Féraud à démolir son installation illégale, mais seule l'autorité préfectorale est habilitée à requérir la force publique pour exécuter un jugement. Or M. Bonnet avait, semble-t-il – c'est un point que l'enquête doit éclaircir –, fait savoir au propriétaire qu'il n'envisageait pas de requérir promptement la force publique, alors qu'il en avait le droit, le préfet étant seul

*François Grosrichard*



## SOCIÉTÉ

LE MONDE / MERCREDI 26 MAI 1999

**JUSTICE** Le procès de l'ancien président de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), Jacques Crozumarie, doit s'ouvrir, mardi 25 mai, devant le tribunal

correctionnel de Paris. Les audiences se prolongeront jusqu'au 2 juillet. ● **TRAVAUX DANS LES DOMICILES PRIVÉS DES DIRIGEANTS, frais de déplacements non profession-**

**nels, honoraires non justifiés, commissions indues, emplois fictifs et salaires de complaisance pour des proches : l'affaire de l'ARC est la plus grande escroquerie à la cha-**

**rité publique du siècle.** ● **L'ARC estime son préjudice matériel à 313 millions de francs.** ● **JACQUES CROZUMARIE** présidait l'ancêtre de l'ARC, l'ARCV, depuis qu'il avait fon-

dée, en 1962. Il était le président tout-puissant de l'ARC jusqu'à sa démission, en 1996, après la publication d'un rapport extrêmement sévère de la Cour des comptes.

# Le procès de la plus grande escroquerie à la charité publique du siècle

Travaux dans les domiciles privés des dirigeants, frais de déplacements non professionnels, honoraires non justifiés, commissions indues, emplois fictifs : l'ancien président de l'ARC, Jacques Crozumarie, et 24 autres personnes comparaissent devant le tribunal correctionnel de Paris

**NUL** n'a oublié ces années où Jacques Crozumarie, tout-puissant président-fondateur de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), apparaissait à la télévision, l'air grave, pour faire appel à la générosité des Français. Au même moment, si l'on se reporte aux lourdes accusations qui renvoyaient Jacques Crozumarie devant la onzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, cet homme sentencieux et deux de ses amis, les hommes d'affaires Michel Simon et Pascal Sarda (décédé accidentellement en juillet 1995), organisaient l'évasion de plusieurs dizaines de millions de francs par le biais d'un groupe de sociétés de communication et d'immobilier destinataire, entre 1988 et 1995, de plus d'un milliard de francs prélevés sur les fonds de l'association.

Grâce aux bénéfices substantiels réalisés par ces sociétés, une partie des sommes provenant des donateurs servait à financer des sociétés de vente de jouets appartenant au groupe des deux hommes d'affaires, tandis qu'une autre partie contribuait à alimenter le train de vie personnel de leurs dirigeants et de ceux de l'ARC. Jacques Crozumarie, toujours selon ces accusations, profitait pour partie, et par une série de ricochets financiers complexes, de la manne récoltée : sur plus de huit ans, il a bénéficié de plus de 10 millions de francs de travaux dans ses résidences secondaires de Rians et de Bandol (Var) ainsi que dans son appartement de fonction de Villejuif (Val-de-Marne) ; 4,6 millions de francs pour le rachat, en 1992, de sa propriété de Rians ; 2,1 millions d'honoraires ne correspondant à aucune prestation ; 235 000 francs de déplacements en avion en France et à l'étranger ; des salaires de secrétaire, homme à tout faire, employés de maison, gracieusement mis à sa disposition.

Incomparable par son ampleur, torturant la morale autant que le droit, l'affaire de l'ARC constitue sans aucun doute la plus grande escroquerie à la charité publique commise en France dans le



champ associatif. Son moteur ? Le mélange des genres, l'emballage d'une politique de communication à grande échelle inscrite dans les missions mêmes d'une structure qui se présentait au public comme en charge du financement privé de la recherche contre le cancer. Son ferment ? L'opacité de la gestion des organisations associatives se refusant aux règles de transparence financière.

#### ABSENCE DE TRANSPARENCE

Longtemps, l'ARC demeura en effet la seule association d'importance à ne pas adhérer au Comité de la charte de déontologie des organisations faisant appel à la générosité du public adoptée à la fin des années 80 par une vingtaine d'associations et de fondations. Et longtemps l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) chercha, en vain, à disséquer le fonctionnement de la puissante institution privée, puisque son président omnipotent - salarié du CNRS - s'opposait à toute investigation au motif qu'elle ne percevait pas de subventions publiques.

Demeurée confidentielle jusqu'à sa publication dans *Le Monde*, en

1996, une volumineuse note de l'IGAS adressée au ministre de la santé en 1990 soulignait l'absence totale de transparence de cette organisation au fonctionnement quasi-féodal, évoquant « un détournement de la générosité publique ». Selon l'IGAS, pour l'année 1989, les deux tiers des recettes étaient consacrées aux dépenses de fonctionnement, dont 60 % étaient ventilées vers trois sociétés sous-traitantes appartenant au même groupe et bénéficiant d'exorbitantes clauses d'exclusivité. Abordant la sous-traitance de l'information et de la communication de l'association, les inspecteurs écrivaient : « Ces deux activités génèrent des profits dont l'importance paraît choquante lorsqu'elle se nourrit de la générosité du public. »

Il a fallu cependant attendre que la Cour des comptes - sur la base d'une loi de 1991 lui permettant de contrôler les organismes faisant appel à la générosité publique - se penche sur les comptes de l'association. En janvier 1996, son rapport, qui révélait qu'un quart, à peine, des sommes collectées était effectivement affecté au finance-

ment des travaux de recherche sur le cancer, était transmis au parquet de Paris. Ce document faisait état de « coups de campagne trop élevés liés à des surfacturations » et de « commissions injustifiées » liées aux achats de papier destinés aux nombreuses publications de l'ARC. Confiée au juge parisien Jean-Pierre Zanoto, l'instruction, menée en moins de trois ans, a été nourrie d'un rapport d'expertise de 1659 pages.

#### SURCOÛTS RÉPERCUTÉS

Vingt-cinq personnes sont aujourd'hui renvoyées devant le tribunal pour « abus de confiance », « abus de biens sociaux », « complicité » ou « recel », ou bien pour avoir « affecté la sincérité des comptes annuels des sociétés » en cause. Pour le juge Zanoto, « le président de l'ARC, les dirigeants et les principaux cadres des sociétés du groupe International Development (ID) International Development Holding (IDH) ont profité d'avantages matériels importants dont le coût a forcément été supporté in fine par l'ARC, même si les intéressés s'en défendent » : travaux à domicile financés par un système de surfacturation ou de facturation fictive pour plusieurs dizaines de millions de francs, frais de déplacements non professionnels (3,5 millions), honoraires non justifiés, commissions indues, emplois fictifs et salaires de complaisance pour des parents, amies, compagnes ou employés, achats de voitures... Enfin, un important système délictueux de facturation interne au groupe ID/IDH aurait permis de doper anormalement les comptes de plusieurs sociétés du pôle « jouet ».

Outre les travaux dans ses résidences et les honoraires perçus par le biais de sociétés américaines en cheville avec ID/IDH, « l'information, lit-on dans l'ordonnance de renvoi, a mis en évidence que Jacques Crozumarie a disposé d'importantes sommes d'argent en espèces difficilement compatibles avec son statut de salarié du CNRS, puis, à partir de 1990, de retraité ». Ce-

pendant, cette même information « n'a pas démontré de manière certaine que les dirigeants du groupe IDH lui remettaient des sommes d'argent en liquide ». Chargé depuis 1980 de la conception et de la réalisation des campagnes de collectes de fonds et d'information, de la réalisation et du routage de ses revues, de l'entretien de ses bâtiments ou de la construction de laboratoires de recherche, ainsi que de la gestion informatique du fichier de l'ARC, le groupe ID/IDH

représentait à lui seul plus des deux tiers des factures qui étaient présentées à l'ARC, soit plus d'un milliard de francs. La plupart du temps, sur ces factures, traitées et acquittées directement par Jacques Crozumarie, le coût des prestations n'était pas détaillé. Selon l'acte de renvoi, il n'était procédé à aucune mise en concurrence de ces sociétés avant 1993, et les appels d'offre ultérieurs avaient été « faussés ». ID faisait ainsi 95 % de son chiffre d'affaires avec l'ARC en réalisant de substantiels bénéfices, « par conséquent dé- gagés sur les marges que la société prenait sur l'ARC » (plus de 48 %), a estimé le juge. Une partie de ces sommes a été dirigée vers deux sociétés américaines avant de se volatiliser.

#### Six semaines de procès

**Le procès de l'escroquerie de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), qui s'ouvre mardi 25 mai, doit durer jusqu'au 2 juillet. Actuellement présidée par Michel Lucas, ancien patron de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), l'ARC estime à 313 millions de francs le préjudice matériel qu'elle a subi et évalue à 200 millions de francs son préjudice moral.**

**Une ultime expertise médicale devait être effectuée, lundi 24 mai, sur l'ancien président de l'ARC, Jacques Crozumarie, qui est défendu par M<sup>e</sup> Olivier Metzner et Jean-Marc Varaut. Une précédente expertise, mercredi 19 mai, a conclu au besoin, pour l'ancien président de l'ARC, d'une assistance médicale rapprochée. M. Crozumarie, qui est sous traitement anti-coagulant, souffre d'une affection cardio-vasculaire.**

représentait à lui seul plus des deux tiers des factures qui étaient présentées à l'ARC, soit plus d'un milliard de francs.

Enfin, alerté par la presse qui faisait état du passage d'encarts publicitaires, à prix très élevés, dans des revues publiées par des collectivités locales, le juge indique également dans son ordonnance que « l'information n'avait pas révélé que l'ARC avait participé au financement de la vie politique française ». « L'examen des mouvements financiers et les témoignages recueillis n'ont pas accrédité la version diffusée par certains médias », écrit-il dans son ordonnance, avant de préciser : « *Commiss dans les années 1984 à 1987, ces faits, à supposer qu'ils aient pu constituer un financement illicite de la vie politique, sont couverts par les lois d'amnistie (de 1988 et 1990).* »

Selon le juge, en plus de sa marge, ID a également « forcément répercuté sur l'ARC » des surcoûts portant sur plusieurs dizaines de millions de francs, liés à l'achat du

papier destiné aux publications de l'ARC (par le paiement d'intermédiaires discutables), « certains de ces surcoûts permettant de verser des commissions à l'étranger au profit des dirigeants d'ID ». Ainsi l'enquête a-t-elle permis de localiser en Suisse différents comptes alimentés par le versement de ces commissions, et d'importants mouvements d'espèces, mais « la disparition de Pascal Sarda n'a pas permis d'établir de manière certaine la destination des fonds ». « Le système mis en

place par les intéressés, avec comptes bancaires à l'étranger et sociétés écrans immatriculées dans des places off-shore, a justement pour but d'éviter l'identification des bénéficiaires. »

Enfin, alerté par la presse qui faisait état du passage d'encarts publicitaires, à prix très élevés, dans des revues publiées par des collectivités locales, le juge indique également dans son ordonnance que « l'information n'avait pas révélé que l'ARC avait participé au financement de la vie politique française ». « L'examen des mouvements financiers et les témoignages recueillis n'ont pas accrédité la version diffusée par certains médias », écrit-il dans son ordonnance, avant de préciser : « *Commiss dans les années 1984 à 1987, ces faits, à supposer qu'ils aient pu constituer un financement illicite de la vie politique, sont couverts par les lois d'amnistie (de 1988 et 1990).* »

Jean-Michel Dumay

## Vingt ans de controverses et d'affaires

- **1962.** Jacques Crozumarie crée l'Association pour le développement de la recherche sur le cancer à Villejuif (ARCV). Déclarée d'utilité publique en 1966, elle devient l'Association pour la recherche contre le cancer (ARC) en 1979.
- **1979.** A la demande de Raymond Barre, alors premier ministre, Roger Goetze, gouverneur honoraire du Crédit foncier de France, rédige un rapport dans lequel il s'inquiète du conflit qui oppose l'ARC à la Ligue nationale contre le cancer.
- **1988.** Dans un rapport, l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) dénonce la « dépendance lourde et malsaine » entre l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif et l'ARC, ainsi que la « manière quasi théocratique » dont M. Crozumarie exerce son pouvoir de président.
- **1990.** Le tribunal administratif de Paris, ultérieurement conforté par le Conseil d'Etat, ordonne à l'IGAS de surseoir à une inspection sur l'ARC, qui s'y oppose au motif qu'elle ne reçoit pas de subventions publiques.
- **1991.** Une loi autorise la Cour des comptes à contrôler les organismes qui font appel à la générosité publique.
- **1994.** Publiée par *Le Monde*, une note confidentielle du chef de l'IGAS, Michel Lucas, adressée en 1991 à Claude Evin, alors ministre des affaires sociales, révèle que les charges de fonctionnement de l'ARC représentaient en 1989 65 % de ses recettes.
- **2 janvier 1996.** *Libération*

publie le contenu d'un rapport de la Cour des comptes qui met gravement en cause la gestion de l'ARC. Le lendemain, Jacques Crozumarie annonce qu'il se met « en retrait » de la présidence de l'ARC.

- **16 janvier 1996.** Le parquet de Paris ouvre une information judiciaire contre X... pour « abus de confiance », « complicité », « recel », « faux et usage de faux » sur la base du rapport de la Cour des comptes. L'instruction est confiée à un juge d'instruction de Paris, Jean-Pierre Zanoto.
- **18 janvier 1996.** Jacques Crozumarie démissionne de la présidence de l'ARC.
- **25 janvier 1996.** Michel Lucas, ancien chef de l'IGAS, est nommé à la tête de l'ARC.
- **27 juin 1996.** Jacques Crozumarie est mis en examen pour « abus de confiance », « recel d'abus de biens sociaux », et placé en détention provisoire. Il sera remis en liberté le 20 décembre. Michel Simon, PDG d'International Development Holding, est mis en examen pour complicité et recel d'abus de confiance, abus de biens sociaux.
- **Septembre 1997.** Un rapport d'expertise remis au juge d'instruction Jean-Pierre Zanoto dévoile l'ampleur de l'escroquerie à la charité publique et détaille les multiples mécanismes financiers mis en place pour favoriser l'évasion de « plusieurs centaines de millions de francs », selon les estimations de la brigade financière.
- **Septembre 1998.** Clôture de l'instruction.

A **L'HEURE** de sa gloire naissante, l'homme aimait traiter ses hôtes avec magnificence. Au restaurant de la très snob Maison de la Chasse et de la Nature, dans le

#### PORTRAIT

Dès l'aube des années 80, l'homme, puissant et mystérieux, tissait ses toiles

quartier du Marais à Paris, Jacques Crozumarie ne regardait guère à la dépense quand il s'agissait d'aider au rayonnement planétaire de l'Association pour le développement de la recherche sur le cancer à Villejuif (ARCV), cette aieule de l'ARC, créée en 1962. À l'aube des années 80, l'homme, puissant et mystérieux, tissait ses toiles. Passé la cinquantaine, il avait tout compris du petit monde féodal de la cancérologie parisienne, de ses appétits et de ses ambitions, de ses divisions et de ses failles. Il avait aussi depuis longtemps saisi de quelle manière il pourrait acquérir une noblesse que ses titres et travaux étaient bien en peine de lui fournir.

En 1980, comme tous ceux qui ne connaissent rien à son passé, le maître d'hôtel de la Maison de la Chasse et de la Nature donnait l'air de l'homme qui se désolait de ne pas être à la hauteur de la tâche. L'homme ne dédaignait pas non plus qu'on le qualifiât de docteur. Professeur ? Docteur ? Rien dans les notices, de plus en plus longues, données au *Who's who* ne lui permettait de justifier ces qualités. Ingénieur de formation, cet ancien officier était

## La formidable ascension du « professeur » Crozumarie

entré en 1954 comme « sous-chef de service » au CNRS. C'est dans cette puissante institution qu'il gravira quelques échelons et jouira, durant plusieurs décennies, de multiples privilèges.

Si la formidable ascension du « professeur » Crozumarie ne doit rien à la science et à la médecine, elle résulte bel et bien d'un petit groupe de scientifiques qui avaient cru trouver en lui un individu aisément manipulable. En réalité, le personnage allait vite se servir d'eux. Entouré de quelques hommes-liges, l'administrateur du « laboratoire de primatologie et d'ultracentrifugation analytique » allait, depuis son château-fort de Villejuif, lancer une série d'opérations-commandos contre la Ligue nationale contre le cancer. Pour le président-fondateur de l'ARC, cette vieille dame centenaire devait au plus vite quitter le paysage caritatif. Les protecteurs de Jacques Crozumarie lui laissèrent carte blanche. Il alla jusqu'à s'associer à la Ligue aux seules fins de s'emparer du fichier national de ses donateurs. Etouffée, l'affaire prit néanmoins une ampleur telle que Raymond Barre, alors premier ministre, commanda un rapport dont les conclusions furent aussi accablantes que confidentielles.

Mais l'homme était déjà sur orbite. Protégé par des politiques de tous bords, soutenu par ceux à qui il destinait une part de la collecte publique, modifiant à sa guise les statuts de son association dont le statut avantageux de « reconnaissance d'utilité publique » ne fut jamais remis en cause par l'Etat, Jacques Crozumarie devait acqué-

rir, dans les années 80, une stature nationale. Omniprésent dans *Fondamental*, sa luxueuse revue trimestrielle tirée à plusieurs millions d'exemplaires, il se fit connaître largement grâce aux campagnes télévisées de l'ARC. Entouré, au départ, des cancérologues Lucien Israël, Georges Mathé ou Léon Schwarzenberg, dont il assura la médiatisation, il prit un envol solitaire, au point de perdonner la lutte contre le cancer.

#### GOtha MÉDICAL

Bientôt l'Hexagone ne suffit plus à sa soif mégalomaniacale. Le « professeur » franchissait l'Atlantique en Concorde pour, croyait-on, bâtir l'équivalent de l'ARC aux États-Unis. Toujours impeccablement vêtu, il inaugurerait, dans un mélange de solennité et de bouffonnerie, de multiples colloques internationaux réunissant le gotha médical. Conviant les journalistes spécialisés à de lointains périple plus touristiques que scientifiques, il pensait pouvoir alimenter son prestige tout en prévenant toute investigation malveillante.

Procédurier hors pair, il réussit longtemps à étouffer dans l'œuf les initiatives critiquant la gestion de son empire. Les interrogations grandissantes, il fit appel au soutien de quelques barons de la recherche scientifique, puis à la justice lorsque l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) entra en scène.

Lorsque le contenu de documents accablants fut publié dans ces colonnes, quelques vassaux comprirent que le vent tournait. Jacques Crozumarie, lui, adopta

une ligne de conduite suicidaire, mettant en avant la noblesse de son combat. Le législateur ouvrit la brèche, la Cour des comptes s'y engouffra, réalisant en quelques mois le travail que l'on avait interdit à l'IGAS. Battre en retraite ? L'ancien officier d'Extrême-Orient s'y refusa. Soupçonné d'avoir établi des relations coupables avec la galaxie des sociétés sous-traitantes de l'ARC, il n'eut de cesse de plaider la bonne foi et la confiance trahie.

Accusé d'enrichissement personnel via ses luxueuses villas méditerranéennes, il affichera alors la rigueur de son existence de céliataire, l'exiguïté de son studio de fonction de Villejuif, le bénévolat de son action caritative. Mis en examen, celui qui dinait avec les puissants et qui régalaient la cancérologie française perdit en quelques mois toutes les protections qu'on lui connaissait et celles, plus nombreuses peut-être, qu'on lui prêtait. On parla de dépression, de maladie plus d'une tentative de suicide.

L'homme convoqué aujourd'hui devant la justice a-t-il évalué son parcours, saisi la nature des mécanismes qui ont fait sa gloire avant de précipiter sa déchéance ? A-t-il conscience d'être à l'épicentre de la plus grande affaire d'escroquerie à la charité publique du siècle ? Plus solitaire que jamais, abandonné de tous les membres de la cour qu'il avait su créer et entretenir, Jacques Crozumarie va devoir enfin, durant un mois, faire face à son étrange passé.

Jean-Yves Nau



# Les mesures de Ségolène Royal visent à mieux gérer la diversité des élèves du collège

La remise à niveau des collégiens de sixième est au centre du nouveau « collège pour tous »

Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, a présenté, mardi 25 mai, un ensemble de mesures pour les collèges, qui n'est

pas, selon elle, « une énième réforme ». Le « collège unique » n'est pas remis en cause mais la diversité croissante des élèves devrait être

mieux gérée grâce au renforcement de la liaison école-collège, à l'instauration d'heures de soutien dès la sixième et d'un tutorat individuel.

**EN ENGAGEANT**, en décembre 1998, une consultation sur les collèges, Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, avait annoncé qu'elle n'avait pas pour ambition « une énième réforme ». Conformément à cette promesse, M<sup>me</sup> Royal a présenté, mardi 25 mai, un ensemble de mesures plus ou moins contraignantes, axées autour de trois objectifs : la prise en considération d'élèves de niveaux différents dans un « collège pour tous », la diversification des méthodes d'enseignement et l'amélioration de la vie dans la « maison collège ».

Une semaine après la remise du rapport Dubet qui décrivait sans fard le collège d'aujourd'hui (*Le Monde* du 25 mai) et les difficultés des enseignants à gérer la diversité des élèves, la ministre a précisé « le fond de [sa] pensée » sur le collège unique : « *J'en assume sans réserve l'ambition originelle, la promesse égalitaire et démocratique* », a-t-elle déclaré. Elle s'appuie pour cela sur les convictions des enseignants, « qui ne tiennent pas le discours de la plainte. Ils ne cherchent pas des alibis pour baisser les bras mais des points d'appui pour agir plus efficacement ».

Ces points d'appui sont d'autant plus nécessaires, estime la ministre, que « les conditions d'exercice du métier sont beaucoup plus difficiles. Rien dans les classes n'est donné d'avance : ni le sens des études ni les règles communes », a-t-elle estimé. Reconnaissant ainsi le durcissement des conditions de travail des enseignants, M<sup>me</sup> Royal a également rendu hommage « au sérieux du débat national » organisé sous la responsabilité du sociologue François Dubet. *Je ne regrette pas d'avoir pris le risque de mettre des mots sur la réalité des choses. L'abondance et la*

*franchise de la parole enseignante ne sont à mes yeux pas une menace mais une richesse* », nous a-t-elle déclaré.

## DÉPISTAGE DES LACUNES

Le premier souci des enseignants de collège – tous les élèves qui arrivent en sixième ne sont pas armés pour suivre la scolarité – a guidé M<sup>me</sup> Royal pour définir une série de mesures centrée sur l'articulation primaire-secondaire et sur les classes de sixième et de cinquième. « *L'école primaire est à la base de tout et les retards que l'on y prend sont difficiles à rattraper* », analyse la ministre qui a décidé d'y relancer la politique des cycles. Ainsi, une évaluation légère sera-t-elle conduite en début de CM2, dernière année de l'école primaire, afin de mieux dépister les lacunes. Si celles-ci ne sont pas comblées à la fin de l'année, les inspecteurs seront chargés d'organiser un dialogue entre l'instituteur ou l'institutrice et les enseignants de sixième, pour mettre en œuvre un nouveau dispositif de remise à niveau. Cette mesure suppose des habitudes nouvelles dans l'éducation nationale. Souvent annoncée, la liaison CM2-6<sup>e</sup> n'est pas entrée dans les mœurs.

Dès l'entrée en sixième, des heures de soutien par groupes seront proposées aux élèves, en français et en mathématiques, comme cela se fait dans de nombreux collèges. Cette mesure était déjà prévue dans les réformes Haybi, Legrand, Bayrou, sous des formes variables. M<sup>me</sup> Royal nous a indiqué que cette aide pourrait aller jusqu'à six heures par semaine en sixième et trois heures en cinquième. Le financement en reste inconnu.

Pour faciliter l'entrée dans l'uni-

vers du collège, un « *Journal du collégien* » sera distribué à tous les élèves de sixième à la rentrée, donnant des indications sur le contenu et le sens des programmes, le comportement, etc. Chaque classe de sixième disposera de sa salle. Les quatrièmes d'aide et de soutien (AES) et les troisièmes d'insertion sont maintenues, M<sup>me</sup> Royal estimant que le dispositif a « *fait ses preuves* », bien que ces structures aient tendance à devenir des filières de relégation.

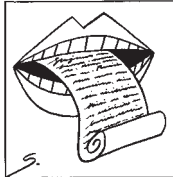
Une idée du rapport Legrand de 1982 est remise à l'ordre du jour, celle du tutorat de l'élève « *par un adulte référent* ». Elle avait été récusée à l'époque par les enseignants qui estimaient que leur tâche était strictement limitée à la transmission des savoirs. « *Le chef d'établissement et l'administration veillent à ce que tous les enseignants soient tuteurs* », mais cette fonction n'est pas intégrée dans leur temps de service réglementaire. Actuellement, le tutorat est pratiqué dans certains collèges sur la base du volontariat.

Un deuxième volet de mesures concerne des outils pédagogiques destinés aux élèves : ainsi de la création d'un « *livret de compétences* » devant permettre une « *orientation positive* », ou de la modification du bulletin trimestriel dans un sens constructif. Mais surtout, pour favoriser l'interdisciplinarité, Ségolène Royal demande la création de « *travaux croisés* » en classe de quatrième, « *enquête, expérience ou fabrication d'un objet scientifique, création artistique* », qui pourront entrer à terme dans la notation du brevet. A un niveau différent, c'est la même idée qui anime les « *travaux personnels encadrés* » proposés par Claude Allègre au lycée.

## « Accueillant à tous et attentif à chacun »

**VOICI** des extraits du discours prononcé par Ségolène Royal, mardi 25 mai, lors de la présentation de sa réforme des collèges.

« Pour réussir la mutation du collège, certaines rigidités doivent tomber, le respect des initiatives pédagogiques doit être garanti et le pouvoir d'impulsion l'emporter sur le pouvoir d'empêchement. Accompagner, conseiller, encourager, animer : c'est toute une conception du pilotage du système qui se transforme, dont participe également l'évolution nécessaire des pratiques d'inspection qui doivent se tourner davantage



VERBATIM

vers l'évaluation des équipes sur leur terrain et stimuler l'aptitude à travailler ensemble.

« *Enième débat sur le collège* », a-t-on parfois dit lors du lancement de la consultation nationale. Ses résultats ont, je l'espère, eu raison de bien des scepticismes. Enièmes annonces aujourd'hui ? Pas davantage. Plutôt une mise en mouvement. Des voies sont tracées, des premières décisions sont prises pour s'engager dans leur direction, un processus est lancé. Je compte sur les enseignants pour l'enrichir, chemin faisant, de leurs pratiques : j'y serai attentive. Je souhaite également que les organisations (syndicales, parentales, pédagogiques) qui, au sein du comité de suivi, ont participé à la

réflexion, continuent d'être associées à l'effort de vigilance que requiert l'engagement pris aujourd'hui d'accompagner résolument la mutation du collège. Je les convie donc à poursuivre l'exercice pour que nous allions ensemble vers un collège plus juste.

» Assuré de sa tâche, accueillant à tous et attentif à chacun, ancré dans le réel sans soumission au désordre des choses, fort d'une véritable identité, c'est ainsi que je vois ce collège plus juste. Plus juste pour les collégiens qui veulent, à raison, être compris et guidés sur leur trajet. Plus juste pour les enseignants, qui y mettent beaucoup d'eux-mêmes. Plus juste pour les parents, qui partagent une forte espérance scolaire pour leurs enfants. »

Béatrice Gurrey

# Les circonstances de la tuerie de Monfort (Gers) demeurent mystérieuses

Le maire a pu visiter les lieux

## MONFORT (Gers)

de notre envoyé spécial

La ferme de la Boupillière vibre toujours d'un bonheur champêtre. Ses rosiers sont taillés de près, ses pelouses fraîchement tondues. Des transats et des meubles de jardin s'abandonnent sous un auvent de tuiles rondes. Sa façade en pierre du pays domine les vallons verdoyants de la Lomagne gersoise. Mais une escouade de gendarmes a pris possession de la bâtisse depuis la découverte du drame, samedi 22 mai, sur le territoire de la commune de Monfort : les deux couples de Néerlandais quinquagénaires vivant dans la ferme ont été les victimes d'une tuerie aux allures d'énigme criminelle.

Le récit du maire de Monfort, Denis Carrère, qui a passé l'après-midi de lundi dans la ferme aux côtés des gendarmes, épaissit encore le mystère. Les corps – trois étaient égorgés, le quatrième atteint d'un coup de feu – ont été trouvés dans des pièces distinctes. Or aucun couteau ensanglanté, aucune arme à feu, n'a été saisi sur place. Dès le seuil du rez-de-chaussée, des impacts de plombs sont pourtant visibles sur la porte d'un réduit qui fait face à l'entrée principale. Sur les murs de la cuisine, d'autres tirs de plombs ont laissé leurs traces. Le corps de Johan Nieuwenhuis, baillonné et entravé avec du ruban adhésif, y a pourtant été découvert égorgé, au milieu d'un fouillis de factures et de documents d'identité.

Au salon, toujours selon le maire, des éclats de plâtre semblent indiquer un troisième coup de feu. Ici et là, des bourres de cartouches de fusil ont d'ailleurs été saisies par les enquêteurs. Dans une chambre voisine, Dorothea Nieuwenhuis était cependant allongée sur un lit, entravée et tuée de la même façon que son mari. A l'intérieur d'un atelier aménagé dans l'ancienne étable de la ferme, gisait Atie Van Hulst, propriétaire des lieux, atteint d'une décharge au thorax. Aucune marque sanglante n'est pourtant visible aux abords extérieurs de ce ré-

duit dont le sol est, lui, maculé de taches de sang. La porte de cette pièce, pourvue d'une fenêtre qui ne s'ouvrirait pas, était hermétiquement condamnée par un panneau de bois coincé par des valises, à l'intérieur. Comme si Atie Van Hulst avait cherché à fuir son ou ses agresseurs. Mais les enquêteurs ont réussi à bloquer la porte, de l'extérieur, en utilisant le même procédé technique. A l'étage, enfin, Marianne Van Hulst, sœur de Dorothea, se trouvait sur le lit d'une chambre, entravée, baillonnée et égorgée.

La personnalité des époux Van Hulst, à la tête d'une entreprise de matériels de sécurité (combinaisons, masques à gaz) à Oss, aux Pays-Bas, donnera-t-elle de nouvelles pistes aux enquêteurs ? Aucune hypothèse, hormis celle d'un triple meurtre suivi d'un suicide, n'est écartée. La thèse d'un cambriolage ayant mal tourné cadre toutefois imparfaitement avec l'image d'un couple « retapant » une propriété en cours d'aménagement. Les époux Van Hulst l'avaient achetée en octobre 1998, pour quelque 800 000 francs, à un agriculteur à la retraite. Depuis, ils n'y étaient venus que pour de courts séjours, réalisant eux-mêmes les travaux intérieurs, papiers peints ou planchers, et faisant effectuer le gros-œuvre par des artisans de la région, payés par virements bancaires des Pays-Bas. Un peintre, Christian Linaires, a ainsi été le dernier à voir vivants, jeudi soir 20 mai, les occupants de cette bâtisse isolée et perdue dans la campagne.

Ultime mystère, autour des trois voitures des victimes, immatriculées aux Pays-Bas, qui stationnaient dans le garage : l'un des véhicules comportait un coffre-fort portatif qu'aucun agresseur n'a cherché à ouvrir ou à emporter. Les enquêteurs y ont trouvé une somme de trois cents francs, un portefeuille et des documents en cours d'expertise.

Erich Inciyan

# Un enfant de huit ans retrouvé égorgé à Marseille

UN ENFANT de huit ans a été retrouvé mort, la gorge tranchée, lundi 24 mai, au pied d'un immeuble de la cité de la Maurelette, dans les quartiers nord de Marseille. Nadir, né en 1990, gisait dans une flaque de sang. Il avait la gorge ouverte, présentant une blessure profonde. Le représentant du parquet, qui s'est rendu sur place, a jugé que l'homicide ne faisait pas de doute. L'arme du crime, un cutter, a été retrouvée en fin de soirée à plusieurs centaines de mètres du corps.

Les policiers de la brigade criminelle du SRPJ de Marseille, en charge de l'enquête, orientaient, lundi soir, leurs investigations vers une bagarre entre enfants du même âge qui se serait produite dans le hall de l'immeuble. Selon les enquêteurs, l'agresseur, se rendant compte de la gravité de son acte, aurait pris la fuite. Nadir, qui habitait de l'autre côté de la cité, venait de rentrer de la plage avec sa mère et était allé retrouver ses copains du quartier.

## DÉPÊCHES

■ **SANTÉ** : le secrétariat d'Etat à la santé a indiqué, lundi 24 mai, qu'aucune anomalie n'avait été détectée dans les prélèvements effectués sur les lots suspects de bouteilles d'eau minérale Chanteraine. Une seconde série d'analyses doit être effectuée sur une autre série de bouteilles des lots suspects. Le 21 mai, le secrétariat d'Etat avait recommandé de ne pas boire d'eau de cette marque, en raison d'une possible « contamination accidentelle de certains lots par un produit chimique ».

■ **VANDALISME** : un monument à la mémoire des soldats morts au Chemin des Dames, en 1917, a été vandalisé dans la nuit du samedi 22 au dimanche 23 mai, à Craonne (Aisne). Un panneau portant l'inscription « Vive Pétain » a été retrouvé devant la stèle renversée. Le monument avait été inauguré le 5 novembre 1998 par le premier ministre Lionel Jospin.

■ **DIVERS** : un garçon de douze ans, qui sortait la voiture de son père du garage familial aux Herbières (Vendée), lundi 24 mai, a perdu le contrôle du véhicule et fauché deux fillettes de neuf et huit ans, dont l'une a été tuée et l'autre grièvement blessée. L'enfant avait obtenu de ses parents l'autorisation d'effectuer cette manœuvre.

■ **RELIGION** : près de six mille personnes ont participé au traditionnel pèlerinage de Pentecôte organisé, du samedi 22 au lundi 24 mai, par la fraternité Saint-Pie X, représentant les catholiques intégristes « lefebvristes », en rupture avec Rome. Comme les années précédentes, les autorités ecclésiastiques ne les ont pas autorisées à célébrer la messe à l'intérieur des édifices religieux.

■ **ÉDUCATION** : l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (Unapel) a réuni, du samedi 22 au lundi 24 mai à Lyon, 3 000 parents de l'enseignement catholique sur le thème de la coéducation entre l'école et la famille. Les problèmes financiers de certains établissements privés ont aussi été évoqués, les parents d'élèves appelant à la solidarité entre établissements et à la mutualisation des moyens.

# Des méthodes diverses pour le collège unique

APRÈS LA PUBLICATION du rapport sur le « collège de l'an 2000 » (*Le Monde* du 25 mai), Ségolène Royal a présenté, mardi 25 mai, une série de mesures dont nous publions ci-dessous l'essentiel.

● **L'accueil et la prise en charge de l'hétérogénéité des élèves.** La réforme prévoit d'anticiper, dès l'école primaire, le diagnostic des élèves en français et en calcul. L'articulation CM2-6<sup>e</sup> sera renforcée lors de rencontres entre les enseignants du primaire et du collège. Des heures de remise à niveau seront proposées en 6<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup> dans des groupes d'aide individualisés.

Chaque collégien bénéficiera du soutien d'un tuteur, enseignant ou adulte référent, chargé de suivre

les difficultés, de prévenir les problèmes de comportement et de servir de lien avec les familles. Des groupes dits de « nouvelles technologies appliquées » seront étendus aux élèves relevant des 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> technologiques. Pour favoriser l'orientation des élèves, il est proposé de créer un « *livret de compétences* » dressant un bilan des acquisitions et de la progression de chacun d'entre eux. Des rencontres avec des élèves et des enseignants des lycées généraux et professionnels seront organisées pour le passage en seconde.

Pour les élèves en grande difficulté, le dispositif d'aide et de soutien (AS) de quatrième est renforcé avec un stage obligatoire et la réalisation d'un projet pluridisciplinaire. Enfin, des stages en alter-

nance seront proposés aux élèves de troisième d'insertion pour les préparer à une formation qualifiante (CAP, BEP).

● **La diversification des méthodes d'enseignement** devrait mieux rendre compte des acquis des élèves et de leurs compétences, dans des domaines autres que les disciplines scolaires. Les élèves de 4<sup>e</sup> réaliseront des « *travaux croisés* », sous la forme d'un projet pluridisciplinaire (enquête, fabrication d'un objet, ateliers d'écriture, réalisation artistique).

Outre l'amélioration de l'accès aux nouvelles technologies, la réforme envisage la création d'ateliers-lecture pour tous. Pour développer l'expression orale, il est prévu des moments d'échange avec les enseignants, sous la forme d'exposés, de débats, d'entretiens... Par ailleurs, des ateliers d'image seront mis en place, tandis que l'éducation à la santé et à la sexualité sera renforcée. Enfin, l'équipe pédagogique pourra moduler la durée des cours, procéder à des regroupements d'horaires selon les projets...

● **La vie au collège.** La réforme instaure la création d'un poste de professeur-coordonateur par niveau de classe. Il sera chargé de favoriser le travail en commun des enseignants, de faciliter les échanges avec la direction et les autres adultes du collège. Ces en-

seignants-coordonateurs volontaires animeront le conseil pédagogique du collège.

Pour les élèves, une heure de « *vie de classe* » est inscrite à l'emploi du temps. Les élèves de 6<sup>e</sup> devraient pouvoir être regroupés dans une salle spécifique dotée de casiers individuels. En plus de la formation des délégués, une charte des droits et devoirs sera élaborée.

Pour lutter contre la violence, la réforme propose à nouveau la partition des établissements de plus de 1 000 élèves, insiste sur l'éducation civique et envisage le développement des classes et des internats-relais. La mise en place de foyers du collégien et la création de réseaux d'internats ruraux est souhaitée. Enfin, il est prévu une rencontre trimestrielle avec les parents.

● **L'évaluation.** Le Conseil national des programmes ainsi que les nouveaux observatoires académiques des pratiques pédagogiques seront chargés de définir les « *compétences communes* » dispensées au collège. La formation initiale et continue des enseignants sera renforcée et un réseau polyvalent d'inspecteurs et d'experts sera chargé d'assister les équipes pédagogiques. Enfin, des audits réguliers des établissements seront engagés pour expertiser et évaluer les initiatives pédagogiques.

Enseignement supérieur libre

Bac +2

**Osez le cinéma !**  
et les métiers de l'image

Assistant de réalisation, assistant de production, montage on-line et virtuel, effets spéciaux numériques

Diplôme national homologué par l'Etat  
2 années d'études + stage professionnel

**Documentation au 01 43 42 43 22**

ESEC  
21, rue de Cîteaux  
75012 PARIS



## RÉGIONS

LE MONDE / MERCREDI 26 MAI 1999

## La qualité des eaux de baignade s'améliore

Deux études, l'une française, l'autre européenne, concluent aux progrès réalisés dans la salubrité des plages et des rivières de l'Hexagone. Les communes ont engagé des actions de protection, sous la pression du ministère de l'environnement, mais aussi des touristes. Exemple à Saint-Tropez

## TOULON

de notre correspondant

Jean-Michel Couve, député et maire (RPR) de Saint-Tropez, se souviendra longtemps du 11 août 1997. « Nous avions subi un gros orage et c'est ce jour-là que les services de l'Etat avaient procédé à des analyses sur tout le littoral. Il était apparu une pollution microbienne exceptionnelle. Ça m'a fait me poser des questions sur la validité des traitements et des analyses d'autant que, deux jours plus tard, il n'y avait plus rien. » Du côté de la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (DDASS), on rappelle seulement que la date de prélèvement, fixée arbitrairement depuis plusieurs semaines, avait coïncidé avec cet orage et qu'au lendemain de fortes pluies il est fréquent que l'eau de mer soit polluée. Après ce funeste orage, l'ensemble des plages tropéziennes figuraient au nombre des quarante interdites alors à la baignade.

Aujourd'hui, le plus célèbre des ports varois a retrouvé ses couleurs. En 1997, ses six plages

étaient classées en C (eau pouvant être momentanément polluée) alors qu'en 1998 toutes affichaient la lettre A. Certes, après cette mésaventure, la municipalité a mis en place l'extension de son réseau d'assainissement et raccordé la plupart des habitations au tout-à-l'égout. Mais le risque de déclassement subsistait pour Saint-Tropez comme pour l'ensemble des plages varoises, car les véritables raisons de cette sélection sont ailleurs.

L'excellent résultat des derniers prélèvements – sur les 149 contrôlées, 106 ont obtenu le label A d'après l'enquête réalisée conjointement par le ministère de la santé et celui de l'environnement – rappelle celui de l'année 1993. « À l'époque, sur 137 plages contrôlées, 124 étaient classées en A et deux seulement en C, mais on effectuait alors 14 prélèvements au cours de la saison », explique Jean-Pierre Auzet, ingénieur en génie sanitaire à la DDASS.

Il semble que les municipalités concernées aient ensuite joué la carte minimum en appliquant les directives européennes n'impo-

sant qu'une analyse tous les quinze jours. Le coût d'un prélèvement étant de 380 francs, on peut s'étonner de ce type d'économie aux conséquences importantes dans un département extrêmement touristique. Alerté sur ce problème, le conseil général a accordé des subventions pour compléments d'analyse au syndicat des communes littorales, ce qui a permis, dès 1997, de passer à un

prélèvement hebdomadaire en été, portant leur nombre à quatorze pour la saison.

On a ainsi dépassé le seuil critique statistique des onze prélèvements en-deçà duquel une seule pollution constatée induit un classement en C. Quand on augmente le nombre de ces prélèvements, on peut accepter deux pollutions minimum. À la DDASS, on se félicite également que la réglementation

## Quand l'eau de pluie pollue

Toutes les stations d'épuration de la frange littorale varoise rejettent leurs eaux usées par le biais d'émissaires dans les grandes profondeurs (40 mètres en moyenne), ce qui exclut un retour à la côte, y compris en cas de panne. Seules deux stations font exception – celles de La Seyne et de Hyères –, mais les courants compensent la faible profondeur des émissaires. Par contre, l'Agence de l'eau vient de réaliser une large enquête relative aux causes de pollution au cours des dix dernières années sur l'ensemble des plages de la façade méditerranéenne. Sur le littoral rocheux Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), il ressort que les pollutions marines sont essentiellement liées aux épisodes pluvieux. Souvent les réseaux du pluvial sont mal dimensionnés et, en cas de fort débit, les eaux de pluie sautent ces conduits, débordent et entraînent un ruissellement des eaux usées jusqu'à la mer. Dans le Var, cinq ou six plages sont ainsi déclassées chaque été à cause de ce type de problème. – (Corresp.)

ait changé depuis cette année. Si, prévenu d'une mauvaise qualité de l'eau, le maire anticipe la fermeture de la plage, le mauvais résultat n'est pas pris en compte et le déclassement ne peut intervenir. « Il s'agit là d'une évolution des mentalités qui est constante depuis les années de crise que le Var et les départements touristiques voisins ont connues entre 1992 et 1997 », estime Bruno Percepid, président de la commission tourisme à la chambre de commerce et d'industrie du Var et propriétaire d'un hôtel à Fréjus.

En 1997, sur les treize plages de cette station balnéaire varoise, cinq étaient classées en C et quatre en B. Au dernier prélèvement, il n'en reste plus que deux en B, mais trois sont encore en C malgré quinze prélèvements. « Il s'agit de crises difficiles d'accès et il est possible que subsistent là encore quelques rejets sauvages que nous nous employons à éradiquer », explique Roland Normand, adjoint à l'environnement à Fréjus. « Nous avons également engagé des travaux sur un poste de relèvement des eaux

pluviales dont la vétusté est à l'origine de pollutions par temps de pluie. » Par ailleurs, la municipalité a engagé des travaux de nettoyage des berges de l'Argens, une rivière peu entretenue qui se déverse au cœur des plages fréjusiennes.

Pour M. Percepid, « le confort, l'accueil, le cadre sont des critères acquis, normaux. L'environnement, c'est l'avenir. On en sent l'exigence chez bon nombre de nos clients du nord de l'Europe. Il ne suffit pas d'avoir de l'eau claire... Longtemps, les hommes politiques n'ont pas eu les mêmes objectifs que nous, les touristes n'étant pas leurs électeurs. Mais ils revoient rapidement leur position, car près de 80 % des Varois sont concernés directement par le tourisme. Et ceux-là sont leurs électeurs » ! Premier département d'accueil avec 69 millions de nuitées, le Var vit en effet en grande partie du tourisme qui génère 12 milliards de francs de chiffre d'affaires et 30 000 emplois directs.

José Lenzini

### Ramassage de coquillages interdit dans le Finistère

La préfecture du Finistère a annoncé, vendredi 21 mai, l'interdiction de la pêche et du ramassage de coquillages jusqu'à nouvel ordre dans la baie de Douarnenez, en raison de la présence d'algues *Dinophysis* toxiques. Cette interdiction frappe une zone s'étendant du cap de la Chèvre à la pointe de Luguenez. L'ingestion de coquillages contaminés par cette algue peut entraîner des troubles graves de l'organisme. L'algue toxique est en recrudescence depuis une quinzaine d'années pour des raisons encore inexplicables, mais probablement liées à la dégradation du milieu, selon l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer).

L'ÉTÉ approche et les rapports sur l'état des eaux de baignade se succèdent. Le 11 mai, Dominique Voynet, ministre de l'environnement, et Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, ont rendu publics les résultats de la campagne de suivi des eaux de baignade de 1998. Mardi 25 mai, la Commission européenne devait publier son rapport annuel sur « la qualité des eaux de baignade ». Fin juin, l'office français de la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe (FEEE) communiquera la liste des communes qui se verront attribuer le fameux « pavillon bleu », label européen récompensant leur gestion globale de l'environnement. Les deux premières études concluent à une amélioration constante des classements sur toutes les côtes françaises.

Selon celle des ministères français, sur 3 409 points de surveillance, 95 % des lieux de baignade (eau de mer et eau douce) étaient conformes aux normes bactériologiques en vigueur. Seuls 9 sites ont été classés « eaux de mauvaise qualité » (catégorie D) : ils seront interdits à la baignade cet

## La France n'intègre pas encore tous les paramètres des pollutions

été. L'étude européenne est tout aussi optimiste : 94,5 % des eaux côtières et 91 % des eaux douces sont déclarées conformes. « Des progrès ont été réalisés tant en ce qui concerne le pourcentage des zones de baignade insuffisamment échantillonnées (...) qu'en ce qui concerne le pourcentage de zones non conformes aux valeurs impératives », constate le rapport.

## PROGRESSION CONSTANTE

La progression, depuis vingt-cinq ans de mesures, est en effet constante. En 1980, 30 % des plages étaient classées non conformes ; elles ne sont que 5 % cette année. Plusieurs sondages récents ont montré que, pour choisir leur lieu de villégiature, les vacanciers prenaient en compte la salubrité des plages. Le ministère de l'environnement a encouragé les collectivités locales à engager des actions : en 1998, 75 % des communes littorales non conformes en 1997 ont suivi ces recommandations.

L'engouement pour les palmarès n'est pas la seule cause d'amélioration. Depuis une

directive du 8 décembre 1975, Bruxelles impose aux Etats membres de la Communauté de surveiller leurs plages et les zones de baignade : la directive fixe précisément les normes de qualité requises et donne des indications sur les mesures à prendre pour assurer la surveillance. La Commission a engagé une procédure d'infraction contre la France pour non-respect des paramètres et insuffisance d'échantillonnage dans ses analyses.

Si des progrès ont été réalisés sur les prélèvements – « pour la première fois, toutes les côtes sont bien échantillonnées », reconnaît un expert de la Commission –, Bruxelles reproche toujours aux autorités françaises de ne pas effectuer de mesure des coliformes totaux (issus des matières fécales). « L'intégration de ce paramètre aurait conduit à l'attribution d'un symbole rouge [non conforme], pour l'ensemble des zones de baignade, pour non-conformité aux valeurs de la directive », note le rapport de 1998.

Les autorités européennes reprochent également à la France de ne pas assez sur-

veiller la pollution physicochimique (métaux lourds, hydrocarbures et pesticides). Une critique que les associations environnementales et de consommateurs renouvellent, elles aussi, chaque année. Ainsi, la Confédération de la consommation, du logement et du cadre de vie (CLCV) a publié, dans sa revue *Testé pour vous* du mois de mai, une étude sur l'état de 87 plages françaises, réalisée à partir des données de Directions départementales de l'action sanitaire et sociale (DDASS). Près du quart des plages ont un niveau de propreté « moyen », dû principalement à la présence de mousses ou de déchets flottants. Et surtout, 24 plages ont des eaux polluées par les métaux lourds. C'est le cas de la plage de Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales), pourtant classée A par le ministère, et de la plage du Midi à Cannes (Alpes-Maritimes) classée B. Le ministère de l'environnement a annoncé que le prochain bilan intégrerait tous les paramètres préconisés.

Sylvia Zappi



## HORIZONS

ENQUÊTE

**E**XERCICE n° 2 : « Ce que les Blancs n'aiment pas chez les Noirs et ce que les Noirs n'aiment pas chez les Blancs. » Il est 11 heures, la pause-thé vient de se terminer et les choses sérieuses commencent. Dans la salle de réunion, Blancs et Noirs se regardent en coin, le sourire crispé. C'est l'heure de vérité pour le groupe d'une centaine de personnes qui participent, depuis la veille, à l'une des séances de « thérapie collective » organisée par la poste sud-africaine pour désamorcer les tensions raciales parmi ses employés.

Comme par instinct, les participants se sont répartis en fonction de leur couleur de peau et échangent des commentaires à voix basse. Les Blancs sont légèrement majoritaires. Afrikaners bon teint et cadres « managers » pour la plupart, les hommes sont de solides gaillards qui n'ont pas peur de dire ce qu'ils pensent. Permanentes impeccables et chemisiers à fleurs un peu trop voyants, les femmes ne se font pas beaucoup entendre. Les participants noirs, en revanche, n'ont pas la langue dans leur poche, même s'ils sont plus jeunes et souvent moins bien placés dans la hiérarchie.

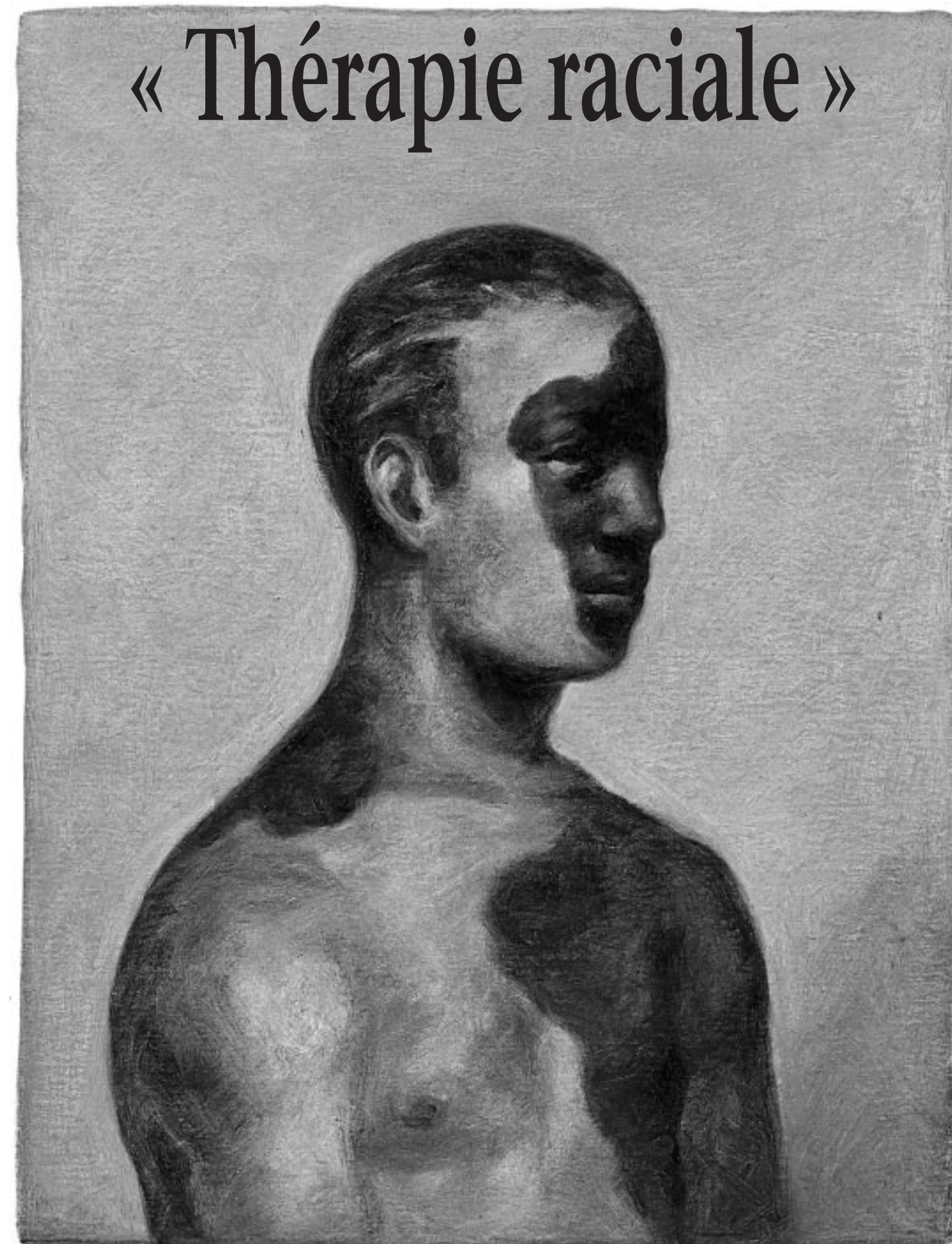
Rondouillard et jovial dans une tenue africaine colorée, le professeur Lovemore Mbigi est un consultant de choc qui dirige la manœuvre dans la bonne humeur tout en chahutant son auditoire. A coup de « vous les Blancs » et de « nous les Noirs », il divise les participants en deux camps pour les inciter à débâler leur sac sur le mode de la confrontation « fraternelle ». L'exercice sur ce que les Blancs « n'aiment pas » chez les Noirs, et réciproquement, constitue le point culminant d'une stratégie de défolement collectif destinée à évacuer les préjugés et les stéréotypes racistes qui existent des deux côtés.

Invités à tirer la première salve, les Blancs ne se font pas prier et envoient à la figure de leurs collègues noirs une liste affligeante d'idées préconçues. D'après eux, les Noirs « ne savent pas se tenir à table », ils ne sont pas éduqués et « n'ont aucune volonté de le devenir ». Ils manquent de « sens moral » et n'ont aucune pudeur. La preuve, « ils font leurs besoins n'importe où dans la rue », au lieu d'aller dans les toilettes publiques ! Autre grief moins trivial mais tout aussi important pour les Blancs : les Noirs sont impulsifs : « Quand ils s'emportent, ils peuvent très facilement vous tuer ». De manière générale, les Blancs jugent les Noirs « incompétents », « corrompus », « fainéants » et « voleurs ».

Parfois véhémement mais souvent formulée avec humour, la réplique des intéressés se focalise longuement sur le sujet sensible et vexatoire des toilettes. « Si l'on a pris l'habitude d'uriner dans la rue, c'est parce que vous nous avez interdit l'accès des toilettes sous l'apartheid », fait valoir un participant noir. « De toute façon, c'est plus pratique, et même les Blancs font comme nous aujourd'hui », lance un autre, sûr de lui et définitif malgré les dénégations de ses collègues blancs. Ces derniers doivent subir, à leur tour, une longue liste de griefs. Selon les Noirs, les Blancs sont « égoïstes », « condescendants » et surtout « racistes ». « Ils nous considèrent comme des babouins et ils ne veulent pas se mélanger avec nous », explique un jeune homme. Autre amabilité, les Blancs sont « sales et ne sentent pas bon ». « Ils mettent du parfum mais ils ne passent pas beaucoup de temps à se laver », fait remarquer quelqu'un d'un air entendu.

« C'est incroyable. Cela fait trois mois que j'anime ces séances et c'est exactement la même liste de préjugés qui revient. Des deux côtés et quel que soit le niveau des employés, on rencontre toujours les mêmes perceptions superficielles et stupides », constate le professeur Mbigi, à la fois amusé et un peu désabusé. « Cela veut dire que, encore aujourd'hui en 1999, ces perceptions sont profondément enracinées et qu'elles seront encore longues à s'atténuer », affirme le consultant, d'origine zimbabwéenne. Signe des temps : le carnet des sessions de « thérapie raciale » organisées par le professeur Mbigi est plein six mois à l'avance.

Au moment où l'Afrique du Sud post-apartheid s'apprête à tourner la page de l'ère Mandela avec les élections du 2 juin, la question ra-



## « Thérapie raciale »

## en Afrique du Sud

ciale demeure d'actualité, aussi bien dans le débat politique que dans la vie quotidienne. « Depuis les élections de 1994, l'Afrique du Sud est passée du conflit racial à la coexistence raciale. Même si cela représente un énorme progrès, ce n'est pas assez. Blancs et Noirs vivent et travaillent côte à côte, mais toujours pas ensemble », souligne M. Mbigi. « Aujourd'hui, il faut aller plus loin et être capable de surmonter les préjugés du passé pour créer un sentiment de citoyenneté et un agenda commun. C'est l'objectif de mon travail », explique celui qui fait figure de gourou des ressources humaines dans la nouvelle Afrique du Sud.

**L**e créneau est particulièrement porteur dans les entreprises publiques, en pleine restructuration raciale. Bastion des emplois réservés aux Blancs sous l'apartheid, la poste est ainsi devenue le fer de lance de l'affirmative action, qui consiste à donner priorité à l'embauche des Noirs. D'où de nombreux conflits à caractère racial au sein de l'entreprise. Pour 8 millions de francs (1,22 million d'euros), le contrat du professeur Mbigi consiste à sensibiliser quelque 6 000 employés dont certains devront eux-mêmes diffuser la bonne parole auprès des autres salariés. « A la poste, le changement demeure très lent, et il faut toujours pousser pour faire bouger les choses. Cela ne vient jamais tout seul », affirme Sam, employé noir passé ré-

**L'« affirmative action », qui donne priorité aux Noirs pour les embauches dans les entreprises publiques, n'a pas désamorcé les tensions raciales au pays de Nelson Mandela. Blancs et Noirs vivent et travaillent côte à côte, mais rarement ensemble**

cemment manager au centre de Wits-Johannesburg. « Il n'y a plus de racisme ouvert. Mais, par exemple, pour le Nouvel An les managers blancs ont reçu des agendas grand format. Nous, les Noirs, nous avons eu la taille en dessous. Ce sont ces petits gestes qui énervent et qui rendent amers », fait remarquer Sam, qui travaille pour la poste depuis dix-sept ans. « En général, les managers blancs résistent au changement, mais la pression est trop forte et, souvent, ils finissent par démissionner. Celui avec qui je travaille, je lui donne deux ans. »

Afrikaner et cadre supérieur au service technologie, Roode, lui, n'a aucune intention de quitter la poste. Et encore moins le pays, comme le font certains Blancs. « Nous les Afrikaners, nous sommes un peuple de combattants et nous survivrons. L'affirmative action ne fait peur qu'aux faibles, à ceux qui n'ont jamais su se débrouiller seuls. C'est ici chez nous et nous allons rester », matraque ce fils de fermier. Intervenant modéré et réfléchi lors de la session du professeur Mbigi, Roode se veut un esprit ouvert, même s'il ne cache pas le poids des préjugés racistes. « J'ai du mal à faire confiance à un Noir parce que je sais qu'il va avoir tendance à me mentir et qu'il n'est pas compétent. Pour moi, c'est un fait », affirme sans détour l'employé afrikaner. « Il faudra encore du temps avant de dissiper les peurs et les incompréhensions ; cela ne peut pas se faire du jour au lendemain. Au moins, les

séances du professeur Mbigi vous obligent à réfléchir et elles montrent qu'on est capable de discuter. »

En 1998, la poste sud-africaine a enregistré plus de 4 000 conflits internes, dont la majorité à connotation raciale. « En faisant appel à M. Mbigi, on cherche tout simplement à normaliser les relations au sein de l'entreprise. Il faut qu'elles cessent de se situer sur le terrain ra-

« Aujourd'hui, la population noire s'impatiente. Elle s'aperçoit que le pouvoir politique ne suffit pas. Le plus important, c'est l'émancipation économique. Il faut accélérer les changements, sinon on va devoir faire face à une colère qu'on ne pourra pas contrôler »

**Le Révérend Mehana**

cial pour que l'on puisse uniquement parler de relations humaines et de relations de travail », explique Vukile Mehana, chargé des ressources humaines et de la « transformation » à la poste. Pour M. Mehana, l'affirmative action ne constitue pas une chasse aux sorcières dirigée contre les Blancs. « Nous ne voulons pas nous débarrasser des Blancs. Nous leur disons : restez où vous êtes à condition d'être capables de laisser derrière vous les privilèges de l'apartheid et de participer au processus de

transformation en partageant votre expérience et votre savoir », affirme M. Mehana.

Directeur des ressources humaines à la poste, mais aussi révérend méthodiste et aumônier du Congrès national africain (ANC), le parti au pouvoir, M. Mehana a accroché dans son bureau plusieurs photos qui le montrent en compagnie du président Nelson Mandela. Il a parfaitement conscience des enjeux politiques de l'affirmative action et des changements dans le monde du travail. « Aujourd'hui, la population noire s'impatiente. Elle s'aperçoit que le pouvoir politique ne suffit pas. Le plus important, c'est l'émancipation économique. Il faut accélérer les changements, sinon on va devoir faire face à une colère qu'on ne pourra pas contrôler », prévient le révérend Mehana.

**L**e ne fait pas se leurrer. Au travail comme en dehors, Blancs et Noirs coexistent, mais cela ne veut pas dire que l'on s'aime », s'renchérit Sandile Madolo, qui fait l'expérience de la question raciale dans sa vie professionnelle, mais aussi dans sa vie privée. Nouveau directeur de la communication de la poste, ce quadragénaire a quitté Soweto pour Midrand, la ville nouvelle des cadres pressés, entre Johannesburg et Pretoria. A l'image de Sandile, la classe moyenne noire qui émerge commence, depuis quelques années, à déménager des townships et à s'installer dans les quartiers résidentiels blancs. Mais l'adaptation est souvent difficile. « J'ai déménagé parce que mon statut social n'est plus le même et je ne regrette pas le changement. Pour moi, c'est important de pouvoir vivre où je veux et pas là où l'apartheid a voulu me confiner. Mais je me sens parfois terriblement isolé », reconnaît Sandile.

Affairé à réparer le système de nettoyage de sa piscine, le nouveau yuppie ne manque de rien. Plus grande que nécessaire pour sa femme et son fils unique, reliée à une compagnie de sécurité privée, la maison de Sandile est entourée d'un grand jardin et dispose d'un double garage dans lequel il peut garer sa Mercedes. Pour cet enfant de femme de ménage qui a dû abandonner l'école à la première année du lycée, le changement a un goût de revanche et de consécration. Mais le confort matériel ne fait pas oublier la vie sociale de la township, qui fait cruellement défaut. « Ici, si vous voulez tuer un mouton pour faire la fête avec vos amis, les voisins appellent la SPA. Et pour aller chez quelqu'un, vous avez besoin d'un rendez-vous. A Soweto, il suffit de frapper à la porte, explique Sandile. Il n'y a pas vraiment de racisme mais, en trois ans, le voisin blanc ne m'a jamais adressé la parole, jusqu'au jour où il y a eu un écoulement d'eau chez lui. »

Comme la plupart de ceux qui quittent les cités noires, le « dircom » de la poste a maintenu ses liens avec la township et la tradition africaine, malgré son nouveau mode de vie. Le samedi, il est toujours invité aux mariages et, le dimanche, il continue à se rendre à l'église qu'il fréquentait à Soweto. « Quand vous quittez la township, les gens vous regardent différemment. D'une certaine manière, ils pensent que vous êtes un peu devenu blanc. Mais cela ne veut pas dire que c'est le cas, proteste Sandile. Pour moi, c'est très important de ne pas perdre ses racines. Mon fils apprend l'anglais à la crèche du quartier avec ses petits

camarades blancs. Mais à la maison il parle xhosa, et j'en suis fier. »

A la charnière des deux mondes, la nouvelle génération porte les espoirs d'une vraie cohabitation raciale. « Les enfants d'aujourd'hui ont de la chance, ils pourront vraiment partager quelque chose en commun. Quand mon fils aura vingt ans, il sera vraiment à moitié noir et à moitié blanc », prédit Sandile.

**Frédéric Chambon**

Dessin : Stanislas Bouvier



# Canon scié

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

« MAIS qu'est-ce qu'il leur prend, aux gens ? » La violence a toutes les apparences de se déchaîner. Au même bulletin d'information s'accumulent vacanciers hollandais égorgés, meurtres d'enfants, entre enfants, familles affamées et dispersées, minorités écrabouillées, frappes contre déportations, tombes profanées, voitures saccagées, sacs arrachés...

Les anciens hochent la tête : de leur temps, l'homme « était quand même moins fou, non ? Est-ce la faute aux astres, à la télé ? »...

« Vous oubliez vos guerres mondiales, objectent les cadets : comme densité de violence, ce n'était pas mal non plus ! »

La conversation sur l'escalade des horreurs fleurit partout. Elle tourne en rond et barbote dans l'impensable, l'insoluble. On n'a pas encore inventé l'appareil à mesurer le taux de crime de sang par habitant, le calmant ou la salle omnisports qui le feront baisser.

Le fait est que les statistiques des délits n'accusent pas de montée en flèche. Le crime passionnel qui « défrayait la chronique » - ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on abuse de métaphores en kit - semble avoir régressé, comme si la banalisation du divorce et la permissivité avaient désarmé cocus et jaloux d'antan.

Première hypothèse : la mondialisation et l'instantanéité de l'information ont créé un effet de quantité, par rapport au temps où le fait

divers gardait un caractère villageois. Deuxième hypothèse : les conflits planétaires canalisaient le potentiel de passage à l'acte. L'équilibre de la terreur nucléaire entre les blocs rendait suicidaire tout recours aux armes. Troisième hypothèse : les utopies de salut collectif au fil d'une Histoire explicable et modifiable favorisaient une certaine patience, dont pâtissait le progrès social, mais qui entretenait la confiance dans l'avenir - Paradis ou Grand Soir.

Faute de messianisme pour tous, le chacun-pour-soi développe des réflexes de jungle et de caniveau. La rareté de l'embauche et le risque de licenciement favorisent l'autodéfense de bureau, le coup tordu de cafétéria, le Jarnac de parking. Le lointain modèle soviétique produisait de l'assisté tire-au-flanc ; l'égoïsme libéral fabrique du battant qui ne fait pas de cadeau : c'est lui ou moi. L'idéal du port d'arme individuel est dans la droite ligne de cette paix sociale armée. On le répute de culture yankee : il y a fort à parier, et à craindre, qu'il viendra à bout de nos réticences européennes. Déjà, la chevrotine parle, dans nos HLM, l'autodéfense en treillis fait des adeptes au nom de la « tradition ». Le canon scié prospère.

Quant aux modèles fournis par le spectacle de la vie publique, ils exaltent tous la force nue. Les politiques n'ont jamais autant manié

la prise en vache et le vocabulaire de la hargne, y compris au sein de leurs familles respectives. Les sportifs se cachent de moins en moins de vouloir l'anéantissement du challenger, à l'aide de drogues et au risque de leur santé. Les tennismen émettent des geignements de catcheurs et multiplient les bras d'honneur. Courses de formule 1 et films de poursuites donnent aux jeunes automobilistes des cours gratuits de queues-de-poisson.

Les pastilles censées avertir le téléspectateur des incitations louches qui l'attendent sont loin de comptabiliser les coups de feu et les tortures, d'autant plus inventives qu'elles font monter l'audience, mesure de toute morale. Les seules images prônant la paix des ménages et des voisinages proviennent des spots publicitaires, où des mamans en chemisiers pastel lavent la réalité plus blanc, comme les taches de sauce tomate. Sous cet emballage cucul-la-praline, il s'agit en fait de faire acheter, donc de faire envie avec de l'inaccessible hors de prix, donc de réveiller frustrations et envies de meurtre.

Le temps n'est plus où les parents bannissaient les cadeaux guerriers et dressaient l'enfant à ne pas viser les gens. Que faire avec les pistolets et les armes sophistiquées dignes de l'OTAN qui s'entassent dans les coffres à jouets, sinon braquer son monde ! C'est dans la nature, disent les marchands. Faux.

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Une victoire de l'Etat de droit

**R**ÉAGISSANT à l'arrestation des assassins présumés du préfet Claude Erignac, le RPR a eu cette belle formule : « La République ne sera jamais mieux défendue que par l'Etat de droit ». Qui pourrait le contredire ? Qui pourrait ne pas se féliciter de voir les auteurs présumés de ce meurtre sans précédent passer aux aveux ? En revanche, on a plus de mal à suivre le parti néo-gaulliste lorsqu'il accuse le gouvernement d'avoir « retiré l'enquête » à la police judiciaire. C'est factuellement faux. Jamais l'enquête sur l'assassinat du préfet Erignac n'a été retirée à la police, en l'espèce à la division nationale anti-terroriste (DNAT) et aux renseignements généraux. Tout à sa volonté de justifier la motion de censure qu'elle tentait de défendre devant l'Assemblée nationale, l'opposition en est réduite à de piètres procès d'intention.

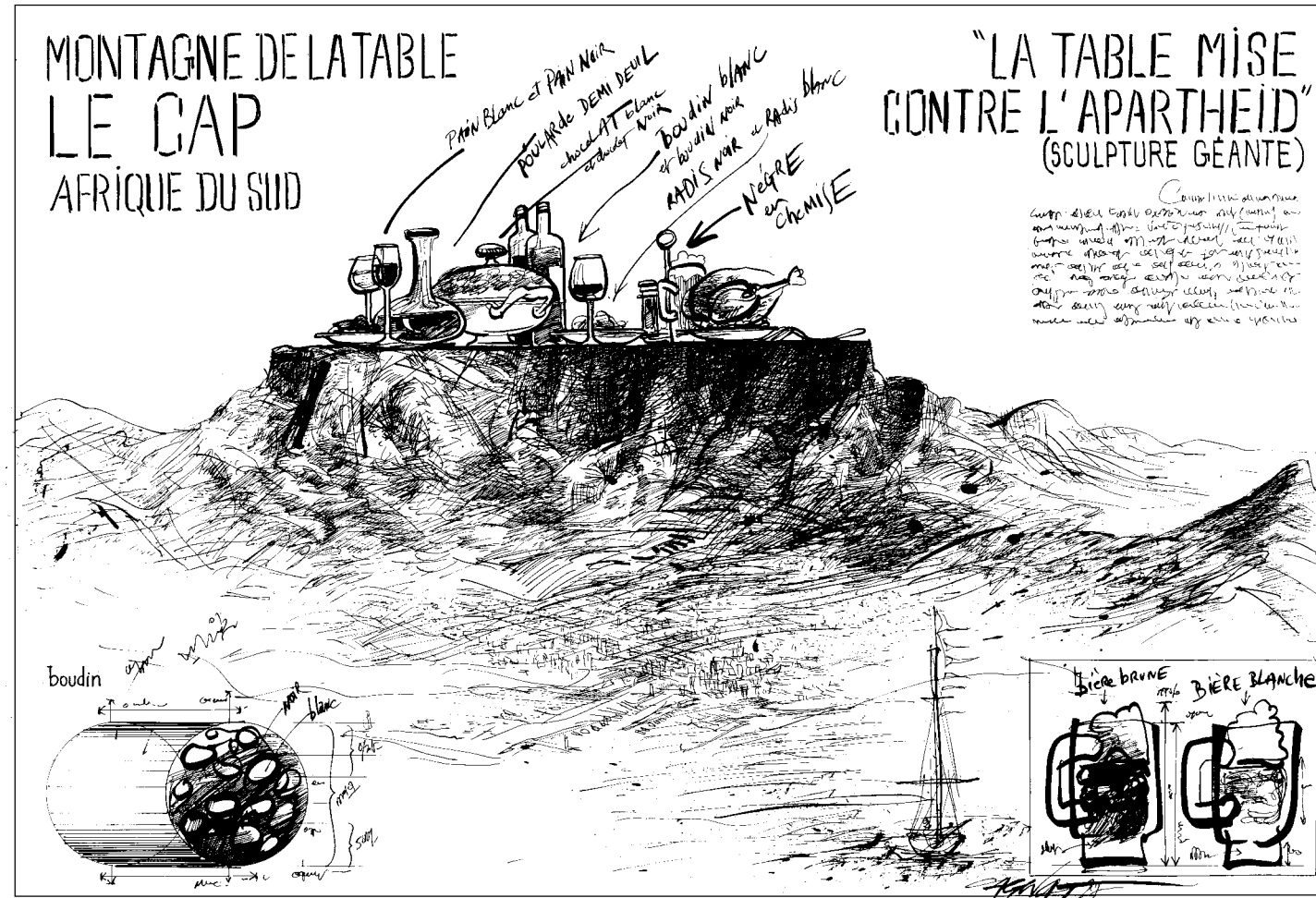
Jusqu'à plus ample informé, la chronologie des événements montre tout le contraire. En menant lui-même son enquête avec l'aide de la gendarmerie, en marge de toute procédure judiciaire et sans en informer les services officiellement saisis par les juges anti-terroristes, M. Bonnet n'a guère facilité le travail de la DNAT. S'il avait communiqué aux policiers les informations qui, des mois durant, lui ont été fournies par un mystérieux informateur, peut-être les assassins du préfet Erignac auraient-ils été appréhendés plus tôt. C'est en février 1999 - c'est-à-dire lorsqu'ils ont eu la conviction que le groupe d'activistes nationalistes de Cargèse était en cause - que les enquêteurs ont demandé à France Télécom des expertises d'une difficulté technique considérable. Les résultats leur étant parvenus fin avril, ils avaient fixé trois dates pour opérer leurs arrestations : vendredi 21 mai, le week-end de la Pentecôte, le début de cette semaine. Par crainte de fuites, ils ont préféré passer à l'action plus tôt. Données par les policiers eux-mêmes, ces explications n'excluent pas d'éventuelles pressions du gouvernement, soucieux de vider de sa substance la motion de censure de l'opposition. Mais, pour l'heure, rien ne permet d'étayer ce soupçon.

Les débats de l'Assemblée nationale ont, quoi qu'il en soit, une vraie vertu : rappeler, fût-ce en Corse, l'intangibilité de l'Etat de droit ; dénoncer, y compris en Corse, le recours à des moyens d'exception et à des méthodes barbouzardes.

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani, Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Royette  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Editoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Joysane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Eric Pliailoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)  
Le Monde est édité par la SA Le Monde  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1949.  
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## Projet de célébration de l'an 2000

par Jean-Pierre Cagnat



## La fin de l'aménagement du Musée du Grand Louvre

Suite de la première page

Au total, l'Etat aura investi 6 milliards de francs. Mais, en 2001, l'enveloppe financière du Grand Louvre sera vide. Au musée désormais de trouver les moyens des transformations à venir, avec le nécessaire soutien du mécénat. Déjà la firme japonaise NTV finance la reconstruction de la salle des Etats, qui, coupée en deux, accueillera *La Joconde* et *Les Noces de Cana*. Un partenaire serait sur le point d'être trouvé pour la galerie d'Apollon et certaines salles des objets d'art oubliés dans la rénovation. La première vie du musée s'achève, la seconde commence, à l'américaine, ce qui ne saurait exonérer le ministère de la culture de l'héritage mitter-

randien qui prévoyait, par exemple, l'ouverture simultanée de toutes les salles. Mais la réussite du projet n'empêche pas les ratés. Dans un bilan majoritairement positif, une place doit être laissée aux critiques. Le reproche le plus fréquent reste le gigantisme. Si les butineurs culturels et les touristes-éclairs peuvent suivre leurs guides entre la Vénus, la Victoire, Mona Lisa et Akhenathon, le visiteur curieux ou l'amateur éclairé retrouvent le glouton optique dans la commune souffrance engendrée par des visites-marathons et des parcours-labyrinthes. C'est l'envers de la structure palatiale, le prix à payer pour respecter tout à la fois l'archéologie et l'histoire dans un ensemble qui fait une belle part aux signatures contemporaines, qu'ils soient architectes ou muséographes. Autre reproche persistant : malgré la modeste réplique de la porte des Lions, le principe initial d'un accueil unique, lieu de passage obligé, a engendré des surprises parfois douloureuses. On peut regretter également la mauvaise utilisation de la salle du Manège - qui faisait partie de

l'ancienne entrée -, magnifique espace devenu un *no man's land* incertain auquel on accède par un boyau ridicule. C'est indubitablement un exemple des maladroites commises dans la programmation et les circulations. **HÉRITAGE IMPARFAIT** Au registre esthétique, les deux cours couvertes au nord n'ont pas acquis, avec les années, une grâce de sylphide. Erreur encore - mais est-elle fatale ? -, l'inexistence d'une entrée autonome du côté de la colonnade de Perrault, semblable à celle qui vient d'être inaugurée à l'ouest. Fatalité du palais en revanche, l'acoustique de la grande galerie - magnifique perspective ou détestable piste de fond, selon les goûts. Mais à qui en vouloir de nous avoir conservé cet héritage imparfait du vieux Louvre ? Enfin, maladresse plus récente, le choix du Pavillon de Flore pour y installer, avec ses tuyauteries, une partie du laboratoire du Louvre, caprice presque contradictoire avec la générosité du musée. Car le Pavillon de Flore est devenu la proue et la capitalerie du musée, faisant le lien avec Orsay et les Tuileries, la

Seine, ses ponts, la future passerelle de Marc Mimram, et le trafic automobile des berges... C'est aussi un joli point d'observation mirifique sur l'évolution du jardin. Donc l'occasion de regretter l'aménagement des jardins du Carrousel qu'un éphémère conseiller de François Mitterrand souffla à Jacques Wirtz au détriment du projet élégant des lauréats du concours des Tuileries, Pascal Cribier et Louis Benech. On peut enfin déplorer que le Musée des Arts décoratifs, dont le réaménagement s'achève rue de Rivoli, n'ait pas pris la place de celui d'Orsay, grand chantier de Valéry Giscard d'Estaing. Cela aurait permis au plus prestigieux des musées de prolonger ses collections jusqu'à la première guerre mondiale et de présenter ainsi l'impressionnisme, âge d'or de la peinture française. Mais qu'aurait dit alors ceux qui déplorent déjà la taille du Louvre actuel ? Rendons grâce à François Mitterrand, il n'a pas voulu arrêter le projet voulu par son prédécesseur.

**Frédéric Edelmann et Emmanuel de Roux**

**RECTIFICATIFS**  
**CINÉMA RUSSE**  
Contrairement à ce qui était indiqué par erreur dans *Le Monde* du 14 mai (et dans le rectificatif du *Monde* daté du 16-17 mai), le cinéaste Nikita Mikhalkov, s'il a effectivement tenté de prendre le contrôle du Goskino (le « ministère du cinéma » russe), n'a jamais été personnellement candidat à sa présidence. Mais c'est bien contre

les visées du réalisateur du *Barbier de Sibérie*, qui commande déjà la plupart des leviers du cinéma dans son pays, qu'a été élu Alexandre Goloutva.  
**CLAUDE EVIN**  
Claude Evin, ancien ministre de la santé, nous demande de préciser que, contrairement à ce que nous avons écrit dans notre édition du 22 mai, la création d'un fonds de solidarité pour les hémophiles

contaminés, annoncée le 7 avril 1989, ne s'accompagnait pas, pour les personnes concernées, d'une obligation de renonciation à d'éventuelles actions en justice.  
**CANNES**  
François-Marie Banier était bien l'auteur de la photographie illustrant la critique du film *Le Temps retrouvé*, de Raoul Ruiz, comme l'indiquait la légende (*Le Monde* du 18 mai), et non Eric Caro.

Chaque jeudi avec  
**Le Monde**  
DATÉ VENDREDI  
retrouvez  
**LE MONDE DES LIVRES**

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### La vente d'apéritifs à base d'alcool

**ON ESCOMPTE** que le rétablissement de la vente des apéritifs à base d'alcool produira une quinzaine de milliards de francs ! Supplément-t-on les conséquences sanitaires et économiques de cette mesure : recrudescence de l'alcoolisme, frais d'hospitalisation, accidents, perte d'heures de travail, tares héréditaires ? A-t-on oublié cette expérience récente d'une ampleur jamais égale que les restrictions du temps d'occupation nous ont imposées : les alcooliques avaient complètement disparu des hôpitaux et des asiles ! Il est bien « certain » que la mesure ne sera pas rentable : l'avantage immédiat qu'elle procurera ne durera que quelques années. La Ligue nationale contre l'alcoolisme a démontré par ses études démographiques que « le passif créé par notre consommation excessive de boissons alcoolisées dé-

passé de loin le bénéfice que l'Etat retire des impôts établis sur cette consommation ». Le professeur Portes, président de l'ordre des médecins, vient d'adresser à Henri Queuille, président du conseil, une lettre où il affirme « qu'il serait profondément regrettable que le seul effort réel fait pour atténuer les ravages de l'alcoolisme dans notre pays soit subitement annulé. Le corps médical, précise-t-il, représenté par le conseil de l'ordre des médecins - approuvé en cela par la commission compétente de l'Académie de médecine - est, sans hésitation ni réticence, entièrement opposé à la mesure projetée. Il s'agit là d'une position très claire, mûrement pensée, appuyée sur l'expérience de spécialistes indiscutés ».  
**André Lemaire**  
(26 mai 1949.)

**Le Monde** SUR TOUS LES SUPPORTS  
Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC  
ou 08-36-29-04-56  
Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30  
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33  
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE  
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>  
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78







# Quatre leçons d'une demi-guerre

par *Thérèse Delpech*

DEUX jours avant le début des raids aériens de l'OTAN sur la Serbie, le *Herald Tribune* publiait en première page un article sur les horreurs de la guerre de tranchées à la frontière de l'Erythrée et de l'Éthiopie. En quelques mois, la combinaison de la puissance de feu des armes modernes avec les ressources tactiques de la première guerre mondiale avait porté le nombre des morts au quart des victimes américaines de la guerre du Vietnam. C'est à un autre type de décalage que l'on assiste dans les Balkans depuis deux mois, mais ses conséquences ne sont pas moins meurtrières. Tandis que se déroule au sol une offensive militaire et paramilitaire classique de grande ampleur, destinée à éliminer physiquement une minorité ethnique par la déportation, la faim, le froid, ou le simple assassinat, l'OTAN livre à 5 000 mètres d'altitude un conflit ultra-moderne avec des bombardiers furtifs et des armes à guidage laser.

Les militaires, même quand ils sont convaincus que seule une attaque au sol peut emporter la décision, appliquent la seule directive qu'ils aient jamais reçue des politiques : bombarder, surtout si le soleil est de la partie. Quant aux politiques qui ne songent aujourd'hui dans leur majorité qu'à une issue rapide et négociée, ils ont été incapables d'évaluer correctement l'adversaire, de prévoir les conséquences du conflit dans la région et plus encore de maîtriser les relations avec la Russie et la Chine qui n'étaient déjà pas simples avant les bombardements. Le conflit est donc mené comme une mélodie de jazz, dans l'improvisation, au gré des circonstances.

De Thucydide à Clausewitz, le hasard a toujours joué un rôle majeur dans l'évolution des conflits, mais il n'est probablement pas de guerre où l'enchaînement des événements a si constamment décidé de l'évolution des choses, au détriment de la volonté et de la pensée

stratégiques. Les démocraties ont peut-être épuisé leur matière grise comme leur volonté dans le combat qui les a opposées à l'URSS pendant près de cinquante ans. Plus idéologique que militaire, ce combat a demandé de la fermeté et de l'intelligence à plusieurs reprises, quand des crises aussi graves que celles de Cuba et des euromissiles ont éclaté. Ni l'une ni l'autre n'ont alors manqué, alors que les enjeux étaient considérables.

Ces mêmes démocraties semblent aujourd'hui décervelées, soit qu'elles aient conçu, à la fin d'un siècle meurtrier, une véritable aversion pour la guerre (un senti-

### Les démocraties semblent décervelées, soit qu'elles aient conçu, à la fin d'un siècle meurtrier, une véritable aversion pour la guerre, soit que l'« économisation » de la politique ait fait des ravages dans la pensée stratégique

ment dont on pourrait se féliciter s'il suffisait de le nourrir pour que les conflits disparaissent), soit que l'« économisation » de la politique ait fait des ravages dans la pensée stratégique. A ne penser qu'en termes de marché, on perd vite le sens des rapports de forces, politiques ou militaires.

Tout cela ne serait pas grave si la paix et la sécurité internationales, selon la formule consacrée, paraissaient mieux assurées à la fin de ce siècle. Mais, dans un monde où la violence a tendance à se radicaliser, où les capacités de destruction des armes ne cessent d'augmenter et où les hommes politiques sont trop faibles pour contenir les tensions ou les canaliser, l'expérience des Balkans est lourde de menaces. Difficiles à contenir et menées au gré des contingences, les guerres risquent de devenir de plus en plus

meurtrières pour les populations civiles, que les forces armées ne sauront plus protéger. Ce sera particulièrement le cas si la crainte d'une utilisation d'armes de destruction massive dans de futurs conflits est justifiée.

La récente publication du livre de Ken Alibek sur le programme militaire biologique soviétique puis russe en rappelle l'actualité. La supériorité conventionnelle occidentale peut avoir à l'avenir à se mesurer non à des tanks et à des défenses antiaériennes, mais à des armes autrement redoutables, dans les Balkans ou ailleurs, surtout si la crainte de perdre des hommes et l'absence de détermi-

### Les démocraties semblent décervelées, soit qu'elles aient conçu, à la fin d'un siècle meurtrier, une véritable aversion pour la guerre, soit que l'« économisation » de la politique ait fait des ravages dans la pensée stratégique

nation sont aussi manifestes. Il ne sera pas facile d'enrayer ce mouvement, même si les principales faiblesses du dernier conflit sont faciles à identifier. En voici quelques-unes :

1 - La surestimation de la technologie et la sous-estimation de la manœuvre. La technologie n'a jamais remplacé la stratégie ou même la tactique dans les batailles et les conflits. Aucun grand général ne l'a préférée à la manœuvre. Mais, depuis que l'on parle d'armes intelligentes, un produit inconnu de nos ancêtres, les effets sur la réflexion politico-militaire paraissent dévastateurs. Certains se demandent à bon droit non plus si les progrès des esprits ont suivi ceux des armes, mais si ces derniers n'ont pas livré avec succès leur premier combat contre l'intelligence des hommes. Les Balkans,

qui n'ont pas vu une seule manœuvre depuis le 24 mars, offrent une réponse déprimante. L'OTAN s'en remet aux armes en se contentant de leur fournir des coordonnées. La guerre virtuelle a ses limites : il faut encore savoir lire les cartes pour conduire les armes sur leur cible.

2 - L'obsession de la sécurité et la paralysie de l'initiative. Dans une opération qui avait pour seule justification la protection de la population kosovare, dont le déplacement et l'élimination étaient planifiés par les Serbes depuis plusieurs mois, il n'a jamais été question dans les faits que de la sécurité des forces alliées. C'est elle qui a décidé de l'altitude des avions, si dangereuse pour les civils au sol (alors même que l'OTAN nous a si longtemps rebattu les oreilles avec la stratégie des « *combined air-ground forces* »). C'est elle qui a donné lieu aux seules opérations risquées de tout le conflit : la récupération des pilotes. C'est elle qui a justifié un mois de palinodies avec les Apache. C'est enfin elle qui risque de conduire à une négociation où les ambiguïtés des mots prévaudront, mais où la réalité favorisera les choix de Belgrade.

Une alliance militaire qui ne fait pas courir de risques à ses soldats est condamnée. Sa crédibilité future en cas de menace d'un usage de la force est considérablement affaiblie. Et l'on peut à bon droit demander à quoi sert de se doter d'armées professionnelles si c'est pour les traiter comme des armées de conscrits. Le choix de la sécurité à tout prix est aussi celui de la paralysie future.

3 - La méconnaissance de l'ennemi et les risques d'un compromis. L'ignorance du passé et des véritables raisons du retrait serbe en 1995, la conviction que Milosevic plierait sous la simple menace d'une intervention militaire puis se retirerait rapidement après quelques jours de frappes, l'absence de réflexion sur le rôle de la défaite du Champ des merles devant l'empire turc dans l'histoire et l'imaginaire

### Quand Bill Clinton gesticule par Laurent Murawiec

quelque sens à la première minute du conflit ; le faire après plusieurs semaines, c'est casser du symbole. Casser les « infrastructures » de la Serbie, c'est mener une guerre d'usure en espérant que l'adversaire cédera.

### Sa vision de la guerre est hygiénique, loin des souillures du monde réel

Que les cibles soient désignées au terme d'un processus bureaucratique lourd et inepte (du comité militaire de l'OTAN à une première « moulinette » de planification qui transmet ses listes au High-Level Group, dont les membres consultent leurs gouvernements respectifs avant de faire revenir tout cela à une nouvelle mouli-

nette, etc.), voilà qui ne contribue pas à l'efficacité de la chose. Mais le fond n'est pas là.

Dans son analyse des rapports entre guerre et politique, Clausewitz avertit : « *La politique pourrait formuler à l'égard de la guerre des exigences impossibles à satisfaire, mais cela impliquerait qu'elle ignore l'instrument qu'elle entend employer.* » Les grands décideurs de l'offensive anti-Milosevic, Bill Clinton, son conseiller à la sécurité nationale Sandy Berger et M<sup>me</sup> Albright, en dignes représentants de la gauche américaine, ont toujours manifesté mépris et méconnaissance à l'égard de la chose et de la gent militaires, qu'ils négligent donc avec superbe. Leur conception de l'action armée, et tout particulièrement celle du président, s'apparente à une signalétique gesticulatoire : on essaie d'impressionner le type d'en face, on orchestre des démonstrations de moyens militaires, dans l'espoir de le faire reculer. C'est ce que Clin-

serbes, ont été à l'origine d'erreurs d'appréciation graves et répétées. Les pays membres de l'OTAN fréquentent pourtant Milosevic depuis près de dix ans et consacrent aux Balkans depuis 1991 la fleur de leurs diplomates et de leurs états-majors. Ils disposent de tous les éléments pour prévoir que Belgrade ne capitulera pas davantage sous les bombes qu'il ne respectera quelque accord que ce soit, sauf si celui-ci est d'abord acquis par la force des armes sur le terrain puis maintenu de la même façon. Il faut donc aller chercher la victoire au sol si l'on veut ramener les réfugiés au Kosovo, les Balkans à la reconstruction, et l'Europe à la paix durable. Tout accord avec Milosevic se fera sur le dos de ses victimes, et préparera d'autres conflits.

4 - La faiblesse morale. Si les forces morales peuvent retourner une situation difficile, leur absence peut annuler une supériorité même écrasante. L'OTAN, première puissance militaire du monde, montre qu'elle ne vient pas à bout d'un petit Etat balkanique parce qu'elle n'est animée par aucune volonté, ni du côté américain ni en Europe, à l'exception de l'Angleterre. Le plus grand danger aujourd'hui, c'est un mauvais accord politique, avec une vague résolution du Conseil de sécurité, dont il faudrait ensuite se débrouiller.

Le retour des réfugiés est la seule clé du succès de l'opération de l'OTAN, avec le départ de Milosevic. Ils ne rentreront au Kosovo que s'il ne s'y trouve plus de forces serbes (militaires, paramilitaires ou de police) et si la force internationale qui les protège a les moyens militaires de le faire efficacement. Un mauvais accord politique n'aura d'ailleurs pas pour seule conséquence le non-retour des réfugiés. Il préparera de nouveaux conflits dans les Balkans, que Milosevic met à feu et à sang depuis dix ans et renforcera les tendances les plus contraires à la démocratie en Russie. Après la défaite du Vietnam,

largement due à une approche quantitative et technologique de la guerre, les États-Unis ont engagé un examen drastique de leur stratégie et de la formation de leurs officiers supérieurs. Mais, après la victoire-éclair contre l'Irak en 1991, les vieux démons sont revenus. Les résultats apparaissent clairement dans les Balkans, avec des éléments aggravants par rapport aux années 60 et 70, car de nouveaux rêves technologiques ont vu le jour et la répugnance des sociétés démocratiques à se battre est à son comble. Cette drôle de guerre n'en est d'ailleurs même pas une. Formellement, l'OTAN n'a jamais été en guerre, mais en « *gestion de crise* », un euphémisme qui en dit plus long que tous les discours sur l'absence de stratégie de l'Alliance. Il est très difficile de gagner une guerre que l'on se refuse à engager. Une crise se résout plus qu'elle ne se gagne et elle permet des compromis, voire des renoncements. Depuis dix ans, les victimes de Milosevic sont sacrifiées à des accords qui se contentent d'entériner les faits. On voit bien comment il pourrait à nouveau en aller ainsi cet été.

L'intérêt de Milosevic est à présent de gagner du temps par des manœuvres diverses jusqu'au moment où une opération terrestre sera rendue impossible par la neige. Il peut trouver avec ce schéma de nombreux complices dans les capitales occidentales. Mais la question cruciale du retour au Kosovo des réfugiés et la précocité de l'hiver dans les Balkans peuvent aussi conduire l'Alliance, si aucune solution politique n'est trouvée à la fin du mois de mai, à faire la guerre qu'elle ne veut pas faire, et à la gagner. C'est improbable, mais hautement souhaitable pour les Kosovars et pour l'avenir de l'Europe.

*Thérèse Delpech est chercheuse associée au CERI de la Fondation nationale des sciences politiques.*

## Quand Bill Clinton gesticule

CURIEUX paradoxe : l'armée de l'air américaine, principal vecteur de l'attaque de l'OTAN contre la Serbie, n'applique pas du tout sa doctrine dans la campagne de bombardement. Certes, la bureaucratie plurigouvernementale à étages qui décide des cibles et des frappes à l'OTAN suffirait à diluer bien des doctrines ; mais une comparaison entre la planification aérienne de la guerre du Golfe et celle de l'offensive actuelle montre une étonnante régression.

Pour l'opération « Tempête du désert », l'US Air Force avait conjugué deux manières de faire : premièrement, celle du théoricien de la guerre aérienne, le colonel John Warden, qui préconise une campagne de bombardement paralysant le système militaire attaqué en neutralisant ses centres nerveux, par cercles concentriques, à partir des plus importants. C'est ce qui fut fait dès le 17 janvier 1991

en Irak. Le lien entre Saddam Hussein et ses unités fut tranché net, les possibilités de relations entre états-majors, capacités de détection-radar, de transmissions et de défense sol-air, furent hachées menu.

La seconde doctrine, qui reçut ultérieurement le nom de « Shock and Awe » (« Choc et sidération »), voulait infliger, dès les premiers instants du conflit, une terrible commotion qui contribue puissamment à paralyser l'adversaire.

Loin d'utiliser ces doctrines, essentiellement partagées et assimilées par les chefs militaires américains, le déroulement des opérations montre que la campagne aérienne n'a pas cherché à créer d'effet de choc initial et qu'elle n'a pas visé d'emblée les centres de gravité du dispositif serbe. Détruire le ministère de la défense, celui de l'intérieur et l'état-major de l'armée fédérale yougoslave à Belgrade aurait eu

## Le HCR, la France et les réfugiés

par *Philippe Lavanchy*

Le statut offert aux réfugiés kosovars en France a été beaucoup commenté. Il a notamment paru à l'auteur d'un article publié dans vos colonnes (« Kosovo : les Français généreux, la France frileuse », *Le Monde* du 21 mai) que le statut octroyé par les autorités françaises à ces réfugiés satisfaisait « *curieusement le HCR, pourtant gardien du temple de statut de Genève* ».

Puisque vous jugez cette position curieuse, au point de ne pas présenter les raisons qui ont conduit le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés à exprimer sa satisfaction sur le statut offert à ces personnes, nous croyons utile de nous y attarder. Dès le premier jour de leur arrivée sur le sol français, les Kosovars peuvent demander la

reconnaissance du statut de réfugié tel que prévu par la convention de Genève. Loin de nous effrayer, que cette possibilité soit restée ouverte contribue largement à satisfaire le HCR. La France traduit ainsi son attachement à une convention internationale qu'elle a contribué à élaborer ainsi qu'à l'examen individuel des demandes d'asile qui en découle. A cette approche au cas par cas, d'autres pays opposent une gestion des groupes de réfugiés en leur imposant des statuts de seconde classe et en suspendant l'accès à la convention de Genève.

Le dispositif spécifique mis en place prévoit même que les Kosovars qui ont sollicité le statut de la convention de Genève se verront accorder, lors du renouvellement de leur titre provisoire de

séjour, une autorisation de travail. Depuis 1991, sauf circonstances exceptionnelles, les demandeurs d'asile ne bénéficiaient pas de cette autorisation de travail. Une telle initiative leur est très favorable. Est-il vraiment curieux que nous soyons satisfaits ?

Le manque de moyens accordés à l'Office français pour les réfugiés et apatrides (OFPRA) a pour conséquence l'allongement de la durée de l'examen des demandes d'asile. Que pendant cette période les demandeurs soient autorisés à travailler peut les aider à sortir d'une situation d'assisté guère enviable.

Pour les Kosovars qui ne seraient pas encore décidés à demander le statut offert par la convention de Genève, un régime provisoire a été mis en place, in-

ton fait envers Saddam Hussein depuis des années : singer la guerre pour n'avoir pas à la faire. Sa vision de la guerre est hygiénique, loin des souillures du monde réel.

Vienne le moment où l'adversaire ne se laisse pas impressionner et compte précisément sur le fait que la sémiotique de la diplomatie clintonienne mimant la guerre cache un embarras viscéral face à l'action armée : le président est alors mis au pied du mur. Il doit agir, sans l'avoir voulu ni le vouloir. Il fait donner la force armée de façon à préserver sa stratégie, et non afin de gagner la guerre. « *Si la politique est juste, c'est-à-dire si elle est adaptée au but qu'elle se fixe, elle ne pourra qu'influencer positivement la guerre. Si son influence éloigne le but recherché, la faute en est à une politique erronée* », écrit encore Clausewitz.

La guerre présente est menée l'œil fixé sur la ligne bleue des sondages. C'est pourquoi l'éventualité

d'un emploi des forces terrestres a toujours été exclu. Mener la guerre aérienne dans les règles de l'art aurait peut-être pu emporter la décision d'emblée : on aurait évité l'accélération et l'aggravation de la purification ethnique.

On aurait peut-être pu mener la guerre aéroterrestre en introduisant au Kosovo non des divisions de ligne, mais des chasseurs alpins, des forces spéciales et autres unités françaises, anglaises, américaines et autres rompues à la guerre irrégulière, bien mieux qu'une armée fédérale yougoslave qui, il y a quatre ans en Krajina, face à l'armée croate, avait pris ses jambes à son cou en quatorze jours dès qu'elle avait eu affaire à des soldats et non à des civils désarmés.

*Laurent Murawiec est consultant de défense et professeur associé à l'École des hautes études en sciences sociales.*

#### AU COURRIER DU « MONDE »

##### LA GRÈCE ORTHODOXE

Ces derniers temps, la Grèce, mon pays, se trouve sous le choc d'une névrose exceptionnelle et l'opinion est frappée d'une hystérie sans précédent. (...) Grecs et Serbes se disent « homodoxes » (coreligionnaires), alors que les catholiques (hellènes et d'ailleurs) sont qualifiés d'« hétérodoxes », donc d'hérétiques. Dans mon pays, on estime d'une manière générale que seul un Grec de religion orthodoxe peut être considéré comme un « vrai Hellène », les autres, par exemple les quelques dizaines de milliers de catholiques grecs, sont simplement « acceptés ». (...) Dans ce contexte, M. Slobodan Milosevic, Serbe, ancien stalinien et maintenant promu pieux « orthodoxe », est désormais l'ami et l'allié de la Grèce. (...) L'opinion comme les médias évoquent sans cesse nos « frères et alliés serbes » et dénoncent le monde occidental. Un tel mythe n'a aucun fondement historique.

**Antoine Voutsinos-Xanthias**  
Athènes



# ENTREPRISES

LE MONDE / MERCREDI 26 MAI 1999

**CAPITAL** Une enquête menée par la Commission des opérations de Bourse (COB) et le groupe Altedia, publiée mardi 25 mai, souligne l'intérêt de huit entreprises cotées sur dix pour

l'actionnariat salarié. ● CET ENGOUEMENT s'explique par les avantages que l'actionnariat salarié procure à la fois à l'entreprise et au salarié. Il permet de mieux associer le personnel à

la stratégie de l'entreprise tout en procurant un complément de rémunération au salarié. ● PLUS IMPLIQUÉ dans la vie de l'entreprise, l'actionnaire salarié n'a pas pour autant per-

du toute marge de manœuvre vis-à-vis de la direction. ● MÊME SI 29 % des entreprises estiment que la formule permet d'éviter les conflits sociaux, l'exemple d'Elf-Aquitaine

prouve qu'on peut être à la fois actionnaire salarié et se mettre en grève. ● SUEZ-LYONNAISE DES EAUX vient de lancer le premier programme d'épargne salariale international.

## De nombreuses sociétés cotées cherchent à développer l'actionnariat des salariés

Une enquête de la COB souligne l'intérêt pour les entreprises de favoriser l'entrée de leurs employés dans leur capital. Au-delà de l'attrait financier, ces opérations permettent de stabiliser l'actionnariat et de préparer l'arrivée des fonds de pension

L'ACTIONNARIAT des salariés poursuit son développement rapide en France. Il ne s'agit pas seulement d'une mode, mais d'une pratique qui influence le capitalisme (*Le Monde* du 2 mars). Prise de position de l'association des salariés actionnaires de la Société générale en faveur de la direction hostile à une fusion avec la BNP, opposition résolue d'une des associations de salariés actionnaires d'Elf-Aquitaine à la politique menée par le PDG, Philippe Jaffré, lancement en février par Vivendi de l'opération Pegase destinée à favoriser l'acquisition d'actions par les 150 000 salariés français,... les initiatives se multiplient.

Pourtant, cette réalité est mal connue. Selon la Fédération française des associations d'actionnaires salariés, qui ne prend en compte que les sociétés privatisées et cotées, 700 000 salariés seraient aujourd'hui actionnaires de leur entreprise. Selon la Commission des opérations de Bourse (COB), en tout 20 000 entreprises auraient des salariés actionnaires. Sur les 231,8 milliards de francs investis dans des fonds communs de placement d'entreprise (FCPE), 88 milliards sont directement investis en actions de l'entreprise. Pendant très longtemps, les dirigeants n'ont vu dans l'actionnariat salarié qu'un outil de gestion sociale, compensant des politiques salariales restrictives. Mais la vague des offres publiques d'achat (OPA) hostiles modifie la donne.

L'actionnariat salarié est aussi un moyen de stabiliser le capital de l'entreprise. Rédacteur de l'ordonnance de 1967 sur la participation des salariés, Edouard Balladur vient de proposer aux députés d'étendre l'actionnariat des salariés en obligeant les entreprises qui procédaient à une augmentation de capital de réserver 5 % des nouvelles actions aux salariés qui bénéficieraient d'une décote de 50 %. Pour l'ancien premier ministre, la consolidation du capital des entreprises françaises était l'un des cinq objectifs du texte. La proposition a été

rejetée, jeudi 20 mai, par l'Assemblée nationale pour des raisons politiques mais aussi juridiques. Mais, en privé, certains élus de gauche reconnaissent que ce projet « *mal ficelé* » aurait mérité un débat moins partisan.

Autre signe de la montée en puissance de ce sujet : les 2 et 3 juin, la COB et le cabinet Altedia, présidé par Raymond Soubie, doivent consacrer un colloque à ce sujet. On y attend, entre autres, la participation de Michel Bon (France Télécom), Bertrand Collomb (Lafarge), Philippe Jaffré (Elf), Jean-Cyril Spinetta (Air France), Denis Ranque (Thomson-CSF), Pierre Faurre (Sagem) et Jacques Gounon (Alstom France). Les débats porteront en partie sur les résultats d'une enquête menée par la COB et rendue publique mardi 25 mai.

Cette étude, menée auprès de 150 entreprises cotées à Paris, montre que directions et personnels soutiennent unanimement le principe de l'actionnariat salarié : huit sociétés sur dix considèrent que c'est aujourd'hui une préoccupation importante pour les dirigeants. Parallèlement, les trois quarts d'entre elles perçoivent une forte attente de la part des salariés. Il est vrai que la formule semble profiter à la fois à l'entreprise et au personnel.

### L'ABONDEMENT PLÉBISCITÉ

Côté salarié, l'intérêt réside essentiellement dans son aspect financier. C'est à la fois une rétribution allégée d'impôts et de cotisations sociales et une épargne en prévision de la retraite, alors que les revenus de remplacement s'amenuisent. Bien que le sujet soit tabou, l'épargne salariale et l'actionnariat salarié sont aussi un moyen de préparer le terrain aux fonds de pension.

Dans les entreprises qui pratiquent l'actionnariat salarié, l'enquête révèle que le montant du capital offert au personnel est le plus souvent inférieur à 5 % et, dans 50 % des cas, les salariés actionnaires représentent moins de la

moitié du personnel total, mais dans un quart des entreprises de l'enquête, ils sont entre 50 % et 80 % à avoir des actions. Les salariés souscrivent moins de 10 000 francs dans un cas sur cinq, entre 10 000 et 30 000 francs dans un cas sur quatre

et plus de 30 000 francs dans un cas sur dix. Ces montants souscrits lors d'une première opération d'actionnariat salarié augmentent lorsqu'elle est renouvelée mais décroissent la troisième fois.

Les formules le plus souvent pro-

### Au moins 30 000 bénéficiaires de stock-options

Selon une récente étude du ministère de l'emploi (« **Premières synthèses** » 99 03-n° 10 1), la moitié des entreprises françaises cotées en Bourse utilisent des plans d'options sur actions (stock-options). Généralement, l'entreprise accorde une décote sur le prix des actions proposées mais, dans un cas sur deux, la levée de l'option ne peut se faire avant au moins deux ans. 123 entreprises cotées en Bourse ont déclaré au ministère de l'emploi avoir mis en place des stock-options. Au total, ce système bénéficie à 30 000 personnes, dont 21 % sont des cadres dirigeants, 65 % des cadres et 14 % d'autres salariés.

60 % des entreprises concernées déclarent avoir retenu comme critère d'attribution la performance individuelle, mais cela est plus rarement le cas lorsque les seuls dirigeants sont concernés. La part du capital ainsi distribué varie beaucoup d'une entreprise à l'autre (20 % ont distribué moins de 0,5 % de leur capital et 20 % plus de 4 %).

posées sont l'abondement, qui est plébiscité par les salariés en raison de sa simplicité, suivi par la décote à l'achat. Mais de nouvelles formules apparaissent comme les opérations à effet de levier avec prêt bancaire. Même si cette formule ne séduit pour le moment que 2 % des entreprises du fait de sa complexité, elle est amenée à se développer dans les années qui viennent, comme en témoigne l'exemple de Suez-Lyonnaise ou, prochainement, à l'occasion de la prochaine ouverture du capital du Crédit lyonnais. « *Dans ce cas, les banques démultiplient l'investissement du salarié et se financent en récupérant une partie des bénéfices. Elles prennent en fait peu de risques car le salarié est un actionnaire fidèle, même en cas de problème, le comportement des salariés d'Alcatel lorsque le titre a été chahuté le prouve* », remarque M. Soubie.

L'enquête révèle que, dans trois cas sur dix, l'actionnariat a permis

de changer l'attitude des salariés vis-à-vis du devenir de l'entreprise (à 68 %) ou sur la productivité (29 %). « *Dans les cas récents, que ce soit Vivendi, France Télécom, Air France ou le Crédit lyonnais, l'actionnariat salarié a accompagné les changements majeurs qu'a connus l'entreprise. C'est un levier extraordinaire qui permet d'expliquer tous les enjeux de la mutation aux salariés* », estime M. Soubie.

Reste que beaucoup d'entreprises hésitent ou renoncent encore à mettre en place un actionnariat salarié. Une sur deux estime que c'est compliqué, un tiers que la situation économique de l'entreprise ne s'y prête pas ou que la direction ne le souhaite pas. Pourtant, dans ces entreprises, 81 % des salariés souhaitent devenir actionnaires de leur entreprise.

*Stéphane Lauer  
et Frédéric Lemaître*

## Suez Lyonnaise des eaux lance un fonds d'épargne salariale international

LE GROUPE de services collectifs Suez Lyonnaise des eaux a lancé, le 20 mai, Spring, un programme d'épargne salariale délibérément international. Les salariés du groupe et de ses filiales travaillant dans quinze pays, allant de la France à la Belgique en passant par les Etats-Unis et Macao, vont pouvoir devenir actionnaires de Suez Lyonnaise. « *Si nous avions pu l'ouvrir à tous les pays où nous sommes présents, nous l'aurions fait. Mais des difficultés juridiques nous en ont empêché* », expliquait Gérard Mestrallet, président du directoire.

Malgré de multiples obstacles juridiques et fiscaux, Suez Lyonnaise préfère mettre en avant les avantages de l'opération : « *Cela nous permet de fédérer les unités et les filiales du groupe. La fusion entre Suez et Lyonnaise des eaux est récente. A cette occasion, des salariés travaillant dans des filiales au Brésil ou à Macao ont découvert qu'ils appartenaient à notre groupe* », commente M. Mestrallet. Au-delà de cette intégration, le président de Suez Lyonnaise voit dans l'épargne salariale un des moyens de créer « *un nouveau dialogue social* ». « *Il est normal d'associer plus étroitement nos salariés au développement et aux résultats du groupe. S'ils se sentent copropriétaires, leur intérêt patrimonial rejoindra celui des autres actionnaires* », soutient-il, tout en soulignant que l'épargne salariale ne peut, en aucun cas, être une arme anti-OPA.

Le groupe offre d'importants avantages. Les actions seront vendues avec une réduction de 20 % par rapport au prix du titre fin juin.

Les éventuelles plus-values lors de la vente des actions seront calculées à partir de ce prix décoté, ce qui est une nouveauté. Enfin, le seuil de souscription a été fixé à un très bas niveau. Le taux minimum est de 150 francs payables en dix mois. A ce prix, même s'ils sont éboueurs au Brésil, les 120 000 salariés bénéficiaires du programme, dont 40 000 étrangers, peuvent y adhérer.

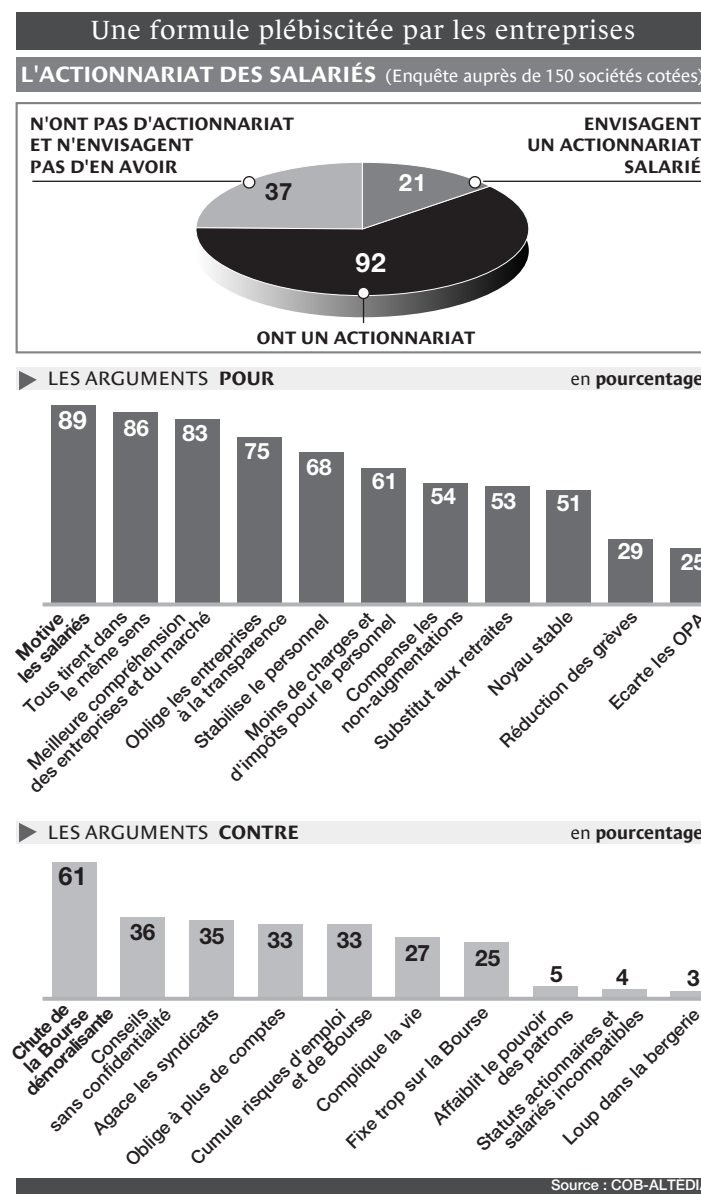
### SYSTÈME DE PROTECTION

Pour éviter aussi d'éventuelles mauvaises surprises à son personnel, souvent peu familier de la Bourse, Suez Lyonnaise a souhaité lui proposer, à côté d'un fonds commun de placement classique investi en actions du groupe, un mécanisme permettant de protéger son épargne. Elaborée par le Crédit agricole Indosuez, cette formule permet de multiplier par dix la mise de départ grâce à un prêt bancaire. Par le jeu d'options, le salarié, au bout de cinq ans, a la garantie de pouvoir rembourser totalement son emprunt, de récupérer son apport personnel et les hausses du prix de l'action, dans la limite de cinq fois. Selon le groupe, un salarié qui apporte 1 000 francs récupère, au bout de cinq ans, 1 250 francs en cas de baisse du titre, 2 500 francs si le titre stagne et 8 750 francs, si l'action double.

Pour l'instant, les salariés détiennent à peine 1 % du capital de Suez Lyonnaise. A terme, la direction souhaiterait qu'ils en possèdent au moins 5 %.

*Martine Orange*





## Les contradictions des grévistes et actionnaires d'Elf

PAU

de notre correspondante

En grève depuis plus d'un mois, les salariés d'Elf Aquitaine du centre Jean-Féger à Pau et de l'usine de Lacq protestent contre la politique du président du groupe, Philippe Jaffré, qui tend à privilégier les seuls intérêts des actionnaires. Or ces salariés sont également actionnaires. Et la direction se flatte que l'augmentation de capital réservée aux salariés à laquelle elle a procédé en avril a connu un joli succès. « Qui sont ces acheteurs ?, se demande un syndicaliste CGT. Des cadres, en majorité ? En tant que membre du conseil de surveillance du plan-épargne du groupe, je n'ai jamais pu obtenir l'étude sociale des salariés porteurs d'actions. »

« Il m'est arrivé d'acheter des actions, admet Jean-Michel, salarié et gréviste d'Elf Exploration Production. Cela ne me dérange pas que le cours soit élevé, si la direction mène une véritable politique industrielle. L'an dernier, l'action a grimpé alors qu'on avait trouvé du pétrole en Angola : je trouve cela normal. Mais lorsqu'il s'agit de faire monter l'action par d'autres moyens et uniquement pour rémunérer les fonds de pension américains, cela me gêne. »

« Cette année, je n'en ai quand même pas acheté ; mais je dois avoir dans les 1 000 actions, n'hésite pas à déclarer Albert Darribat, délégué CFTC à Jean Féger. C'est un placement, et c'est parce que j'ai

foi en l'entreprise. Par ailleurs, pour les salariés, le fait de posséder des actions, c'est aussi une façon d'avoir un certain pouvoir. Il faudrait que nous en ayons davantage, pour ne pas être tributaires des actionnaires américains. »

Un délégué CGT de l'usine de Lacq, Jean-Yves Lalanne, qui déclare n'avoir jamais acheté d'actions, note tout de même qu'il est actionnaire de fait, puisque désormais, l'intéressement qui n'est pas retiré est automatiquement reconverti en actions, alors qu'auparavant la direction proposait d'autres placements.

### APPEL À VOTER « NON »

Ce syndicaliste raconte que lors de la privatisation d'Elf Aquitaine, de nombreux salariés avaient fait preuve d'un « pragmatisme de base ». Tout en manifestant leur hostilité, ils déclaraient : « On lutte pour l'emploi, mais s'il y a une aubaine financière, on la saisira ; c'est toujours ça que ne prendront pas les requins. »

Les associations d'actionnaires salariés ADIA et ASAP se sont officiellement prononcées contre la politique de Philippe Jaffré. L'ASAP a écrit à ses adhérents pour leur demander de voter ou de faire voter « non » à toutes les résolutions qui seront présentées le 28 mai, jour de l'assemblée générale des actionnaires du groupe.

Marie-Claude Aristegui

## Carrefour s'apprête à implanter une chaîne d'hypermarchés au Japon

Le premier magasin verra le jour en 2000

TOKYO

correspondance

Carrefour prévoit d'implanter une chaîne d'hypermarchés au Japon dans la région de Tokyo. L'inauguration du premier Carrefour est prévue pour décembre 2000 dans la grande banlieue de Tokyo, à Makuhari (préfecture de Chiba), a confirmé le porte-parole de la filiale de Carrefour à Tokyo, lundi 24 mai, après avoir reçu l'accord officiel des autorités municipales concernées.

C'est en janvier que le géant de la distribution français a créé au Japon une filiale à 100 % destinée à gérer ces nouvelles activités japonaises. Carrefour a toutefois travaillé sur cette opération avec un partenaire japonais, Mitsui Fudosan, le numéro un de l'immobilier au Japon, qui a joué un rôle de consultant et pourrait l'assister dans ces prochains choix de sites, qui sont encore à l'étude.

Après une série d'implantations réussies en Asie - Hongkong, Thaïlande, Taïwan et, plus récemment, Corée du Sud -, Carrefour a de bonnes raisons de vouloir s'attaquer maintenant au Japon. Il s'agit du premier marché de la région, et la crise bouleverse les réseaux d'intermédiaires qui structurent la distribution et enflent les coûts. En outre, les prix de l'immobilier commercial se sont effondrés (tombant en moyenne à 20 % de leur valeur d'il y a dix ans), et les étrangers, en premier lieu les Américains, se pressent au portillon. Enfin, le MITI est en train de réviser la loi sur les grandes surfaces en la dotant de nouveaux critères de protection de l'environnement plus contraignants.

Attendue en juin, la décision des autorités japonaises entrera en vigueur à partir de juin 2000 et s'appliquera aux grandes surfaces ouvertes après janvier 2001. Elle provoque déjà, chez les opérateurs japonais et étrangers, une course à l'implantation. Les grandes chaînes de supermarchés japonais Jusco et Life, le géant du jouet américain Toys'R'Us, mais aussi les nouvelles chaînes de magasins « discount » nippones ont annoncé des ouvertures pro-

chaines pour échapper à la nouvelle réglementation. Celle-ci devrait créer de sérieuses barrières à l'expansion des grandes surfaces en fixant des limites au nombre de places de parking, des normes strictes de pollution sonore, en limitant la surface de stockage des ordures, et en obligeant les supermarchés à prendre en charge l'aménagement des voies d'accès.

### EN PLEINE RÉCESSION

Carrefour ferait son entrée dans un marché en plein bouleversement. Touchées par la crise, certaines grandes chaînes, telles Daiei ou Seiyu, toutes deux dans le rouge (avec plus de 2 milliards de francs de pertes nettes pour le premier), sont en pleine restructuration. Le commerce de détail et de gros a connu, au cours des trois premiers mois de l'année, son huitième trimestre d'affilée de baisse des ventes. Plusieurs grosses pointures, tels les supermarchés Yao-han ou la maison de commerce Toshoku, ont fait faillite.

La récession touche de plein fouet les grossistes et les intermédiaires et a fait naître une nouvelle race de magasins, les « discounters », telle la chaîne Don Quijote, avec 15 magasins dans la région de Tokyo et 30 nouvelles implantations prévues cette année. Enfin, les chaînes spécialisées étrangères (en majorité américaines) ont fait une entrée spectaculaire au Japon, dans le domaine du jouet (Toys'R'Us), des fournitures (Office Depot et OfficeMax), de la pharmacie (le britannique Boots) des multiplexes (Warner, AMC et Virgin), de la vente en gros (Costco).

Des opérateurs de centres commerciaux sont présents dans des joint-ventures, tel le Mega Mall Torius Hisayama, le plus grand complexe commercial du Japon, ouvert le mois dernier à Fukuoka et lancé par la société américaine Pacifico Corp. en association avec un partenaire japonais. Carrefour serait le premier à gérer une chaîne d'hypermarchés directement et en son nom.

Brice Pedroletti

## Le « cartel des vitamines » lourdement sanctionné par les Etats-Unis

LA NAISSANCE d'Aventis, le numéro un mondial des sciences de la vie créé par le mariage du français Rhône-Poulenc et de l'allemand Hoechst, a été l'occasion d'un vaste apurement du passif des partenaires. Selon Jean-René Fourtou, président de Rhône-Poulenc, son entreprise a joué un rôle décisif dans le démantèlement du « cartel des vitamines » dans lequel elle était impliquée. Roche, BASF et Rhône-Poulenc, suspectés d'entente illicite, ont reconnu s'être partagé, de janvier 1990 à février 1999, le marché mondial des vitamines.

Le département de la justice américain a lourdement sanctionné, jeudi 20 mai, le suisse Roche et l'allemand BASF, leur infligeant une amende de 725 millions de dollars (683,9 millions d'euros). Pour Joel Klein, chef de la division antitrust du département de la justice, « cette entente a porté sur un chiffre d'affaires de 5 milliards de dollars », représenté par les produits et les aliments enrichis en vitamines consommés par les ménages américains, et aurait alloué « des centaines de millions de dollars de chiffre d'affaires supplémentaires » au bénéfice des industriels.

Cette amende, « la plus importante jamais infligée » dans le cadre d'un procès antitrust aux Etats-Unis, selon le ministre de la justice, a été fixée à l'issue d'un règlement amiable qui met fin à la procédure engagée par les autorités américaines. Roche et BASF, ayant plaidé coupables, ont accepté de verser respectivement 500 millions et 225 millions de dollars. Rhône-Poulenc espère échapper à toute poursuite, « en conséquence de sa

coopération et de son assistance dans le cadre du programme d'amnistie » du ministère de la justice, a indiqué le groupe français dans un communiqué. C'est grâce aux informations de Rhône-Poulenc que l'antitrust américain a été en mesure de démanteler le cartel formé par le trio de la chimie. M. Fourtou, son président, a expliqué, vendredi 21 mai sur LCI, que cette collaboration avec la justice était liée à la création d'Aventis. Ce mariage a été « l'occasion d'apurer tout le passé, que ce soit en termes de risques d'environnement, de risques de litiges », a-t-il précisé.

### ENQUÊTE EUROPÉENNE

Dans les trois entreprises, ces ententes illicites sont mises sur le compte de pratiques passées. Selon le *Wall Street Journal*, Roche détenait 40 % du marché, BASF 20 % et Rhône-Poulenc 15 %. Les trois industriels pourraient faire l'objet de nouvelles poursuites de la part de fabricants d'alimentation animale, qui réclameraient jusqu'à 500 millions de dollars de dédommagement. Rhône-Poulenc et BASF assurent avoir pris toutes les mesures nécessaires. Roche indique, pour sa part, que « les cadres responsables ont d'ores et déjà quitté l'entreprise », notamment l'ancien chef de la division vitamines qui, tout en plaçant coupable, s'est vu infliger une amende de 100 000 dollars (94 339 euros) et quatre mois de prison. La Commission européenne a, de son côté, décidé de mener une enquête similaire en Europe, à laquelle Roche et Rhône-Poulenc ont indiqué vouloir collaborer.

Véronique Lorelle



# La plus vieille banque du monde, Monte dei Paschi, fait son entrée en Bourse

## L'établissement de Sienne a été créé en 1472

La Banque Monte dei Paschi di Siena fera son entrée en Bourse avant la fin du mois de juin. Près du tiers de son capital sera vendu sur le

**SIENNE**  
*de notre envoyée spéciale*  
C'est une révolution à Sienne. La Banque Monte dei Paschi di Siena (BMP), née en 1472, vingt ans avant la découverte de l'Amérique, va entrer en Bourse. La Consob, l'homologue italienne de la Commission des opérations de Bourse, devrait donner son feu vert dans les tout prochains jours. La mise sur le marché de 28 % du capital de la plus vieille banque du monde devrait intervenir avant la fin juin. La participation de la fondation bancaire - organisme public souvent détenu par les collectivités locales et qui gère les participations - passera de 100 % aujourd'hui à quelque 70 %, 2 % devant être cédés directement dans le cadre d'une alliance internationale. La fondation devrait donc toucher un chèque d'environ 1,9 milliard d'euros, selon des estimations financières, que les dirigeants de la banque se gardent bien de commenter.

Cette opération devait intervenir il y a plus de six mois, mais les résistances ont été fortes. Bon nombre de notables locaux, inquiets de voir le contrôle de la banque leur échapper, ont montré leur mécontentement. La banque est en quelque sorte le bras financier de la municipalité, qui a perçu pas moins de 50 % des profits de la

marché par la fondation, aujourd'hui unique actionnaire. Le prestigieux établissement siennois possède l'un des patrimoines artistiques les plus

banque en 1998. La BMP a vu son résultat net consolidé progresser de 64,5 % à 793 milliards de lires en 1998, soit un rendement sur fonds propres de 11,8 %, contre 7,5 % en 1997. C'est la loi italienne du 2 août 1990 (dite loi Amato) qui a obligé les fondations à réduire leur participation dans les banques. Ce n'est qu'en 1995 que la banque et la fondation ont été séparées, la BMP devenant une société par action. Si Divo Gronchi, directeur général de la BMP, a martelé, vendredi 21 mai à Sienne devant quelques journalistes étrangers, que « la séparation entre la fondation et la banque [était] très nette », il n'en demeure pas moins que la mairie de Sienne conserve une grande influence sur la banque. Pour preuve, elle nomme quatre membres de son conseil d'administration, qui en compte neuf.

**PATRIMOINE ARTISTIQUE**  
Cette levée de fonds pourrait permettre à la BMP de procéder à des acquisitions ou à des alliances. Les rumeurs mentionnent le nom de la Banca di Roma, qui a récemment rejeté le mariage que lui proposait San Paolo IMI, mais M. Gronchi a nié toute discussion avec la banque romaine, tout en affirmant aussitôt vouloir « figurer parmi les principaux acteurs du mouvement de consolidation du sec-

**teur bancaire italien »,** le fil conducteur étant « le maintien de l'identité et l'autonomie de la banque », qui « veut rester forte en Italie et en Toscane ». Il est vrai que la BMP fait partie intégrante de Sienne (60 000 habitants). Créée le 4 mars 1472 par les dirigeants de la République, elle avait pour vocation d'aider les plus pauvres et de soutenir l'économie de la cité, qui a vécu pendant des siècles une forte rivalité avec Florence. « Pour quelqu'un qui vient pour la première fois à Sienne, il est important de voir et de connaître la Monte dei Paschi », a affirmé Antonio Vigni, directeur du marketing et de la communication de la banque. A la question de savoir si la Monte dei Paschi est la banque qui détient le patrimoine le plus important en Italie, l'un de ses dirigeants répond, avec un regard plein de malice : « Je crains que oui. »

Dès l'arrivée sur la Piazza Salimbeni, l'important édifice du XIII<sup>e</sup> siècle qui abrite le siège de la banque, tout visiteur est émerveillé par la beauté du site. Ce bâtiment abrite un véritable musée, qui n'est pas ouvert au public, doté de peintures magnifiques de l'école de Sienne. La salle des archives est elle aussi le reflet de la puissance de la banque : au vu de certaines condamnations à mort, on y ap-

prend en effet que le « top management » de l'établissement avait droit de vie et de mort sur ses employés !

La fondation est aussi très active dans le soutien à l'éducation, notamment celui de la prestigieuse académie musicale Chigiana. Plus atypique, la banque est aussi propriétaire des magnifiques domaines vinicoles de Barolo et Fontanafredda, aux alentours d'Alba (dans le Piémont). « Le rêve des jeunes Siénois à la sortie de l'école a longtemps été d'entrer à la MPS », rappelle Marcello Cinotti, directeur du secrétariat général de la Monte dei Paschi di Siena, véritable mémoire de la banque.

La BMP a de quoi séduire. Avec 1 478 guichets, depuis l'acquisition de 70 % de la Banca Agricola Mantovana (de Mantoue), la BAM, en février, la BMP détient 5,7 % du marché italien et 34 % en Toscane ! Avec ses 3,5 millions de clients, elle revendique être « la banque de la famille et des PME ». Avec 21 240 salariés, la BMP est la troisième banque de la Péninsule en nombre de guichets et la septième en total d'actifs (environ 590 milliards de francs). Même si la banque de Sienne a choisi la modernisation financière, elle n'entend pas y laisser son âme.

Pascale Santi

## La MAAF rejoint le groupement Eureko

**CANDIDAT MALHEUREUX** à la reprise du GAN lors de sa privatisation, Eureko, qui regroupe sept groupes d'assurance et de services financiers européens, a finalement trouvé un partenaire en France, MAAF Assurances. Les deux futurs partenaires ont annoncé, lundi 24 mai, la signature d'une lettre d'intention en vue de mener des discussions exclusives à ce sujet, qui devraient « aboutir dans les mois à venir ».

La mutuelle française « pourrait prendre un minimum de 10 % » d'Eureko BV, la société holding basée à Amsterdam. De son côté, Eureko devrait prendre une « participation minoritaire » dans l'une des structures de MAAF Assurances. Les modalités précises de ce partenariat, et notamment la structure retenue, ne sont pas encore arrêtées. Avec l'arrivée de MAAF Assurances, Eureko passera du cinquième au quatrième rang des assureurs européens avec un chiffre d'affaires de 19,6 milliards d'euros.

## Fusion dans le secteur bancaire au Royaume-Uni

**LA BANQUE IRLANDAISE** Bank of Ireland et la banque britannique Alliance and Leicester ont annoncé, lundi 24 mai, leur fusion, qui créera la huitième banque britannique en termes de capitalisation boursière. Bank of Ireland détient 55 % du capital contre 45 % pour Alliance and Leicester. Il s'agit de la plus grande association dans le secteur bancaire au Royaume-Uni depuis le mariage de la banque Lloyds avec TSB en 1995 et la première fois qu'un établissement britannique fusionne avec une banque de la zone euro.

## Coca-Cola est contraint d'abandonner Schweppes en Europe

**LE GROUPE BRITANNIQUE** Cadbury-Schweppes a annoncé, lundi 24 mai, un nouvel accord concernant la vente de ses boissons non alcoolisées au groupe américain The Coca-Cola Company : ce nouveau texte exclut désormais les parts de l'Union européenne, à l'exception du Royaume-Uni, de l'Irlande et de la Grèce. Le prix de la transaction est passé de 1,85 à 1,1 milliard de dollars (de 1,7 à 1 milliard d'euros). L'accord de vente initial, annoncé en décembre 1998, couvrait le monde entier à l'exception des Etats-Unis, de la France et de l'Afrique du Sud. La Commission européenne avait estimé que, avec cette transaction, Coca-Cola aurait acquis en Europe des parts de marché trop importantes.



**Le Monde**

### FICHE PRATIQUE DES NOTAIRES

**IMMEUBLE ANCIEN - RAVALEMENT DE FACADE**

On sait que le législateur, il y a quelques années, a assoupli considérablement le régime des autorisations administratives nécessaires pour certains travaux.

C'est ainsi que l'article L.421-1 alinéa 4 du Code de l'Urbanisme dispense de permis de construire les ouvrages qui, en raison de leur nature ou de leur faible dimension, ne peuvent être qualifiés de constructions au sens du Code de l'Urbanisme.

En application de ce texte, la jurisprudence administrative a été amenée à préciser que dans le cadre d'un ravalement d'immeuble, les travaux consistant à remplacer des fenêtres vétustes par d'autres identiques, sans modification de l'aspect extérieur, ne nécessitent aucun permis de construire. Il en a été jugé de même de travaux exécutés sur un immeuble, comme la remise en état de la toiture, des portes et des fenêtres, qui n'ont pas eu pour effet de changer la destination de la construction, de modifier son aspect extérieur ou son volume, ou de créer des niveaux supplémentaires.

Le Ministre de l'Equipement, des Transports et du Logement vient de préciser, dans une réponse à un parlementaire du 15 mars 1999, que compte tenu de cette jurisprudence, le remplacement à l'identique de volets en bois dans le cadre d'un ravalement de façade, sous réserve qu'il ne modifie pas l'aspect extérieur de l'immeuble, ne nécessite ni permis de construire, ni déclaration de travaux, sous réserve de la législation relative aux secteurs sauvegardés.

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er  
Téléphone : 01.44.82.24.00 - Information : www.paris.notaires.fr

**PARIS 18<sup>e</sup>**  
Appartement  
**2 pièces bon état**  
1<sup>er</sup> étage, 40 m<sup>2</sup>  
M<sup>o</sup> Stalingrad, prox. RER B  
530 000 F  
Tél. : 01-46-07-73-03  
après 19 heures

**PARIS 20<sup>e</sup>**  
PRÈS PL. GAMBETTA  
LOFT 200 m<sup>2</sup>  
dont 50 m<sup>2</sup> atelier  
+ petite terrasse  
3 350 000 F. 01-42-78-08-02

**92 Hauts-de-Seine**  
● ENCHÈRE ●  
NOTAIRE 01-45-61-55-70  
SCEAUX, 63, rue Houdan  
2 p. 44 m<sup>2</sup> + 2 p. 34 m<sup>2</sup> loués  
Revenu 60 000 F  
(9 146,94 €)  
MAP 600 000 F (91 469,41 €)  
Visites : 28-5 de 15 h à 17 h

● ENCHÈRE ●  
NOTAIRE 01-45-61-55-70  
BOULOGNE  
98, rue d'Aguesseau  
Studio 15 m<sup>2</sup>, 1<sup>er</sup> ét., bât. B  
Loué 27 569,76 F/an  
MAP sur surenchère  
137 500 F (20 961,74 €)  
Visite : 2-6 de 15 h à 17 h

**PROPRIÉTÉS**  
**Rég. parisienne**

CHÂTEAU DE MÉZY  
32, route d'Apremont  
MÉZY-SUR-SEINE (78)  
Grande maison classée  
(2<sup>e</sup> ét.) + pav. de gardien  
sur terrain 30 422 m<sup>2</sup>  
+ terrains 17 295 m<sup>2</sup>  
Conçue en 1924 pour  
le couturier P. Poirat  
par R. Mallet-Stevens  
et achevée en 1938 pour  
la comédienne Elvire  
Popesco  
Vue sur vallée de la Seine  
MAP sur surenchère  
4 070 000 F (620 467,50 €)  
Visites 2-6 de 10 h à 12 h  
sur RV au 01-49-70-35-56  
NOTAIRE : 01-44-23-03-11

**Province**  
Vds en BOURGOGNE  
domaine  
site exceptionnel. 45 ha herb.  
+ étang  
Mais, de maître, etc.  
Possibilité constr. centre de  
vac. et tourist.  
Tél. : 03-80-26-90-65.  
Détails + photos. Inter :  
www.la-bourgogne.com/ponnelle

La Cadière d'Azur (Var)  
Villa architecturée neuve,  
186 m<sup>2</sup>, piscine, luxe, vue  
panoramique mer  
(site provençal d'exception)  
Tél. : 04-94-32-15-38  
VAR, mer à 15 km, villa T6  
130 m<sup>2</sup>, gde terrasse, très  
calme, + pisc., sur 3 400 m<sup>2</sup>,  
oliviers. Px : 1,850 MF  
Tél. : 04-94-48-25-01

**Etranger**  
Amalfi-Agerola-Sorrento  
Mer, montagne, excursions  
Panoramas uniques  
Cuisine naturel, bon climat  
Maisons à louer à partir de  
660 F  
Services d'hôtel  
Tél./Fax : 00-390-81-8731275

**Province**  
La Baule-Les-Pins (44)  
Part. vd à 50 m des  
commerces et de la mer une  
maison de caractère avec de  
très beaux volumes. Gd séj.,  
sal., cuis. équip. donnant sur  
gde terrasse. 6 chbres, 1 bur.,  
2 sdb, 1 s. d'eau, gd gar.,  
jard. clos de 800 m<sup>2</sup> avec  
2 p. attenantes.  
Px : 2 250 KF  
Tél. : 02-40-61-58-00.  
Port. : 06-81-08-84-42  
E-mail  
jeanfrancois.chatal@wanadoo.fr

BORDEAUX-MÉRIGNAC  
Part. vd villa 140 m<sup>2</sup>,  
6 chbres, séj. + chem., cuis.  
équip., gar., jard. s/710 m<sup>2</sup>.  
Visites 2-6 de 10 h à 12 h  
Px : 1,150 MF.  
T. : 05-56-12-02-97

**ACHATS**  
**APPARTEMENTS**  
ACH. 100 à 120 m<sup>2</sup> Paris,  
préf. 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>  
01-48-73-48-07, même soir

**AGENDA**  
**GARDE D'ENFANTS**  
Familie belge habitant en  
Norvège cherche jeune fille  
ou dame pour s'occuper du  
ménage et d'un enfant de  
5 ans.  
Envoyez CV  
Tél./Fax : 0047-5186-0994

**LOCATIONS**  
**OFFRES MEUBLÉES**  
**Etranger**  
ESPAGNE-ROSES à 40 km  
Frontière, location appart.  
F2-F3 à partir de  
2 100 FF-2 500 FF/sem.  
T. : 00-349-72-25-31-98  
Fax : 0034972257017,  
Barcino.

**MAISONS**  
**Rég. parisienne**  
(95) L'ISLE-ADAM centre  
Importante propriété 300 m<sup>2</sup>  
hab. av. parc / 2 000 m<sup>2</sup>, bord  
de l'Oise. Px : 3,5 MF  
Part. tél. : 06-08-01-16-69  
(78) Parc château Jonchère  
comme 1 maison superbe  
200 m<sup>2</sup> + 100 m<sup>2</sup> terrasse,  
garages.  
3 800 000 F. 01-45-62-04-99

**STUDIOS**  
**PARIS 10<sup>e</sup>**  
COL.-FABIEN, stud. 25 m<sup>2</sup>  
Soleil, calme, sdb, cuis.  
américaine, placards, raval.  
voté, payé, prêt à habiter,  
4<sup>e</sup> ét. Px : 315 000 F  
Tél. : 01-42-21-08-89

**PARIS 16<sup>e</sup>**  
HESPÉRIDES - Auteuil  
Mirabeau, appart. prestige :  
2 p. 57 m<sup>2</sup> + cave.  
Px : 1,350 MF  
+ parking, à discuter  
Part. tél. : 03-44-54-10-93

**VENTES**  
**FONDS DE COMMERCE**  
Entre Nice et Cannes,  
technopole Sophia Antipolis,  
près collège international,  
excellente brasserie S.A.R.L.,  
gros chiffre d'affaires, travail  
tte l'année, fermée le soir et  
les w.-ends, départ retraité.  
Tél. : 04-92-18-98-94

**LOCAUX COMMERCIAUX**  
MONTROUGE. Av.  
Pierre-Brossolette  
Local ccial 661 m<sup>2</sup> s/rue  
s/2 niv., 2 park. inclus  
2 600 000 F. GERER  
M<sup>me</sup> Michaut 06-07-74-89-62  
ou 01-42-65-03-03

**APPARTEMENTS**  
**PARIS 3<sup>e</sup>**  
LE MARAIS - PICASSO  
Dans hôtel part. XVII<sup>e</sup>  
Sup. 5-6 p. 170 m<sup>2</sup>, gde  
récept.  
4,50 m h.s.p. Px 5 100 000 F  
VALMONT 01-44-94-04-40

Trinité, imm. Hauss. 5 p. rdc  
mixte 170 m<sup>2</sup> + cour priv.  
45 m<sup>2</sup> + 2 serv., calme, soleil.  
01-43-35-18-36

**PARIS 4<sup>e</sup>**  
**AGENCE IMMOBILIERE CARACTÈRE**  
PARIS 4<sup>e</sup>  
● R. DU ROI-DE-SICILE  
Loft except. dans hôt.  
part. XVII<sup>e</sup>  
350 m<sup>2</sup> (280 m<sup>2</sup> loi Carrez)

● MUSEE PICASSO  
218 m<sup>2</sup> + dépend. et terrasse,  
2<sup>e</sup> ét. dans hôt. part. XVIII<sup>e</sup>  
Réceptions + 4 chbres

● HÔTEL DE VILLE  
4 p. dans hôt. part. XVIII<sup>e</sup>.  
2 350 000 F  
PARIS 5<sup>e</sup>

● RUE DE BIÈVRES  
Beau 6 p. asc., 2 park.

CARACTÈRE RIVE DROITE  
01-44-61-05-00  
CARACTÈRE RIVE GCHE  
01-40-51-00-00

**PARIS 9<sup>e</sup>**  
SAINT-GEORGES  
180 m<sup>2</sup>, élégant 1<sup>er</sup> étage  
Double séjour-réception  
Imm. renové, 4 200 000 F  
Tél. : (33) 01-53-21-81-21

**PARIS 11<sup>e</sup>**  
104, av. PARMENTIER  
Imm. récent, ravalement. 1997  
2 p. 48 m<sup>2</sup>, 5<sup>e</sup> ét. Orientation  
S.-O., balc. 780 000 F  
Possib. parking  
GERER : M<sup>me</sup> MICHAUT  
06-07-74-89-62 /  
01-42-65-03-03

**PARIS 14<sup>e</sup>**  
Edgar-Quinet, standing s/jard.  
2-3 p. 60 m<sup>2</sup>, balc., calme,  
soleil, park. 01-43-35-18-36

ALÉSIA, F2 de 41 m<sup>2</sup>  
(loi Carrez) dans imm. stand.  
Séj., chbre, cuis. équipée,  
WC séparé. Etat impecc.  
Digicode, gardien, porte  
blindée, balcon 9 m<sup>2</sup>.  
Possibilité parking en  
sous-sol. 790 000 F.  
Tél. : 01-48-73-33-46

DENFERT, imm. récent  
Duplex à aménager, 4 p.  
180 m<sup>2</sup> + s-sol + jardinet,  
park. 01-43-35-18-36

**PARIS 15<sup>e</sup>**  
MONTPARN.-PLAISANCE  
Studio 28 m<sup>2</sup>, ét. élevé  
Clair, calme, piscine  
490 000 F. 01-44-94-04-40

Montparnasse-Falguière  
2 pces 41 m<sup>2</sup> refait à neuf  
4<sup>e</sup> ét., très clair, dble expo  
E-O  
Chbre sur cour, sdb, WC  
séparés  
Porte blindée, parquet  
Cheminée. Charges :  
400 F/mois  
980 000 F. T. :  
01-42-36-80-63

**PARIS 16<sup>e</sup>**  
A vendre prox. Marbella  
Malaga, très luxueux appart.  
gd stand. Excell. investiss.,  
vue sur mer. Golf. Contactez  
tél. : 0034-619-157-573

**STUDIOS**  
**PARIS 10<sup>e</sup>**  
COL.-FABIEN, stud. 25 m<sup>2</sup>  
Soleil, calme, sdb, cuis.  
américaine, placards, raval.  
voté, payé, prêt à habiter,  
4<sup>e</sup> ét. Px : 315 000 F  
Tél. : 01-42-21-08-89

**PARIS 17<sup>e</sup>**  
STUDIO 19 m<sup>2</sup> + balc.  
3<sup>e</sup> et dernier ét. Bel imm.  
GERER 368 000 F  
Tél. : 01-44-94-04-40

**PROVINCE**  
Vds en BOURGOGNE  
domaine  
site exceptionnel. 45 ha herb.  
+ étang  
Mais, de maître, etc.  
Possibilité constr. centre de  
vac. et tourist.  
Tél. : 03-80-26-90-65.  
Détails + photos. Inter :  
www.la-bourgogne.com/ponnelle

La Cadière d'Azur (Var)  
Villa architecturée neuve,  
186 m<sup>2</sup>, piscine, luxe, vue  
panoramique mer  
(site provençal d'exception)  
Tél. : 04-94-32-15-38  
VAR, mer à 15 km, villa T6  
130 m<sup>2</sup>, gde terrasse, très  
calme, + pisc., sur 3 400 m<sup>2</sup>,  
oliviers. Px : 1,850 MF  
Tél. : 04-94-48-25-01

**Etranger**  
Amalfi-Agerola-Sorrento  
Mer, montagne, excursions  
Panoramas uniques  
Cuisine naturel, bon climat  
Maisons à louer à partir de  
660 F  
Services d'hôtel  
Tél./Fax : 00-390-81-8731275

**Province**  
La Baule-Les-Pins (44)  
Part. vd à 50 m des  
commerces et de la mer une  
maison de caractère avec de  
très beaux volumes. Gd séj.,  
sal., cuis. équip. donnant sur  
gde terrasse. 6 chbres, 1 bur.,  
2 sdb, 1 s. d'eau, gd gar.,  
jard. clos de 800 m<sup>2</sup> avec  
2 p. attenantes.  
Px : 2 250 KF  
Tél. : 02-40-61-58-00.  
Port. : 06-81-08-84-42  
E-mail  
jeanfrancois.chatal@wanadoo.fr

BORDEAUX-MÉRIGNAC  
Part. vd villa 140 m<sup>2</sup>,  
6 chbres, séj. + chem., cuis.  
équip., gar., jard. s/710 m<sup>2</sup>.  
Visites 2-6 de 10 h à 12 h  
Px : 1,150 MF.  
T. : 05-56-12-02-97

**ACHATS**  
**APPARTEMENTS**  
ACH. 100 à 120 m<sup>2</sup> Paris,  
préf. 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>  
01-48-73-48-07, même soir

**AGENDA**  
**GARDE D'ENFANTS**  
Familie belge habitant en  
Norvège cherche jeune fille  
ou dame pour s'occuper du  
ménage et d'un enfant de  
5 ans.  
Envoyez CV  
Tél./Fax : 0047-5186-0994

**LOCATIONS**  
**OFFRES MEUBLÉES**  
**Etranger**  
ESPAGNE-ROSES à 40 km  
Frontière, location appart.  
F2-F3 à partir de  
2 100 FF-2 500 FF/sem.  
T. : 00-349-72-25-31-98  
Fax : 0034972257017,  
Barcino.

**MAISONS**  
**Rég. parisienne**  
(95) L'ISLE-ADAM centre  
Importante propriété 300 m<sup>2</sup>  
hab. av. parc / 2 000 m<sup>2</sup>, bord  
de l'Oise. Px : 3,5 MF  
Part. tél. : 06-08-01-16-69  
(78) Parc château Jonchère  
comme 1 maison superbe  
200 m<sup>2</sup> + 100 m<sup>2</sup> terrasse,  
garages.  
3 800 000 F. 01-45-62-04-99

**STUDIOS**  
**PARIS 10<sup>e</sup>**  
COL.-FABIEN, stud. 25 m<sup>2</sup>  
Soleil, calme, sdb, cuis.  
américaine, placards, raval.  
voté, payé, prêt à habiter,  
4<sup>e</sup> ét. Px : 315 000 F  
Tél. : 01-42-21-08-89

**PARIS 16<sup>e</sup>**  
HESPÉRIDES - Auteuil  
Mirabeau, appart. prestige :  
2 p. 57 m<sup>2</sup> + cave.  
Px : 1,350 MF  
+ parking, à discuter  
Part. tél. : 03-44-54-10-93

**PARIS 17<sup>e</sup>**  
STUDIO 19 m<sup>2</sup> + balc.  
3<sup>e</sup> et dernier ét. Bel imm.  
GERER 368 000 F  
Tél. : 01-44-94-04-40



# Le câble, le satellite et le téléphone se disputent l'Internet rapide

Les nouvelles technologies, qui doperont les vitesses de transmission des moyens terrestres traditionnels, ou le lancement en orbite de Skybridge et Teledesic permettront un accès accéléré à la Toile pour le grand public

L'INTERNET est trop lent. Les 150 millions d'internautes dans le monde en savent quelque chose. Victime de son succès et de la multiplication des applications de plus en plus gourmandes en puissance (transfert de fichiers, images, vidéoconférence...), le Réseau mondial fonctionne au ralenti. Heureusement, les industriels et les opérateurs promettent l'arrivée de plusieurs technologies qui permettront d'atteindre des vitesses de transmission de 100 à 4 000 fois supérieures à celle des modems classiques.

Dans quelques mois, les internautes auront le choix entre le câble, le téléphone dopé par la technologie ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line) et le satellite. La plupart des entreprises situées dans les quartiers d'affaires bénéficient déjà d'accès à haut débit. Mais seulement quelques centaines de milliers de particuliers ont droit au même traitement.

Yves Cascales, directeur de France Télécom DSL, adopte une approche plutôt conservatrice, estimant que l'accès à haut débit ne s'adressera probablement qu'à une faible proportion des internautes : 10 % à 15 %, ceux qui utilisent la Toile de façon intensive plus de 30 heures par mois. Ces internautes ne veulent donc plus payer au temps passé sur Internet, mais acheter, par forfait, une puissance de transmission.

Les Etats-Unis ont donné le signal du départ. L'accès à Internet via le câble y est déjà assez largement développé, auprès de moins d'un million de foyers. « Les deux principaux câblo-opérateurs qui proposent ce type d'offres sont TCI - dans le giron d'AT & T - avec son système At Home et Time Warner, avec Road Runner. Au total, ces

deux groupes servent 700 000 foyers américains », explique Roland Montagne, consultant à l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications (Idate). « En 2001, At Home sera configuré pour servir 35 millions de foyers outre-Atlantique et Road Runner pourra en compter 27 millions », poursuit M. Montagne.

En France, en revanche, les chiffres restent très modestes. Selon l'Association des villes pour le câble et le multimédia (Avicam), 28 000 foyers français étaient abonnés, fin mars, à Internet via le câble.

Les opérateurs de téléphonie fixe, par laquelle transite au-

jourd'hui la quasi-totalité du trafic Internet, ne sont pas en reste. Leurs fils de cuivre vont bénéficier d'une seconde jeunesse grâce à la technologie de l'ADSL. Elle devrait se développer rapidement, en raison de sa facilité d'installation et de l'absence de travaux de génie civil. Il suffit d'installer des équipements ADSL dans les centres téléphoniques locaux et un modem spécial chez le client final.

#### TESTS DE FRANCE TÉLÉCOM

Là encore, c'est aux Etats-Unis que cette technologie se développe très rapidement, puisque en un an, de fin 1998 à fin 1999, près de 2 millions de lignes devraient

être équipées. En Europe, l'ADSL est encore au stade d'expérimentation même si Deutsche Telekom a annoncé sa commercialisation depuis avril. Selon le cabinet d'études Datamonitor, 5,5 millions de lignes devraient être installées en 2002.

En France, l'opérateur historique, France Télécom, a testé l'ADSL dans plusieurs villes, comme Noisy-le-Grand, Rennes, Le Mans, Nice ou Bourges. Satisfait de ces tests, il a déposé auprès de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) un dossier d'homologation tarifaire qui doit être visé avant un déploiement commercial.

Mais cette simple question technique déclenche une polémique plus politique. En effet, France Télécom est, de fait, le seul opérateur à avoir la maîtrise des derniers mètres de lignes reliant ses centraux téléphoniques aux clients, et donc à pouvoir offrir la technologie ADSL. L'ART veut donc auparavant régler la question du « dégroupage » des lignes du réseau téléphonique local. Le déploiement de l'ADSL risque donc d'être retardé en France, alors même que le leader mondial est l'équipementier français Alcatel, qui détient 35 % du marché mondial.

L'Internet à haut débit pour le

grand public viendra aussi du ciel. Avec sa constellation de 80 satellites en orbite basse, Skybridge sera en mesure d'offrir le haut débit à 20 millions d'internautes connectés en même temps. Skybridge s'attaque au principal nœud d'engorgement du réseau Internet, la « boucle locale », qui relie, via la ligne téléphonique, l'ordinateur au fournisseur d'accès à Internet. Avec Skybridge, l'abonné sera relié par satellite à son fournisseur d'accès, via une petite antenne installée sur le toit, à une vitesse de 20 Mégabits pour les particuliers et 200 Mégabits pour les professionnels.

Skybridge envisage de lancer son service en 2002, dès que la moitié de la constellation aura été placée en orbite. Lancé par le français Alcatel, le projet réunit le CNES et la Snecma en France, Loral Space & Communications aux Etats-Unis, Toshiba, Mitsubishi et Sharp au Japon. Des opérateurs téléphoniques alternatifs sont invités à rejoindre le tour de table.

Prévu pour être opérationnel en 2003, le projet concurrent Teledesic, conçu par les milliardaires Craig McCaw et Bill Gates, a rallié progressivement l'américain Boeing, le prince saoudien Al Waleed, l'américain Motorola et le franco-britannique Matra Marconi Space. En fusionnant son propre projet Celestri avec Teledesic, Motorola a pris 26 % des parts de « l'Internet du ciel », le projet fou du PDG de Microsoft, qui prévoyait de lancer 840 satellites, et a ramené ce programme à plus de réalisme économique, avec 288 satellites. La bataille de l'Internet rapide peut commencer.

Christophe Jakubyszyn  
et Enguérand Renault

## Les couacs du Web sur le câble parisien

LES PARISIENS pourront-ils un jour avoir accès à Internet via le câble sans être confrontés à une avalanche de problèmes techniques ? Le câblo-opérateur gestionnaire du réseau parisien, Lyonnaise Câble, a lancé ses premiers tests sur le 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris dès 1995. L'avenir promettait d'être radieux, mais, chaque année, la commercialisation de l'accès à la Toile auprès des abonnés était reportée sine die. Le câblo-opérateur et France Télécom, propriétaire du réseau, se sont mutuellement accusés pendant ces années de tous ces cafouillages.

Le nombre de mécontents parmi les 18 000 abonnés actuels à Internet sur le câble parisien est devenu tel que Lyonnaise Câble a pris la décision, en début d'année, de ralentir considérablement la commercialisation de ce service. Sans l'arrêter définitivement. « Nous servons moins d'une centaine de nouveaux clients par semaine, uniquement quand nous sommes sûrs de pouvoir leur fournir la capacité nécessaire », indique le câblo-opérateur.

Un consultant du secteur affirme qu'un abonné n'arrive pas à se connecter convenablement un jour sur deux. Conscient des lenteurs du service proposé et de la disparition de certains

courriers électroniques, qui contribuent à dégrader encore davantage l'image du câble, l'opérateur affiche désormais sa volonté de remédier à ces problèmes techniques. Une augmentation de la capacité de trafic et de connexion et de nouveaux investissements dans le réseau en fibre optique sont à l'ordre du jour. Lyonnaise Câble espère que tout sera remis en ordre avant la fin de l'année.

#### « STAKHANOVISTES »

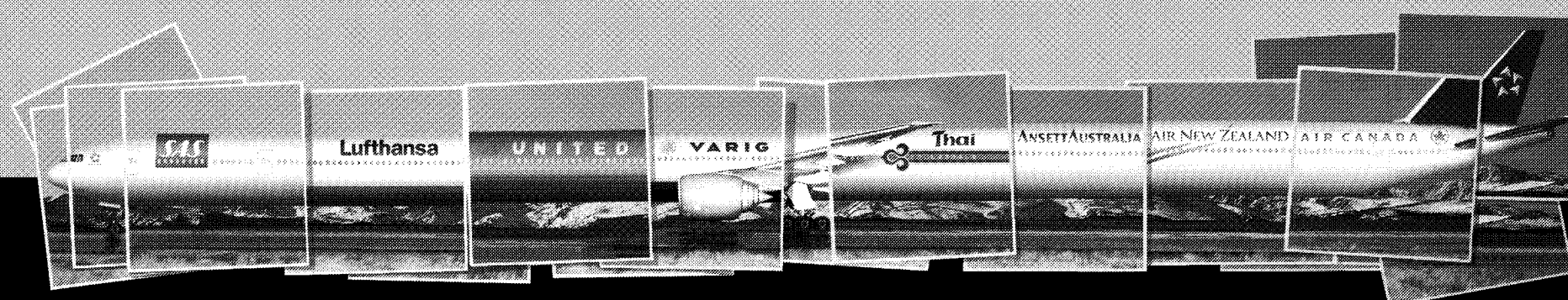
« Une poignée d'utilisateurs très avertis, qui passent en moyenne trois heures par jour sur Internet, risque de saturer le réseau », explique l'opérateur, qui redoute que certains très gros consommateurs n'hébergent des serveurs chez eux. « Certains utilisent le Réseau à des fins commerciales, en téléchargeant des fichiers en très grande quantité, ce qui sature le Réseau, non configuré pour ce type d'usages professionnels », déplore Lyonnaise Câble, qui répertorie ces « stakhanovistes » de la Toile avant d'envisager de dénoncer les clauses de leurs contrats. L'abonnement à Internet sur le câble est facturé 199 francs par mois (auxquels s'ajoutent 79 francs de location de modem et 40 francs

supplémentaires pour les non-abonnés à un service télévisuel). Chez France Télécom, on souligne que Lyonnaise Câble - candidate au rachat du réseau câblé parisien encore détenu par l'opérateur de télécommunications - est désormais entièrement responsable de son service Internet sur Paris depuis le 31 décembre 1998, en application d'un arbitrage de l'ART. Cette affirmation est tempérée chez Lyonnaise Câble, où l'on déplore que tout ne soit pas réglé avec France Télécom, notamment l'accès sur les lieux d'exploitation technique pour réaliser les travaux.

Le câble reste, en France, le parent pauvre de l'accès à Internet. Même si ce score est en très forte hausse, près de 1 % seulement des foyers câblés ont accès, par ce biais, à la Toile. Quant à l'accès au téléphone par le câble, l'exemple français est encore moins encourageant. Lyonnaise Câble est le seul câblo-opérateur qui expérimente du téléphone à Annecy et à Chambéry (auprès de 2 600 foyers). Pour l'heure, aucune date n'est encore donnée pour le démarrage de services téléphoniques sur le câble parisien.

Nicole Vulser

QUEL TEMPS FAIT-IL ?  
À COMBIEN EST L'EURO ?  
OÙ EST SITUÉ MON HÔTEL ?  
WWW.STAR-ALLIANCE.COM









VALEURS EUROPÉENNES

● L'action Telefonica s'est inscrite en baisse de 1,76 %, à 46,85 euros, lundi 24 mai en fin de journée. Le titre, qui s'est apprécié au cours des quatre précédentes séances, s'est affaibli sous l'effet de prises de bénéfices. En début de séance, pourtant, l'action progressait après l'annonce par Olivetti du succès de son offre sur Telecom Italia.

nonce d'Olivetti, qui a réuni plus de 51 % de l'opérateur italien. Pourtant en hausse de 5,7 % en début de journée, le titre a fini la séance à 9,38 euros.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for PHARMACIE and BIENS D'EQUIPEMENT.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CONGLOMERATS and ENERGIE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for BIENS D'EQUIPEMENT and ENERGIE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for TELECOMMUNICATIONS and CONSTRUCTION.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for TELECOMMUNICATIONS and CONSTRUCTION.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for PRODUITS DE BASE and SERVICES FINANCIERS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for PRODUITS DE BASE and SERVICES FINANCIERS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CONSOMMATION CYCLIQUE and CHIMIE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CONSOMMATION CYCLIQUE and CHIMIE.

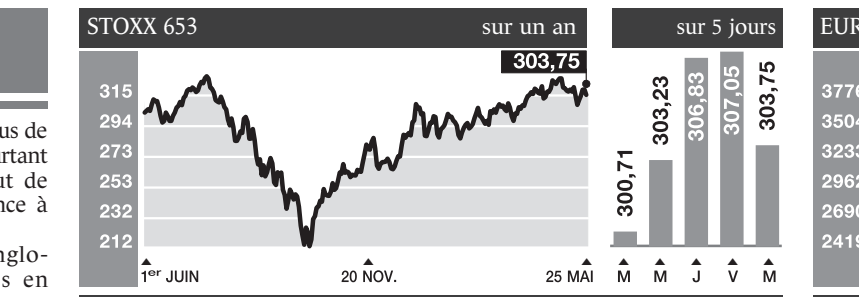


Table listing various European stocks with columns for company name, country code, and price change.



Table listing various European stocks with columns for company name, country code, and price change.

PHARMACIE

Table listing pharmaceutical stocks with columns for company name, country code, and price change.

BIENS D'EQUIPEMENT

Table listing equipment-related stocks with columns for company name, country code, and price change.

ENERGIE

Table listing energy-related stocks with columns for company name, country code, and price change.

BIENS DE CONSOMMATION

Table listing consumer goods stocks with columns for company name, country code, and price change.

Advertisement for lemonde.fr with URL and headline: 'La Bourse au quotidien : l'actualité des entreprises, les cotations en direct, les informations financières...'

SERVICES FINANCIERS

Table listing financial services stocks with columns for company name, country code, and price change.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table listing distribution and retail stocks with columns for company name, country code, and price change.

CONSOMMATION CYCLIQUE

Table listing cyclical consumption stocks with columns for company name, country code, and price change.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table listing high-tech stocks with columns for company name, country code, and price change.

CHIMIE

Table listing chemical stocks with columns for company name, country code, and price change.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table listing food and beverage stocks with columns for company name, country code, and price change.

ASSURANCES

Table listing insurance stocks with columns for company name, country code, and price change.

SERVICES COLLECTIFS

Table listing utility and service stocks with columns for company name, country code, and price change.

MEDIAS

Table listing media stocks with columns for company name, country code, and price change.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table listing new market stocks with columns for company name, country code, and price change.

AMSTERDAM

Table listing Amsterdam market stocks with columns for company name, country code, and price change.

BRUXELLES

Table listing Brussels market stocks with columns for company name, country code, and price change.

FRANCFORT

Table listing Frankfurt market stocks with columns for company name, country code, and price change.

CODES PAYS ZONE EURO

Table listing country codes for the Euro zone.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

Table listing country codes for non-Euro zone countries.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

Table listing country codes for non-Euro zone countries.







# AUJOURD'HUI

LE MONDE / MERCREDI 26 MAI 1999

**SCIENCES** Le maïs transgénique est vanté par les géants de l'agroalimentaire pour sa capacité à se protéger d'un ravageur, la pyrale, évitant ainsi le recours massif aux

insecticides classiques. ● DES ÉTUDES suggèrent que d'autres insectes pourraient être sensibles à la toxine produite par cette céréale génétiquement modifiée. ● LE MO-

NARQUE, un papillon américain, se voit en effet menacé par le pollen de ce maïs, affirment des chercheurs dont les travaux sont publiés dans la revue *Nature*. ● LA CONFIANCE de

l'opinion publique anglo-saxonne envers les OGM semble ébranlée, d'autant que la pyrale développerait une résistance à cette toxine transgénique. ● LES ESSAIS en plein

champ de ces semences posent donc problème. Mais certains sont tentés de contourner les règlements en les menant dans des pays à la législation plus souple.

## Les doutes s'accumulent sur l'innocuité du maïs transgénique

Une étude montre que le pollen de cette céréale génétiquement modifiée serait néfaste à un papillon américain, le monarque. Plus préoccupant encore, un phénomène de résistance d'un ravageur, la pyrale, a été mis en évidence en laboratoire

C'EST UN SYMBOLE qu'on épingle. Le monarque, un papillon migrateur d'Amérique, serait sensible au pollen du maïs transgénique. Jusqu'alors, les semenciers clamaient que cette céréale génétiquement modifiée produisait une toxine qui n'avait d'impact que sur un ravageur, la pyrale, et à un moindre degré sur la sésamie, elle aussi nuisible. Mais les études s'accumulent, montrant que la réalité n'est sans doute pas aussi simple, hypothéquant peu à peu la confiance des opinions publiques, notamment anglo-saxonnes.

En 1998, des études avaient suggéré que les larves de chrysopes, prédatrices de la pyrale, pouvaient pâtir de l'ingestion d'une toxine produite par le maïs transgénique. Derniers en date, les travaux de John Losey et ses collègues du département d'entomologie de l'université de New York, publiés dans la revue *Nature* du 20 mai, montrent que *Danaus plexippus*, ce lépidoptère aux ailes de vitrail jaune orangé, digère lui aussi très mal ce mets savamment empoisonné.

Des feuilles de laitron, plante de prédilection de la larve du papillon, ont été saupoudrées avec du pollen de maïs de la variété N4640-Bt. Quatre jours plus tard, 44 % des larves avaient succombé, et les sur-

vivantes avaient perdu l'appétit. En revanche, pas une des larves exposées à des feuilles « accommodées » avec du pollen « naturel » n'était morte. Il est donc urgent, pour les entomologistes new-yorkais, d'« évaluer les risques associés à cette nouvelle agro-technologie », et de les comparer à ceux que pose l'utilisation de pesticides traditionnels.

Chez les semenciers, on juge difficile de généraliser ce type de résultats. « Il s'agit d'observations faites en laboratoire, dans des conditions qui ont poussé le monarque dans ses derniers retranchements », estime Christian Morin, porte-parole de Novartis, pour qui il faudrait élargir le protocole à des observations en champ.

La Commission européenne a pour sa part annoncé, jeudi 20 mai, la suspension des procédures d'acceptation des demandes en cours de commercialisation de maïs transgénique dans l'Union européenne, afin d'évaluer la portée de l'étude sur le monarque.

### PARCELLES REFUGES

Mais un problème plus épineux risque de se poser aux promoteurs des OGM : la résistance de la pyrale à la toxine produite par le maïs Bt. Le phénomène est omniprésent dans le règne du vivant : il se trouve

toujours un moustique mutant pour résister à un nouveau pesticide, une bactérie assez robuste pour survivre à un antibiotique. Dans le cas de la pyrale et du maïs Bt, les spécialistes considéraient que la résistance de l'insecte aurait un impact limité, et contrôlable, dans la mesure où elle était jugée récessive. C'est-à-dire que les insectes doivent être homozygotes pour survivre aux doses de toxines exprimées par le maïs transgénique.

La parade était en principe simple : préserver des parcelles sans maïs Bt, dites refuges, où pourraient pulluler des pyrales non

résistantes, capables de se croiser avec les éventuelles pyrales résistantes au maïs Bt. Mais cette « dilution génique » pourrait être inopérante. Une équipe de l'université du Kansas vient de montrer que certaines lignées de pyrales pouvaient présenter une résistance non pas récessive, mais pratiquement dominante. Un individu hétérozygote (individu porteur d'un seul allèle de résistance) pourrait donc résister aux toxines des maïs transgéniques. William McGaughey et ses collègues, qui ont publié leurs travaux dans la revue *Science* du 7 mai, estiment que si le phénomène se reproduit en plein champ, « la straté-

gie dite « haute dose/refuge » pourrait se révéler inadaptée » (*Le Monde* date 9-10 mai).

Pour Denis Bourguet, du laboratoire de lutte biologique de l'Institut national de recherche agronomique (INRA), cette étude signale un « danger potentiel ». Pour que la stratégie haute dose/refuge fonctionne, il faut « que la résistance soit effectivement récessive ; que les gènes de résistance soient rares ; qu'un croisement efficace ait lieu entre les papillons sortant du refuge et ceux présents dans les parcelles transgéniques ». L'étude de McGaughey contredit le premier principe, mais le respect des deux suivants n'est pas encore véritablement établi.

### MULTIRÉSISTANCE

L'INRA a bien observé trente-six générations successives de pyrales exemptes de résistance. Mais des simulations montrent que, si avant l'introduction de maïs transgénique plus d'un individu sur mille possédait un allèle de résistance, cette résistance pourrait être sélectionnée en moins de vingt générations. En ce qui concerne le « brassage des gènes » avec les pyrales issues des refuges, on considère que ces parcelles non protégées doivent représenter 20 % de la surface transgénique pour être efficaces. Or, aux Etats-Unis, 4 % des parcelles

proches des champs transgéniques seulement seraient non traitées, indique Denis Bourguet.

Quelles sont les parades ? « La littérature conseille d'employer plusieurs toxines différentes, qui ne suscitent pas de résistance croisée », explique le chercheur. Encore faut-il disposer de ces armes. En l'occurrence, le ou les gènes mis en évidence par l'équipe du Kansas seraient à l'origine d'une multirésistance, puisque les pyrales porteuses ont survécu à une mixture, le Dipel ES, qui contient notamment la toxine Cry1Ab produite par le maïs de Novartis. Plus préoccupant encore, ces pyrales survivaient à une dose 65 fois plus élevée que celle capable de tuer 90 % des pyrales non résistantes. Le maïs transgénique est généralement conçu pour ne délivrer que 25 fois cette dose.

Face à ces résultats, les producteurs d'OGM font valoir qu'il ne s'agit que d'une résistance suscitée en laboratoire. Mais certains spécialistes ne considèrent-ils pas que les millions d'hectares transgéniques déjà cultivés – notamment aux Etats-Unis, où 15 % des emblures de maïs sont transgéniques – sont de fait un immense laboratoire ? La course à la multirésistance est sans doute déjà engagée.

Hervé Morin

## L'opinion britannique se détourne des OGM

L'ARTICLE de la revue *Nature* décrivant l'effet possible des organismes génétiquement modifiés (OGM) sur le papillon monarque a été la touche finale d'une semaine qui a vu un public britannique livré aux avis les plus contradictoires sur les OGM. Le 17 mai, un rapport de la British Medical Association affirmait que les aliments transgéniques présentaient un danger potentiel pour la santé. Le lendemain, la Royal Society, illustre institution scientifique, concluait qu'on ne pouvait certifier l'innocuité des OGM, même si elle jugeait que les travaux du docteur Arpad Pusztai (Institut Rowett, Aberdeen) étaient « faussés dans de nombreux aspects ».

M. Pusztai avait en effet conclu que les pommes de terre transgéniques pouvaient affaiblir le sys-

tème immunitaire de rats. En février, son travail avait déjà suscité une pleine semaine de polémique sur la « nourriture Frankenstein ». Le même jour encore, un Comité du Parlement soulignait les bénéfices potentiels des OGM, tandis que, deux jours plus tard, *The Independent* révélait que le principal conseiller scientifique du gouvernement, Robert May, était partisan d'un moratoire de quatre ans sur la commercialisation de certaines plantes transgéniques.

### REFUS DE LA BANALISATION

Cette déferlante d'avis et de résultats contradictoires confirme le refus croissant par la société britannique de la banalisation des organismes génétiquement modifiés. Les grandes compagnies de la distribution et de l'agro-alimentaire

en prennent acte, qui annoncent l'une après l'autre qu'elles ne diffuseront plus, pour l'instant, des produits contenant des OGM : Nestlé a rejoint le 28 avril une liste comptant déjà Unilever, Cadbury, Tesco, Sainsbury, etc.

Le gouvernement de Tony Blair n'en reste pas moins très favorable aux OGM, jugeant que les biotechnologies sont un secteur économique que la Grande-Bretagne doit développer. Jack Cunningham, ministre d'Etat chargé de la coordination gouvernementale, a ainsi martelé vendredi au Parlement que « les modifications génétiques pouvaient produire de la nourriture plus efficacement, en la rendant plus nutritive, avec un meilleur goût et en utilisant moins de pesticides ».

Hervé Kempf

## Une migration de plus de 4 000 kilomètres

LE MONARQUE est un champion du vol libre. Un marathonnien des airs capable de franchir des distances qui rebutteraient un oiseau. A l'automne, lorsque les jours raccourcissent et que la température se met à baisser, ce poids plume, un papillon aux ailes jaune orangé bordées d'une bande noire semée de taches blanches, quitte le sud du Canada et le nord des Etats-Unis pour rejoindre le centre du Mexique, où il hiberne. En quelques semaines, il franchit plus de 4 000 kilomètres. Une performance unique chez les insectes.

Pas un en effet n'est capable d'un tel exploit. Seul *Danaus plexippus* le peut, rejoignant ainsi le club très fermé des grands migrateurs que sont les oies, les hirondelles, les saumons, les anguilles ou les esturgeons. Cette capacité à voyager l'a toutefois contraint à un cycle de reproduction très particulier. Du fait de leur durée de vie très courte, les générations successives de monarque ne participent en effet que pour une part à la grande migration. Pour compenser ce handicap, cette espèce se reproduit donc quatre fois dans l'année, chaque génération étant capable d'assurer une étape du grand voyage vers le nord.

Au début du printemps, les monarques qui ont hiberné au Mexique s'envolent en direction des côtes américaines baignées par les eaux du golfe du Mexique (Louisiane, Texas, Alabama, Georgie, Floride et Mississippi). C'est là qu'ils vont pondre les œufs qui donneront naissance à la première génération de papillons. Cette dernière met à son tour cap au nord et donne naissance à une deuxième puis à

une troisième génération, qui atteint les terres du Minnesota, du Massachusetts et du sud du Canada vers juin.

Chacune d'entre elles ne vit pas plus de quatre à six semaines. Trop court pour couvrir la boucle des saisons. Bonne fille, la nature a donc favorisé la quatrième et dernière génération de ces papillons en lui donnant une espérance de vie de huit mois, suffisante pour permettre à ce fragile lépidoptère de franchir au seuil de l'hiver la distance considérable qui le sépare de ses aires d'hibernation. La migration commence dès le début de l'automne et s'achève en novembre dans le centre du Mexique, où des colonies riches de 50 à 60 millions d'individus couvrent les branches d'un arbre particulier, l'Oyamel Firtree, d'immenses grappes vivantes et colorées.

Aujourd'hui cette population de *Danaus plexippus* venue de la partie est des Etats-Unis et du Canada (il en existe deux autres de moindre importance : une sédentaire en Amérique centrale et une qui migre des parties ouest du Canada vers l'Arizona et le Nouveau-Mexique) est relativement menacée. D'abord par les exploitations forestières qui fragilisent son habitat hivernal, puis par deux oiseaux qui ont développé une immunité contre les substances toxiques des monarques, enfin par les épandages agricoles de toutes sortes et, comme vient de le montrer une série de tests en laboratoire, par le pollen d'un maïs génétiquement modifié.

Jean-François Augereau

## Les pays pauvres risquent de devenir un terrain d'essai

LES PROMOTEURS des OGM essaient-ils d'échapper aux réglementations des pays de l'Union européenne en pratiquant leurs essais dans des pays pauvres, donc moins regardants ? La question se pose avec de plus en plus d'acuité à mesure que de tels cas se multiplient.

Le 20 avril, au Brésil, le Comité national de biosécurité (CNTBio) décidait la destruction d'un site d'essai de riz transgénique des sociétés Irga et Agrevo, à Cachoeirinha, les mesures de sécurité n'ayant pas été respectées. Selon José Hermo Hoffmann, secrétaire d'Etat à l'agriculture de l'Etat de Rio Grande do Sul, « plus de 600 expérimentations de semences transgéniques sont menées en ce moment au Brésil, dont à peine 10 % sous le contrôle du ministère fédéral de l'agriculture ».

En Inde, la Cour suprême a interdit le 23 février des essais de coton transgénique entrepris alors qu'une réglementation définitive n'est pas adoptée. En Corée du Sud, des essais d'OGM se déroulent hors de toute réglementation. En Géorgie, la culture de pommes de terre transgéniques de marque Monsanto a suscité des interpellations par-

lementaires entre 1996 et 1998. Dans une enquête publiée en août 1998, Greenpeace relevait qu'« aucune évaluation complète relative aux impacts de ces pommes de terre transgéniques [n'avait] été effectuée en Géorgie ». Monsanto indique qu'elle s'est contentée de fournir les semences au gouvernement ; la firme poursuit par ailleurs un programme d'essais en Ukraine, ce pays ayant mis en place des procédures de contrôle avec l'aide de l'OCDE.

### REJET D'UN DOSSIER EN FRANCE

En France, un cas récent illustre ce problème du « double standard ». La Commission du génie biomoléculaire (CGB) a rejeté, dans sa réunion du 26 février, l'essai d'un prunier transgénique. Proposé par une équipe de la Station de pathologie végétale (INRA-Bordeaux), l'essai vise à étudier les qualités agronomiques d'un prunier muni d'un gène de résistance au virus de la sharka, une maladie arboricole surtout répandue en Europe de l'Est. « Différent son avis », la Commission juge que « la qualité de ce dossier n'est pas satisfaisante ». La présence dans la construction

H. K.

**l'actualité un ton plus haut.**

**BFM**

• PARIS 96.4 • LYON 95.3 • MARSEILLE 93.8 • LILLE 96.4 • BORDEAUX 107.3 • NICE 104.4 • NANTES 107.2 • TOULON 87.9 • GRENOBLE 100.8 • STRASBOURG 106.9 • NANNES 104.4 • NANCY 104.1 • ORLÉANS 99.7 • AIX-EN-PROVENCE 93.8 • CAEN 107.1 • BRUXELLES 107.6 • DIFFUSION SUR TPS



# Sur la terre, Cédric Pioline dérape mais ne glisse plus

Lors du premier tour des Internationaux de France, lundi 24 mai, le jeune Français Arnaud Clément a éliminé son compatriote, demi-finaliste en 1998, qui avait mené deux sets à zéro, et obtenu deux balles de match

Cédric Pioline, demi-finaliste des Internationaux de France 1998, a été battu (3-6, 3-6, 7-6 [10/8], 6-4, 6-3) par Arnaud Clément, jeune Français de 21 ans, lundi 24 mai, dès le premier tour de l'édition 1999, qui a dû sauver

deux balles de match. Au même moment, le tenant du titre, l'Espagnol Carlos Moya, battait ferme pour venir à bout de l'Autrichien Markus Hipfl, parvenant à s'imposer en cinq manches (3-6, 1-6, 6-4, 6-2, 6-4) après

avoir été mené 2 sets à 0. Quant à Michael Chang, jeune vieille gloire de la Porte d'Auteuil, il s'est incliné en quatre sets face au Russe Evgueni Kafelnikov (6-2, 5-7, 6-0, 7-6 [10/8]). Dans le tournoi féminin, Amélie Mau-

resmo, nouvelle coqueluche du stade Roland-Garros, s'est imposée devant l'Américaine Tara Snyder (6-1, 6-4) et devait rencontrer la Suissesse Martina Hingis, mercredi 26 mai, à l'occasion du deuxième tour.

CÉDRIC PIOLINE remâche sa défaite, ses yeux sont tristes et le timbre de sa voix plus sourd qu'à l'accoutumée. Le verbe est un peu plus las. Oui, bien sûr, il s'en veut

d'avoir perdu : c'est un truc « à se flageller », lance-t-il amèrement. Demi-finaliste des Internationaux de

France, en 1998, le Français s'en est allé au bout de son premier match de 1999, battu par son compatriote Arnaud Clément, 21 ans, après 3 h 33 min d'une partie âpre et austère.

Cédric Pioline ne cesse d'affirmer : « C'est du passé, maintenant ! » Comme pour effacer la cuisante empreinte de ce jeu raté, alors qu'il servait pour le match à 5-3 dans la troisième manche. « J'ai fait une ou deux fautes et il en a profité », souffle-t-il. D'un hochement

de tête, il efface la trace des deux balles de match gâchées dans le tie-break, son bras devenu trop fragile devant un adversaire soudain renoué, plus précis et donc plus audacieux. Bouillant petit bonhomme de 1,72 m aux allures de bandit sage avec son bandana et ses lunettes profilées, Arnaud Clément a disloqué le beau tennis d'attaqué de son adversaire.

Le tennis est fait de ces minuscules riens, une balle un peu trop longue hors du court, un lob pas assez élevé ou une volée trop ouverte, et le moral s'en va papillonner avec les points gagnants, avant que la forme ne s'enfonce et que le bras reste bien trop seul pour assumer tout le boulot. Un revers boisé, une balle flottante ont permis à Arnaud Clément de revenir. Il s'est rué sur tous les points et s'est époumonné dans tous les échanges à la recherche d'une faille. A force de renvoyer, d'amortir ou de passer en bout de course, il s'est ouvert la voie du succès. « Aujourd'hui, Ar-

naud a dû courir un double marathon », a estimé Cédric Pioline avec son habituelle concision.

Les deux hommes s'étaient rencontrés, sur surface rapide, en demi-finale du tournoi de Marseille, en février. Et déjà, Arnaud Clément avait pris l'avantage en écourçant son adversaire de son opiniâtreté. Cédric Pioline avait alors paru surpris. Lundi, à Paris, il a semblé fatigué, incapable, soudain, de se placer derrière un jeu de jambes de plus en plus ému, impuissant à redresser de son coup de poignet des situations dont il sait pourtant se tirer. En cinq sets, ses points gagnants ont été noyés dans un déluge de 108 fautes directes.

Les soupçons sur la précarité de la forme de Cédric Pioline avant Roland-Garros étaient donc fondés. Depuis le début de la saison, le Français avait accumulé les mauvais résultats, ne gagnant qu'un match - sur le modeste Jiri Novak, à Prague -, pour sept disputés sur la brique pilée. Il avait réalisé sa

seule belle performance à la Coupe Davis au début du mois d'avril contre les Pays-Bas, apportant les trois points de la victoire en simple comme en double (avec Guillaume Raoux). Il aura passé le reste de la saison de terre à retrouver son sentiment nîmois, il ne lui reste plus, maintenant, qu'à l'oublier.

## AGASSI DIMINUÉ

Cédric Pioline va prendre un peu de repos avant d'entamer la saison sur gazon où il sait aussi exceller : il avait été finaliste à Wimbledon en 1997, avant de perdre au premier tour en 1998. A bientôt 30 ans, il estime pourtant qu'il a encore quelques bonnes années devant lui. Sa défaite, lundi, le rétrograde aux alentours de la 50<sup>e</sup> place mondiale, puisqu'il perd les points obtenus en 1998 grâce à sa demi-finale.

Arnaud Clément, lui, savourait lundi soir une victoire inédite : la première de sa carrière à Roland-Garros en quatre participations et son premier succès en cinq sets.

Une nouvelle étape dans une jeune vie agrémentée depuis peu de jolies performances.

En 1997, il s'est fait connaître en se qualifiant pour Wimbledon où il n'avait perdu qu'au troisième tour. Deux ans plus tard, il avait connu sa première finale à Marseille. Classé au 82<sup>e</sup> rang mondial, il souhaiterait rejoindre le club de la relève française, aux côtés de Sébastien Grosjean ou d'Arnaud Di Pasquale. A Paris, son rêve va affronter le jeu d'Andre Agassi, qu'il rencontrera au deuxième tour. L'Américain, tête de série n° 13, vainqueur de l'Argentin Squillari (3-6, 7-5, 7-5, 6-3), a réalisé sa première bonne performance à Roland-Garros depuis deux ans. En 1997, il avait déclaré forfait et en 1998, il avait été éliminé dès le premier tour. En 1999, il se remet à peine d'une blessure à l'épaule et ne se donne pas beaucoup de chances d'atteindre la deuxième semaine.

Bénédicte Mathieu

## LES RÉSULTATS SIMPLE MESSIEURS

### Premier tour

#### ● Premier quart de tableau

E. Kafelnikov (Rus., n° 1) b. M. Chang (EU) 6-2, 5-7, 6-0, 7-6 (8/6) ; J. Knippschild (All.) b. L. Roux (Fra.) 6-4, 6-3, 6-0 ; J. Courier (EU) b. A. Calatrava (Esp.) 6-1, 6-2, 7-5 ; H. Arazi (Mar.) b. G. Ivanisevic (Cro., n° 15) 6-4, 1-6, 6-3, 6-1 ; J. Novak (Rép. tch.) b. D. Nestor (Can.) 6-2, 6-2, 6-2 ; D. Hrbaty (Sloq.) b. J. Boutter (Fra.) 5-7, 6-4, 7-5, 7-5 ; M. Safin (Rus.) b. J. Krosjak (Sloq.) 6-2, 4-6, 6-3, 6-3 ; M. Rios (Chil., n° 9) b. A. Pretzsch (All.) 6-3, 6-2, 7-5 ; A. Boetsch (Fra.) b. R. Sabau (Rou.) 6-0, 6-1, 6-1 ; A. Calleri (Arg.) b. D. Vacek (Rép. tch.) 6-4, 6-3, 4-6, 6-4 ; A. Costa (Esp.) b. M. Gustafsson (Sué.) 6-3, 4-6, 7-5, 7-6 (7/5) ; S. Huef (Fra.) b. H. Dreckman (All.) 2-6, 7-5, 6-3, 6-3 ; A. Ilie (Aus.) b. J. Bjorkman (Sué.) 4-6, 6-3, 7-5, 3-6, 6-3 ; M. Rodriguez (Arg.) b. L. Hewitt (Aus.) 4-6, 6-4, 4-6, 6-4 ; A. Beralesqui (Esp.) b. W. Black (Zim.) 6-0, 6-3, 4-6, 6-2 ; T. Henman (GB, n° 7) b. K. Alami (Mar.) 6-4, 3-6, 4-6, 6-3, 6-4.

#### ● Deuxième quart de tableau

R. Fromberg (Aus.) b. A. Dupuis (Fra.) 6-3, 3-6, 6-1, 6-3 ; V. Spadea (EU) b. M. Woodforde (Aus.) 7-6 (7/5), 6-3, 7-5 ; C. Moya (Esp., n° 4) b. M. Hipfl (Aut.) 3-6, 1-6, 6-4, 6-2, 6-4 ; M. Filipini (Uru.) b. L. Tieleman (Ita.) 6-4, 6-1, 6-4 ; P. Korda (Rép. tch.) b. A. Martin (Esp.) 7-6 (7/2), 6-1, 4-6, 6-3 ; G. Rusedski (GB) b. D. Prinosil (All.) 6-4, 6-4, 6-7 (7/4), 6-4 ; M. Damm (Rép. tch.) b. N. Kiefer (All.) 7-5, 6-4, 6-2 ; R. Krajicek (PB) b. J.-M. Gambill (EU) 7-6 (7/4), 6-3, 6-2 ; D. Sanguinetti (Ita.) b. J. Van Lottum (PB) 6-4, 6-2, 3-6, 6-3 ; W. Ferreira (AFS) b. K. Carlsen (Dan.) 3-6, 6-3, 6-3, 6-2 ; C. Woodruff (EU) b. D. Moyano (Arg.) 6-2, 6-3, 6-7 (7-4), 7-5 ; A. Agassi (EU, n° 13) b. F. Squillari (Arg.) 3-6, 7-5, 7-5, 6-3 ; H. Gummy (Arg.) b. A. Pavel (Rou.) 6-7 (7/3), 6-2, 3-1, ab. ; N. Lapentti (Equ.) b. T. Muster (Aut.) 2-6, 6-1, 6-2,

7-6 (7/4), S. Sargsian (Arm.) b. J.-R. Lisnard (Fra.) 6-7 (7/4), 6-4, 6-2, 6-2 ; A. Clément (Fra.) b. C. Pioline (Fra.) 3-6, 6-3, 7-6 (8/6), 6-4, 6-3.

## SIMPLE DAMES

### Premier tour

#### ● Premier quart de tableau

M. Hingis (Sul., n° 1) b. A. Hopmans (PB) 6-1, 6-4 ; A. Mauresmo (Fra.) b. T. Snyder (EU) 6-3, 6-3 ; K. Hrdlickova (Rép. tch.) b. L. Nelland (Let.) 6-4, 6-1 ; A. Kremer (Lux.) b. M. Drake (Can.) 6-2, 6-3 ; N. Zvereva (Bul.) b. C. Papadakis (Gre.) 6-3, 7-5 ; B. Rittner (All.) b. M. Serna (Esp.) 3-6, 7-6 (7-5), 6-2 ; M. De Swardt (AFS) b. M. Vavrinec (Sui.) 6-0, 6-4 ; R. Dragomir (Rou.) b. R. Grande (Ita.) 7-6 (7/0), 6-1 ; B. Schwartz (Aut.) b. D. Van Rost (Bel., n° 13) 6-1, 6-0 ; N. Dedy (Fra.) b. S. Först (Fra.) 6-7 (14/12), 7-6 (7/1), 6-1 ; V. Williams (Fra.) b. A. Fusai (Fra.) 6-1, 6-1 ; S. Testud (Fra., n° 12) b. S. Nacuc (You.) 3-6, 6-3, 6-1 ; K. Boogert (PB) b. A. Foldenyi (Hon.) 6-1, 6-4 ; E. Demetieva (Rus.) b. L. Golarska (Ita.) 6-1, 6-4 ; A. Molik (Aus.) b. B. Schultz-McCarthy (PB) 3-6, 6-3, 6-2 ; E. Curutchet (Fra.) b. J. Dokic (Aus.) 7-6 (7/5), 3-6, 11-9.

#### ● Deuxième quart de tableau

J. Novotna (Rép. tch., n° 4) b. L. Cervanova (Sloq.) 6-2, 7-6 (7/4) ; B. Schett (Aut., n° 15) b. H. Nagyova (Sloq.) 6-1, 6-2 ; M. Diaz-Oliva (Arg.) b. J. Watanabe (EU) 6-0, 6-2 ; A. Gersi (Rép. tch.) b. M. Weingartner (All.) 6-4, 6-0 ; I. Spirlea (Rou.) b. C. Cristea (Rou.) 6-4, 6-1 ; E. Gagliardi (Sul.) b. N. Pratt (Aus.) 6-2, 6-2 ; S. Pilshcke (Aut.) b. M. Tu (EU) 6-1, 6-1 ; K. Po (EU) b. D. Chladkova (Rép. tch.) 7-6 (7/5), 6-3 ; S. Williams (EU, n° 10) b. L. Courtis (Bel.) 6-4, 6-0 ; M. J. Fernandez (EU) b. A. Dechaume (Fra.) 6-3, 6-2 ; K. Srebotnik (Sloq.) b. L. Andretto (Fra.) 6-1, 6-0 ; O. Barabanschikova (Bul.) b. M. Schaughnessy (EU) 6-4, 3-6, 6-1 ; L. Ghirardi (Fra.) b. T. Panova (Rus.) 6-7 (7/2), 6-4, 7-5 ; A. Sanchez (Esp., n° 7) b. M. Lucic (Cro.) 6-2, 6-2 ; C. Rubin (EU) b. M. Oremans (PB) 6-0, 6-3 ; S. Talaja (Cro.) b. A.-G. Sidot (Fra.) 6-1, 6-4.

7-6 (7/4), S. Sargsian (Arm.) b. J.-R. Lisnard (Fra.) 6-7 (7/4), 6-4, 6-2, 6-2 ; A. Clément (Fra.) b. C. Pioline (Fra.) 3-6, 6-3, 7-6 (8/6), 6-4, 6-3.

## MARAT S'AFFIRME

### Premier tour

M. Hingis (Sul., n° 1) b. A. Hopmans (PB) 6-1, 6-4 ; A. Mauresmo (Fra.) b. T. Snyder (EU) 6-3, 6-3 ; K. Hrdlickova (Rép. tch.) b. L. Nelland (Let.) 6-4, 6-1 ; A. Kremer (Lux.) b. M. Drake (Can.) 6-2, 6-3 ; N. Zvereva (Bul.) b. C. Papadakis (Gre.) 6-3, 7-5 ; B. Rittner (All.) b. M. Serna (Esp.) 3-6, 7-6 (7-5), 6-2 ; M. De Swardt (AFS) b. M. Vavrinec (Sui.) 6-0, 6-4 ; R. Dragomir (Rou.) b. R. Grande (Ita.) 7-6 (7/0), 6-1 ; B. Schwartz (Aut.) b. D. Van Rost (Bel., n° 13) 6-1, 6-0 ; N. Dedy (Fra.) b. S. Först (Fra.) 6-7 (14/12), 7-6 (7/1), 6-1 ; V. Williams (Fra.) b. A. Fusai (Fra.) 6-1, 6-1 ; S. Testud (Fra., n° 12) b. S. Nacuc (You.) 3-6, 6-3, 6-1 ; K. Boogert (PB) b. A. Foldenyi (Hon.) 6-1, 6-4 ; E. Demetieva (Rus.) b. L. Golarska (Ita.) 6-1, 6-4 ; A. Molik (Aus.) b. B. Schultz-McCarthy (PB) 3-6, 6-3, 6-2 ; E. Curutchet (Fra.) b. J. Dokic (Aus.) 7-6 (7/5), 3-6, 11-9.

#### ● Deuxième quart de tableau

J. Novotna (Rép. tch., n° 4) b. L. Cervanova (Sloq.) 6-2, 7-6 (7/4) ; B. Schett (Aut., n° 15) b. H. Nagyova (Sloq.) 6-1, 6-2 ; M. Diaz-Oliva (Arg.) b. J. Watanabe (EU) 6-0, 6-2 ; A. Gersi (Rép. tch.) b. M. Weingartner (All.) 6-4, 6-0 ; I. Spirlea (Rou.) b. C. Cristea (Rou.) 6-4, 6-1 ; E. Gagliardi (Sul.) b. N. Pratt (Aus.) 6-2, 6-2 ; S. Pilshcke (Aut.) b. M. Tu (EU) 6-1, 6-1 ; K. Po (EU) b. D. Chladkova (Rép. tch.) 7-6 (7/5), 6-3 ; S. Williams (EU, n° 10) b. L. Courtis (Bel.) 6-4, 6-0 ; M. J. Fernandez (EU) b. A. Dechaume (Fra.) 6-3, 6-2 ; K. Srebotnik (Sloq.) b. L. Andretto (Fra.) 6-1, 6-0 ; O. Barabanschikova (Bul.) b. M. Schaughnessy (EU) 6-4, 3-6, 6-1 ; L. Ghirardi (Fra.) b. T. Panova (Rus.) 6-7 (7/2), 6-4, 7-5 ; A. Sanchez (Esp., n° 7) b. M. Lucic (Cro.) 6-2, 6-2 ; C. Rubin (EU) b. M. Oremans (PB) 6-0, 6-3 ; S. Talaja (Cro.) b. A.-G. Sidot (Fra.) 6-1, 6-4.

# Le triste anniversaire de Michael Chang

DANS LA PETITE SALLE d'interview, suffisante pour accueillir ses interlocuteurs du jour, Michael Chang attend la première question avec son attention polie. L'Américain a le temps. Il a été éliminé, lundi 24 mai, dès le premier tour, par le Russe Evgueni Kafelnikov, n° 1 mondial (6-2, 5-7, 6-0, 7-6 [8/6]), une première depuis son apparition à Paris en 1988. Le tirage au sort était difficile, la mésaventure est cruelle.

En 1999, Michael Chang fête le 10<sup>e</sup> anniversaire de sa victoire à Roland-Garros, le seul succès dans un tournoi du Grand Chelem que le petit Américain a connu, et sans doute le dernier. 1989 : Michael avait dix-sept ans, il ne mesurait pas encore 1,75 m. Betty, sa maman, le couvait des tribunes. Un troisième tour passé contre un copain de formation, Pete Sampras, et il s'était retrouvé face au Tchèque Ivan Lendl, n° 1 mondial, en huitièmes de finale : l'un des plus fameux matches dans l'histoire du tournoi.

Ivan Lendl menait deux sets à zéro et songeait à



PIERRE LAMALLE/TEMPUSPORT

## Marat s'affirme

En 1998, il avait été le héros de la belle histoire du tournoi. Issu des qualifications, le Russe Marat Safin, alors âgé de 18 ans, avait fait fureur en battant l'Américain Andre Agassi et le Brésilien Gustavo Kuerten, tenant du titre, avant de s'incliner face à Cédric Pioline en quarts de

finale : trois beaux matches, tous disputés en cinq sets. Lundi 24 mai, ce grand garçon à l'allure étonnée et au somptueux toucher de balle a repris ses bonnes habitudes en battant le Slovaque Jan Krosjak (6-2, 4-6, 6-3, 3-6, 6-3). Aujourd'hui 32<sup>e</sup> mondial, Marat Safin veut confirmer à Roland-Garros : après une année passée à prendre ses marques, il pourrait entrer pour de bon dans la carrière.

maintenir au niveau des grands champions, compensant sa petite taille par sa solidité physique et mentale ou par une raquette au manche rallongé (ce qui l'a obligé à revoir entièrement son geste de service).

Son corps a intimé le répit : Michael Chang a dû s'arrêter, contraint par des blessures au genou et au poignet. Il voudrait revenir, mais il se sent comme rouillé. Ainsi aujourd'hui, contre Evgueni Kafelnikov, pourtant encore emprunté dans son art de maîtriser la terre battue, il s'est senti tout mou et ses jambes n'ont pu compenser la vitesse de jeu du Russe. La foi et la volonté, intactes, n'ont pas suffi. Michael dit : « Parfois, le chemin est dur. » Il n'est pas résigné : « Quand je perds ainsi, je mets une journée à m'en remettre et après, tout va bien. » Il lance enfin dans un petit rire intimidé : « Je saurai quand je devrai partir. Pour l'heure, je travaille et j'espère. »

B. M.

## Hingis-Mauresmo, choc du deuxième tour

Amélie Mauresmo n'a pas raté son entrée à Roland-Garros, lundi 24 mai. Sur le court central, celle qui apparaît comme la nouvelle « star » du tennis français a écarté l'Américaine Tara Snyder, 44<sup>e</sup> mondiale, en deux sets (6-3, 6-3) en 1 heure et 14 minutes de jeu. Reconnaissant qu'elle aurait pu « être mieux » lors de ce tour de chauffe, la Française entrera dans le vif du sujet, mercredi 26 mai, avec le choc annoncé face à la Suissesse Martina Hingis. La numéro un mondiale a passé sans encombre le premier tour, dominant la Néerlandaise Amanda Hopmans (6-1, 6-4).

# Un scandale contraint Lawrence Dallaglio à renoncer au capitanat du XV d'Angleterre

LAWRENCE DALLAGLIO ne dirigera pas le XV d'Angleterre pendant la Coupe du monde de rugby. Lundi 24 mai, le troisième-ligne aile du club londonien des Wasps, qui compte 26 ans et 26 sélections (dont 14 en qualité de capitaine), a rendu son brassard « de sa propre volonté », selon la Fédération anglaise de rugby (RFU). La fonction a été confiée au deuxième-ligne de Leicester, Martin Johnson, « jusqu'à la fin de la Coupe du monde ».

Pendant trois heures, Lawrence Bruno Nero Dallaglio s'est expliqué devant les responsables de la RFU. Il a « catégoriquement démenti » les propos qui lui étaient attribués, dimanche 23 mai, dans le *News of the*

*World*. Dans un article long de cinq pages, cet hebdomadaire à sensations avait publié des « aveux » confondants de la part du capitaine du XV de la Rose : celui qui s'est déjà décrit comme une personne « flamboyante », « aimant s'amuser », aurait reconnu s'être livré à du trafic de cocaïne pendant sa jeunesse, et avoir absorbé des stupéfiants (cocaïne et ecstasy) lors d'une fête « massive » consécutive au succès des Lions Britanniques en Afrique du Sud, en 1997.

« J'ai fait beaucoup, beaucoup d'argent en vendant de la drogue avant de me lancer dans le rugby », aurait-il affirmé à une journaliste. Peu scrupuleuse, la jeune femme,

Louise Oswald, s'est apparemment présentée à Dallaglio comme la représentante d'une société de marketing désireuse de lui faire signer un contrat avec une marque de produits cosmétiques pour hommes.

## LA FÉDÉRATION RASSURÉE

A l'issue de sa longue audition devant la RFU, Lawrence Dallaglio s'est soumis à un contrôle sanguin et urinaire, dont les résultats devaient être connus mardi 25 mai. Dans un communiqué, il a dénoncé la « mise en scène minutieuse » élaborée par le *News of the World*. Il a reconnu sa « naïveté », la « stupidité » et « l'erreur de Jugement » qui l'ont conduit à ces faux aveux, supposés impres-

sionner son interlocutrice. Rassurés par ce démenti, les responsables de la RFU ont toutefois décidé de poursuivre leur enquête. « J'espère que Lawrence pourra rejoindre l'équipe dès que cette affaire sera tirée au clair, a déclaré Clive Woodward, l'entraîneur du XV d'Angleterre et ami de Dallaglio. Il est étonnant, il est choqué, comme nous le sommes tous. »

Cette « affaire Dallaglio » tombe mal pour le rugby anglais, affecté par de nombreuses secousses depuis quelques saisons. Il y a quatre ans, l'ancien capitaine du XV de la Rose, Will Carling, avait été renvoyé (pendant trois jours) de l'équipe nationale : il avait traité de « vieux pets » (*old farts*) les honorables

membres de la RFU. En janvier 1999, l'Angleterre avait été exclue (pendant 24 heures) du Tournoi des cinq nations pour avoir tenté de renégocier un contrat portant sur les droits de retransmission de l'épreuve, au détriment du pays de Galles, de l'Irlande et de l'Ecosse.

Au-delà du rugby, les « révélations » du *News of the World* portent un nouveau coup au sport anglais. Si elle soutient majoritairement Lawrence Dallaglio, et dénonce au passage les méthodes des tabloïds, la presse britannique n'hésite pas à critiquer les mauvais exemples offerts par les superstars du sport.

Eric Collier

# Les contrôles antidopage divisent le peloton au Tour d'Italie cycliste

LES MÉDECINS du Comité olympique national italien (CONI) devaient à nouveau se présenter, mardi 25 mai au matin, pour des contrôles urinaires et sanguins auprès de certaines des équipes cyclistes présentes au Giro. Dans le lot devait figurer Mercatone Uno, dont le chef de file est l'Italien Marco Pantani, qui, depuis la première intervention du CONI, vendredi 21 mai, est aussi le leader de la contestation face à ces contrôles antidopage.

Lundi 24 mai, les équipes italiennes Polti, Lampre et Riso Scotti ont refusé de se soumettre à ces examens. Les médecins du CONI se sont tournés vers la formation Mapei, qui, depuis vendredi 21 mai, se distingue des autres équipes en acceptant le principe de ces tests. D'où de vives tensions : Andrea Tafi, leader des Mapei et vainqueur de Paris-Roubaix, a été pris à partie.

Les contrôles pratiqués le 21 mai ont mis en évidence des taux anormaux d'un dérivé de la créatine chez deux coureurs. L'un d'entre eux a abandonné. L'autre, Filippo Casagrande (Vini Caldirola), était toujours en course lundi 24 mai. Hein Verbruggen, président de l'Union cycliste internationale (UCI), a il est vrai déclaré, dimanche 23 mai, que les coureurs pouvaient s'opposer aux contrôles du CONI sans craindre une infraction aux règlements.

■ **Les problèmes** surgis lors du Tour de France 1998, qui ont touché plusieurs équipes espagnoles cyclistes, apparemment au passé, a estimé, lundi 24 mai, le secrétaire d'Etat espagnol aux sports, Francisco Villar. Il a indiqué que les groupes sportifs espagnols n'auront aucun problème avec les autorités françaises s'ils communiquent à l'avance les produits qu'ils emporteront sur les compétitions outre-Pyrénées.

## DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME** : les Kenyans Japhet Kimutai et Shadrack Lagat ont réalisé, lundi 24 mai, au cours de la réunion de Rehlingen en Allemagne, les meilleures performances mondiales de l'année respectivement sur 800 m (1 min 44 s 12) et 1 500 m (3 min 35 s 66).

■ **BOXE** : l'Américain Mike Tyson, ancien champion du monde des poids lourds, a été remis en liberté conditionnelle, lundi 24 mai, après avoir purgé trois mois et demi de détention dans une prison de Rockville, dans la banlieue de Washington (Etats-Unis), pour un petit incident de circulation. « Nous sommes très heureux d'annoncer que Mike Tyson est aux anges de pouvoir rentrer chez lui et retrouver sa femme et ses enfants et nous annonçons très prochainement ses projets de retour sur le ring », a déclaré Peter Seligman, un porte-parole de l'ancien champion du monde.

■ **DOPAGE** : David Douillet, le quadruple champion du monde de judo, va siéger au Conseil de prévention et de lutte contre le dopage. Créée dans le cadre de la nouvelle loi française sur le dopage, cette structure doit être installée avant fin mai.

■ **FOOTBALL** : le gouverneur de Buenos Aires a annoncé, lundi 24 mai, qu'il envisage de commuer la condamnation de Luis Chilavert à treize mois de suspension, afin de pouvoir lui permettre de continuer à jouer en Argentine. Le capitaine de l'équipe du Paraguay et gardien de but de l'équipe argentine de Velez Sarsfield a été condamné, mercredi 19 mai, en appel, à trois mois de prison avec sursis et treize mois de suspension par la Cour suprême de Buenos Aires, pour avoir blessé trois personnes en 1994 lors d'une rixe à l'issue d'un match.

■ **Jürgen Klinsmann**, trente-quatre ans, l'un des footballeurs allemands les plus populaires de la décennie (108 sélections en équipe nationale, champion du monde en 1990, champion d'Europe en 1996), a fait ses adieux lundi 24 mai à Stuttgart lors d'un match réunissant une pléiade d'internationaux venus de quatorze pays.







Soleil dominant

MERCREDI, le temps est généralement calme, sec et peu nuageux. Sur la moitié nord, la grisaille matinale se dissipera vite. Dans le sud, les remontées d'air chaud font grimper la température jusqu'à 30 degrés par endroits.

Bretagne, pays de loire, Basse-Normandie.- Les nuages présents au lever du jour se disperseront au profit d'un ciel de plus en plus ensoleillé au cours de la journée. Les températures approcheront 17 à 19 degrés sur les côtes et 22 à 25 dans les terres.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.- Après le départ de la grisaille, le soleil l'emporte dans l'après-midi. Après une matinée un peu fraîche, les températures atteindront 19 à 25 du nord au sud.

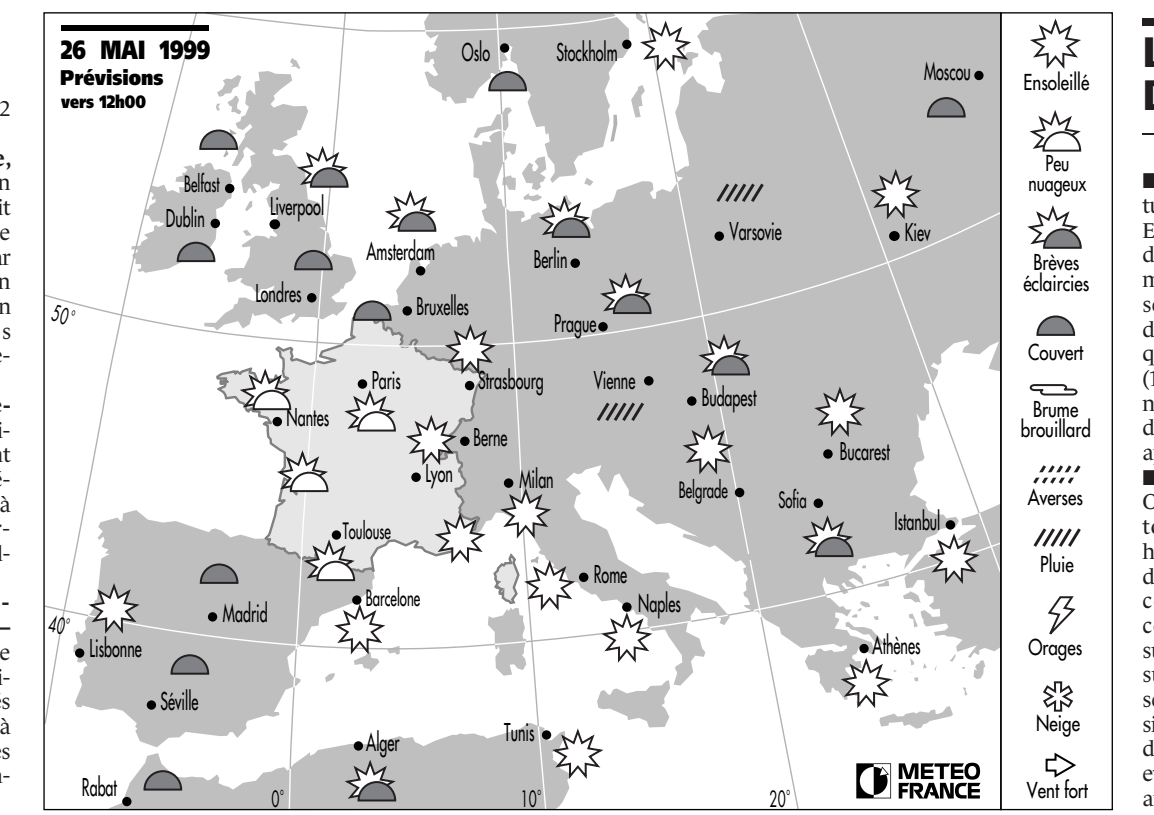
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.- Le matin, une épaisse couche de grisaille traîne par endroits. Puis le soleil s'installe, permettant aux

températures de grimper jusqu'à 22 ou 24 degrés, localement 26.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.- Après dissipation des brumes matinales, le soleil fait de belles apparitions avant l'arrivée d'un voile nuageux parfois épais par le sud-ouest. Quelques ondées, en particulier sur les Pyrénées. Un temps lourd accompagne les nuages, températures de 27 à 30 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.- Les quelques plaques de grisaille se disperseront rapidement pour laisser briller un soleil généreux. Températures voisines de 25 à 29 degrés. D'épais nuages bourgeonneront sur les cimes alpines, allant jusqu'à l'ondée en soirée.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.- Soleil éclatant sur la région après le départ des quelques plaques de grisaille. On atteindra 29 à 30 degrés dans les terres, et « seulement » 22 à 26 sur le littoral. Sur les reliefs des Alpes, quelques nuages bourgeonneront l'après-midi.



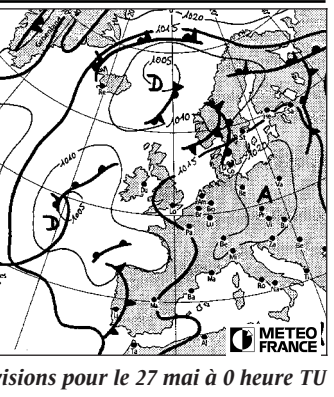
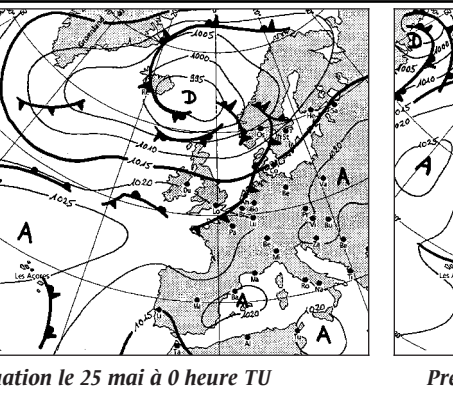
LE CARNET DU VOYAGEUR

MOYEN-ORIENT. Trois ouvertures pour l'enseigne Holiday Inn. En Egypte, à Sharm-el-Sheikh, le resort déploie 555 chambres en bordure de mer. A Beyrouth, au Liban, l'établissement de 131 chambres est situé dans le quartier de Verdun.

MALAISIE. L'hôtel Mandarin Oriental vient d'ouvrir au pied des tours jumelles Petronas, les plus hautes du monde, dans le très moderne Kuala Lumpur City Centre, au cœur de la capitale malaise. Il compte 643 chambres, dont des suites et appartements incarnant le summum du luxe.

Table with 3 columns: City, Temperature, and Weather conditions for various European cities on May 26, 1999.

Table with 3 columns: City, Temperature, and Weather conditions for cities in the Americas and Asia-Oceania.



PRATIQUE

Comment choisir un bon contrat de protection juridique

TOUTE PERSONNE assignée en justice ou désireuse d'intenter un procès peut, grâce à l'assurance « protection juridique », bénéficier d'une assistance sous forme de conseils par téléphone, d'expertises ou d'aide financière. Les contrats couvrent plusieurs domaines : consommation (service après-vente défaillant, livraison non conforme à la commande), travail (conflit avec les employeurs ou les employés : femme de ménage, garde d'enfants), habitation (voisinage, démêlés avec le propriétaire), copropriété, automobile (achat, vente, réparation), accidents de la circulation, fiscalité. Plus rares sont les contrats qui garantissent le droit des personnes et de la famille (divorce, filiation, succession). La cotisation annuelle coûte de 120 F à 350 F (18 € à 53 €) pour un contrat simple, et de 536 F à 958 F (81 € à 146 €) pour des garanties plus étendues.

risque habitation. On comprendra que la plupart des assureurs refusent de couvrir la conduite en état d'ivresse, mais on s'étonnera de trouver parmi les exclusions « toute intervention consécutive à l'état d'insolvabilité de l'assuré ou à celle d'un tiers » (GAN) : si l'on a acheté une cuisine à un fabricant en faillite ou si l'on est surendetté, l'assurance ne joue pas. Si l'on voyage beaucoup, il faut être attentif aux limites géogra-

phiques du contrat, plus ou moins étendues selon les sociétés. Enfin, quelques compagnies imposent des délais de carence qui peuvent durer de six mois à trois ans. Les assurances privilégient les règlements amiables : 75 % à la GMF, Axa-UAP, MAAF, GAN, CFDP, 40 % à 50 % chez Thémis et à La Paix. Enfin, elles n'interviennent qu'au-delà d'un seuil qui peut varier de 522 F (MAAF) à 3 000 F (Thémis, GAN).

Si le règlement amiable échoue ou ne convient pas au client, celui-ci, avant de porter l'affaire en justice, doit soumettre le dossier à l'acceptation de l'assureur, qui évalue les chances de succès de la procédure. La part de dossiers refusés va de 5 % (La Paix) à 15 % (Azur, GAN et Thémis). La principale cause du refus est l'antériorité du « fait générateur du litige » par rapport au contrat. Elle

est diversement appréciée par les assureurs ; si les branches d'un arbre empiètent sur le jardin du voisin, certains estimeront que le litige existait déjà, puisque l'arbre a été planté trop près du mur. En revanche, si c'est le nouveau propriétaire du terrain qui attaque, l'assurance considérera qu'il s'agit là d'un fait nouveau, même si le litige était latent.

Si le dossier est refusé, le client peut réclamer l'arbitrage d'un tiers désigné d'un commun accord par les parties, ou, à défaut, par le président du tribunal de grande instance ; les frais incombent à l'assureur (article L. 127-4 du code des assurances). Le nombre de cas soumis à arbitrage est très faible (1 %). Si l'arbitrage ne lui donne pas satisfaction, le client peut passer outre et entamer lui-même la procédure. S'il gagne, l'assurance devra le rembourser, à hauteur des montants figurant dans le contrat. S'il perd, les frais resteront à sa charge.

Les principales sociétés

- Axa-UAP, Juridica : 250 F à 850 F. Plafond par litige : 100 860 F, mais seulement 19 680 F pour la fiscalité et la construction et 9 840 F par conjoint pour un divorce.
Azur, Tranquillitas (305 F) et Plurilitis (536 F à 958 F) : délai de carence : deux ans pour le droit des personnes, sauf pour une succession, si le décès est accidentel.
Civis, Privalis (295 F) et Privalis Or (860 F) : l'arbitre désigné est le président du tribunal d'instance.
CFDP, Compagnie française de

- GAN-SFPJ, Société française de protection juridique. 295 F. Plafond d'intervention par litige (50 000 F) et annuel (100 000 F), réduit à 20 000 F à l'étranger et à 10 000 F en cas de bornage, mitoyenneté, expropriation.
GMF, Platine 90 : 285 F ; cinq options « circulation, résidences, locations, fiscalité, successions », de 90 F à 365 F. Valable en France seulement. Délais de carence : 60 jours pour toutes les garanties, un an pour la fiscalité et les successions.
MAAF, Multirisque automobile

- Mutuelles du Mans, Défense automobile sportive (DAS), Sérénice : 340 F. Options « honoraires d'expert » (40 F) et « construction » (500 F, délai de carence de trois ans).
La Paix, Legassur : 350 F. Prend tout en charge, à l'exception des honoraires de résultat et des frais d'huissiers si l'on ne choisit pas l'avocat de la compagnie.
Thémis, Vie privée : 300 F, + 380 F par appartement loué pour un propriétaire. Prend tous les frais en charge, dans la limite de 100 000 F par litige.

(120 F) ; défense juridique familiale (250 F, 350 F avec le droit du travail : délai de carence de six mois). Plafond : 78 420 F.
Mutuelles du Mans, Défense automobile sportive (DAS), Sérénice : 340 F. Options « honoraires d'expert » (40 F) et « construction » (500 F, délai de carence de trois ans).
La Paix, Legassur : 350 F. Prend tout en charge, à l'exception des honoraires de résultat et des frais d'huissiers si l'on ne choisit pas l'avocat de la compagnie.
Thémis, Vie privée : 300 F, + 380 F par appartement loué pour un propriétaire. Prend tous les frais en charge, dans la limite de 100 000 F par litige.

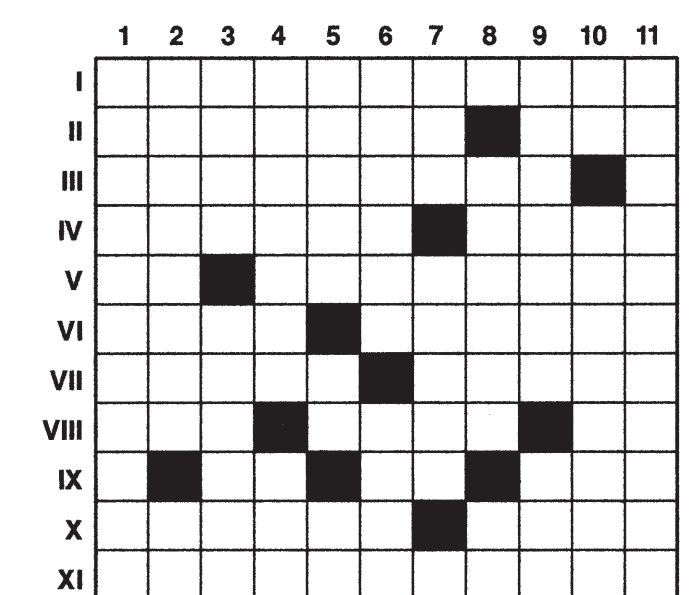
est diversement appréciée par les assureurs ; si les branches d'un arbre empiètent sur le jardin du voisin, certains estimeront que le litige existait déjà, puisque l'arbre a été planté trop près du mur. En revanche, si c'est le nouveau propriétaire du terrain qui attaque, l'assurance considérera qu'il s'agit là d'un fait nouveau, même si le litige était latent. Si le dossier est refusé, le client peut réclamer l'arbitrage d'un tiers désigné d'un commun accord par les parties, ou, à défaut, par le président du tribunal de grande instance ; les frais incombent à l'assureur (article L. 127-4 du code des assurances). Le nombre de cas soumis à arbitrage est très faible (1 %). Si l'arbitrage ne lui donne pas satisfaction, le client peut passer outre et entamer lui-même la procédure. S'il gagne, l'assurance devra le rembourser, à hauteur des montants figurant dans le contrat. S'il perd, les frais resteront à sa charge.

RIEN À DÉBOURSER. Lorsque le dossier est accepté, le client peut recourir à l'avocat de l'assurance ou choisir son propre conseil. Une minorité profite de cette liberté : de 25 % (GMF, CFDP,

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99123

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTELEMENT. I. Donnait fière allure au chef. - II. Raffinée même à la campagne. Ne fait plus que suivre le précédent. - III. Son droit enrichissait le seigneur. - IV. Mis en réserve. Esclave d'Abraham. - V. Donne la mesure à Nankin. Aggravation de la situation. - VI. Passe à Munich. Unité parfaite à condition de le retourner. - VII. Proches. Passa à l'intérieur. - VIII. Sans changement. Passé à l'huile. A moitié

plat. - IX. Ouvre la marche. En toutes lettres. Police américaine. - X. Belle des montagnes. Extrémité. - XI. Ont des choses à raconter.
VERTICALEMENT. I. Grosse blessure intérieure. - 2. Rapprochement entre hommes. Chauffé le Nil. - 3. Dans un passage déjà vu. Relever le plat. - 4. Abrite la bête. Se jette dans le Rhin. - 5. Sonnent mieux quand

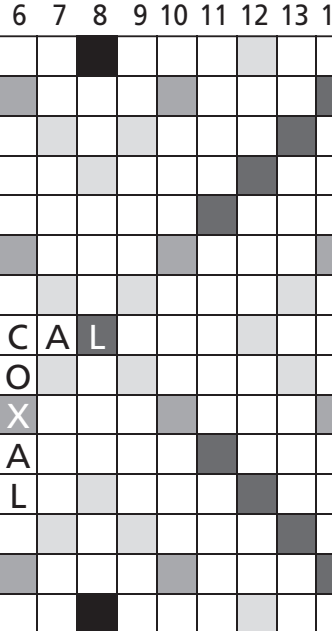
elles sont riches. Points. Renforcé le oui. - 6. Toutes les données. Hameau antillais. - 7. Avec lui, vous pourrez toujours repasser. Pour assurer l'assemblage. - 8. En Côte-d'Or. Pour faire un bon tour. - 9. Bien présenté. Voile. - 10. Pour tracer droit. Digne de passion. - 11. Situations dominantes.
Philippe Dupuis
SOLUTION DU N° 99122
HORIZONTELEMENT. I. Imbrication. - II. Mirage. Aire. - III. Peuplier. Tu. - IV. Ut. Tonnelet. - V. Ite. Oté. Air. - VI. Sens. Erg. Lô. - VII. Cie. Gin. - VIII. Agressivité. - IX. Nain. Er. Rn. - X. Tiento. Etai. - XI. Sérénissime.
VERTICALEMENT. 1. Impuissants. - 2. Miette. Gaie. - 3. Bru. Encrier. - 4. Rapt. Sienne. - 5. Igloo. Es. Tn. - 6. Ceinte. Oi. - 7. Energie. - 8. Taré. Givrés. - 9. II. La. Ni. Ti. - 10. Orteil. Tram. - 11. Neutropénie.

SCRABBLE

PROBLÈME N° 123

Les troisième et quatrième mots.
1. Troisième tirage : EHINNRV. a) En quatre endroits différents, placez quatre mots qui rapportent respectivement 40, 40, 41 et 44 points. Ecrivez sur la grille la solution à 44 points (elle est donnée ci-dessous).
2. Quatrième tirage : AEBKMST. b) En deux endroits différents, placez deux mots qui rapportent respectivement 51 et 97 points sans scrabbliser.
3. Préparation de la grille de la semaine prochaine. c) A E I L L N N : trouvez un sept-lettres. E I N O Q S U : trouvez deux sept-lettres. En utilisant deux lettres différentes du tirage précédent, trouvez deux huit-lettres.
Solutions dans Le Monde du 2 juin. Solution de a) ci-dessus : VAHINE, 7 G, 44.
Solutions du problème paru dans Le Monde du 19 mai. Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence

Les troisième et quatrième mots



commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.
a) NATUREL, I 3, 80, en collante au-dessous de FELONIE. b) LEVURANT, A 8, 158 - LUTINERA, B 7, 66 - RECULANT, C 8, 72, ou l'anagramme UL-CERANT - ALENTOUR, E 5, 82, ou les anagrammes ENROULAT et RE-



**HISTOIRE** Le Musée-Mémorial de la Coupole, à Saint-Omer (Pas-de-Calais), présente des photographies et des dessins effectués dans le camp de concentration de Dora, en Allemagne.

Ce lieu abritait, entre 1943 et 1945, une usine dans laquelle ont été fabriquées 6 000 fusées V2, qui seront dirigées sur Londres et Anvers. ● LA PROPAGANDE et l'interprétation de

documents sont au centre de l'exposition, dont le point de départ est un « reportage d'entreprise », réalisé dans le camp en 1944. ● YVES LE MANER, commissaire d'« Images de Do-

ra », explique pourquoi il trouve dangereuse la notion de devoir de mémoire, lui préférant celle de travail sur la mémoire. ● LA COUPOLE était un bunker en béton construit par les

Allemands en octobre 1943 afin de lancer les V2 construites à Dora. Le site n'a jamais servi. Il abrite, depuis mai 1997, un Centre d'histoire de la guerre et des fusées.

## Dans le camp de Dora, des déportés et des fusées

Ce lieu proche de Buchenwald où furent assemblées les V2 est l'objet d'une remarquable exposition à la Coupole, un bunker du Pas-de-Calais. Confrontés à d'autres images, les photographies et les dessins qui y ont été réalisés en 1944 révèlent une manipulation et un dénouement des plus cyniques



IMPERIAL WAR MUSEUM, LONDRES

JULIUS WALTER-FRENTZ



NATIONAL ARCHIVES, WASHINGTON DC



**IMAGES DE DORA, 1943-1945, la Coupole, Centre d'histoire de la guerre et des fusées, Helfaut/Wizernes, BP 284 62504 Saint-Omer cedex. Tél. : 03-21-93-07-07. Tous les jours de 9 heures à 19 heures. Entrée : 30 F et 55 F. Jusqu'au 31 octobre.**

**SAINT-OMER (Pas-de-Calais)**  
de nos envoyés spéciaux

Sur la photo en couleurs, une douzaine de déportés, assis autour d'un établi, environnés d'outils qui vont de l'étai à la boîte électrique. Au fond sont soigneusement rangés des empennages de fusées, d'où s'échappent des liasses de câbles. Les hommes sont attentifs, vêtus de tenues rayées propres, coiffés de bonnets irréprochables. Ils sont jeunes, en bonne santé. Les visages sont rasés de près. Voilà ce que dit le document. Le contexte est autre. L'image a été prise fin juin-début juillet 1944, dans le tunnel du camp de concentration de Dora où furent assemblées 6 000 fusées V2. Soixante mille déportés sont passés par ce camp. Vingt mille ne sont jamais revenus.

Cette photo fait partie de la remarquable exposition « Images de Dora ». Ce n'est pas tant la qualité des documents qui retient l'attention que leur confrontation avec d'autres images et avec des textes qui visent à alimenter une réflexion sur le sens et l'utilisation des clichés comme sur la représentation de l'indicible. L'exposition est présentée à la Coupole – un bunker construit par les Allemands dans le Pas-de-Calais pour lancer les V2 – pour rappeler ce qu'était Dora : un camp situé à une cinquantaine de kilomètres au nord de Buchenwald, où fut aménagée, à partir d'août 1943, une usine souterraine destinée à pallier la destruction par les Alliés de la base de Peenemünde, dans la Baltique. Les travaux sont effectués dans des conditions effroyables avec de la main-d'œuvre venue de Buchenwald. La réputation de Dora est alors détestable : les dortoirs sont placés à côté du chantier de creusement, et la mortalité est énorme. La situation ne s'améliore que lorsque l'usine tourne et que des baraquements sont installés, en juin 1944, en dehors du tunnel.

Mais Hitler hésite à financer toujours plus un programme aux résultats alors improbables. Pour convaincre le Führer, Albert Speer, ministre de l'armement, commande un « reportage d'entreprise » à un proche, Walter Frentz.

Pour montrer que « ça marche ». L'opérateur vit toujours dans une maison de retraite près du lac de Constance. Il est âgé de quatre-vingt-douze ans. Il n'est pas n'importe qui. Ancien opérateur de Leni Riefenstahl pour son film *Le Triomphe de la volonté*, puis mobilisé dans la Luftwaffe et affecté au quartier général du dictateur, Walter Frentz est l'auteur de deux films célèbres : celui de la visite-éclair de Hitler à Paris en juin 1940, et celui effectué en avril 1945, à Berlin, quelques semaines avant l'effondrement du Reich, où l'on voit le Führer encourager des adolescents enrôlés pour l'ultime combat.

« UNE BELLE GRANDE USINE »

En une journée de juin ou de juillet 1944, Walter Frentz prend une centaine de photos en couleurs. Le choix vise à traduire la modernité de l'usine. Chaque image illustre une étape de la chaîne de montage des fusées. En dépit des projecteurs, la faible sensibilité de la pellicule induit de longs temps de pose. Pour éviter les effets de bougés, la chaîne sera donc arrêtée afin que les déportés, qui posent aussi pour indiquer l'échelle dans une usine



JULIUS WALTER-FRENTZ

Ci-dessus, à gauche : déportés au travail dans l'usine souterraine de Dora, photographiés par Walter Frentz en juillet 1944.

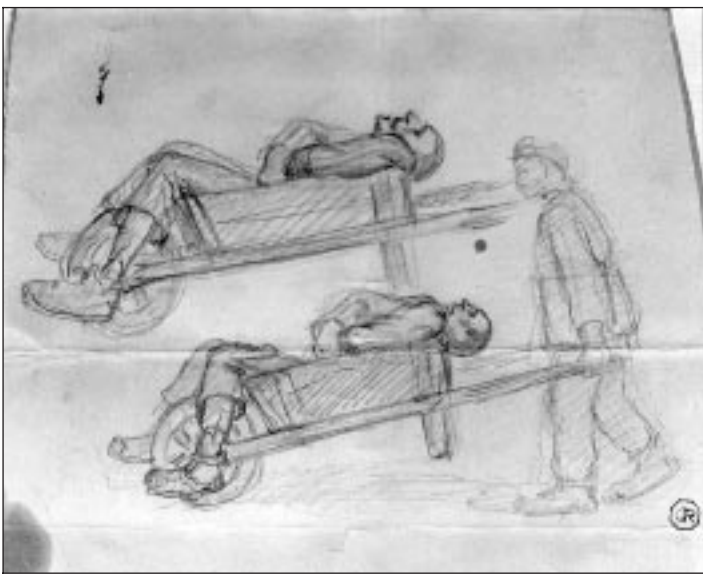
A droite : les soldats américains découvrent, le 11 avril 1945, les cadavres et quelques survivants au camp de Dora évacué quelques jours auparavant.

Dessous : officiers américains et membres du Congrès examinant, en mai 1945, les fusées V2 trouvées à Dora. Ci-contre : un déporté, tombé pendant l'appel, est emporté par un de ses camarades, dessin effectué par Léon Delarbre à Dora, en décembre 1944. Ci-dessous : autoportrait de Walter Frentz, en 1944.

monumentale, miment leurs gestes quotidiens, à côté d'ingénieurs (cravatés) ou de contremaitres (en blouses grises) allemands.

Ce reportage a été découvert fortuitement par le fils du photographe, début 1998. Reste à le décrypter. C'est le rôle des historiens André Sellier, déporté à Dora en janvier 1944, auteur d'une *Histoire du camp de Dora* (éd. La Découverte, Le Monde du 18 décembre 1998) et Yves Le Maner, responsable scientifique de la Coupole. Le premier a d'abord authentifié un reportage sans équivalent sur les camps de concentration en identifiant certains de ses compagnons : Léon Navaro, qui vit aujourd'hui à Grenoble, est le seul, sur l'image évoquée plus haut, à regarder l'objectif – on le lui a demandé pour « faire le point et accrocher la lumière » ; Charles Sadron, professeur de physique à l'université de Strasbourg ; le chansonnier Jean Maupoint, qui mourra en août

MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION, BESANÇON



1945, peu après sa libération. Sur-tout, André Sellier donne l'ampleur de la manipulation : « Nous voyons une belle grande usine, bien tenue. Ils ont choisi des déportés "photogéniques", "présentables", arrivés début 1944, dans la deuxième vague, après ceux qui sont morts d'épuisement dans la construction de l'usine. Pour les besoins du reportage, on avait touché des tenues propres, des paillasses et couvertures neuves. C'était aussi le printemps, il faisait beau, la nourriture était meilleure. Le travail sur les fusées était la partie paisible. Il n'y a en revanche aucune photo du camp. On ne voit aucun SS, aucun kapo. »

**TRANSFERT DANS LE NEVADA**

On n'a pas idée des derniers mois de la vie du camp, ajoute André Sellier, notamment durant « le terrible hiver 1944-1945 ». D'autres documents viennent alors montrer l'envers du décor. D'abord, des dessins réalisés *in situ* par de rares déportés, sur des matériaux de fortune, papiers de récupération ou sacs de ciment, ou, de mémoire, après leur libération. Ils sont signés de Léon Delarbre (conservateur du Musée de Belfort), de Guy Boisot (imprimeur de Châlons-en-Champagne) ou par le Vendéen Maurice de La Pintière. On y voit des cadavres dans des bourettes, des pendaisons, des amoncellements de corps en train de brûler quand le crématoire était saturé...

Mais ces témoignages sont à nuancer. Pour les historiens, certains de ces dessins impitoyables peuvent être réducteurs : ceux qui ont été faits de mémoire, après coup, tendent à la symbolisation, à la globalisation. D'autres photos

viennent encore préciser un peu plus le sombre profil de Dora, notamment les documents terribles pris par les Américains lors de la libération du camp, le 11 avril 1945. Mais celui-ci était quasiment vide : il avait été évacué quelques jours auparavant et il ne restait que des cadavres et des malades agonisants.

Les historiens ont alors déniché de froides vues aériennes de Dora. Ces clichés, pris par les Britanniques dès le 13 septembre 1944, annotés, tendent à prouver que ces derniers savaient tout de l'usine. Pourquoi ne la bombardent-ils pas alors que des engins meurtriers sont fabriqués ici ? La réponse est sans doute donnée par les dernières photos exposées. Nous sommes en mai 1945, peu de temps après la libération du camp. Quelques élus du Congrès américain, encadrés par des officiers tirés à quatre épingles, admirent les fusées du Reich, qui un mois plus tard, seront expédiées aux Etats-Unis. Un transfert des cerveaux suivra ce transfert de technologie. Notamment Wernher von Braun, futur père du programme Saturne, qui ira rejoindre ses V2 dans le Nevada.

Tous ces documents ont été pris en dix mois à peine. Isolés, ils ne disent pas grand-chose. Leur association donne la mesure des enjeux de Dora, les atrocités dont il fut le théâtre, jusqu'à son dénouement, le plus cynique. Leur rapprochement montre aussi, au-delà d'images symboliques ou émotionnelles, comment des photographies permettent d'appréhender l'Histoire.

**TROIS QUESTIONS À...**

**YVES LE MANER**

**1** En tant qu'historien, vous avez conçu le programme scientifique de la Coupole. Quelle place donnez-vous aux images photographiques et filmées ?

Elle est essentielle. Nous proposons une quinzaine de documentaires réalisés à partir de la consultation de 12 000 photos et de 400 heures de films. Notre rôle est de décrypter ces documents afin que le public réalise la part de propagande. Nous montrons, par exemple, trois documentaires consacrés au réembarquement de Dunkerque, en mai-juin 1940, réalisés par les Britanniques, les Allemands et le régime de Vichy. La démonstration est exemplaire.

**2** Comment discernerez-vous cette propagande ?

Pour les films, il faut distinguer ceux qui se présentent comme une succession de prises brutes, que l'on peut assimiler à un document quand les lieux et les dates sont identifiés. En revanche, dès qu'il y a montage de plans, ce n'est plus un document, car le film est retravaillé, coupé, orienté. Pour les photographies, il est très dangereux de les considérer comme des illustrations objectives de faits historiques. L'autre danger, quand il est question de la guerre ou des camps, est la symbolisation, l'émotion et la compassion que favorisent les photographies. Au devoir de mémoire, notion dangereuse à mon sens, je préfère me référer à l'idée de travail de mémoire. L'historien doit accorder le moins de place possible à l'émotion – et ce n'est pas facile –, qui nuit à l'explication et à la réflexion.

**3** Votre exposition sur le camp de Dora est-elle dans la continuité de votre approche critique de l'image ?

Absolument. Nous sommes partis du reportage, unique en son genre, réalisé par l'opérateur allemand Walter Frentz. Mais il est si trompeur que des survivants du camp étaient réticents à le montrer. Nous l'utilisons donc pour interroger les traces visuelles d'un camp de concentration. Et nous l'associons à d'autres documents pour approcher la réalité.

*Propos recueillis par Michel Guerrin et Emmanuel de Roux*

M. G. et E. de R.



# Lauryn Hill, l'âme soul des Fugees

### Des trois albums solos enregistrés par chaque membre du trio, celui de la chanteuse est le plus abouti

**LE DEUXIÈME** album des Fugees, *The Score* (1996), reste à ce jour l'un des succès commerciaux les plus impressionnants du rap. Plus de 15 millions d'exemplaires vendus dans le monde (dont près de 1,2 million en France) sont venus sanctifier une alchimie musicale composée de trois ingrédients : les humeurs caribéennes, la puissance urbaine du hip-hop et la spiritualité de la soul. Des couleurs primaires incarnées dans l'ordre par chacune des personnalités - Wyclef Jean, Prazakriel Michel, dit Pras, Lauryn Hill - qui composent le trio formé à l'orée des années 90. Tenté par la parenthèse solo, chaque membre des Fugees a développé ces caractéristiques sur son album respectif.

Souvent considéré comme la tête pensante des Fugees, Wyclef Jean fut le premier, fin 1997, à s'aventurer en solitaire. Inégal mais foisonnant, son album, *The Carnival*, démontait l'importance des racines caribéennes du chanteur et racontait le trajet d'un exilé qui fut aussi celui d'une éducation musicale. Né il y a vingt-neuf ans en Haïti, Wyclef a suivi ses parents à Brooklyn huit ans plus tard. Avec lui, il emportait des souvenirs de rythmes créoles - ceux du kompa et des tambours rara du carnaval - et cette base reggae qui rayonne de la Jamaïque sur toutes les Antilles. Ces références culturelles le prédisposaient à l'éclectisme (dans *The Carnival*, on entend des musiques haïtiennes, du reggae, du rap, de la salsa, du disco, un sample du

*Concerto pour une voix* de Saint-Preux !). Même happé, adolescent, par la vigueur de la culture hip-hop, le jeune homme restait sensible à des mélodies et à des instruments - le piano et surtout la guitare - qui le singularisaient de la masse des fans et des créateurs de rap.

#### CONSCIENCE SPIRITUELLE

Quand, au collège, il rejoint son cousin Pras et sa copine Lauryn Hill pour définir les prémices des Fugees, il intègre dans leur musique cette trame personnelle, perceptible dans le chalouement des rythmes comme dans le message des textes. Contraction du mot *refugees*, le nom du groupe est une référence directe à la diaspora haïtienne. Wyclef Jean sait la puissance du verbe. Souvent chargées d'intentions pédagogiques et sociales, ses chansons doivent aussi, sans doute, à ses souvenirs de fils de prêcheur, puisque son père était ministre d'une église nazaréenne haïtienne à Brooklyn.

Les rapports entre Pras et la religion eurent d'autres conséquences. De quatre ans le cadet de son cousin, l'élément le plus hip-hop des Fugees est né aux Etats-Unis malgré ses origines haïtiennes. Fils d'un diacre, c'est en réaction à la rigueur de la morale catholique familiale qu'il aurait cultivé son goût pour ce que son père qualifiait de « musiques du diable » : le funk, le rhythm'n'blues et le rap. Bien que d'un naturel moins expansif que ses camarades, celui qu'on décrit

CLAUDE GASSIAN



Lauryn Hill, ou le hip-hop entré dans la maturité.

souvent comme le businessman du groupe a privilégié sur son album solo, *Ghetto Supastar*, les *beats* les plus hédonistes. Sur la pochette du disque brillent gourmette et bagouzes. Un débit grave, d'une nonchalance collant à l'asphalte, balance des rimes sexy préoccupées avant tout par la fête. Si, aux Fugees, il apporte une pointe de *fun* et de culture de la rue, en solo, Pras se révèle le maillon artistiquement le plus faible de la bande.

Indéniablement, Lauryn Hill, la benjamine des Fugees, a réussi la plus aboutie de ces trois tentatives solos. Si, au sein du groupe, elle chante autant qu'elle rappe, c'est qu'une éducation soul tempère l'agressivité des scansiones. Pour cette enfant de la bourgeoisie afro-américaine de South Orange (New Jersey), il n'est pas de chant sans conscience spirituelle. Son héritage est celui de la musique politique et

sensuelle des Curtis Mayfield, Donny Hathaway ou Stevie Wonder, celle d'une soul marquée par le mouvement des droits civiques.

*The Miseducation of Lauryn Hill* n'évoque pas les luttes d'une fille du ghetto. A vingt-quatre ans, cette mère de deux enfants, diplômée d'histoire de la Columbia University, parle « de tout ce qu'on n'apprend pas à l'école, mais en vivant sa vie ». L'amour et ses échecs, la gloire et ses pièges, la maternité... Loin des flots de paillettes et de sirop quotidiennement déversés par le rhythm'n'blues contemporain, cette néo-soul élabore une synthèse innovante entre les tensions du hip-hop et la profondeur de la tradition.

Ses points faibles : une rigueur religieuse un poil trop moralisatrice, l'absence de ce vertige entre amour divin et tentation de la chair qui, de Marvin Gaye à Al Green, a habité les chefs-d'œuvre du genre.

Points forts : une émotion, une vision musicale qui enfantent de grandes chansons, sa compréhension d'une mystique soul qui rejoint celle du reggae, pour se rapprocher de la culture de ses comparses Fugees et de celle du père de ses enfants, Rohan Marley, un des fils de Bob.

Trois albums solos, deux succès commerciaux et un triomphe critique et public. Reste à savoir quand les Fugees auront envie de remettre en commun leurs richesses individuelles.

Stéphane Davet

★ Wyclef Jean, *The Carnival*, 1 CD Ruffhouse, distribué par Sony. Pras, *Ghetto Supastar*, 1 CD Ruffhouse, distribué par Sony. Lauryn Hill, *The Miseducation of Lauryn Hill*, 1 CD Ruffhouse, distribué par Sony.

## Charisme scénique et communion

#### LONDRES

de notre envoyé spécial

Pour débiter sa première tournée mondiale en solo, Lauryn Hill ne pouvait trouver mieux comme lieux symboliques : la Brixton Academy, au nord de Londres, dans l'un des quartiers occupés par les communautés africaine et jamaïcaine, où le reggae n'a jamais cessé d'être fêté ; le Fox Theatre de Detroit, capitale de la compagnie phonographique Tamla Motown, d'où sont sortis nombre de tubes de la *soul music* afro-américaine. La référence aux deux sources qui alimentent le hip-hop de la jeune chanteuse est limpide.

A Londres, il y a quelques mois, dans la salle aux décorations rococo, la voix de Lauryn Hill monte, seule : « Je chante parce que je suis heureuse, et je chante parce que je suis libre. » Le ton est juste, le phrasé maîtrisé, sans défaillance. Ouvrir un concert ainsi n'est pas donné à toutes les chanteuses. Suivent *Redemption Song*, de Bob Marley - le public reprend le texte dans ses moindres virgules -, puis *Ex-Factor*, premier extrait de l'album *The Miseducation of Lauryn Hill*. Au cœur de l'orchestre, Lauryn Hill tient tout son monde - trois claviers, trois choristes, trois cuivres, deux guitaristes, dont Al Anderson, un ancien de chez Marley, deux DJ, un

bassiste, un batteur et un rappeur. Elle attire les regards et la lumière parce qu'elle est belle, énergique et surtout sûre d'elle.

#### RÈGLE DE TROIS

Parce que son répertoire personnel ne suffit pas encore pour tenir la distance d'un concert, ses shows obéissent à une règle de trois bien construite : une moitié de titres de son album *melting-pot* (*Doo Wop, Superstar, To Zion...*), un survol des succès avec les Fugees - *Ready or not, Killing me softly*, repris à Roberta Flack, pour le rappel - et trente ans de soul et de rhythm'n'blues puisés chez Stevie Wonder, les O'Jays ou les Jackson 5. Elle dose les effets, les tempos, laisse à l'orchestre son quart d'heure de gloire : solo de batterie (trop long), de Jared Crawford, excellent pilier de la rythmique ; *scratches* et acrobaties aux platines pour les DJ ; duo avec les choristes ; duo avec le rappeur Ademola McMullen.

C'est l'héritage des grandes revues soul emmenées par James Brown ou Aretha Franklin dont Lauryn Hill a retenu les meilleures leçons. Et comme chez ces « anciens », le charisme scénique fait toute la différence.

Sylvain Siclier

## Une chanteuse qui bouleverse les repères du hip-hop

DANS l'une de ses maximes, le rappeur KRS-One effectuait une différence entre les artistes qui font du hip-hop et ceux qui l'incarnent, entre des albums qui suivent sans imagination les pires dérives machistes de cette musique et ceux, beaucoup plus rares, qui la font évoluer. Parmi ces derniers, on pourrait retenir *Brown Sugar*, de D'Angelo, *Baduizm*, d'Erykah Badu, *Plantation Lullabies* et *Peace Beyond Passion*, de Me'Shell Ndegocello, et *The Miseducation of Lauryn Hill*, le premier album solo de la chanteuse des Fugees. « *Music is supposed to inspire / How come we ain't getting no higher ? / Now tell me your philosophy / On exactly what an artist should be / Should they be someone with prosperity / And no concept of reality ?* », chante-t-elle dans *Superstar*. Tout y est dit : la dérive matérialiste du hip-hop, la violence fantasmagique éloignée des réalités du ghetto, la nécessité de rétablir le musicien en artiste et non plus en tiroir-caisse.

#### APPROCHE INTIME

Lauryn Hill tranche singulièrement sur deux autres chanteuses de hip-hop actuellement en vogue : Lil'Kim et Foxy Brown, dont la musique et les paroles sont modelées sur les pires tendances

du gangsta rap. Leur allure de prostituée colle intentionnellement à l'image machiste de la femme noire délurée et soumise sur laquelle fantasment trop de rappeurs. Lauryn Hill demeure une exception qui bouleverse les repères finalement bien établis du hip-hop, capable d'enchanter les stations de radio, qui repassent ses chansons au milieu des pires sous-produits du genre qu'elle traîne pourtant dans la farine. Le curriculum vitae de Lauryn Hill - activiste politique, chanteuse superstar des Fugees, titulaire d'un diplôme d'histoire de l'université Columbia, comédienne -, ajouté à sa beauté, devait fatalement l'amener à devenir l'une des rares artistes noires capables de figurer sur la couverture des magazines non spécialisés.

*The Miseducation of Lauryn Hill* colle pourtant parfaitement à cette image brillante. A la fois au-

tobiographique et politique, cet album se distingue autant par ce qu'il est que par ce qu'il n'est pas. Un album de hip-hop qui ne repose pas sur la rime et des associations aussi fortuites que gratuites. Un album qui choisit une approche plus intime, plus personnelle que l'idéologie simpliste de tant de groupes de rap, dont les mots d'ordre de changer le monde sonnent creux. La chanteuse y raconte sa vie, de sa naissance à sa nouvelle existence de mère, donnant à cet enregistrement une unité et une cohérence rare.

Encore récemment, Lauryn Hill semblait en service commandé à la solde du trio des Fugees. Livrée à elle-même, elle a pu révéler un talent éclatant, offrant au hip-hop une nouvelle facette, plus austère, réfléchie, et surtout plus responsable.

Samuel Blumenfeld

EVENEMENT

## Les dernières places pour le concert de Céline Dion sont sur Chérie FM !!!

Cette semaine entre 9h et 17h, dès que vous entendez un titre de Céline Dion sur Chérie FM, appelez-nous ! Vous gagnerez 2 places pour son concert

CELINE DION

STADE DE FRANCE

20 JUN 1999

Secteur  Poste

STADE DE FRANCE

### CELINE DION

DIMANCHE 20 JUN 1999

Troune  Bloc  Rang  Place

0026545235485664

CELINE DION

STADE DE FRANCE

20 JUN 1999

0026545235485664

**JAMAIS LA MUSIQUE NE VOUS AURA FAIT AUTANT DE BIEN**

Île-de-France : 91.3 - Amiens : 101.0 - Angers : 105.1 - Bordeaux : 95.3 - Clermont-Ferrand : 100.8 - Dijon : 101.6 - Grenoble : 105.8 - Lille : 93.9 - Limoges : 102.7 - Lyon : 98.9 - Marseille : 100.1 - Metz : 103.0 - Montpellier : 95.4 - Nancy : 95.7 - Nantes : 106.2 - Nice : 95.8 - Nîmes : 96.6 - Rennes : 106.8 - Reims : 104.0 - Rouen : 97.5 - Toulouse : 97.4. Et pour connaître les autres fréquences : 08 36 68 00 50 (223F/rr)



# Musiques métisses joue à Angoulême la partition des rythmes du monde

La vitrine sonore de l'Afrique, des Caraïbes et de l'océan Indien confirme son succès populaire

A l'origine créé pour promouvoir les musiciens de jazz français et européens, le festival Musiques métisses d'Angoulême est devenu au fil

de ses éditions – la 24<sup>e</sup> s'est achevée lundi 24 mai – une vitrine de plus en plus généreuse des musiques du monde. Au nombre des décou-

vertes cette année : Chiwoniso, formidable voix du Zimbabwe, et l'étrincelant groupe cubain Estrella de la Charanga.

## ANGOULÊME

de notre envoyé spécial

Quand l'Occidentale de fanfare, euphorisante tribu de cornemuses, bombardes, fifres et cuivres, ouvre les festivités le premier soir, il danse. Quand Sally Nyolo invite le public à se lâcher sur les rythmes concassés du bikutsi camerounais, il danse encore. Immense, massif, mais léger. Dubi Lenz se laisse porter par ses passions. Programmateuse du festival Listening to the World de Tel-Aviv, il vient à Angoulême faire son marché, voir ceux dont il passe les disques dans ses émissions à la radio. La Péruvienne Susana Baca, par exemple, ou encore l'Orchestre national de Barbès (ONB). Directeur artistique du festival Druga Gobda (« Cette autre musique-là ») à Ljubljana, en Slovaquie, Bogdan Benigar vient lui aussi à Angoulême débusquer des perles rares. Comme d'autres confrères, japonais, scandinaves, hollandais, français...

A l'origine créé pour promouvoir les musiciens de jazz français et européens, le festival Musiques métisses d'Angoulême est devenu au

fil de ses éditions – la 24<sup>e</sup> s'est achevée lundi 24 mai – une vitrine de plus en plus généreuse des musiques du monde, l'observatoire idéal pour en apprécier toutes les nuances. « *L'image de marque d'Angoulême, ce n'est plus le jazz. D'autres festivals ont pris le relais, explique Christian Mousset, bouillonnant directeur de Musiques métisses. Le public avec qui on fonctionne aujourd'hui (...) reste à "faire", à "éduquer", en lui donnant des choses à découvrir sur scène.* » Un public qu'à Angoulême on va travailler au corps dans les quartiers, les communes rurales, en y installant des artistes en résidence, « en y organisant des concerts décentralisés » – cette année, les Scorpions, frénétiques percussionnistes de Guinée, le groupe de rap algérien Intik, les Malgaches Vaovy et Rajery, ou Voukoum, de la Guadeloupe.

Ce militantisme de terrain est payant. Malgré la concomitance, cette année, avec le Festival de Cannes qui monopolise l'espace médiatique, l'affluence ne s'est pas effritée. Bien au contraire. On re-

fuse du monde pour la soirée Maghreb (ONB, Gnawa Diffusion, Raïkum, Chaba Fadela) le samedi. Quatre mille personnes font tanguer le chapiteau, des jeunes, des familles entières avec grand-mères et enfants. Ils ovationnent Idir, invité de l'ONB, lorsqu'il suggère à chacun d'« avoir une pensée précise et lumineuse pour les femmes de l'autre côté de la Méditerranée ».

## UN TREMPLIN

Les musiques du monde sont porteuses de mémoire et de sens. Le chantre kabyle le rappelle à sa manière, ainsi que la diva malienne Oumou Sangaré quand elle dénonce dans ses chansons la polygamie et les mariages arrangés. Comptant parmi les voix les plus célèbres de l'Afrique de l'Ouest, elle est une des découvertes d'Angoulême (en 1986), comme le furent Lucky Dube, Malavoi, Régis Gizavo, Johnny Clegg, Boubacar Traoré, Cesaria Evora et nombre d'artistes « world ». Musiques métisses fut pour eux un tremplin. Il le sera peut-être cette année pour Chiwoniso, formidable voix du Zimbab-

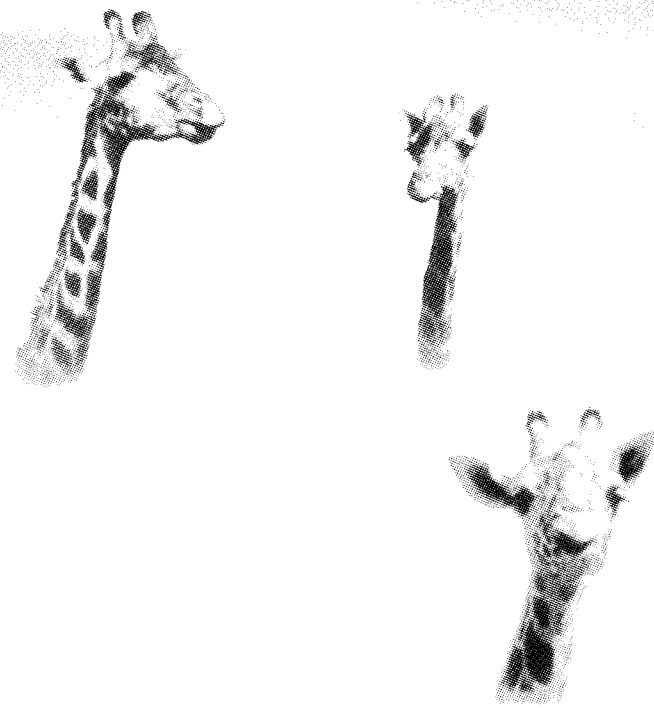
we, ou pour l'étrincelant groupe cubain Estrella de la Charanga, avec la chanteuse Magaly Bernal, deux découvertes à l'affiche de cette édition moins riche en surprises que les précédentes.

Faire venir des artistes du bout du monde, composer avec les lourdeurs administratives (« Schengen complique les choses, car maintenant, pour obtenir un visa, il faut avoir l'accord de tous les Etats membres »), est « une course de haies permanente », souligne Christian Mousset, avant de rejoindre Ferni, dès qu'il l'aperçoit au loin. Le fils de Fela, lui aussi, a commencé son aventure européenne à Angoulême. C'était il y a tout juste onze ans.

## Patrick Labesse

★ Plusieurs artistes programmés à Angoulême donnent des concerts au New Morning, à Paris : **Granmoun Lélé (avec Anne-Marie Nzié) le 28 mai, Magaly Bernal et Estrella de la Charanga le 29, Mahmoud Ahmed le 1<sup>er</sup> juin, Changui de Guantanamo le 3, Oumou Sangaré le 4, Baster le 19.**

# CHANGEZ D'AIR !



FISH LEIGH - STOCK IMAGE

## Oui, vous avez bien lu.

On peut être une institution dans le monde des radios généralistes et déclencher un vent de fraîcheur sur le paysage radiophonique. La preuve est sur l'antenne de RMC depuis le 1<sup>er</sup> mars.

## L'information pour et par les auditeurs.

RMC connaît l'importance de l'information dans la vie des Français. Dès 5h, RMC offre un traitement complet de l'information nationale et internationale, et donne la parole aux auditeurs.

## Place à la musique : 2000 succès par semaine.

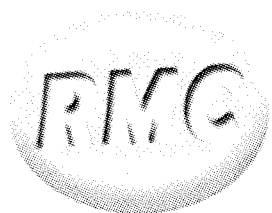
RMC est une radio moins bavarde. Une radio d'atmosphère, qui redonne à la musique toute la place qu'elle mérite.

La musique ou plutôt les musiques d'ici, d'ailleurs et de plus loin encore. Avec les succès des trente dernières années, les tubes d'aujourd'hui, et de demain.

## L'utile et l'agréable : 200 chroniques par semaine.

Deux fois par heure, RMC concilie le plaisir et l'ouverture au monde, en proposant une chronique. Voyager, lire, rêver, découvrir... Chaque chronique est une respiration, une bouffée d'oxygène dédiée aux plaisirs de la vie et aux services.

Le nouveau rythme RMC, c'est l'info, des musiques et des chroniques. La meilleure façon de s'élever au-dessus des nuages. Là où l'air est plus pur.



Toutes les fréquences RMC sur 3615 RMC (2,23F/mn)

## SORTIR

### PARIS

#### Ivanov

Cofondateur, avec Guy Allouche, du Théâtre du Ballatum, Eric Lacascade dirige depuis 1997 la Comédie de Caen. Il fait halte trois semaines à la Cabane de l'Odéon, installée sur le quai de la Loire, dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris, où il présente sa mise en scène de *Platonov*, d'Anton Tchekhov. Pour interpréter le rôle-titre, il a choisi Alain d'Haeyer, qui aborde pour la première fois un rôle du répertoire, après avoir été longtemps clown. Eric Lacascade, qui est un adepte de la

« déconstruction-reconstruction théâtrale », signe l'adaptation de la pièce de Tchekhov.

*La Cabane de l'Odéon, 36-38, quai de la Loire, Paris 19<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Jaurès, Stalingrad. Du 25 mai au 12 juin. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 110 F.*

#### Toute nudité sera châtiée

Nelson Rodrigues, le « père » du théâtre brésilien contemporain, qualifie cette tragi-comédie familiale d'« obsession en trois actes ». Geni, une prostituée, a enregistré pour son mari le récit de son désir d'être aimée, puis elle s'est suicidée. Mise en scène par Alain Ollivier, qui avait fait découvrir l'œuvre de Rodrigues il y a quelques années, *Toute nudité sera châtiée* s'engage dans les chemins tortueux d'une libido mise à nu. Le dramaturge brésilien était convaincu que, « pour des fins esthétiques, il n'y a pas de différence entre un salaud et un bienfaiteur ».

*Studio-Théâtre, 18, avenue de l'Insurrection, 94 Vitry. RER C Vitry. Du 25 mai au 26 juin. Du lundi au samedi, à 20 h 45. Tél. : 01-46-82-40-17. De 50 F à 100 F.*

#### Tommy Flanagan Trio

Un habitué du lieu : le pianiste Tommy Flanagan, monsieur Wagner des grandes chanteuses, pianiste de devoir, une des plus exquises sensibilités du siècle, est en club en trio. Rare, distingué, émouvant, science en voie de disparition, il renvoie à leurs parcs, leurs tics, leurs hochets et leurs prétentions tous les génies des dernières générations (de Richard

Clayderman à Jean-Philippe Thibaudet en passant par Brad Meldhau).

*All Jazz Club, 7, rue Saint-Benoît, Paris 6<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Saint-Germain-des-Près. Du 25 au 29 mai, à 20 h 30 et 23 heures. Tél. : 01-42-61-87-02. 120 F.*

#### Art Garfunkel

Dans le fameux duo Simon & Garfunkel, Art Garfunkel était le grand angelot aux cheveux bouclés – et Paul Simon était le petit. Chacun partit ensuite de son côté pour une carrière en solo : Simon vers les musiques du monde ; Garfunkel explorant la diversité des musiques de l'Amérique (folk, blues, country, rock ou rhythm'n'blues).

Accompagné du guitariste Eric Weissberg (auteur du fameux duel de guitare et de banjo dans le film *Délivrance*) et du pianiste Warren Bernhard, Art Garfunkel entame une courte tournée en France avec un répertoire qui fera appel à certains de ses succès d'antan, mais aussi à ses compositions récentes, ballades tranquilles ciselées pour une voix cristalline et aérienne.

*Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Trinité ou Place-de-Clichy. Le 26, 20 h 30. Tél. : 01-49-95-99-99. De 160 F à 250 F. A Rueil-Malmaison (Théâtre André-Malraux), le 27 ; Sanary (Théâtre Galli), le 28 ; Nice (Acropolis), le 29 et Saint-Etienne (Palais des spectacles), le 31.*

### ORLÉANS

#### La jeune fille, le diable et le moulin

L'eau de la vie  
En 1993, Olivier Py donnait une première version de *La jeune fille, le diable et le moulin* (éditée par L'Ecole des Loisirs). Six ans plus tard, il revient à ce conte de Grimm, adapté par ses soins, auquel il joint l'adaptation d'un autre conte, *L'Eau-de-vie*. Les deux spectacles sont présentés sous chapiteau, à Orléans, où Olivier Py dirige le Centre dramatique national. Ils s'adressent à tous les publics et sont joués en alternance.

*Parc Pasteur, 2, rue du Bourdon-Blanc, 45 Orléans. Du 26 mai au 12 juin, en alternance. Tél. : 02-38-81-01-00. 30 F et 70 F.*

(Publicité)

**SAISON 1999/2000**

**Rendez-vous**  
en dernière page de votre supplément **Le Monde Télévision** cette semaine (du 24 au 30 mai).

**ODEON**  
THEATRE DE L'EUROPE

0 1 4 4 4 1 3 6 3 6

## GUIDE

### REPRISES CINÉMA

#### L'Ennemi public

de William Wellman, avec James Cagney, Jean Harlow, Edward Woods. Américain, 1931, noir et blanc (1 h 23).  
Action Christine, 6<sup>e</sup> (01-43-29-11-30).

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 Fmn).

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.  
**Olivier Lallouette (baryton)**  
**Jean-Philippe Collard (piano)**

Œuvres de Ravel et Chailley.  
*Bibliothèque nationale de France (site Tolbiac), quai François-Mauriac, Paris 13<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Quai-de-la-Gare. Le 25, à 19 heures. Tél. : 01-53-79-59-59. 100 F.*  
**Les Mamelles de Tiresias, l'Heure espagnole** de Poulenc et Ravel. Raphaëlle Farman, Jaël Azzaretti (Thérèse), Scott Emerson (le mari), Gonzalve), Patricia Fernandez (Concepcion), Chœur de l'Opéra-Comique, Orchestre Padeloup, Andreas Stoehr (direction), Olivier Benézech (mise en scène).  
*Opéra-Comique, salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Richelieu-Drouot. Les 25, 27 et 28, à 19 h 30 ; le 30, à 16 heures. Tél. : 01-42-44-45-46. De 50 F à 350 F.*

**Ensemble Ars Nova, Andy Elmer Quintet**  
Œuvres d'Elmer. Philippe Nahon (direction).  
*Ecole nationale Edgar-Varèse, 13, rue*

*Louis-Carmel, 92 - Gennevilliers. Le 25, à 20 h 30. Tél. : 01-40-85-64-72. De 60 F à 80 F.*

**Guy Campion, Mario Vachon (piano)**  
Gershwin : *Songbooks, Préludes*. Rota : *Thèmes des musiques de films de Fellini*. Piazzolla : *Tangos*.

*Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Miromesnil. Le 26, à 18 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 55 F à 110 F.*

**Belmondo-Dal Sasso Big Band**  
*Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1<sup>er</sup>. M<sup>e</sup> Châtelet. Le 25, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.*

**Juliette Gréco**  
*Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudé, Paris 6<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Odéon. Le 25, à 20 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 50 F à 200 F. Jusqu'au 2 juin.*

**Latcho Drom**  
*Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad, 92 - Suresnes. Le 25, à 21 heures. Tél. : 01-46-97-98-10. 120 F.*

### DERNIERS JOURS

**30 mai :**  
**Hypothèses de collection**  
*Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6<sup>e</sup>. Tél. : 01-42-34-25-95. Entrée libre.*  
**Gottfried Honegger, Radi Designers, Stan Douglas, Beaurin Domerq**  
*Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris 14<sup>e</sup>. Tél. : 01-42-18-56-51. 20 F et 30 F.*  
**Ralph Gibson : courant continu**  
*Maison européenne de la photographie, galerie contemporaine, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4<sup>e</sup>. Tél. : 01-44-78-75-00. 15 F et 30 F.*  
**Suivez-moi** de Gérard Watkins, mise en scène de l'auteur.  
*Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 - Saint-Denis. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.*



## DISPARITIONS

## Loleh Bellon

## Une comédienne à l'éternelle grâce juvénile

**LA COMÉDIENNE** et auteur dramatique Loleh Bellon est morte des suites d'une hémorragie cérébrale, samedi 22 mai, à Paris. Elle était âgée de soixante-quatorze ans.

Loleh Bellon n'aura pas survécu longtemps à son mari, l'écrivain Claude Roy, mort le 13 décembre 1997, qu'elle avait soutenu d'une manière exceptionnelle – à l'image du couple qu'ils formaient –, pendant les seize longues années où il se battit contre le cancer. Elle avait un fils né d'une première union avec l'écrivain Jorge Semprun. C'était une femme discrète et déterminée, pourvue par la nature d'une grâce juvénile qui, en vertu d'on ne sait quel miracle, ne s'était pas altérée avec l'âge. Son jeu et son écriture lui ressemblaient.

Née le 14 mai 1925 à Bayonne, Marie-Laure (son vrai prénom) Bellon a grandi entre un père magistrat et une mère photographe. Très tôt, elle choisit de devenir comédienne. Élève auprès de Julien Bertheau, Charles Dullin et Tania Balachova, elle débute au théâtre de l'Atelier, en jouant la doublure de Suzanne Flon qui deviendra, plusieurs décennies plus tard, la comédienne privilégiée de ses pièces. Dès 1949, Loleh Bellon reçoit le prix des Jeunes comédiens pour *Place de l'Etoile*, une pièce de Robert Desnos. Ce prix lance sa carrière sans que pour autant Loleh Bellon choisisse d'exploiter le succès. Elle s'est fixé une règle : apprendre sans cesse en compagnie de grands auteurs.

Pendant trente-cinq ans, elle ira ainsi de scènes en scènes, grandes ou petites, où elle interprétera de nombreux rôles, rarement inintéressants, parfois magnifiques. Ce fut le cas en 1961, quand Jean-Louis Barrault lui confia le rôle-titre de *Judith*, la pièce de Jean Giraudoux qui avait connu un échec à sa création en 1931, au théâtre Pigalle. Jean-Louis Barrault voulait relever le défi. Il réussit doublement : en imposant la pièce, et en faisant acclamer Loleh Bellon. André Malraux, présent le soir de la générale, dit à l'issue de la représentation à Madeleine Renaud : « *Elle est transcendante, cette petite Bellon...* »

La « *petite Bellon* », au prénom d'emprunt doux comme une chanson, n'inspira pas seulement Jean-Louis Barrault. On la vit parfois dans des emplois où on ne l'atten-

daît pas. Ainsi Peter Brook lui demanda d'être une prostituée dans *Le Balcon* de Jean Genet et Roger Planchon lui proposa de « *faire la c...* » – une façon distancée de l'inviter à participer à sa mise en pièces du *Cid* de Corneille. Claudel (*L'Annonce faite à Marie*), Pirandello (*Ce soir on improvise*), Dumas-fils (*La Dame aux camélias*), Tchekhov (*Ivanov*), Shakespeare (*Jules Cesar*), mis en scène par Jean Renoir, Goethe (*Faust*)... jalonnent le parcours de comédienne de Loleh Bellon, qui, par ailleurs, a interprété des rôles, peu nombreux, au cinéma et à la télévision. C'est pendant le tournage de *Quelque part quelque'un*, un film réalisé par sa sœur Yannick Bellon, que la comédienne écrit sa première pièce, *Les Dames du jeudi*.

Créée en 1976 au Studio des Champs-Élysées, *Les Dames du jeudi* réunit un trio de femmes qui se sont connues enfants à l'école et se retrouvent, à la soixantaine venue, dans le logement de l'une d'elles, à l'heure du goûter. Elles parlent de la vie présente et passée avec une délicatesse qui impose aussitôt un « style Bellon » réaliste et intimiste. Suzanne Flon est des *Dames du jeudi*. On la retrouve dans *Changement à vue* (en 1978) – qui met en scène des comédiens dans leur loges – puis dans *Le Cœur sur la main* (en 1980) – portrait serré d'une bourgeoise en femme de gauche –, dans *Une absence* (1988), où elle fait une de ses plus belles compositions, en femme qui a perdu le sens du temps, et enfin dans *La Chambre d'amis* (1995), qui parvient mal à mettre en scène le drame de vieillir. Loleh Bellon n'était pas taillée pour le théâtre à thème. C'était une brodeuse qui savait suivre le fil de l'instant, à l'image de ce long instant de belle texture dont sa propre vie fut faite.

*Brigitte Salino*

■ **RAMON RUBIAL**, président d'honneur du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) et figure historique du mouvement socialiste en Espagne, est mort, lundi 24 mai, à son domicile de Bilbao, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Né le 28 octobre 1906 au Pays basque, Ramon Rubial commence à militer au Parti socialiste dans les années 20. Ouvrier de la métallurgie dès quatorze ans et affilié du syndicat socialiste UGT, il est arrêté à plusieurs reprises dans les années 30 pour ses activités politiques et syndicales. Pendant la guerre civile (1936-1939), il rejoint les troupes républicaines et devient commandant et commissaire de la 15<sup>e</sup> brigade. En février 1937, il est fait prisonnier sur le front des Asturies et condamné à quatorze ans de prison. Libéré, de nouveau arrêté, Ramon Rubial a passé au total quelque vingt ans dans les prisons franquistes. Haut responsable du PSOE dans la clandestinité, il participe en 1974 au congrès de Suresnes, en France, qui porte à la tête du PSOE une nouvelle génération de dirigeants emmenés par le futur chef de gouvernement Felipe Gonzalez. Ramon Rubial était président de la commission exécutive du PSOE depuis 1976 et sénateur du Pays basque depuis 1977.

## AU CARNET DU « MONDE »

## Anniversaires de naissance

– Vingt ans déjà.

Bon anniversaire,

## Céline.

Ta maman, ton frère et tous ceux qui t'aiment.

– 26 mai 1999.

*Carpe diem.*

## Géraldine !

Aujourd'hui, ma petite puce, tu as vingt-huit ans.

Reste toujours la même.

Pour ton anniversaire, tout l'amour de Mamina, et la tendresse de Charles.

## Laetitia,

Petit cœur, vingt et un ans déjà...

Dadé et Mamé te souhaitent un heureux anniversaire et beaucoup de bonheur.

## Anniversaires de mariage

## Tsiona,

C'était le 26 mai 1959 au kibboutz Eyal, il y a quarante ans.

Bien avant nos deux enfants et je t'aime toujours autant.

Benny Waldmann.

## Décès

– Jeanne Casanova, son épouse, Pierre Casanova et Monique Casanova-Mazières, son fils et sa belle-fille, Catherine Casanova, sa fille, Valérie, Cécile et Vincent, ses petits-enfants, Robert et Francine Casanova, son frère et sa belle-sœur, Geneviève et Henri, sa nièce et son neveu. Les familles parentes, alliées et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

**Jean CASANOVA**, ancien président d'Avenir-Publicité, chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres,

survenu le 17 mai 1999, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques ont été célébrées le vendredi 21 mai, à 16 heures, en l'église de Cagnano (Haute-Corse).

24, rue Paul-Bert, 92000 Nanterre.

**CARNET DU MONDE**  
**TARIFS 99 - TARIF à la ligne**  
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS  
136 F TTC - 20,73 €  
TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES  
520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES  
Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 €  
THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 €  
COLLOQUES - CONFÉRENCES :  
Nous consulter  
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42  
Fax : 01.42.17.21.36

## RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

*Parution lundi daté mardi*

► **TARIF ABONNÉS :**  
FORFAIT 5 LIGNES  
(26 caractères ou espaces par ligne)

2 Parutions : 430 F TTC / 65,55 €

4 Parutions : 600 F TTC / 91,46 €

100 F TTC / 15,24 € la ligne suppl.

- Bouclage vendredi 12 h. -

☎ 01.42.17.39.80

Fax : 01.42.17.21.36

Associations communiquez vos

**Assemblées générales**

tous les jours dans le Carnet

Tarif à la ligne

120 F TTC / 18,29 €

☎ 01.42.17.39.80

Fax : 01.42.17.21.36

– Les obsèques religieuses de

**M. Pierre CAUSSIN**, chevalier de l'ordre national du Mérite,

décédé le 23 mai 1999, à l'âge de soixante-dix-huit ans,

seront célébrées le mercredi 26 mai, à 15 heures, en l'église Saint-Pierre de Monchy-Lagache (Somme).

De la part de M<sup>me</sup> Georgette Caussin, son épouse, M. et M<sup>me</sup> Michel Caussin Guérin, M<sup>me</sup> Eliane Masselin, ses enfants, Christophe, Alexandre, Some, Marie-Hélène et Pierre, ses petits-enfants, Sa belle-sœur, Ses neveux et nièces, Ses cousins et cousines, Toute la famille, Et ses nombreux amis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nicole Rancière, Annie et Jean-Claude Vauchez, Danielle et Jacques Rancière, Isabelle, Dominique et Nathalie, Romain et Camille, Cédric et Yann,

ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

**M<sup>me</sup> Jacqueline RANCIÈRE-GRANÈS**, née MOLLIN, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 23 mai 1999, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et M<sup>me</sup> Patrick Vivien, M. et M<sup>me</sup> Arnaud Fayet, M. et M<sup>me</sup> Dominique Gueroult, M. Pascal Vivien, ses enfants, Emmanuel, Romain, Violaine Vivien, Amélie, Vincent, Camille Fayet et Luc Agopian, son fiancé, Caroline, Juliette, Sylvain Gueroult, ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Pierre VIVIEN**, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, ancien conservateur du Grand Palais, officier de la Légion d'honneur, commandeur des Arts et des Lettres,

survenu dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 27 mai 1999, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot, Paris-16<sup>e</sup>, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

## E M P L O

## OFFRES

**Organisme de formation des secteurs : Hôtellerie, Distribution, Sanitaire et Social et Environnement, recrute :**

**DELEGUE(E)S CENTRE DE FORMATION IDF, NORD, SUD-OUEST**

*MISSIONS : Développer l'activité sur un département, gérer l'activité du Centre, encadrer une équipe.*

*PROFIL : Bac + 4, bonne connaissance du tissu économique régional et/ou d'un des secteurs précités.*

Les courriers sont à envoyer à :

APEC - PC  
6, rue de la Pierre Levée - 75011 PARIS

**L'Université Robert Schuman (Strasbourg III) recrute son**

**CHARGÉ DE COMMUNICATION**

Chargé de la communication interne et externe (nationale et internationale) d'une Université pluridisciplinaire à dominante juridique comptant 8500 étudiants inscrits dans 10 composantes et comportant de nombreux centres de recherche de réputation internationale, le candidat devra avoir une bonne connaissance du milieu universitaire et cinq années d'expérience dans la fonction.

Placé sous l'autorité du Président, le chargé de communication aura notamment la responsabilité d'un bulletin-magazine à créer et de la maintenance d'un site Internet.

Les candidatures et C.V. sont à adresser **avant le 15 juin 1999** à Monsieur le Président de l'Université Robert Schuman, 1, place d'Athènes, B.P. 66, 67045 STRASBOURG Cedex  
Tél. : 03.88.41.42.26 - Télécopieur : 03.88.61.30.37  
courriel : [presidence@urs.u-strasbg.fr](mailto:presidence@urs.u-strasbg.fr)

Le recrutement interviendra à une date à convenir, au plus tard le 1er septembre 1999.

RECRUTE  
**RESPONS. ADMINISTR. FINANCIER**  
(compta, budget, paye...) allemand souhaité  
Rém. : 153 Kf/an  
Env. lettre motiv. à Association AJEFA  
36, rue de Lancry, 75010 Paris

Le Lycée Français de Vienne recrute en septembre professeur certifié SVT, résident. Pour tous renseignements s'adr. au LFV, Liechtensteinstrasse 37 a. - 1090 WIEN.  
Tél. : 43-1-3172241. Fax : 43-1-3102417. E-mail : [lfvien@netway.at](mailto:lfvien@netway.at)  
Pour d'autres postes, consultez le site : [www.ambafrance.at/LFVienne/](http://www.ambafrance.at/LFVienne/)

## Remerciements

**Claude GENET**, photographe,

nous a quittés le 11 mai 1999.

Ce mardi 25 mai, il aurait eu cinquante-six ans.

Sa famille remercie tous ceux qui, par leur présence si chaleureuse, ont manifesté leur affection.

## Anniversaires de décès

– Le 25 mai 1994, disparaissait prématurément

**Gilles LAUNAY D'ANTRAIGUES.**

« *Nos attaches communes secrètes nous appartiennent, elles sont, ne sont pas révolues mais inaliénables.* »  
G. A.

## Gilles

– Le 26 mai 1982,

**Charles PAPIERNIK**

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont aimé se souviennent.

Liliane, Francis et Serge.

– Il y a cinq ans, le 26 mai 1994,

**Fred TIROLIEN**

nous quittait.

Nous qui l'avons aimé pensons à lui encore et toujours.

## Stages

**Pour réussir vos entretiens d'embauche.**  
Stages, programme d'autoformation. Bâtir un projet professionnel gagnant.  
IFEP : 01-41-10-93-93.

## Expositions

**CHRIS JULLIEN**

serait heureuse de vous présenter ses œuvres à la Galerie Le Soleil Bleu, à Versailles.

8, rue du Général-Leclerc, du 17 au 30 mai 1999.  
Du mardi au vendredi, de 14 à 19 heures, et les samedis et dimanches, de 10 à 19 heures.

## Débats

**Les Rendez-vous de Malebranché**

CNRS EDITIONS inaugure un cycle de rencontres-débats autour d'un livre et de son auteur au siège de la maison d'édition.

Premier rendez-vous :  
Jeudi 27 mai, à 18 h 30,  
15, rue Malebranché, Paris-5<sup>e</sup>.

autour du livre

**Eclat des contraires. La poésie de Saint-John Perse,**

présenté par l'auteur, Colette Camelin. Lectures de poèmes par Edwïne Moati.

L'auteur dédicacera son livre à l'issue de cette rencontre.  
Ne manquez pas ce premier rendez-vous !

Entrée gratuite sur réservation auprès de la communication de CNRS EDITIONS : 01-53-10-27-14/27-00.

## Assemblées générales

– L'association « L'enfant du Liban » tiendra une assemblée générale extraordinaire (fusion avec Kfar Sama), le 27 mai 1999, à 20 heures, au 6, allée des Platanes, 92150 Suresnes. Tél. : 01-42-04-00-91.

## Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3<sup>e</sup>, jeudi 27 mai 1999, à 20 h 30 : M. Marek Alter : « **Les mystères de Jérusalem** » (éditions Laffont). Tél. : 01-42-71-68-19.

## Soutenances de thèse

– **Hugues Le Metter** a soutenu le 12 avril 1999, à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne, sa thèse de doctorat en gestion intitulée « **Etude et résolution de difficultés organisationnelles : mises à l'épreuve des travaux de Weick dans un contexte particulier** ».

Le jury, composé de M. Jacques Rojot, professeur à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne, directeur de recherche ; M<sup>me</sup> Yvonne Giordano, professeur à l'université de Nice ; MM. Pierre Grégory, professeur à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne ; Gérard Koenig, professeur à l'université Paris-XII - Val-de-Marne ; Frédéric Wacheux, professeur à l'université Bordeaux-IV, et Cuong Nguyen Tat, directeur général de la société Larivière, lui a décerné la mention Très Honorable à l'unanimité des membres du jury.

**SOUTENANCES DE THÈSE**  
**83F TTC - 12,65 € la ligne**  
**Tarif Etudiants 99**

## REPRODUCTION INTERDITE

souhaitez  
la fête des mères  
le 30 mai  
dans le carnet

*Spécial*  
fête  
des  
mères

tarif: 83F TTC la ligne

tel: 01 42 17 29 96

tel: 01 42 17 29 94

fax: 01 42 17 21 36

**MONTBLANC**  
*Le Meisterstück a 75 ans.*



**Boutiques Montblanc**  
Paris 6<sup>e</sup> : 47, rue de Rennes, 01 45 48 02 01  
Paris 8<sup>e</sup> : 60, rue du Faubourg Saint Honoré, 01 40 06 02 93  
Bordeaux : 26, Cours Georges Clémenceau, 05 56 48 67 40  
Nice : 2, rue Paradis, 04 93 82 40 40



EN VUE

■ « *Je n'arrive pas à y croire !* », s'est exclamé **Mounem About Mouna**, de Beyrouth, en apprenant que la blonde qui avait mitraillé sa famille au cours d'un raid contre des membres de l'OLP, en 1973, était **Ehoud Barak**, premier ministre israélien, déguisé en femme.

■ L'actrice **Sharon Stone**, « *bouleversée* » par une récente fusillade dans un lycée proche de Denver, a remis à la police de Los Angeles son fusil et ses trois pistolets.

■ Un tribunal de Sao Paulo vient d'obliger la municipalité à employer 25 % d'acteurs ou mannequins noirs dans ses publicités, bien que **Celso Pitta**, maire noir, ait opposé son veto.

■ Bientôt, les écoliers britanniques bénéficieront de cours sur la mort où ils pourront s'entretenir avec des représentants des pompes funèbres, des médecins, des infirmières et participer à des jeux de rôle simulant des accidents de la route avec leurs parents pour victimes.

■ Un ours en peluche, haut de 46 centimètres, a été vendu aux enchères 10 350 livres, lundi 24 mai, à Londres.

■ Pour un ours en peluche, lot d'une foire, objet du litige, une bagarre dégénérant en bataille rangée a fait neuf blessés, jeudi 13 mai, à Rostock, en Allemagne.

■ Afin d'encourager la lutte contre l'homophobie dans les milieux du football, le secrétaire d'Etat britannique aux sports invite les joueurs homosexuels à déclarer leurs penchants. « *Celui qui après descendra sur le terrain sera très, très courageux* », reconnaît **Tony Banks**.

■ « *L'homosexualité est plus dangereuse pour la santé que le tabagisme* », a déclaré, dimanche 23 mai, **M<sup>r</sup> George Pell**, archevêque de Melbourne, en refusant la communion aux militants d'un mouvement gay.

■ « *Il est immoral que des spectacles de rock et d'autres manifestations se déroulent à côté des morts* », s'indigne **Alexis II**, patriarche de toutes les Russies, chaud partisan de l'enterrement du corps de **Lénine**, embaumé sur la place Rouge, à Moscou.

■ Les talibans accrochent les mains coupées des voleurs aux branches des arbres qui ombragent les rues de Kaboul.

■ L'ambition secrète de la firme Florigene à Melbourne, en Australie, qui déjà produit des ceillottes transgéniques violets, qui en produira bientôt de noirs, reste l'« invention » de roses bleues.

Christian Colombari

**PAS BESOIN** d'être grand clerc pour comprendre l'intérêt que peuvent avoir les fumeurs de cigares aux Etats-Unis à réclamer la fin de l'embargo économique décrété par leur pays contre Cuba : de New York à Los Angeles, depuis 1962, un Partagas ne peut s'acquérir qu'en contrebande. Mais lorsqu'une revue comme *Cigar Aficionado* consacre un numéro entier à ce sujet et offre à ses lecteurs un guide pratique de l'île prohibée, en leur précisant que, malgré l'interdiction, des dizaines de milliers d'Américains s'y rendent chaque

DANS LA PRESSE

LE FIGARO

Alain Peyrefitte

■ La motion de censure risque de tomber à plat. Mais le scandale demeure. Au premier ministre, il incombait de contrôler avec vigilance le bon fonctionnement des autorités publiques en Corse et, notamment, de ne pas tolérer la guerre des polices. Au ministre de l'intérieur, il revenait de proposer un préfet qui n'ait pas été, comme préfet de police, en Corse, l'objet d'une procédure pénale. Au ministre de la défense, tuteur de la gendarmerie, il appartenait de surveiller de plus près les agissements d'une gendarmerie « paralèle », après avoir eu la faiblesse de la laisser se constituer. Au ministre de la justice, de contrôler les actes d'un procureur qui, comme juge d'instruction, s'était signalé à 32 ans à l'admiration de ses collègues en incarcérant des dou-



année et que les autorités cubaines ont le tact de ne pas tamponner leur passeport, cela relève de la croisade. Ornée des photos de Fidel Castro

niers qui avaient arrêté des trafiquants de drogue. D'avoir créé cette situation ou d'avoir permis qu'elle se développe, le gouvernement est collectivement responsable.

LIBÉRATION

Jean-Michel Helvig

■ L'accélération brutale en quelques jours d'investigations qui piétinaient depuis quinze mois laisse perplexes. Certes, une enquête judiciaire n'est jamais exempte de pistes nouvelles, d'indices inédits, mais le commando qui a été « confondu » était connu des enquêteurs depuis le début, ou presque. S'est-on précipité de crainte que le préfet Bonnet livre quelques aspects compromettants sur la procédure antérieure ? Tout est possible, mais une page semble, de toute façon, tournée en Corse. Car, en remontant le temps, il est vraisemblable que les errements des gendarmes pyro-

manes et d'un préfet hors norme ne se seraient pas produits si l'Etat ne s'était pas par lui-même érigé en meurtrier de Claude Erignac. Un certain sentiment insulaire, rétif à l'application rigoureuse des lois et règlements, ne se serait pas exprimé aussi facilement non plus, si l'énergie mise à réprimer les petits contrevenants n'avait autant paru compenser l'incapacité à débarrasser les grands criminels. Si les résultats spectaculaires obtenus par les enquêteurs dans le cadre de l'affaire Erignac devaient permettre de reprendre dans de meilleures conditions la politique d'« établissement de l'Etat de droit » en Corse, il restera à poursuivre l'enquête sur l'enquête.

et de Bill Clinton, la couverture du numéro de juin de *Cigar Aficionado* ne fait que poser la question : « Cuba : est-il temps de mettre fin à l'embargo ? » Mais la poser, c'est déjà y répondre, surtout lorsqu'elle est suivie, en pages intérieures, d'un éditorial de son directeur, Marvin Shanken, intitulé « Le temps du dialogue ». « Ce numéro ne parle pas de politique, assure-t-il, il parle d'un lieu et d'un peuple. De l'une des plus belles îles des Caraïbes et de l'un des peuples les plus fascinants de l'hémisphère. D'une culture qui s'épanouit, à la fois

à Cuba et à l'étranger (...). Mais l'accès à la complexité de cette culture et à la beauté de l'île est interdit aux Américains. » A Cuba, Marvin Shanken a été impressionné par « le désir des Cubains d'accueillir des visiteurs américains ». « Le dialogue doit commencer, en conclut-il. Il peut commencer tout simplement par l'ouverture des portes, en laissant Cubains et Américains se parler. Nous espérons que ce numéro aidera à jeter les fondations de relations normalisées entre Cuba et les Etats-Unis. »

Outre une très bonne liste des

découverte des assassins du préfet Erignac et de la motion de censure défendue par l'opposition. La chute du préfet Bonnet lui-même. Elle aurait permis à une police dont il avait le tort de se méfier d'agir enfin librement. La décision soudaine du gouvernement d'accélérer l'enquête. L'exécutif aurait allumé avec bonheur un contre-feu pour déjouer l'offensive politique de la droite sur le cas Bonnet. Le hasard, enfin, qui ferait bien les choses. Celui-ci aurait accordé au ministre de l'intérieur, après quinze mois d'efforts, le succès qui fait oublier les péripéties malheureuses et ridicules de la paille. Mais si les enquêteurs du juge Bruguière, pressés par le gouvernement, ont enfin abouti à l'établissement de la vérité dans l'assassinat du préfet Erignac, c'est aussi et peut-être surtout à cause même de l'arrestation de son successeur qui, de fait, a mis fin à la guerre des polices en Corse.

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Il y a trois explications possibles à la concomitance, étrange et heureuse pour le gouvernement, de la

meilleurs paladares, ou restaurants familiaux privés de La Havane, un guide détaillé des hôtels, des night-clubs et – bien entendu – des fabriques de cigares, des magasins de cigares et des clubs de cigares, *Cigar Aficionado* s'intéresse aussi à la musique, au golf, à la pêche, à la restauration de la Vieille Havane, à la confection de la traditionnelle chemise cubaine, la *guayabera*, et offre quelques portraits de personnalités cubaines, du régime, du monde du sport ou de la culture.

Le tableau ainsi dressé, illustré de superbes photos, est idyllique et purement touristique : le mensuel des fumeurs de cigares ne s'est pas encombré de subtilités sur les aspects moins plaisants de la réalité cubaine, politiques, sociaux ou économiques. Mais il donne longuement la parole à deux sénateurs américains, pour et contre l'embargo : le républicain Jesse Helms recommande de « serrer la vis » autour du « *goulag tropical de Castro* », évoque les violations des droits de l'homme et l'explosion de la prostitution ; le démocrate Chris Dodd, lui, soutient au contraire que l'embargo est contre-productif et doit être remplacé par une politique de dialogue et d'ouverture.

Créé en 1992 par Marvin Shanken, déjà propriétaire de la revue *Wine Spectator*, *Cigar Aficionado* est, avec un tirage mensuel de 320 000 exemplaires, une belle réussite : dans un pays où la cigarette est attaquée sur tous les fronts, la vogue du cigare est aussi ascendante que la courbe du Dow Jones.

Sylvie Kauffmann

SUR LA TOILE

INTERNET EN YOUGOSLAVIE

■ Un porte-parole du département d'Etat américain a formellement démenti les rumeurs insistantes sur l'imminence d'une action des Etats-Unis pour couper les connexions Internet entre la Yougoslavie et le reste du monde. Il a rappelé que les restrictions aux échanges commerciaux ne doivent pas affecter le libre flux de l'information et a précisé que, selon lui, « un accès libre et ouvert à Internet ne peut qu'aider le peuple de Serbie à connaître la haute vérité sur les atrocités (...) commises au Kosovo par le régime de Milosevic (...) ». Nous encourageons les Serbes à utiliser Internet et les autres médias pour défer les fausses informations diffusées par la presse de Milosevic. »

RECONVERSION

■ Peter Arnett, qui fut l'un des plus célèbres journalistes de la chaîne d'information CNN pendant dix-huit ans, travaille désormais pour Foreign TV, un site Web diffusant des reportages vidéo à la demande sur l'actualité internationale et le show-business. – (AP) [www.foreigntv.com](http://www.foreigntv.com)

Sylvie Tanette

www.magique-emilie.com

Un webmagazine français de conseils aux jeunes parents



le biberon du nouveau-né ? Où trouver une poussette bon marché ? Ils peuvent aussi poser des questions à la rédaction, qui s'efforcera de leur fournir des réponses émanant de spécialistes.

Quelques semaines seulement après l'ouverture, Magique Emilie possède déjà une douzaine de sala-

riés, qui s'activent dans un appartement du quartier du Sentier à Paris. Jérôme Frizzera et Frédéric Giraud ont tous deux quitté un emploi stable pour se lancer dans cette aventure. Ils ont d'abord rencontré des associations spécialistes de la petite enfance, notamment l'école des parents, pour s'entou-

rer d'experts et obtenir leur caution. Parallèlement, pendant plusieurs mois, ils ont fignolé leur projet, avec une journaliste et un graphiste. Deux bourses d'aides aux jeunes entreprises leur ont permis d'acheter du matériel. Puis, afin de louer des locaux et d'embaucher du personnel, ils ont fait appel à Défi Start-up, organisme mettant en contact hommes d'affaires et porteurs de projets. Seule contrainte : ne pas accepter de partenaires commerciaux travaillant dans le secteur de la petite enfance. Plusieurs investisseurs ont apporté environ 1,3 million de francs.

Magique Emilie tire ses premiers revenus de la publicité, mais, à terme, elle souhaite proposer des services commerciaux : « *Créer notre propre boutique nous permettrait de réduire les frais et de choisir les produits ; en fait, nous voulons fédérer un ensemble de services autour d'un centre communautaire, les parents.* »

Sylvie Tanette

Un nouveau « war game » par Alain Rollat

LES DIEUX de jadis jouaient la vie des hommes au dés mais ils avaient la délicatesse d'organiser leurs parties en privé, loin des regards profanes. Ceux d'aujourd'hui la jouent autrement mais ils poussent le cynisme jusqu'à s'affronter en public, en présence de leurs victimes. Deux d'entre eux ont été filmés en pleine compétition par TF 1, lundi, dans un camp de réfugiés du Kosovo. Ils s'étaient infiltrés, travestis en clowns, parmi les artistes que l'Unicef a sollicités pour ajouter un brin de poésie à l'action humanitaire. L'un était blanc, déguisé en bouffon, l'autre noir, emplumé comme un épouvantail aztèque. Ils personnifiaient l'ombre et la lumière. Le contexte dans lequel ils avaient choisi de se divertir ne laissait aucun doute sur l'enjeu de leur partie, illustré en deux séquences par France 3. D'un côté, il y avait, dans ce camp, un groupe d'enfants tra-

matés par la guerre. Ils avaient vécu tant d'horreurs que beaucoup restaient prostrés. Ceux qui parvenaient à rompre leur enfermement hurlaient leur désespoir sous la forme de cantiques patriotiques : « *Pour le Kosovo je donnerais ma vie. Ma vie est un enfer. Depuis cent ans, j'appelle la liberté mais personne ne me la donne.* » Poings serrés, regards fiévreux, visages décomposés par des douleurs trop longtemps contenues, devenues explosives, déjà instrumentalisées, ces gosses étaient habités par la rage. Une de ces rages irrépressibles, mais endoctrinables, qui cultivent les violences innommables. Une de ces haines inculquées dont sont gourmands les dieux du fanatisme.

D'un autre côté, il y avait, au milieu de ces mêmes gamins, sous la casquette de l'Unicef, une jeune brune au visage céleste mais au regard triste. Elle essayait d'éradiquer le ressentiment des uns en

faisant entonner aux autres le refrain de la paix universelle : « *Quel est le plus bel oiseau ? C'est la colombe*, chantait-elle. *La colombe ! Elle apporte la paix !* » Les enfants reprenaient en chœur : « *La colombe ! La colombe !* » C'était un exorcisme.

La mise en parallèle de ces deux scènes symbolisait l'enjeu de la partie en cours aux Balkans. Il s'agit de savoir qui l'emportera : le germe du bon grain ou celui de l'ivraie ? Le bouffon et son compère l'épouvantail, mêlés à ces enfants, avaient troqué leurs dés pour un jouet. Un jouet infernal dont l'emploi confirme la décadence des mœurs mythologiques : ce jouet qui est fait d'une bobine qu'on fait glisser sur un fil tendu entre deux baguettes et qu'on projette en l'air pour la rattraper au vol, en général en vain. Les dieux de la guerre, aujourd'hui, jouent la vie des enfants au diabol.

**Abonnez-vous au Monde**

Jusqu'à **360 F** d'économie soit **7 semaines de lecture GRATUITE\***

Offre valable jusqu'au 31/12/99

**ABONNEZ-VOUS ET DEVEZ LECTEUR PRIVILEGIÉ DU MONDE**

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 562 F    6 MOIS - 1 086 F    1 AN - 1 980 F

au lieu de 585 F\*   au lieu de 1 170 F\*   au lieu de 2340 F\*

\* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement)   Soit 360 F d'économie

je joins mon règlement soit :  F 901 MQ 001

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N° \_\_\_\_\_

Date de validité \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

M.    Mme   Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Localité: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

	TARIFS HORS FRANCE	
	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne
1 AN	2 190 F	2 960 F
3 mois	598 F	790 F

Offre valable jusqu'au 31/12/99

• Pour tout renseignement concernant : le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc. Téléphonnez au 01-42-17-32-90 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi.

• Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 F TTC/min)

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex

« Le Monde » (USPS=009729) is published daily for \$ 8.92 per year in Le Monde - 21, rue Claude Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodic postage paid at Champlain N.Y. US and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 USA

Pour les abonnements souscrits aux USA: INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23461-2868 USA - Tel. 800-428-9900







## Conte d'un lundi

par Pierre Georges

**CHARLES PASQUA** et Philippe de Villiers étaient en campagne. Bras dessus, bras dessous. Oui, en campagne. Oui, un lundi de Pentecôte. Oui, tous les deux, héroïques compagnons du devoir et du Tour de France des traditions traditionnelles.

Charlie Cœur d'acier et Philippe Cœur de Vendée ne reculaient devant aucun sacrifice. Ils n'ignoraient pas bien sûr que les Français portaient un intérêt assez limité aux élections européennes. Surtout un lundi de Pentecôte, où ils pouvaient espérer, et espéraient d'ailleurs, qu'on ne viendrait pas les bassiner avec les méfaits inouïs des eurocrates et les dangers non moins inouïs qui pèseraient sur la culture et l'identité françaises.

Dans la parfaite indolence d'un jour ensoleillé enfin arraché à la ligue des corbeaux de météorologie, lesdits Français se faisaient mal à l'idée qu'on vienne troubler leur breuvage. Ah non, pas cela, pitié, pas les élections européennes ! Et d'ailleurs, c'est quand ? Dans trois semaines ! Déjà ! Eh bien ! revenez dans trois semaines !

On galère, évidemment, mais pas tant que cela. Donc, campagne faisant loi, Charles et Philippe décidèrent que, puisque les Français n'allaient pas aux élections, les élections iraient à eux. Ils réfléchirent, se consultèrent, échafaudèrent mille plans. Et enfin, l'idée géniale germa.

« Philippe, dit le bon Charles, de cette admirable voix qui lui permet de mettre des "r" même dans les "l", Philippe, je sais où l'on va porter le ferrrrr ! A la feria !

— Comment cela, à la feria ? A la feria de Nîmes, tu veux dire ?

*Dans l'arène, doux Jésus ! Mais je n'y connais rien à ces jeux de sauvages, et puis crois-tu vraiment...*

— Fais-moi confiance, bougre d'âne. La tauromachie française est en danger. Il y a du grain à moudre ! Et puis, si tu n'y connais rien, fais comme moi. Quand je me lève, lève-toi. Quand j'agite un mouchoir, agite-le. Et prends un poulicapeo, grand couillon, ça risque de taper sur la coloquinte ! »

Le dialogue n'est pas garanti authentique, vu qu'il est totalement imaginaire, mais le projet fut bien réel. Et réalisé. La chronique raconte que Charles Pasqua et Philippe « le néophyte » assistèrent pendant deux heures au spectacle. Sagement d'abord, en assistant aux adieux de la belle Marie Sara. Puis bruyamment ensuite, puisque l'on rapporta que, emporté par son élan, Charles l'aficionado expédia sa casquette dans les arènes de Nîmes.

Avant ou après, plutôt avant, les deux compères s'en étaient allés déjeuner dans une manade afin de signifier aux éleveurs les abominables agissements de la Commission de Bruxelles et leur volonté absolue de s'opposer à ces menaces ourdies contre des traditions millénaires.

Le propos parut plausible et agréable à l'oreille des manadiers. D'autant que, admirable, époustouffant, grandiose, Charles Pasqua leur récita *La Révolte du taureau*, poème épique à la gloire de l'animal de combat. Ce fut, dit-on, un triomphe. Et Philippe de Villiers, qui ne savait trop quoi dire, promit, à tout hasard, de « ramener les deux oreilles de François Hollande ». On le regarda bien poliment.

## Arlette Laguiller, porte-parole de Lutte ouvrière, au « Grand Jury RTL-«Le Monde»-LCI »

### « La loi sur les 35 heures aggrave la situation des travailleurs »

« Vous êtes opposée à l'action de l'OTAN contre la Serbie. Pourquoi ?

— Les bombardements n'empêchent pas l'épuration ethnique qui, même si elle avait commencé avant les frappes, s'est considérablement aggravée. On sait qu'aujourd'hui la moitié de la population du Kosovo a été poussée hors des frontières, alors que le but affiché des frappes de l'OTAN était de protéger le peuple kosovar.

— Que fallait-il faire, alors ?

— Ce qu'il fallait faire, il fallait le faire il y a longtemps. Il aurait fallu, déjà, ne pas applaudir, comme toutes les grandes puissances, à l'éclatement de l'ex-Yougoslavie. Les grandes puissances ont mis le feu, en quelque sorte, ou aggravé les conflits dans ces régions.

« Maintenant, il faut arrêter ces bombardements qui tuent, en fait, des civils serbes, comme si on voulait rendre responsables tous les Serbes de la politique de leur dictateur. C'est exactement comme si, pendant la guerre d'Algérie, lorsque l'armée française regroupait des populations algériennes pour mieux les contrôler, tuait et torturait dans la population algérienne, les Américains avaient dit : "Eh bien, tiens, on va aller punir de ses dirigeants le peuple français, on va bombarder Paris, on va bombarder Marseille, on va bombarder les ponts, les routes." En Serbie, cette politique tue des civils serbes et également, d'ailleurs, des Albanais du Kosovo, qu'on prétend défendre.

« L'autre volet, c'est accueillir les réfugiés du Kosovo. On annonce déjà que, très certainement, tout cela va encore durer au moins jusqu'à l'hiver, et la situation va être terrible dans les camps. Donc, il faut accueillir ces réfugiés. Non pas cinq mille, mais cent mille !

— Qu'est-ce qui vous fait dire que le gouvernement de Lionel

Jospin mène la même politique que la droite ?

— Cette politique de droite, c'est ne pas tenir ses promesses et privatiser — alors qu'on avait dit qu'on ne le ferait pas —, en appelant ça « ouverture du capital », les services publics comme France Télécom. C'est mettre fin au monopole d'EDF. C'est ne pas régulariser la moitié des sans-papiers qui sont sortis de la clandestinité, ces sans-papiers exploités, bien souvent, par des négriers et que ce gouvernement de gauche contraint à retourner dans la clandestinité.

« C'est prétendre qu'on a fait une loi en faveur des travailleurs, qui s'appelle la loi Aubry sur les 35 heures, alors que c'est une loi qui non seulement ne crée pas d'emplois, mais qui, en plus, est en train d'aggraver et de faire régresser la situation des travailleurs. Nous n'avons pas traversé une seule région où il n'y ait plusieurs entreprises, petites, moyennes ou grandes, connaissant des grèves contre cette loi sur les 35 heures. Voilà la situation.

« D'accord, les travailleurs sont dos au mur, aujourd'hui, le chômage pèse et, finalement, le chantage du patronat fait que certains syndicats finissent par accepter de signer. Mais la flexibilité, l'annualisation des horaires de travail, c'est justement fait pour ne pas créer d'emplois et pour pouvoir faire travailler les travailleurs le temps que le patron le décide, quand il y a du travail, et les mettre en congé, même si ça ne leur convient pas, au moment où il n'y a pas de travail. Donc, ce n'est pas une loi faite pour créer des emplois. »

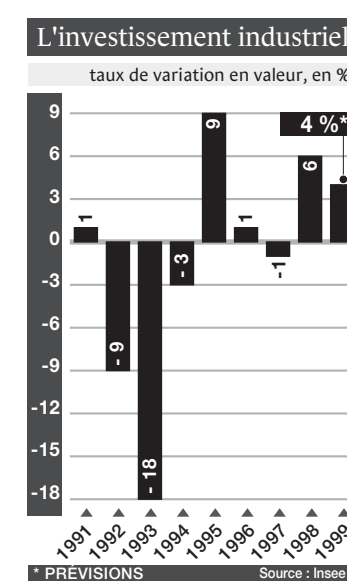
Propos recueillis par Anita Hausser, Patrick Jarreau et Olivier Mazerolle

## L'investissement industriel ne devrait progresser que faiblement en 1999

L'Insee est particulièrement pessimiste pour les PME

**VOILÀ** un indicateur qui n'est pas de très bon augure : selon l'enquête sur les investissements dans l'industrie, publiée mardi 25 mai par l'Insee, les chefs d'entreprise n'envoient pas d'accélérer leurs dépenses d'équipement. Pour 1998, l'investissement industriel a progressé de seulement 6 % en valeur (5 % dans le cas de la seule industrie manufacturière). Et pour 1999, la hausse serait limitée à 4 % (3 % pour le secteur manufacturier), soit une baisse de 1 % pour les entreprises de moins de 100 salariés et des hausses de 4 % pour les entreprises de 100 à 500 salariés et de 7 % pour les entreprises de plus de 500 salariés.

Au cours des précédentes enquêtes, les prévisions pour l'investissement ont enregistré un mouvement de yo-yo. En octobre 1998, l'estimation était pessimiste : les chefs d'entreprises prévoyaient une stagnation de leurs dépenses d'équipement pour 1999. Le gouvernement avait alors fait valoir que ce sondage, réalisé au plus fort de la crise financière internationale, était plus révélateur de morosité du moment que des intentions réelles d'investissement. Puis il y a eu l'enquête réalisée en janvier, qui a fait espérer une hausse probable de 5 % de l'investissement industriel. Le gouvernement y a vu la preuve que, les turbulences mondiales étant sta-



bilisées, les chefs d'entreprise reprenaient confiance. Il n'en a pas moins jugé utile de réviser à la baisse sa prévision de croissance pour 1999 de 2,7 % à 2,2 % ou 2,5 %.

Faisant état d'une hausse probable de l'investissement en retrait de 1 point par rapport à l'estimation de janvier, la nouvelle enquête de l'Insee — plus fiable que les précédentes puisque l'année est maintenant bien entamée et que les intentions des industriels commencent à

se stabiliser — clôt donc une période d'incertitude. Elle fait apparaître que si le pessimisme de l'automne était exagéré, la France ne devrait sortir que lentement du « trou d'air » évoqué par Dominique Strauss-Kahn.

On sait, en effet, que la conjoncture internationale est, depuis près d'un an, moins porteuse et que la demande intérieure est le principal moteur de la croissance française. Alors que la consommation continue d'être dynamique, le gouvernement escomptait que l'investissement soit aussi favorablement orienté. Or, s'il progresse, ce n'est que très faiblement. Le patronat y verra aussi la preuve que les projets du gouvernement et, notamment, celui sur les 35 heures, suscitent de l'attentisme.

L'accusation est de bonne guerre, mais ne suffit pas à expliquer, sur une longue période, l'atonie de l'investissement français qui, en volume, a diminué à six reprises au cours des huit dernières années.

Laurent Mauduit

■ **INFLATION** : la hausse des prix à la consommation a été de 0,2 % en avril, selon l'indice définitif publié mardi 25 mai par l'Insee, ce qui porte à 0,4 % la progression au cours des douze derniers mois.

## Michel Moutot, journaliste à l'AFP, reçoit le prix Albert-Londres

**LE JURY** du prix Albert-Londres a couronné, lundi 24 mai en Guyane, le meilleur grand reporter de la presse écrite et le meilleur grand reporter de l'audiovisuel en 1999.

Le 61<sup>e</sup> prix de la presse écrite a été attribué à Michel Moutot, de l'Agence France-Presse (AFP), pour ses reportages sur le Kosovo. Agé de trente-huit ans, Michel Moutot est journaliste à l'AFP depuis mai 1985. Il a été successivement rédacteur au desk économique, journaliste au bureau de Lyon, directeur adjoint du bureau de Beyrouth (1990-1994). Il a également été journaliste au bureau de Nairobi et envoyé spécial dans les Balkans.

Le 15<sup>e</sup> prix audiovisuel est attribué à Nicolas Glimois et Christophe Weber pour leur reportage « Les Blanchisseuses de Magdalen », tourné en Irlande et produit par Sunset Presse pour France 3.

Pour désigner les gagnants du prix 1999, le jury, composé de dix-neuf journalistes et écrivains, avait choisi de retourner à Saint-Laurent-du-Maroni, sur les traces du célèbre journaliste Albert Londres, qui avait dénoncé le régime pénitentiaire en Guyane dans une série d'articles publiés dans *Le Petit Parisien* et regroupés dans son ouvrage *Au bagne* en 1923. — (Corresp.)

## Epargne salariale

# Plan d'Epargne Long Terme

# Créez la différence



Parce que l'épargne salariale, et tout particulièrement le PEE, bénéficie d'une attractivité toujours plus forte par rapport aux autres produits d'épargne existants sur le marché.

Parce que les **avoirs détenus** par les salariés sont de **plus en plus importants**,

Parce qu'entreprises et salariés ont déjà largement perçu l'**intérêt** de maintenir un effort d'épargne bien **au-delà du seul délai** légal de blocage de **5 ans**,

Parce que les **préoccupations des salariés évoluent**,

### Interépargne et J.P. Morgan ont créé le Plan d'Epargne Long Terme.

Novateur à plus d'un titre, le PELT va bien au-delà d'un PEE traditionnel et répond à travers un dispositif unique aux principales préoccupations des salariés :

- il leur donne la liberté de se constituer un **capital à court, moyen et long termes** en vue de compléter leurs revenus à l'horizon de la retraite ou pour réaliser tout autre projet personnel,
- il intègre une **gamme de FCPE** pouvant s'adapter à l'**âge de chaque salarié et à sa sensibilité de placement**,
- il propose un **mode de gestion performant** alliant la recherche de rendements élevés le plus longtemps possible à une sécurisation progressive des avoirs,
- il offre la **souplesse de 3 modes de sortie** : capital, paiement fractionné du capital ou rente viagère,
- il bénéficie d'une **gestion financière au plus haut niveau d'excellence** grâce aux expertises conjuguées d'**Interépargne et de J.P. Morgan**.

**Le PELT est une innovation majeure pour, dès aujourd'hui, mieux répondre aux préoccupations d'avenir des salariés.**

Pour toute demande d'information, contactez Catherine Sayag au **01 55 80 44 10**  
E-mail : [catherine.sayag@interepargne.fr](mailto:catherine.sayag@interepargne.fr)  
ou adressez votre carte de visite à Interépargne - 176, rue Montmartre - 75002 Paris

**JPMorgan**

**INTERÉPARGNE**





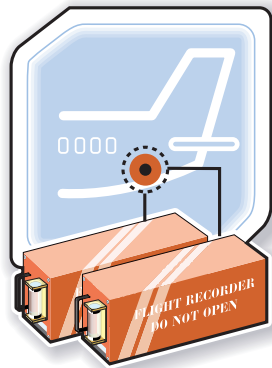
# 2099

### LES HOMMES

Mi-savant, mi-gourou, Raymond Kurzweil prédit l'avènement des machines conscientes pour 2099. P. VIII

### BOGUE

Sur terre, dans le ciel et sur mer, il risque d'être difficile de circuler le 1<sup>er</sup> janvier 2000. P. IV



### LA TECHNIQUE

Les autorités de l'aviation civile américaine mettent les « boîtes noires » à l'index. P. VI

### « LE MONDE » - CANAL+

Alien vs Predator tire parti de toutes les ressources du PC multimédia pour inspirer l'effroi. Angoissant... P. V



### PETITES ANNONCES

30 pages d'offres d'emplois. P. IX à XXXVIII

## L'ENQUÊTE



### COMBINÉS NORDIQUES

En Scandinavie, le cellulaire est devenu une sorte de télécommande universelle. Reportage P. II

# L'appel du futur

**250 MILLIONS** aujourd'hui. Quatre fois plus dans cinq ans. En soi, l'explosion programmée des ventes de téléphones portables n'a rien d'exceptionnel. Car à l'instar des entreprises de la bulle Internet, l'industrie du téléphone mobile est abonnée aux succès rapides et aux taux de pénétration fulgurants. La France n'échappe évidemment pas à cette déferlante. Ils étaient moins de 7 millions à s'être abonnés au téléphone sans fil au mois de mars 1998. Un an plus tard, ils sont plus de 12 millions.

La guerre des prix sur les abonnements que se sont livrée avec acharnement les trois opérateurs nationaux - Cegetel, France Télécom et Bouygues Telecom - a

donc porté ses fruits. Aujourd'hui, la bataille a pourtant changé de terrain. Des promotions sur les tarifs, les opérateurs sont passés aux offres de services faisant converger le réseau des réseaux vers le téléphone portable. Une avancée technologique qui - si on la compare à celle qu'ont connue d'autres opérateurs européens, notamment dans les pays nordiques - accuse tout de même un certain retard dans notre pays.

Premiers à se lancer dans cette innovation technologique en France, Alcatel et Cegetel proposent depuis quelques semaines un service baptisé E-media. En plus du transport de la voix, le téléphone offre désormais la possibilité de recevoir des données

écrites ou graphiques pour la consultation de la météo, du trafic routier ou des horaires des salles de cinéma. Le WAP (Wireless Application Protocol) est ainsi une adaptation du Web aux exigences techniques du téléphone mobile. Les coûts restent cependant élevés et les temps de réponse traînent en longueur. Mais ce n'est qu'un début.

L'arrivée imminente du GPRS (General Packet Radio Service), une extension de la norme GSM (Global System for Mobile Communications) qui autorisera des vitesses de transfert dix fois supérieures à celles que nous connaissons aujourd'hui, ouvre la voie à une convergence totale entre Internet et le téléphone portable.

« Avec le GPRS, les opérateurs vont pouvoir offrir des contenus plus riches à leurs abonnés et transformer les téléphones en véritables terminaux multimédias », estime Olivier Le Fricq à la direction de la communication d'Alcatel.

Mais alors que cette nouvelle technologie n'a pas encore fait son entrée sur le marché, constructeurs et opérateurs préparent déjà à coups de centaines de millions de francs l'avènement de l'UMTS (Universal Mobile Telecommunications System), une autre norme de téléphonie mobile offrant des vitesses de transmission bien supérieures au GPRS. De quoi dérouter plus d'un abonné, pour qui le portable n'était jusqu'à présent qu'un simple colporteur de voix.

Détail d'importance, il faudra le plus souvent changer de téléphone pour bénéficier de ces nouvelles évolutions. Et même si l'idée de recevoir des photographies ou de la vidéo sur son portable peut paraître séduisante, il n'est pas certain que le grand public y trouve un réel intérêt.

« Les opérateurs vont s'empresse de créer le marché, estime-t-on chez Alcatel. Même son de cloche chez Nokia, leader mondial du secteur : « Avant tout, nous devons, avec les autres constructeurs, mettre en place des standards, précise Pekka Pohjakallio, un des responsables produit du géant finlandais. C'est après qu'il nous faudra jouer la concurrence, bénéfique pour le marché. »

Dans cette course folle, l'abonné devra affronter de multiples offres pas toujours compatibles entre elles. En France, par exemple, le système du SMS (Short Messaging System), ces petits messages écrits que l'on peut s'échanger entre portables, ne fonctionne qu'au sein d'un même réseau. A ce manque de

souplesse, sans doute provisoire, il faut aussi ajouter l'arrivée de nouvelles technologies permettant de relier sans fil un ordinateur portable et un téléphone mobile. A l'image de Bluetooth, mis au point sous l'égide du suédois Ericsson, celles-ci vont d'ici une ou deux années permettre de naviguer sur Internet, loin de la maison ou du bureau, sans avoir à s'abîmer les yeux sur des petits écrans à cristaux liquides.

La convergence promise et attendue sera alors réalisée. Pour les consommateurs, les choix d'équipement et d'abonnement n'en seront que plus difficiles.

Nicolas Bourcier et Guillaume Fraissard

Demain, le téléphone mobile enverra images et messages, montera sur la Toile et jouera les porte-monnaie. Pour peu, bien sûr, que les fabricants s'entendent sur une norme commune

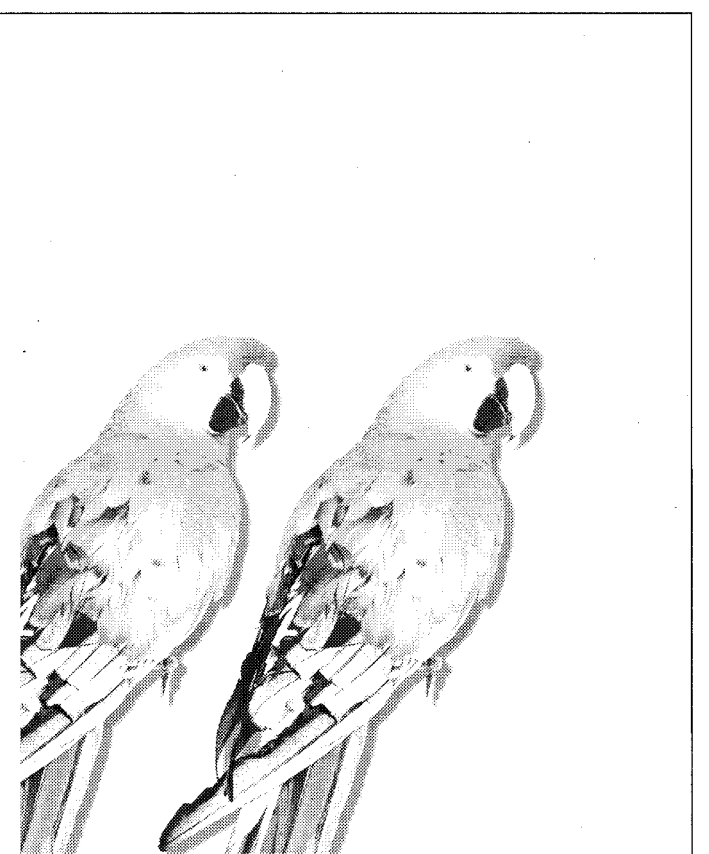
Après la guerre des prix, celle des standards :

au GSM devrait succéder le GPRS, au débit dix fois supérieur, supplanté lui-même par l'UMTS



PIPPOLIONI/L DESIGN

Les cordons vont-ils disparaître de notre univers informatique ? A l'heure de la communication nomade, la question occupe les laboratoires de tous les grands industriels du secteur des télécommunications



PLAUT  
International Management Consulting



## Les mots du combiné

### GPRS

General Packet Radio Service. Présenté comme la deuxième génération de la norme GSM, le GPRS est une technologie qui permet d'envoyer et de recevoir des paquets de données à partir de son téléphone portable à une vitesse de 115 Kbits/s (117 760 données binaires par seconde). Les premières utilisations commerciales du GPRS devraient voir le jour en l'an 2000.

### WAP

Wireless Application Protocol. Créé par Motorola, Nokia, Ericsson et Unwired Planet, le protocole WAP permet de transformer une page de la Toile pour qu'elle puisse être accessible sur le petit écran d'un téléphone mobile.

### UMTS

Universal Mobile Telecommunications System. Prochaine étape après le GPRS, l'UMTS devrait permettre des vitesses de transfert de données allant jusqu'à 2 Mbits/s (2,1 millions de données binaires par seconde). L'industrie de la téléphonie mobile espère beaucoup de cette norme pour pouvoir acheminer des images, de la vidéo et de grandes quantités de données sur les téléphones portables.

En France, l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) vient d'ouvrir les consultations pour l'attribution des premières licences UMTS. Une norme qui ne devrait se généraliser que dans les années 2003-2004, avec les premières applications au Japon en 2001 et en Finlande en 2002.

### GSM

Global System for Mobile Communication. Norme de téléphonie mobile apparue en 1992 avec un premier appel effectué en Finlande. Le GSM (SFR, Itinériss) est la principale norme utilisée en Europe avec le DCS (Bouygues Telecom).

### SMS

Short Messaging System. Petits messages que l'on peut envoyer sur un téléphone portable à partir d'un autre mobile ou d'un site Web.

### WEBPHONE

Téléphones fixes avec un écran et un modem intégré permettant la navigation sur Internet. Versions modernes du Minitel, les Webphone sont actuellement en cours d'expérimentation, en France, auprès de clients de Cegetel et de France Télécom.

## LUND (Suède)

de notre envoyé spécial

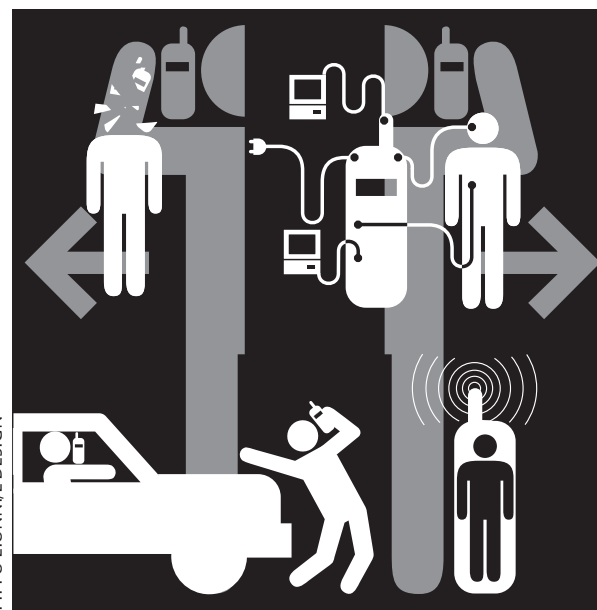
Avec l'explosion du tout-portable, le fil est devenu le dernier frein à la mobilité, l'empêcheur de communiquer sans encombre. Malgré l'apparition de modules de liaison infrarouges, rares sont les ordinateurs capables d'échanger des informations avec les téléphones, appareils photonumériques, imprimantes et autres appareils photo numériques.

Depuis 1998, les industriels se sont attelés à remplacer les traditionnels cordons par une liaison sans fil. Le suédois Ericsson s'est allié avec son grand rival le finlandais Nokia ainsi qu'à IBM, Intel et Toshiba pour mettre au point Bluetooth, une technologie de liaison radio. Le groupe de travail a opté pour un standard ouvert et utilisable gratuitement par n'importe quelle entreprise. De la taille d'une puce, le module Bluetooth fait appel à un système de radio fonctionnant sur la bande de fréquence universelle de 2,45 GHz, baptisée ISM pour Industrielle, scientifique et médicale, alimenté par des piles de 2,7 volts. La vitesse de transmission des données s'établit, elle, à 1 Mbit/s.

Aujourd'hui, le rayon d'action du système est de 10 mètres mais les ingénieurs d'Ericsson promettent déjà une portée de 100 mètres pour les prochaines années. L'idée est que dans ce périmètre, tous les objets Bluetooth puissent se reconnaître immédiatement et communiquer entre eux. Par exemple, en arrivant au bureau, l'agenda électronique met automatiquement à jour les rendez-vous et les contacts notés sur l'ordinateur. En voyage, les courriers reçus sur le téléphone mobile pourront aussi être transférés sur l'ordinateur portable sans aucune manipulation.

750 entreprises dont Sony, Alcatel, Compaq ou Hitachi ont déjà annoncé leur volonté de travailler avec cette nouvelle norme. Les premiers produits devraient pourtant venir d'Ericsson, qui souhaite tout faire pour assurer le succès de Bluetooth. Le groupe vient de présenter une oreillette prolongée d'un petit micro qui évite de

# Une puce à l'assaut des fils



**Pippo Lionni, qui illustre cette enquête, travaille sur le thème graphique du pictogramme. Dernier ouvrage paru : The Facts of Life (2 tomes, 100 p. et 100 F [15,3 €] chacun, éd. Bertram Schmidt-Friderichs Universitätsdruckerei und Verlag)**

## Les cordons vont-ils bientôt disparaître de notre univers informatique ?

sortir son téléphone portable lors des appels. Un simple clic sur l'oreillette et la communication s'établit. « Nous allons aussi proposer des kits pour pouvoir adapter Bluetooth sur les produits déjà commercialisés », précise Bo Albertson, directeur marketing à la division communication mobile d'Ericsson. Nous prévoyons aussi de faire des packs spéciaux comprenant un téléphone portable équipé d'un kit et une carte PCMCIA Bluetooth pour les or-

dinateurs portables. » Reste que pour imposer leur norme, Ericsson et ses alliés devront impérativement régler deux problèmes essentiels : le prix du module et la durée de vie des piles. Pour l'instant fixé à 20 \$ (123 F, 18,7 €), la puce Bluetooth devrait rapidement chuter à 5 \$ (31 F, 4,7 €) en production de masse. Un prix qui pourrait encore rebuter certains fabricants pour qui cette somme signifie une hausse substantielle de leurs produits. Quant aux piles, avec seulement trois mois d'autonomie en veille et de 60 à 100 heures en marche, elles risquent plus de passer aux yeux du consommateur pour une contrainte que pour un moyen efficace de remplacer le fil.

www.bluetooth.com

G. F.

## L'ENQUÊTE

### HELSINKI

de notre envoyé spécial

La bière coule à flots au bien nommé Just For Fun Bar. La Finlande vient de battre la Suède, l'ennemi sportif de toujours, dans un match de hockey sur glace. Les commentateurs se succèdent à l'écran et les ralenties des scènes de jeu finissent à la longue par se ressembler. Une fois la victoire de l'équipe nationale consommée, un jeune homme s'approche du juke-box, scrute la liste des chansons et compose une suite de numéros sur son portable. Trente secondes d'attente et le pick-up automatique enchaîne les standards.

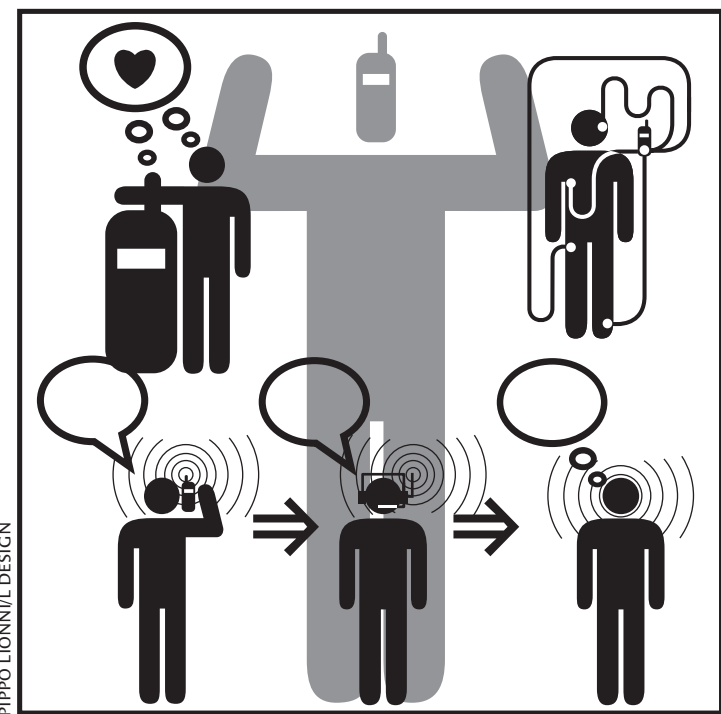
Nouveau gadget ? Haussement d'épaules. « Cela fait un an que ce "phone juke-box" existe », répond la serveuse d'un air désabusé. Dehors, la température est basse. Le regard est accroché par un ballon gonflable en forme de combiné téléphonique. A l'autre bout du fil tendu, un distributeur de boissons gazeuses et un numéro de téléphone. Un simple appel et une bouteille tombe comme par enchantement dans l'escalier métallique. Cinq francs pour la consommation qui viendront directement s'ajouter sur la facture téléphonique.

La Finlande du bois, de la nuit polaire et de la viande de renne fumée est devenue le pays du téléphone mobile. Depuis Noël 1998, le nombre des appareils portables

# L'élan téléphonique finlandais

**Pour imaginer ce que pourraient être les télécommunications dans un proche avenir, visite dans le pays le plus avancé dans ce domaine**

a dépassé celui des téléphones fixes. Avec 58 % de la population qui les utilisent, les Finlandais se placent largement au premier rang mondial. Ce qui ne veut pas dire que le marché est saturé. Plus de soixante opérateurs se disputent âprement les connexions des cinq millions d'habitants répartis sur un territoire à peine plus petit que la France. Une concurrence qui place la minute de communication à moins d'un franc en moyenne. « Et la tendance est à la baisse, affirme Jari Jaakkola, un des responsables de la société Sonera, premier opérateur local. Dès le début, la couverture du réseau était excellente. On pouvait utiliser son téléphone même installé dans une cabine



d'être au bord de mer. Aujourd'hui, on fait laver sa voiture en restant assis au volant. Un code est inscrit à la station-service qu'il suffit d'entrer sur son portable... » « Huit ans après le premier appel GSM - qui a eu lieu en Finlande - glisse-t-il, le portable est devenu un objet indispensable. »

Doux rêve d'opérateur ? Pas sûr. Les professionnels tablent sur une pénétration de 100 % du marché avant l'année 2005. Un futur proche qui apparaît d'ores et déjà bien balisé par les autorités publiques et les opérateurs. « Nous avons été le premier pays au monde

à accorder les licences pour la mise en place des réseaux de troisième génération pour les téléphones UMTS, souligne le ministre finlandais des communications et des transports, M. Olli-Pekka Heinonen. En agissant ainsi, nous encourageons le marché et ses acteurs pour que le processus se poursuive. » C'est pour 2002. Auparavant, le système WAP, qui permet d'envoyer des messages électroniques avec son téléphone portable, devrait être opérationnel dès l'automne 1999.

Pour l'heure, les services d'informations accessibles par télé-

phone se multiplient. Des messages courts (Short Messaging System) envoyés à l'opérateur par l'intermédiaire de son mobile permettent de connaître en quelques secondes la météo de quelque endroit où l'on se trouve, l'état de son compte en banque, l'actualité politique et sportive, voire la dernière blague du jour ou la soirée à ne pas rater. « Les jeunes raffolent de ces mini-messages, affirme Pekka Pohjakallio, chef de produit chez Nokia, le premier fabricant mondial des téléphones mobiles. Ils communiquent déjà différemment. En moyenne, un adolescent envoie une centaine de messages par mois. »

Bien que ceux-ci soient, en théorie, interdits de salle de classe, les enseignants ont toutes les peines du monde à empêcher les portables de sonner en cours. Et attention à la cacophonie musicale. Pour un peu plus de 2 francs, ils peuvent personnaliser la sonnerie de leur téléphone en téléchargeant des extraits allant des Rolling Stones au dernier tube à la mode.

Moins enthousiastes, les parents qui s'inquiètent pour leur budget. Ils demandent aux opérateurs de trouver une solution pour limiter les factures téléphoniques de leurs enfants. Plusieurs projets visant à interrompre jusqu'au mois suivant les communications en cas de dépassement sont en cours d'étude. Du coup, les fins de mois risquent d'être dures pour certains jeunes Finlandais. C'est sans appel.

N. Bo.

## Nocif... au volant

ON S'EN DOUTAIT, mais une étude scientifique vient de mettre en évidence le risque posé par l'usage des téléphones mobiles par les conducteurs de véhicules. Dans un article publié dans le *British Journal of Psychology*, une équipe de l'université de Bristol (Grande-Bretagne) a placé des cobayes humains dans un simulateur de conduite, qui devaient réagir aux situations d'urgence projetées devant eux tout en soutenant une conversation. Les chercheurs ont constaté de moins bons réflexes, en comparant leurs résultats avec un échantillon de cobayes tout à leur conduite.

La Grande-Bretagne connaît une vague d'inquiétude liée aux effets des téléphones mobiles sur la santé. En mars, plusieurs scientifiques britanniques ont annoncé qu'ils allaient modifier leurs habitudes d'utilisation des mobiles, craignant que la proximité de l'antenne n'altère les capacités de mémoire instantanée. En mai, une association a lancé une campagne visant à obtenir l'obligation de placer sur les téléphones mobiles une étiquette d'avertissement sur leurs risques potentiels. D'autres associations locales tentent d'obtenir la suppression des mâts portant les relais hertziens autour des écoles. Avec près de 15 millions d'utilisateurs de mobiles, la Grande-Bretagne est hérissee de 14 500 mâts et pylônes, selon la BBC. Aucune étude n'a pu mettre en évidence les effets néfastes sur l'homme des ondes émises par les mobiles, ce qui n'empêche pas l'inquiétude des consommateurs britanniques d'enfler.

**En raison de la publication des résultats des élections européennes, l'ensemble des offres d'emploi des suppléments**

Le Monde  
**INTERACTIF**  
et  
Le Monde  
**ECONOMIE**

**seront regroupées dans un cahier unique le mardi 15 daté 16 juin.**

**INTERNET** sur son téléphone portable ? Ce n'est plus un rêve futuriste, c'est E-medi@ selon le nom du service proposé par Cégétel depuis le 26 mars avec son pack SFR « Les uns les autres ».

Internet ? Pas tout à fait, en vérité, mais une sorte de rejeton dépourvu, que l'on appelle WAP (pour Wireless Application Protocol), spécialement conçu pour les téléphones mobiles et leurs écrans étroits. Mais le résultat est là : il est possible d'y consulter des informations écrites, des petits graphiques sommaires, d'y « surfer » en quelque sorte sur un bouquet de services interactifs. Y consulter les horaires et programmes des cinémas les plus proches, les horaires de trains, vérifier l'état du trafic automobile sur le périphérique parisien, ou encore réserver une table au restaurant de son choix.

Des services qui avaient été préalablement testés auprès de

# E-medi@, dès maintenant

**Les premiers services WAP sont désormais disponibles en France**

développée par la société Webbraska. Un vrai succès. Qui appelle d'autres développements : dans quelques mois, le service sera étendu à l'ensemble de la France (contre uniquement la région parisienne actuellement). Au point que SFR planche désormais sur les moyens de mettre ce service à disposition de tous ses clients, y compris ceux qui n'ont pas opté pour le pack « Les uns les autres ». Autrement dit, en faire également un service vocal. C'est que l'accès au WAP implique quelques contraintes. En

particulier, le combiné doit être compatible avec ce nouveau standard, disposer d'un navigateur spécifique et d'un écran pas trop étroit, capable d'afficher cinq à six lignes de texte. Pour l'heure, seul le « One Touch Pocket » d'Alcatel est adapté pour ce type d'applications. Reste maintenant à savoir, une fois passés les premiers moments de curiosité pour cette nouvelle forme de surf, comment seront réellement accueillis les services textes sur téléphones portables, s'ils correspondent véritablement à une attente et à des besoins. Il faudra sans doute que baisse le prix des services, qui sont actuellement facturés entre 3 et 4 francs l'appel, auxquels s'ajoute le temps de communication.

Olivier Zilbertin



# Nintendo dévoile sa future console

**POUR LUTTER** contre la suprématie de Sony et préparer l'affrontement avec la future Playstation II, Nintendo choisit l'arme technologique. Le japonais adopte une puce baptisée Gekko, dérivée de l'architecture PowerPC d'IBM, qui bénéficiera des dernières avancées en la matière. Gravée en technologie cuivre avec une finesse de trait de 0,18 micron dans le fleuron des usines IBM, à Burlington, dans le Vermont (Etats-Unis), le Gekko atteindra la fréquence de 400 MHz. Selon le communiqué diffusé par IBM, son développement est en « phase avancée ». Un second composant fonctionnant, lui, à 200 MHz, sera chargé d'épauler le Gekko pour le calcul des scènes affichées en pseudo-3D. Conçu par ArtX, une start-up californienne, il disposera de sa propre mémoire, pour éviter les incessants allers et retours d'informations qui ralentissent le fonctionnement des processeurs traditionnels. La Dolphin marquera chez Nintendo l'abandon de la cartouche de jeu au profit du DVD. Ce système offrait, certes, une protection accrue contre le piratage, mais a handicapé les ventes du japonais face à la Playstation de Sony, qui, elle, utilise des CD-

## IBM va concevoir et produire le processeur de la Dolphin

ROM. Ce support, et bientôt le DVD, cumule à la fois une importante capacité de stockage, un faible coût de fabrication et un développement simplifié des jeux qui a permis à Sony de dominer le marché et d'afficher un catalogue de titres beaucoup plus fourni que celui de son concurrent. Nintendo présente sa prochaine console comme un « système de divertissement personnel et domestique », capable de télécharger des jeux, de la musique et de la vidéo par le biais d'Internet ou de la télévision. La Dolphin lira aussi les CD audio et les DVD vidéo. Matsushita, qui produira les lecteurs de DVD pour Nintendo, devrait de son côté intégrer la technologie de la console dans des produits électroniques. A quand les téléviseurs et magnétoscopes à console intégrée ?

D. D.



PEARL

### S'immerger

L'immersion dans un jeu d'action est totale avec le casque virtuel à visière rabattable VFX1 et VFX3 (nouveau modèle ne nécessitant pas de carte graphique spécifique dans le PC). La vision des images en relief est assurée par deux écrans à cristaux liquides réglables sur lesquels on peut zoomer et régler la netteté. Enregistré par des capteurs sensoriels, chaque mouvement de la tête est traduit et transformé par l'ordinateur. Son stéréo haute fidélité. VFX1, distribué par Pearl : 3 490 F (532 €) ; VFX3 (à commander chez Forte, le fabricant) : 1 795 \$ (1 680 €, 11 000 F).  
 ■ Pearl : 08-03-08-03-67  
 ■ www.fortevr.com

### Numériser

Le scanner transportable (sans contact, 9 kg) Minolta Vivid 700 à technologie laser capture les formes et la texture des objets en les balayant sous tous les angles lorsqu'ils sont placés sur le plateau tournant. Le studio Synth & Réel effectue la numérisation et la création à l'écran (PC ou station Silicon Graphic) d'un rendu réaliste 3D ou d'un moulage. Scanner : 200 000 F (30 498,80 €). Prestation : à partir de 2 170 F (330,94 €) par vue.  
 ■ Minolta : 01-30-86-60-00.  
 ■ Synth & Réel : 01-49-22-09-82  
 ■ www.minolta.com/japan/rio/vivid/index.html

# En pleines formes

## Incursions dans la troisième dimension

### Donner du relief

Les lunettes 3 D Revelator donnent du relief aux jeux sur micro-ordinateur (Pentium II minimum). Une véritable vision de l'espace grâce à un système stéréoscopique et à l'optimisation des effets spatiaux, qui recrée un univers en trois dimensions. Plusieurs joueurs jouant ensemble peuvent bénéficier de l'environnement 3 D grâce à une liaison par infrarouge qui supporte la connexion de huit paires de lunettes. Pour fonctionner, les lunettes sont couplées à la carte Erazor III, capable de créer des images aux rendus complexes. Fabricant : Elsa. Distributeur : 7 Promo info. Elsa 3 D Revelator : 600 F (92 €) ; Erazor III : 1 555 F environ (238 €).  
 ■ 7 Promo info : 01-41-44-92-20

### Simuler

Le simulateur F 1 comprend un habitacle équipé d'un volant et d'un pédalier à retour de force, le vidéoprojecteur In Focus LP, un ordinateur, un logiciel ludique de pilotage en 3 D et un grand écran. Coups de volant et accélérations influent sur le déroulement de la course. Installation et location à la journée. 4 000 F (610 €).  
 ■ Promo Concept Todaro : 00-41-021-804-79-00

### Rythmer

Le logiciel Dance Studio est un petit studio de montage virtuel de clips vidéo 3 D où les personnages dansent sur tous les rythmes. La création de séquences animées s'effectue en cliquant sur des boutons pour choisir un décor,

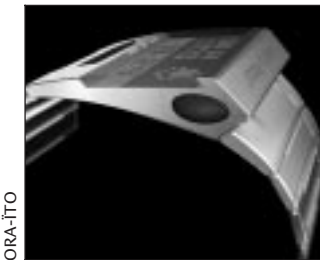


un personnage, un angle de vue, régler un éclairage, ajouter une musique, définir un style de danse. Il suffit ensuite de mixer le tout pour obtenir un clip vidéo. 299 F (45,58 €).  
 ■ www.metacreations.com

### Matérialiser

Ora-ito présente une gamme de produits en images de synthèse qui va des vêtements et des accessoires de mode au design d'objets de luxe dans le domaine de la joaillerie et des parfums. Chaque création est montrée sous toutes ses faces. Ce mode de diffusion original en trois dimensions inauguré par de jeunes créateurs dynamise la promotion. Si l'objet plaît, il est fabriqué. La vente de l'Egg Bag édité par Arco est prévue pour janvier 2000.  
 ■ Ora-ito Studio : 01-40-15-98-15

Produits sélectionnés par Agnès Batifoulier



ORA-ITO

## LES PRODUITS

# Dans la plus grande ludothèque du monde

**LOS ANGELES**  
 de notre correspondant  
 La capitale de la diversion aime ce qui est grand, et les amateurs de jeux vidéo adorent le multimédia « total ». Il faut un peu d'efforts pour se représenter la plus grande exposition mondiale de jeux électroniques quand elle se tient à Los Angeles : 5 hectares de baffles et d'écrans en tout genre occupés par des milliers de représentants d'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie américaine luttant pour obtenir la plus grosse part possible de cet énorme gâteau. Après avoir été accueilli par des hôtes au buste agressivement gonflé au silicone, on tombe sur un mannequin de Lara Croft, l'héroïne de Tomb Raider, tous seins et pistolets brandis en direction des nouveaux venus. L'ensemble des vaisseaux spatiaux de la culture populaire pendent du plafond, et la terre tremble au bruit des décharges de rayons gamma, des accélérations insensées des voitures de course qui ne s'arrêtent jamais, alors que déambulent ici et là des personnages sortis de *La Planète des singes* ou de *La Guerre des étoiles*, première époque. Le Comdex, Mecque épisodique de l'informatique, fait figure de petit marché étrié et provincial

à côté du délire de la cinquième édition de l'Electronic Entertainment Expo - alias E3 -, la plus grosse jamais réalisée, ce qui est normal au vu du chiffre d'affaires considérable du secteur : 6,2 milliards de dollars, soit 38 milliards de francs ou 5,8 milliards d'euros. En 1998, près de deux jeux par foyer ont été vendus aux Etats-Unis et les recettes sont à peine inférieures à celle des salles de cinéma. Le premier choc passé, on est frappé par la qualité des images sur les micro-ordinateurs dotés d'accélérateurs graphiques type Voodoo3 ou TNT 2 et le développement des jeux en 3D de Prince of Persia, jusqu'au très impressionnant Alien vs Predator. Hollywood prend l'habitude de doubler ses films d'un jeu : ainsi, *Star Wars* n'a théoriquement pas besoin d'un seul client en salle pour gagner de l'argent. Les jeux sur le Réseau se généralisent, mais l'évolution la plus significative est la puissance des consoles bientôt capables de rivaliser avec les PC haut de gamme tout en répondant mieux

## Visite guidée de l'Electronic Entertainment Expo, le Salon international des jeux électroniques

aux besoins spécifiques des joueurs. La Dreamcast de Sega avec son système à 128 bits est un pas dans cette direction. La qualité des images - le football américain, par exemple - est suffocante. Ce vrai changement d'échelle s'inscrit dans « l'ère post-PC », dans laquelle on verra peut-être les ordinateurs personnels perdre leur place centrale au profit d'une informatique diffusée dans tous les équipements du foyer. « Il n'y a pas de nouveaux jeux qui permettent de jouer longtemps », estime Thierry Mabillet de l'Agence pour la promotion internationale de Lille Métropole. L'ar-

rivée en force des grosses entreprises spécialisées dans le divertissement de masse - Disney ou Mattel avec Barbie - se traduit par des tensions. Ils savent vendre au plus grand nombre mais ont du mal à dialoguer avec les développeurs, dont l'association Gathering of Developers (GOD) a choisi de manifester sa présence en dessous de la salle principale et dans les couloirs. C'est là, d'ailleurs, que s'étaient installés Thierry Mabillet et son équipe dont Jean Barnezet, d'Œil pour œil, qui regrette l'opposition entre « les développeurs qui créent les jeux et font rêver les gens et les marchands qui les exploitent ». En pleine croissance, cette industrie se heurte à un double problème : la technologie peut être un univers d'une complexité que nous avons du mal à inventer, alors qu'au même moment les marchands qui s'imposent ont tendance à rechercher la simplification.

Francis Pisani

## Le crime paie

**PARTAGÉS** entre leur appétit de croissance et le souvenir tout frais du massacre de Littleton, les patrons de l'industrie hésitent sur l'attitude à tenir face à la violence dans les jeux. Mais ils ne peuvent plus ignorer qu'un procès leur a été intenté le 18 avril par les parents des victimes d'une précédente tuerie. « Les jeux vidéo n'enseignent pas à devenir nazi », explique Douglas Lowenstein, président de l'association professionnelle qui organise l'E3. Mais pour calmer les esprits, il promet de modérer le ton employé pour promouvoir ces jeux. Un dirigeant d'une entreprise dont le jeu vedette consiste à écraser les piétons et dont la publicité dit qu'il est « plus facile que de tuer des bébés avec une hache », a promis de supprimer le mot *kill* - tuer - de ses annonces. Pourtant, la violence est un fort argument de vente. Les jeux « d'action » correspondent au quart des ventes en 1998. Ils représentent plus de la moitié de celles des titres pour la Playstation de Sony et plus du tiers de celles de la Nintendo 64. Certains invoquent la liberté d'expression pour défendre leur

droit à faire des jeux violents comme les films peuvent l'être. C'est faire peu de cas de l'interactivité et du réalisme : la passivité que l'on reproche tant au cinéma peut être une vertu dès qu'il s'agit de violence. Dans la catégorie « jeux d'action », le joueur avance sans intermédiaire. Plus il massacre, plus il est récompensé. Et l'auteur du carnage qui donne lieu à procès a fait preuve d'une surprenante adresse au tir qu'il a fort bien pu acquérir face à une console. Don Tapscott, auteur d'un livre sur les enfants qui fréquentent les jeux électroniques depuis le berceau, rappelle qu'il est plus facile d'accuser les jeux que de réduire les disparités sociales ou d'interdire les armes à feu. Mais l'argument de fond tient au fait que les jeux sont achetés par les adultes (90 % des cas) et qu'il leur revient d'en réglementer l'utilisation. Le grand espoir réside alors dans le fait que les films, moins violents, représentent plus de la moitié du marché. Reste à inventer comment les intéresser. Mais la créativité coûte cher.

F. P.

**Vous souhaitez prendre l'avantage avec un grand cabinet d'audit ?**

Retrouvez-nous en page x

**Deloitte Touche Tohmatsu**

X, CENTRALE PARIS, MINES, SUPELEC, HEC...

REJOIGNEZ-NOUS EN RUBRIQUE CONSEIL AUDIT

**MERCREDI 9 JUIN, Altran vous invite au forum Pro ingénieurs.**

innovation

Rejoignez-nous en pages centrales

BOFF CORPORATE



## Le tour du bogue

### Haute voltige

Source d'inspiration ou sujet médiatique, le bogue de l'an 2000 sera la vedette de plusieurs films : récemment présenté lors du Festival de Cannes, l'action du film *Haute voltige* de l'Américain Jon Amiel, avec Sean Connery et Catherine Zeta-Jones, se déroule lors du passage à l'an 2000. Il s'agit du détournement de 8 milliards de dollars (7,5 milliards d'euros, 50 milliards de francs) durant la nuit du 31 décembre, lors des quelques secondes durant lesquelles les systèmes informatiques seront arrêtés.

### D'Allemagne

M. Werner Müller, ministre allemand de l'économie, a récemment déclaré que les principales infrastructures ainsi que les services publics de son pays seront prêts pour le passage à l'an 2000. Si les grandes compagnies ont, de longue date, prévu les problèmes liés au bogue, en Allemagne comme en France, les petites et moyennes entreprises restent le talon d'Achille. Selon une enquête de la chambre de commerce et d'industrie allemande, 45 % des sociétés n'auraient pas terminé la préparation de leurs systèmes au passage à l'an 2000 et 15 % n'auraient pas commencé. Conséquences : de grandes entreprises bien préparées pourraient tout de même, par

effet dominos, subir les défaillances de fournisseurs ou sous-traitants.

### Olympique

Selon un rapport commandé par le gouvernement de Nouvelle-Galles du Sud en Australie, l'autorité responsable de la gestion des transports pendant les Jeux olympiques de Sydney serait particulièrement en retard dans sa préparation au passage à l'an 2000. De plus, l'organisme responsable de la coordination des jeux n'aurait que faiblement progressé dans la mise en conformité de son parc informatique. Kim Yeadon, ministre de l'information, a annoncé que tous les systèmes devront être prêts au 31 octobre.

### Millions

D'après les chiffres de la Securities and Exchange Commission (SEC), équivalent américain de la COB, 9 sociétés américaines ont planifié d'investir chacune plus de 500 millions de dollars (470 millions d'euros, 3 milliards de francs) dans leur préparation au passage à l'an 2000. Les compagnies les plus prodigues sont Citigroup (900 millions de dollars), General Motors (780 millions de dollars), AT & T (640 millions de dollars) et General Electric (575 millions de dollars).



### Milliers

La Banque mondiale a accordé une subvention de 130 000 \$ (122 000 €, 800 000 F) au Kazakhstan afin de développer son centre national chargé du passage à l'an 2000. Cette aide est accordée dans le cadre d'un programme de la Banque mondiale, destiné à aider les nations membres à résoudre les problèmes liés au bogue.

### Afrique

Une conférence sur les problèmes du bogue de l'an 2000, réunissant de nombreux officiels africains, s'est tenue mi-mai à Accra, au Ghana. Une résolution en six points a été adoptée par les représentants de 45 Etats et organisations. Il a notamment été décidé de créer un groupe de travail chargé de coordonner les actions visant à résoudre les difficultés du bogue

en Afrique. Cette conférence, première du genre sur ce continent, a été financée par la Banque mondiale.

### Inertie

La Russie cumule son retard dans sa préparation au passage à l'an 2000. Selon Vladimir Boulgak, vice-ministre russe, pas un ministre n'aurait encore réuni le budget nécessaire pour financer la préparation des systèmes contre le bogue. M. Boulgak a précisé que tout devrait être prêt pour le 9-9-99, autre date-clé susceptible de révéler des bogues informatiques, puisque pour de nombreux systèmes, cette combinaison de chiffres constitue un commande d'arrêt.

### Taiwan

Dans le sillage de la Réserve fédérale américaine (« Le Monde interactif » du 28 avril), la banque centrale de Taïwan a imprimé 700 milliards de dollars taiwanais (132 milliards de francs, 20 milliards d'euros) afin de faire face, elle aussi, à l'augmentation de la demande de liquidité précédant le passage à l'an 2000. La peur des conséquences du bogue de l'an 2000 pourrait en effet pousser de nombreuses personnes à effectuer d'importants retraits d'argent.

## Le GPS change de date

LE SYSTÈME de positionnement global (GPS) est un service de navigation qui permet la localisation d'un objet en mouvement (bateaux, avions, trains, voitures...) à quelques dizaines de mètres près. Ce système, commercialisé dans le civil depuis la guerre du Golfe et utilisé par plus de 250 000 personnes rien qu'aux Etats-Unis, repose sur une constellation de satellites militaires américains. Or, dans la nuit du 21 au 22 août, préfigurant le bogue, les 24 satellites dotés d'une horloge atomique vont « être remis à zéro ». Car ces derniers, au lieu de calculer sur un cycle en années (par exemple sur cent ans), comptent sur un cycle en semaines (1 023 exactement). En août, au passage de la 1 024<sup>e</sup> semaine, les horloges vont basculer du 22 août 1999 au 6 janvier 1980, date de la création du système. Si les satellites ne doivent pas pour autant perdre la tête, en revanche, les systèmes de réception au sol risquent de fournir des positionnements erronés qui pourraient s'avérer dramatiques. Les militaires ont déjà modifié les équipements affectés (également touchés par le bogue de l'an 2000), ne serait-ce que pour guider correctement leurs missiles. Les systèmes civils, dont sont équipés certains taxis parisiens, tout comme les navires de commerce ou les bateaux de croisière (on pense aux transatlantiques), devront aussi être corrigés.

## Navigation sous surveillance

UN BATEAU bogué est un navire sans boussole. Car il possède en moyenne 100 à 200 puces qui contrôlent de nombreux systèmes, depuis la réfrigération et la détection incendie jusqu'au contrôle de la propulsion et des moteurs auxiliaires, l'équipement de navigation, la radio, les grues, le contrôle radar... Des études montrent que 20 % de ces systèmes sont concernés par le bogue. Si les navires français ne semblent pas présenter de problèmes majeurs, en revanche des doutes subsistent pour les bateaux en provenance de pays retardataires, qui pourraient être en difficulté le 31 décembre à l'approche des côtes hexagonales. Dans le cadre des plans de sauvegarde, les dispositifs de secours et d'intervention maritimes seront en alerte renforcée. Outre les bateaux, les ports sont touchés. L'administration pour le commerce international du département d'Etat des Etats-Unis considère la situation comme inquiétante, car, à l'exception de l'Amérique du Nord et de l'Europe de l'Ouest, la situation portuaire dans le reste du monde n'est pas connue. Pourtant, le bogue pourrait frapper des points vitaux comme les opérations de chargement et déchargement, l'approvisionnement en fioul, la gestion des conteneurs ou les opérations de douanes. Certains ports envisagent même par précaution, quoi qu'il arrive, de cesser toute activité pendant plusieurs heures après la Saint-Sylvestre. Solution plus radicale, le canal de Panama sera fermé à la circulation le 31 décembre.



« IL EST de plus en plus probable qu'il n'y aura pas d'avions le 1<sup>er</sup> janvier 2000. » Cette provocation lancée par Dominique Strauss-Kahn en novembre 1998 a eu au moins l'avantage de porter le débat concernant les moyens de transports sur la place publique. En fait, « il n'y a pas lieu de s'alarmer en France », affirme Dominique Alvarez, responsable an 2000 à la direction générale de l'aviation civile. Du côté des constructeurs, Airbus, tout comme Boeing qui a simulé sur un 737 en plein vol le passage de la date fatidique, garantit que ses avions sont conformes. Lors d'une série d'essais sur A 320 et A 330, les systèmes d'information, les commandes de vol, les radios, les calculateurs pour la navigation ou contre les collisions, les trains d'atterrissage et les systèmes de commande électriques n'ont montré « aucun impact sur la navigabilité ou l'exploitation des appareils ». Les seules anomalies relevées concernent des équipements jugés « non critiques ». De fait, ce sont les aéroports et les systèmes de suivi du trafic qui sont les plus touchés.

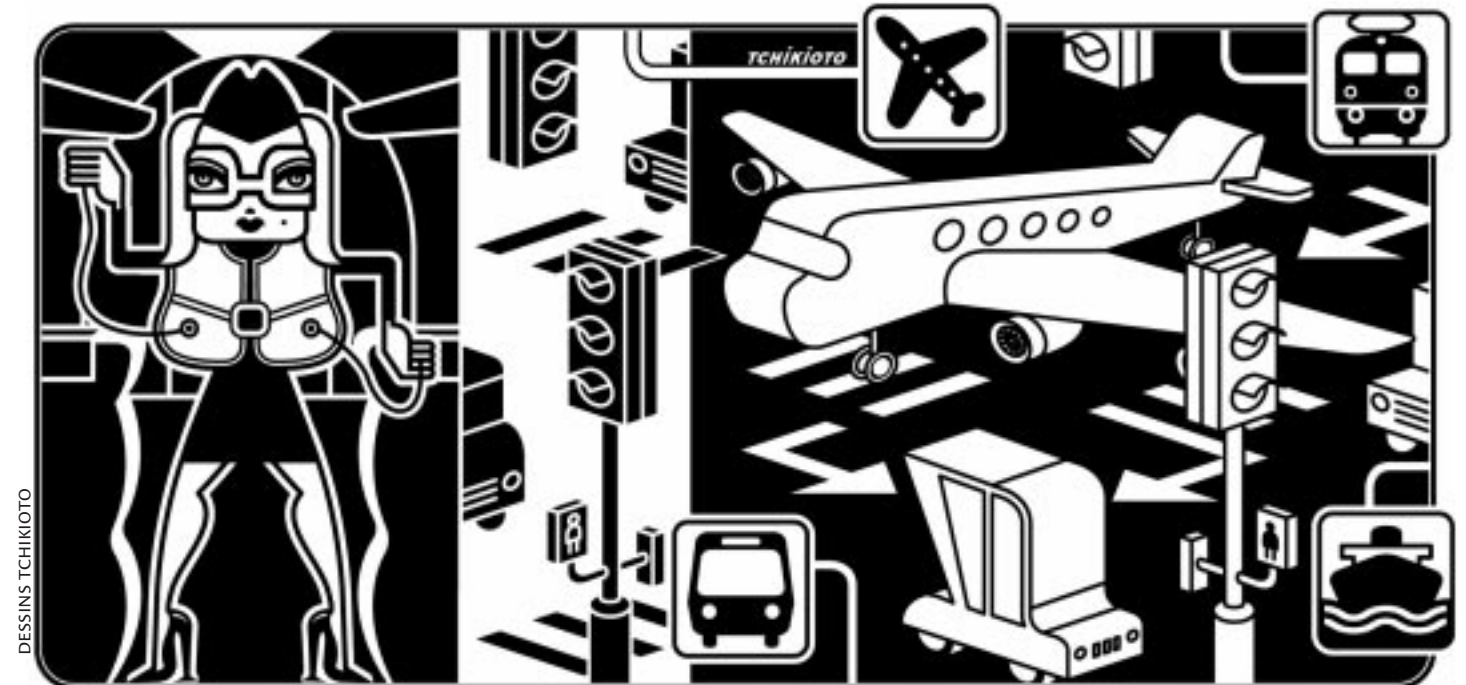
« Tous les points sensibles ont été vérifiés et corrigés », déclare Dominique Alvarez. Les radars ne sont pas concernés car ils travaillent en heures, minutes et secondes. Le seul aspect critique, partout dans le monde, y compris en Amérique du Nord, ce sont les systèmes de communication. Au pis, les pays en difficulté pourront toujours utiliser leurs moyens hautes fréquences. » Pour le Syndicat national des contrôleurs techniques aériens, les plus gros soucis sont externes, comme les télécommunications ou l'électricité. Heureusement, dans la navigation aérienne, on travaille en temps universel. « Il sera 1 heure du matin, heure légale, au moment du basculement pour les aéroports français », explique Dominique Alvarez, et nous saurons déjà si tout fonctionne bien. » Des plans d'urgence sont toutefois prévus avec un personnel important d'astreinte, au cas où il faudrait écrire les plans de vol à la main ! Selon la SCOR, le plus important réassureur français, la position de l'ensemble des sociétés d'assurances, qui ne considèrent pas le



bogue comme un aléa, est de pratiquer une clause d'exclusion pour le 31 décembre avec la possibilité de racheter cette clause au vu des travaux de rénovation engagés. Le rail a aussi fait sa mue. Ainsi, la SNCF a mis en place depuis fin 1996 un plan de rénovation de près de 500 millions de francs (76 millions d'euros) afin que « les trains circulent avec le même degré de sécurité que d'habitude ». Le comité de pilotage an 2000 dirigé par Claude Rossignol a passé au peigne fin les 6 millions de lignes de Cobol (langage de programmation) de l'informatique de gestion, tout comme l'informatique technique. Aucune date n'intervient dans les automatismes des principaux systèmes de sécurité tels que la signalisation, les postes d'aiguillage, le contrôle de vitesse et surtout les passages à niveau, dont le fonctionnement est essentiellement électromécanique. Les systèmes impactés qui gèrent les cycles d'entretien et l'assistance fonctionnelle aux opérateurs (aiguilleurs et régulateurs) ont été rénovés. Dès le 1<sup>er</sup> octobre, la SNCF aura réalisé un premier test grandeur nature puisque les réservations peuvent être effectuées trois mois à l'avance. Enfin, les plans de sauvegarde prévoient la mise en place de procédures manuelles et au pis un arrêt ponctuel du trafic. C'est d'ailleurs le choix qu'ont fait Euro-tunnel (le tunnel sous la Manche sera fermé aux clients dans la nuit du 31 décembre au 1<sup>er</sup> janvier) et la RATP, qui prévoit de laisser ses rames à quai quelques minutes autour de minuit.

Sur route, le bogue fait planer la

# Transports : le grand embouteillage



## Sur terre comme au ciel, la circulation risque d'être difficile le 1<sup>er</sup> janvier 2000

menace de l'embouteillage géant. Au Royaume-Uni, la société Siemens, qui gère la moitié des systèmes de contrôle des feux tricolores, estime qu'environ 10 % de feux pourraient rester au rouge. Par précaution, les experts du ministère des transports américain ont décidé de programmer les leurs en mode cli-

gnement s'ils sont bloqués plus de 10 minutes. « La particularité des transports terrestres, souligne Jean Bruneau, responsable an 2000 au ministère des transports, c'est la multiplicité des intervenants, collectivités locales, préfetures, maîtres d'ouvrage et équipementiers. »

Restent les personnes bloquées dans un restaurant d'altitude avec des remontées mécaniques en panne, les navires déboussolés après la panne d'un des 700 phares télécontrôlés ou les péniches immobilisées devant une écluse inactive. Pour y voir plus clair, le ministère a mis en place un réseau de 160 correspondants dans les directions départementales de l'équipement, afin de

traiter tous les points critiques tels que les grands systèmes d'information, pour la gestion des bouchons, la sûreté des tunnels ou les péages autoroutiers. « La sécurité sera assurée », confie Jean Bruneau. Dans le moindre doute, on ferme un axe, on déconnecte un système. Ainsi, nous envisageons d'interdire le transport des matières dangereuses. »

Et les voitures, aujourd'hui truffées d'électronique ? « Pas de risque de bogue », affirme-t-on chez PSA, chez Renault comme chez l'ensemble des constructeurs étrangers. En revanche, l'état des transporteurs ne laisse pas d'inquiéter, comme l'atteste la première synthèse du groupe de travail sur « le bogue de l'an 2000

dans les transports » réalisée par l'association Avenir transports regroupant parlementaires, chefs d'entreprise, fédérations et chercheurs. « Je dirais que 50 % des entrepreneurs sont sensibilisés, révèle son rapporteur, Claude Buttiaux, et 15 % ont agi. Les autres pensent pouvoir échapper au bogue grâce au système D ou sont trop préoccupés par leur survie pour entreprendre une rénovation. »

Personne ne veut imaginer que les pannes attendues durent plus de quelques heures. Mais rien ne dit que la méthode Coué aura un impact sur la grève des machines.

Jean-Rémi Deléage et Natacha Quester-Séméon

# Y aura-t-il un pilote dans l'avion ?

Mais le problème n'est pas résolu pour autant. Un simple vol entre Dublin et Athènes dépend du bon fonctionnement de huit systèmes de contrôle aérien au sol. Si un territoire n'est pas prêt, il ne pourra être survolé. Les spécialistes indiquent aussi qu'en fonction de l'état des aéroports, certaines dessertes pourraient être supprimées, reconnaissant qu'il y aura des dégradations dans les services au public et aux entreprises (retards, annulation de vols). Difficile de disposer d'informations plus précises aujourd'hui car les compagnies aériennes et les aéroports mettent sous embargo, pour des raisons commerciales, les informations sur leur niveau de préparation.

Seule l'Association internationale du transport aérien (IATA) dispose

## Une étude du Gartner Group prévoit de nombreux dysfonctionnements dans l'aérien

d'un état des lieux, classé confidentiel. Les autorités internationales réfléchissent à des plans de secours. Pour la première fois, chaque région du monde sera dotée, cellule de crise oblige, d'un centre de régulation, à l'instar du Centre de régulation des flux de trafic existant en Europe (pilote par Eurocontrol). Car le Congrès américain s'est alarmé du fait que si un tiers des aéro-

ports dans le monde seront prêts au 30 juin, la moitié d'entre eux n'ont pas de plan de sauvegarde en place pour les 14 fonctions les plus vitales, soit 26 aéroports sur les 50 plus grands dans le monde ! En cas de bogue, les aéroports concernés seront fermés, mais pour combien de temps ? Nul ne le sait.

En coulisses, les experts confient que les installations aéroportuaires nigériennes et indiennes, entre autres, ont de gros soucis. Gabriel Wolde, coordinateur des projets an 2000 en Afrique pour l'IATA, reconnaît que les informations en provenance des aéroports africains manquent à son tableau de bord, excepté celui du Caire. Tout en soulignant que ces derniers utilisent beaucoup d'équipements analogiques insensibles au bogue. Comme mesures préventives, l'IA-

TA, par exemple, préconise aux compagnies de réduire de 60 % le trafic aérien dans la zone Pacifique ce jour-là. Une recommandation de l'Association internationale des commandants de bord (Ifalpa) va plus loin. Selon elle, chaque pays devrait déprogrammer tous ses vols au moment du passage à l'an 2000 pendant une heure trente. Pour connaître le bilan de la circulation aérienne (compagnies et aéroports) dans le monde, il faudra attendre le 1<sup>er</sup> juillet, date à laquelle l'IATA communiquera son rapport officiel. En attendant, pour rassurer tout le monde, la Grande-Bretagne a emboîté le pas des Chinois, puisque British Airways a demandé aux directeurs de la compagnie de prendre l'avion le 31 au soir.

J.-R. D. et N. Q.-S.

**3ème Cycle**  
**MARKETING/COMMERCE SUR INTERNET**  
**Pour réussir dans les nouveaux métiers**  
 Recrutement Bac +4/5, Ingénieurs, DEA, DESS, ESC, jusqu'à fin juillet 99  
 Formation octobre 99 à septembre 2000 dont 6 mois de mission en entreprise.  
 www.devinci.fr/mci  
 Brochure et dossier au 01 41 16 73 12  
 Courrier ou E-mail : mci@devinci.fr  
 MCI - Pôle Universitaire Léonard de Vinci  
 92116 Paris La Défense Cedex  
 ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNIQUE PRIVÉ



# La guerre des monstres

■ Dans les rayons

## ALIEN VS PREDATOR

Editeur : Fox Interactive Etats-Unis  
Distributeur : Electronic Arts  
Support : CD-ROM sur PC  
Sortie le 25 juin.  
Configuration minimale : Pentium 200 ; 32 Mo de RAM ; Windows 95/98  
Prix : 350 F (53,36 €)

LE PARI était audacieux. Comment transposer sur CD-ROM l'ambiance si particulière des films *Alien* et *Predator*? Comment passer du spectateur passif terrorisé au joueur actif (toujours) terrorisé? Le pari est réussi. Mieux encore. Alors que le dernier épisode, *Alien, la résurrection*, s'essouffait un peu, on se demande si le jeu sur PC n'est pas la digne suite qu'on attendait. Comme dans les films, l'action se déroule sur LV-426, petite planète rocheuse inhospitalière. On pourra également évoluer dans le Sullaco, le vaisseau des Marines, la station orbitale Gate-Away ou la planète-baigne Fury 161. Subtilité de taille, le joueur choisit son personnage : un space marine (bien déjanté, comme l'héroïne Ripley les aime), un alien ou un predator (l'extraterrestre high-tech sur lequel s'acharne Schwarzenegger, dans le film du même nom). Le principe fonctionne tellement bien qu'on intègre immédiatement la personnalité et les moyens de son double. Alors d'accord : on n'est pas loin des troubles de la personnalité... et c'est tant mieux ! Un marine – même avec son arsenal lourd – se sent irrémédiablement traqué. Dans la peau d'un alien, on se révèle fourbe et cruel. Opter pour un predator, c'est être un chasseur-né, un traqueur invétéré.

Le bien, le mal, là n'est plus la question. Avant tout, il s'agit de survivre à l'aventure. De se plonger dans cette ambiance surréaliste. Si les graphismes sont beaux, tout en 3D, ils ne sont pas vraiment responsables de la qualité du jeu. Avant tout, c'est la sonorisation qui se révèle implacable. Dès les premières secondes, l'ambiance est restituée. En arpentant les couloirs de la colonie, votre casque grésille, une voix



FOX INTERACTIVE

## Alien vs Predator tire parti de toutes les ressources du PC multimédia pour inspirer l'effroi. Angoissant

panique : « *Attention marine, je détecte des mouvements rapides qui vont dans votre direction.* » Mélange subtil d'une sirène d'alarme qui ne s'éteint jamais, d'un détecteur de mouvement qui s'érige, du déplacement saccadé d'un ennemi jouant avec la stéréo de vos enceintes. Et de votre souffle – toujours plus court – lorsque vous commencez à vous débattre... pour finir par hurler, en vous apercevant que votre armure fond sous un jet d'acide. L'esprit des films de la Fox est parfaitement restitué : on ricane dans votre dos, on devine la présence d'un alien au son métallique de ses pas, un predator à la musique acidulée de sa chevelure.

Un milieu oppressant, soutenu par la richesse des

effets de lumière. Zones plongées dans une obscurité effrayante, néons poussifs, ou noir total. Pourquoi ne pas projeter une fusée éclairante? Le trajet de cette lumière artificielle éclaire d'un bleu surréaliste les parois qui révèlent tous leurs détails. Avant de s'éteindre précocement d'une mort lente. Le seul hic, c'est qu'une fois de plus, la qualité graphique de tous ces éléments reste dépendante d'une carte 3Dfx récente. Au risque de ne pas profiter pleinement des différentes visions des personnages, capables de redessiner entièrement le jeu.

Quand vous en aurez assez d'angoisser tout seul derrière votre micro-ordinateur, essayez le mode « multijoueurs » d'Alien vs Predator. En réseau, vous organiserez avec vos amis ou collègues de bureau de superbes parties de chasse. Pour votre épanouissement individuel au sein du groupe, options « hystérie collective » (tous contre un !) ou « suicide collectif » (tous contre tous !). Pour les plus snobs, bientôt des battues organisées tous les dimanches sur Internet.

Julien Pot (Canal +)

Le Monde • CANAL+

Sabir cyber

## Plantage

« Je n'ai rien pu faire, il y a eu un plantage du serveur »

PLANTAGE, plantade, planter, une des racines quotidiennes de la botanique cyber nous fournit avec la plus grande générosité. « Se planter » signifie depuis longtemps – la fin des années 70? – faire une erreur, se tromper, avoir un accident. Ce sens, qui figure dans *Le Petit Larousse illustré*, n'a pas d'origine fermement établie. La piste la plus fréquentable semble être celle de l'argot des musiciens. Les ballochards (musiciens des orchestres de bal) ou requins (ceux, moins méprisés mais obscurs quand même, qui vivent des studios d'enregistrement) désignaient ainsi une fausse note ou, plus souvent, une perte du rythme.

« Se planter », c'était aussi faire un pain. Pain, plainte, plan, le mot doit sans doute une partie de son succès à sa promiscuité phonétique, notamment avec plan.

Mais il est possible que les musiciens eux-mêmes l'aient emprunté à l'argot des aviateurs, tout aussi prolifique : chez eux, une erreur peut avoir pour conséquence de planter l'avion dans le sol, phalliquement enfoncé dans une terre plus funèbre que nourricière. « *Ashes to ashes.* »

Entre les aviateurs et les musiciens se seraient glissés les motards : Gérard Manset dans *On sait que tu vas vite* en 1975, ne prononce pas le mot mais c'est pourtant de ça qu'il s'agit. Ainsi, le sexe et le destin, la terre et la musique, se sont penchés sur le berceau du nouveau sens du mot « planter ». Le bébé devint un verbe réflexif : on se plante souvent, on plante peu, hélas pour les berceaux et la démographie. Mais, quand le micro se plante, il y a aussi qu'il vous plante. Ce prolongement funeste plonge le dard du destin informatique dans votre intimité, sans espoir de fertilité, écho des étuis péniens africains ou des propulseurs aborigènes. Il y a de l'éternel là-dedans ; le plantage, la plantade, c'est brutal, ponctuel, c'est l'accident pur. Il y a un avant, il y aura peut-être un après, mais c'est une rupture.

Mot profond, riche, *plantage* révèle beaucoup du rapport des humains à l'informatique. On ne maîtrise pas tout, la bête a des cornes, elle peut vous les enfoncer sans prévenir, même si vous êtes un pro. De ce fait, on n'avouera un plantage qu'entre pairs. Le *vulgum pecus* des utilisateurs n'aura droit qu'à une explication.

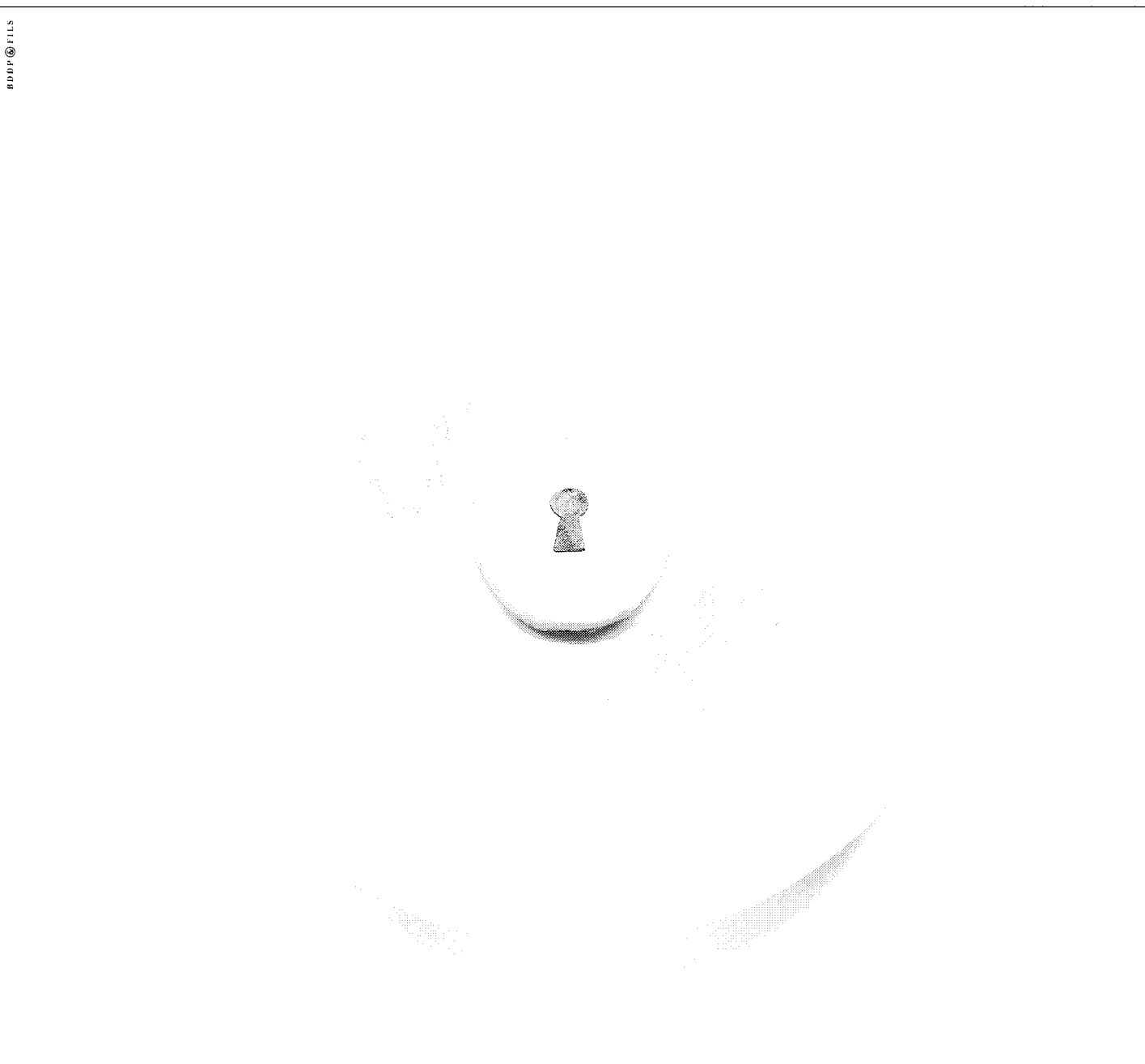
Cléo (Canal +)

## ■ Dico

PLANTE vient du latin *planta*, qui désigne à la fois, comme en français, la plante du pied et le végétal. Avec le sens d'enfoncer avec le pied, le verbe « planter » réunissait les deux sens originaux. Bien qu'il soit passé en anglais dans son sens horticole, le mot n'a aucun équivalent anglo-saxon dans le sens évoqué ici. Sinon, héritage là aussi de l'aviation, « *my PC crashed* », qui se traduit assez bien par « *mon PC s'est planté* ». Mais *crash* n'a pas de dimension musicale, ni sexuelle, ni botanique. Le vocabulaire cyberaméricain aligne ses divisions de *bugs*, *freeze*, *kill*, *halt*, *blow up*, *stop*, mais rien qui puisse faire peur au petit gaulois polyvalent « se planter ». Le Petit Larousse illustré a admis à partir de 1987 le sens d'avoir un accident (fam.), puis, en 1990, celui de se tromper. Dans l'édition 1998, se planter, s'agissant d'un ordinateur ou d'un logiciel, signifie cesser de fonctionner (p. 790). Voilà un euphémisme (p. 406).

## ■ Tendances

LOCATAIRE définitif du vocabulaire français, *se planter* survivra au destin sans doute plus tourmenté de ses dérivés : plantage, plantade passeront, selon les saisons, mais ce ne sont que les fleurs du nouvel arbre.



## La Comtesse du Barry recommande Télécommerce pour sécuriser les paiements sur internet.

- Télécommerce est un service de France Télécom, leader français de l'internet. ▶

- Télécommerce prend en charge tous les aspects de la transaction sur votre site. Il sécurise aussi les paiements avec l'aide de ses partenaires bancaires (BNP, Crédit Agricole, Crédit Lyonnais...). C'est pourquoi plus de 200 marques font déjà confiance à Télécommerce. ▶

- Pour en savoir plus, [www.telecommerce.fr](http://www.telecommerce.fr) ou 0 802 01 2000. (0,74 F puis 0,79 F la minute) ▶

TELECOMMERCE

LE COMMERCE SUR INTERNET AVEC FRANCE TÉLÉCOM



# Le. top.des.réseaux

Les sites scientifiques et technologiques à visiter

**www.mpg.de**

De la biologie moléculaire à la médecine en passant par l'art ou les sciences humaines, l'Institut Max-Planck couvre une large palette de disciplines. De nombreuses études entreprises par les différentes équipes de l'institut sont accessibles en ligne. Parmi celles-ci, on pourra notamment prendre connaissance des derniers progrès réalisés dans le domaine des nanotechnologies, de la neurobiologie ou de l'intelligence artificielle.

**www-igpp.llnl.gov**

Le site de l'Institut de géophysique et de physique planétaire (IGPP) de l'université Lawrence-Livermore, en Californie, offre des images étonnantes de quelques-unes des planètes qui constituent le système solaire. De la collision d'une comète avec Jupiter à un nuage troposphérique sur Neptune, toutes les photographies rivalisent de qualité par leur résolution, obtenue grâce à l'utilisation d'une caméra élaborée par une équipe de l'institut.

**www.arachnaut.org/music.html**

Les amateurs de musique expérimentale et électronique peuvent écouter les dernières compositions des meilleurs DJ de la Toile, s'équiper en matériel ou en logiciel pour créer leurs propres morceaux, apprendre à reconnaître les synthétiseurs les plus performants du marché, s'abonner à une liste de diffusion pour recevoir des informations.

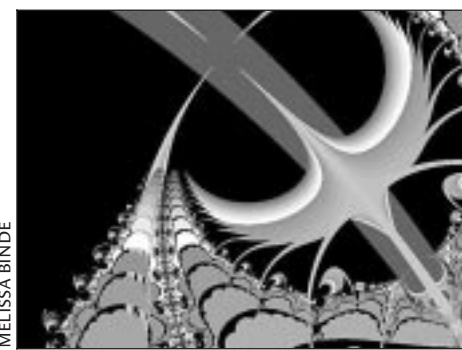
**www.dirtecdirac.com/san-pedro**

L'Association des amis du Pisuerga, du nom du fleuve qui traverse la ville espagnole de Valladolid (Castille-León), entend profiter de la Fête de l'Internet pour promouvoir la candidature de San Pedro Regalado au rang de « saint patron des internautes ». Le site explique que le Père Pedro Regalado, qui vécut à Valladolid au XIV<sup>e</sup> siècle, pouvait être présent simultanément à deux endroits distants de plus de 80 kilomètres. L'association voit dans ce « miracle » une expérience similaire à celle que vivent les internautes aujourd'hui. D'ailleurs, la biographie de San Pedro précise que le Père était réputé « bon navigateur » !

**ujf-iab.ujf-grenoble.fr/sante/paracelse/paracelse.html**

L'Unité de toxicologie clinique et centre anti-poison du CHU de Grenoble propose une base de données concernant les intoxications humaines aiguës les plus fréquentes ou les plus graves. Amiante, ozone, saturnisme ou plus couramment, amalgames dentaires (plombages) et nettoyage à sec en libre-service, Paracelse (du nom de celui qui a dit « Tout est poison, rien n'est poison, c'est la dose qui fait le poison ») propose également un tour d'horizon de l'actualité des toxiques.

Une sélection de Stéphane Mandard



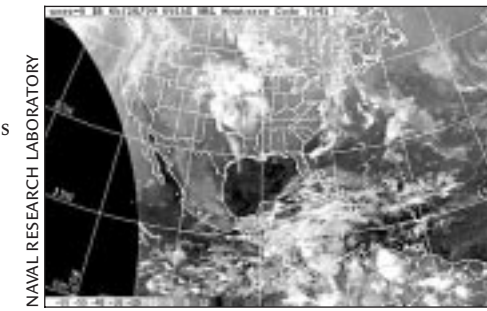
MELISSA BINDE

**www.cs.swarthmore.edu/~binde/art**

Existe-t-il un *computer art* ? Ou pour dire autrement, l'informatique génère-t-elle des œuvres que l'on puisse qualifier d'« artistiques » ? A en croire l'auteur de ce site, l'Américaine Melissa Binde, la réponse ne fait pas de doute. Et ceux qui restent sceptiques sur la question sont invités à se faire leur propre opinion en découvrant quelques œuvres réalisées par ordinateur à partir d'algorithmes mathématiques.

**www.nrlmry.navy.mil**

Aux Etats-Unis, le centre d'études atmosphériques du laboratoire de recherche naval de Monterey, qui dépend du ministère de la défense, met au point de nouvelles techniques d'observation et d'analyse des phénomènes atmosphériques. Le site répertorie des méthodes d'interprétation automatique du climat permettant de guider des opérations navales et étudie l'influence des changements atmosphériques sur le comportement des systèmes d'armement. De nombreuses photographies et animations satellitaires permettent de suivre la formation d'un cyclone ou d'observer l'évolution des précipitations sur n'importe quel point du globe et en temps réel.



NAVAL RESEARCH LABORATORY

## LA TECHNIQUE

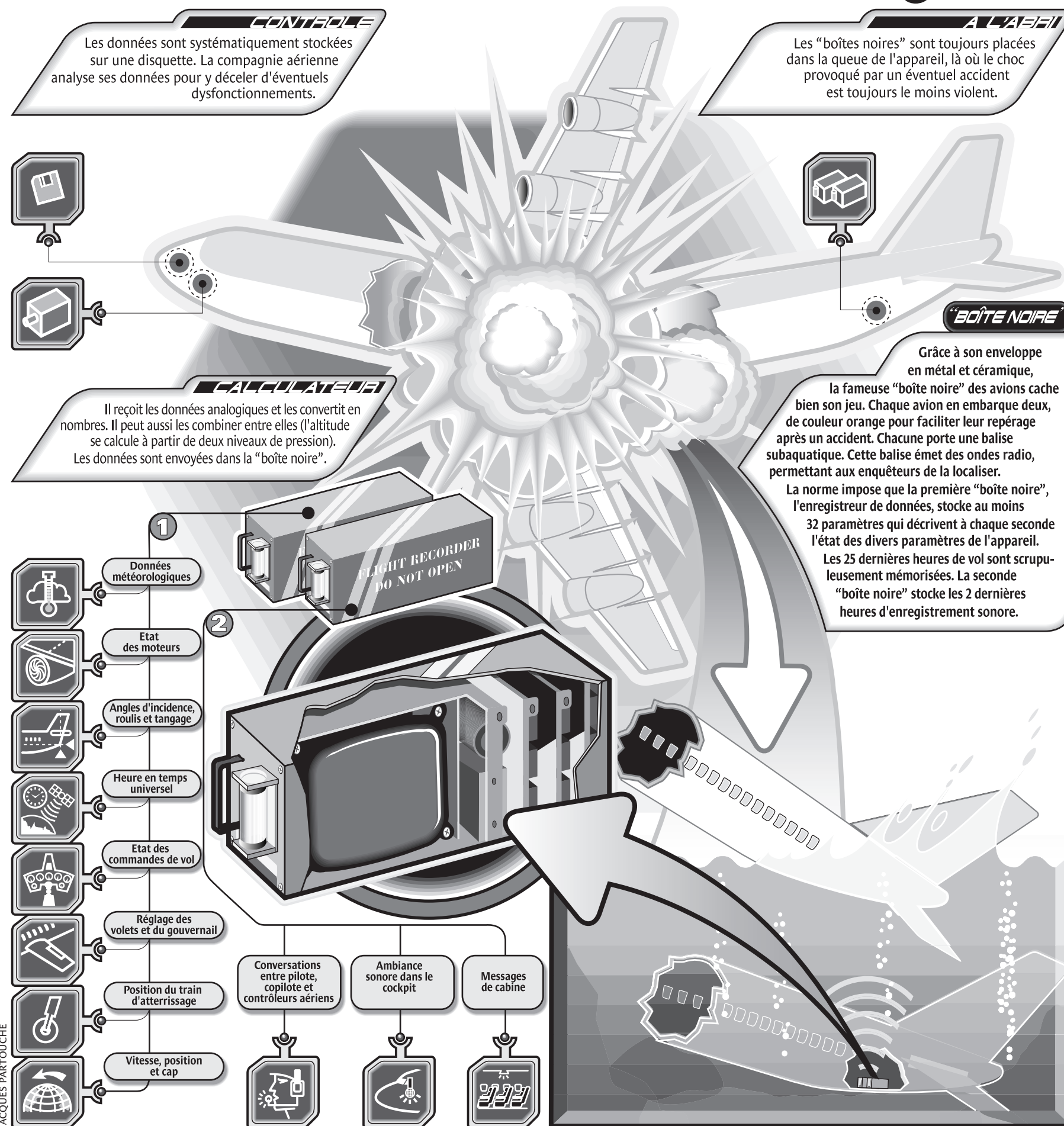
# Les « boîtes noires » dans le rouge

LES DEUX hautes instances de la sécurité de l'air américaine, le National Transportation Security Board (NTSB) et la Federal Aviation Agency (FAA), viennent de demander le remplacement des « boîtes noires » de tous les Boeing 737 (3 000 appareils) avant le 1<sup>er</sup> août 2001.

Le 8 septembre 1994, un 737 s'écrase alors qu'il s'apprête à atterrir à Pittsburgh (Etats-Unis), causant la mort de ses 132 passagers et membres d'équipage. La météo clémente et les conditions de vol idéales portent les enquêteurs à soupçonner le gouvernail de l'avion. Depuis la mise en circulation des 737 (1967), on ne compte plus le nombre de rapports de pilotes faisant état de mouvements incontrôlés de leur gouvernail. Quelques années auparavant, en 1991, un autre Boeing 737 s'était écrasé dans le Colorado (25 victimes) et avait déjà éveillé des soupçons à l'encontre du gouvernail de l'appareil. Dans ces deux affaires, Boeing plaide évidemment non coupable. De son côté, la partie adverse est incapable de fournir les preuves. Sur les Boeing 737, comme sur un bon nombre d'appareils actuels, les « boîtes noires » sont en effet à l'ancienne mode : les données sont conservées sur une bande magnétique. Les capacités de stockage de ce support étant limitées, ces enregistreurs ne recueillent que les paramètres obligatoires, ignorant, à l'occasion, la position du gouvernail. En demandant à ce que les nouveaux enregistreurs tiennent compte de cette donnée, le NTSB et la FAA entendent bien lever le doute au prochain incident (ou accident). Il aura donc fallu dix ans pour que l'accident de Colorado Spring porte ses fruits. L'accident du MD-11 de la compagnie Swisair, qui a causé la mort de ses 229 passagers en septembre 1998, risque, lui, de faire bouger les choses plus vite. Ses « boîtes noires » n'ont rien révélé, et pour cause : le public a découvert à cette occasion qu'elles sont alimentées par le même circuit électrique que le reste de l'appareil. En cas d'incendie à bord, le pilote est autorisé à couper l'alimentation de l'avion, éteignant du même coup les enregistreurs embarqués. C'est ce qui s'est probablement produit avec le MD-11.

Six minutes avant la fin, le courant est coupé et les deux « boîtes noires » arrêtent leur collecte des données, réduisant à néant les chances de déceler un jour la cause du désastre. La FAA propose donc d'installer avant 2005 des batteries leur assurant dix minutes d'autonomie. Il est d'ailleurs probable que les constructeurs devancent les recommandations de la FAA.

Jacques Potet





## Dans les labos

### Une souris verte

C'est pour prouver l'intérêt d'une nouvelle technique de génie génétique que des chercheurs de l'université d'Hawaï ont créé une souris verte et fluorescente. Ils ont directement introduit le gène conférant cette propriété dans un spermatozoïde avant de l'injecter dans un ovule pour le féconder. La suite, ce fut une transplantation d'embryon classique. Mais seule l'une des cinq souris a survécu.

### Et bientôt un porc cloné

L'équivalent porcine de Dolly devrait voir le jour au début de l'année 2000. Ce ne sera pas un effet du bogue, mais le résultat attendu et redouté de la joint-venture constituée entre l'entreprise Geron, pionnière de la culture de cellules différenciées, et Roslin Bio-Med, entreprise fondée par les créateurs de la brebis clonée. Intérêt de ce rapprochement de techniques : produire des organes de rechange à partir du porc, meilleur candidat à la xénotransplantation, en éliminant tous les gènes néfastes pour l'être humain.

### Des explosifs détectés au laser...

Un chercheur du centre canadien de recherche sur les systèmes informatiques intégrés vient de mettre au point un dispositif pour détecter les mines à l'aide d'un laser infrarouge. Un capteur analyse la réflexion et le motif d'absorption du faisceau. Comme chaque matériau, jusqu'aux plantes et à la terre, dispose d'une caractéristique de réflexion spécifique, une signature, il devient possible de repérer les mines à distance. Un prochain développement pourrait permettre de capturer les signatures thermiques et nucléaires grâce à un scanner multispectral.

### ... ou grâce aux abeilles

En allant chercher le nectar des fleurs, les abeilles absorbent des particules du sol et de l'atmosphère. En les ramenant à la ruche, elles effectuent comme un recensement de toutes les espèces chimiques présentes dans l'environnement des végétaux. Des chercheurs de l'université du Montana et des Sandia National Labs ont eu l'idée d'exploiter cette propriété pour détecter les mines. Dans un premier temps, ils ont cherché quelles étaient les plantes qui absorbaient le mieux le TNT. Dans un second temps, ils ont entraîné les abeilles à détecter le TNT et par conséquent à le rechercher. Cette méthode, peu onéreuse, pourrait intéresser les pays pauvres où les mines sévissent régulièrement.

LE SETI, c'est ce que les Américains appellent Search for Extra-Terrestrial Intelligence, la recherche d'une vie extraterrestre. Le @Home - prononcez « at haum » - signifie que cette quête n'est plus l'apanage des astronomes et que chacun peut, de chez lui, apporter sa pierre à l'entreprise. Pendant deux ans, des centaines de milliers d'ordinateurs vont tenter de déceler des « motifs non aléatoires » dans l'océan d'ondes captées par le radiotélescope d'Arecibo, à Porto Rico. Les responsables du projet estiment possible d'extraire de faibles signaux, s'ils existent, perdus dans le bruit électromagnétique de l'Univers. C'est le laboratoire de sciences spatiales (SSL) de l'université de Berkeley, en Californie, qui assure la direction scientifique de l'opération.

Le radiotélescope balaie à longueur de temps une étroite bande (2,5 MHz) centrée sur la fréquence de 1 420 MHz, dont les scientifiques considèrent qu'elle est l'une des meilleures pour une transmission intentionnelle d'informations. Bien sûr, rien ne prouve qu'une intelligence extraterrestre choisirait sa bande de fréquence suivant les mêmes critères que nos savants terriens, mais il faut bien commencer quelque part ! Près de 30 % du ciel seront ainsi scrutés deux ou trois fois pendant la durée du projet. Restera à prouver, si d'aventure des « signaux » sont captés, qu'ils proviennent d'une source artificielle. Difficile d'imaginer en effet que le code Morse puisse être en vigueur ailleurs dans l'Univers... « Nous pensons que c'est une quête scientifique enrichissante », justifie Michael Dolan, responsable informatique d'un laboratoire universitaire américain dont 25 à 30 ordinateurs ont reçu le logiciel du SETI. *Cela n'interfère pas avec les activités normales du service.* Le programme s'installe en effet en tâche de fond, comme un économiseur d'écran, et se met en retrait dès que l'utilisateur a besoin de reprendre la main. « Je ne fais pas cela pour découvrir le premier signal extraterrestre », avertit Paul Nicholson, un informaticien britannique de trente-neuf ans. *Il y a trop d'inconnues*

# SETI téléphone maison



Le SETI invite les particuliers à participer à l'analyse des données recueillies par radiotélescope

## 400 000 ordinateurs personnels vont mettre leur puissance en commun pour rechercher une hypothétique vie extraterrestre

pour que cela soit réaliste. » Passionné d'astronomie - il utilise son propre radiotélescope à ses heures perdues -, il concourt pour figurer parmi les cent plus gros contributeurs et y consacre l'énergie d'une douzaine de processeurs. De son côté, José M. Alcaide, un universitaire espagnol, entend, par sa participation,

« rendre un hommage à la mémoire de l'astronome Carl Sagan. » « Nous avons besoin d'un million d'heures de calcul par jour pendant deux ans », avertit David Anderson, le responsable technique du projet. Vingt-quatre heures après le démarrage, le succès semblait au rendez-vous puisque 1,06 million d'heures de calcul avaient été exécutées. Parmi les 400 000 participants, on notait une forte dominante d'ordinateurs équipés de logiciels « grand public » (Windows 95/98, MacOS) et une piètre quatorzième position des ordinateurs de l'Hexagone. Et si les volontaires devaient affluer au-delà des espérances de David Anderson, l'expérience pourrait alors s'étendre et « toucher de nouvelles fréquences ». Le spectre électromagnétique est suffisamment vaste pour occuper les volontaires pendant des siècles.

Denis Delbecq  
■ setiathome.ssl.berkeley.edu/

## LA TECHNIQUE

# Végétaux démineurs

UN CHAMP DE PEUPLIERS joutant une usine d'explosifs. Jamais le promeneur ne soupçonnerait que les arbres plantés là sont d'âpres travailleurs, occupés à décontaminer le sol. Des chercheurs britanniques ont isolé chez la bactérie *Enterobacter cloacae* le gène codant pour une enzyme baptisée PETN réductase, capable de transformer les nitrates, présents dans différents explosifs comme le TNT ou la dinitroglycérine, en nitrites, qui nourrissent la bactérie.

En l'introduisant, par manipulation génétique, dans des plants de tabac, ceux-ci se sont montrés bien plus tolérants à la présence d'explosifs dans le sol. En outre, feuilles et racines ont acquis une aptitude à dégrader les polluants.

Face à cette expérience, Enrique Barriuso, directeur de recherches en sciences du sol à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), ne voit qu'un argument à opposer : celui de la disponibilité des polluants. « Les explosifs ne sont pas des composés très mobiles et une plante n'absorbe jamais que ce qui se trouve à portée de ses racines », dit-il. Pourtant, Guy Soulas, qui, à Dijon, travaille sur la dégradation des pesticides et la récupération des métaux lourds, voit un intérêt certain au

## Des chercheurs britanniques ont modifié les gènes d'un plant de tabac pour lui permettre de dégrader les explosifs

transfert d'une activité enzymatique à la plante. « Il se révèle souvent difficile d'introduire une bactérie », explique-t-il. *On rompt un équilibre, et les micro-organismes présents dans le sol réagissent en chassant l'intrus. Mais lorsque cette bactérie trouve un substrat parfaitement adapté, c'est le contraire qui se produit. Il devient pratiquement impossible de s'en débarrasser.* La plante génétiquement modifiée permettrait plus de souplesse. Pour stopper son action, il suffirait de l'arracher. Et, si « l'aspect transgénique est préoccupant, il reste de moindre importance tant que la plante ne se consomme pas », remarque Guy Soulas. Le peuplier, que le Dr Bruce envisage maintenant d'utiliser, ne sert au pis qu'au chauffage !

Corinne Manoury

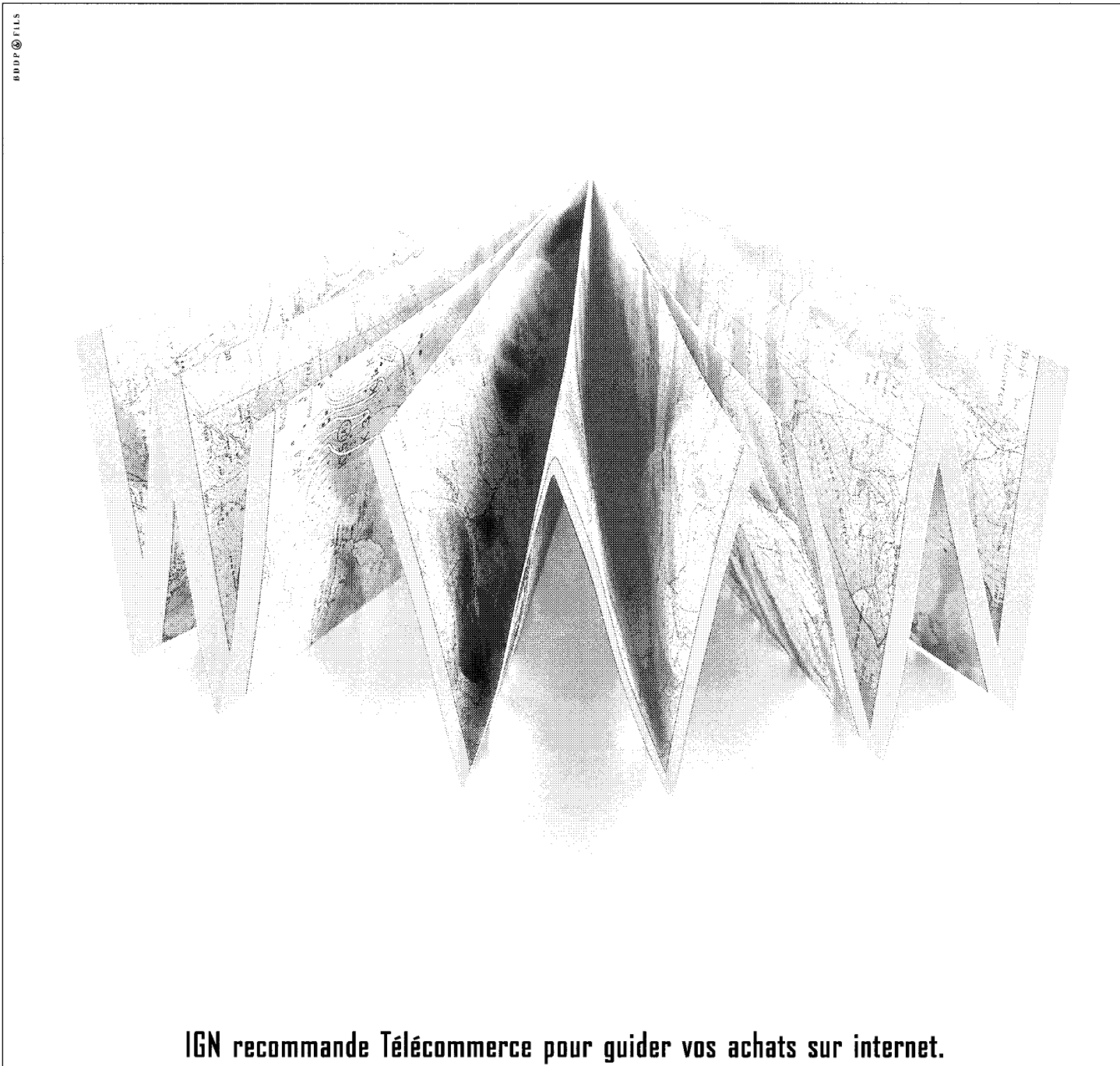
## Et les plantes pompaient...

AU LABORATOIRE « sols et environnement » de l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (Ensaia), Jean-Louis Morel porte une attention particulière aux hyperaccumultrices. Des plantes ainsi baptisées en raison de leur étonnante capacité à concentrer les métaux dans leurs organes aériens. On en dénombre 400 espèces, qui accumulent zinc, cadmium ou nickel jusqu'à représenter 3 % de leur matière sèche, soit mille fois plus qu'une plante normale. Cette propriété a incité les chercheurs à en faire des outils de dépollution. Une fois les métaux de la partie mobile du sol récupérés, il suffit de couper la plante hyperaccumultrice. Séchée puis brûlée, elle est réduite en cendres que l'on pourra choisir de confiner ou d'utiliser en fonderie. C'est sur cette deuxième solution que repose le concept du *phytomining*, développé par les Américains pour extraire le nickel sur des terrains trop pauvres pour utiliser les techniques classiques.

## L'Actualité Multimédia sur France Info

tous les samedis dans "Multimédia"  
tous les dimanches dans "Info-Net"

avec Jérôme Colombain



## IGN recommande Télécommerce pour guider vos achats sur internet.

- Télécommerce est le premier label qui sécurise vos achats sur internet. ▶

- Les sites sur lesquels vous commandez ont signé un contrat avec France Télécom. Ils s'engagent à vous livrer dans les délais annoncés et à ne vous débiter qu'à la mise en livraison. Télécommerce simplifie vos achats et sécurise vos paiements. ▶

- Pour en savoir plus, [www.telecommerce.fr](http://www.telecommerce.fr) ou 0 802 01 2000. (0,74 F puis 0,79 F la minute) ▶

TELECOMMERCE

LE COMMERCE SUR INTERNET AVEC FRANCE TÉLÉCOM



## Agenda

### RENCONTRES

#### Les 26 et 27 mai

#### Internet World Expo

#### France 99

Cinquième rencontre des professionnels d'Internet et du commerce électronique. Une centaine d'exposants présenteront les profits des nouvelles technologies de l'information pour leur entreprise.

■ **A partir de 9 h 30, Paris-la Défense, CNIT, hall Albinoni 2.**

■ **www.internetworldfrance.com**

#### Le 4 juin

#### L'administration à l'heure des nouvelles technologies

« Du moteur de recherche à la veille stratégique ». C'est le thème du débat organisé par la Mission interministérielle de soutien à l'introduction des technologies de l'information dans l'administration (Mitic), en partenariat avec l'Agence pour la diffusion de l'information technologique (ADIT).

■ **De 9 heures à 12 h 30 à la salle de projection de Matignon, 69, rue de Varenne, Paris-7°.**

■ **www.mtic.pm.gouv.fr/ evenements/ presentation\_veille.htm**

#### Du 3 au 6 juin

#### Laval Virtual

La ville de Laval (Mayenne) accueille pendant quatre jours les Rencontres internationales de la réalité virtuelle. Au programme : conférences, forum, compétition et installations utilisables à la fois par les professionnels et le grand public. Prix d'entrée : 30 F (4,57 €).

■ **Salle polyvalente, place Hercé, à Laval.**

■ **www.laval-virtual.org/introbis.htm**

#### Les 11 et 12 juin

#### EMC2 : Education, Multimédia, Cyberculture

L'université Paris-Sud réunit chercheurs et industriels pour un colloque sur les enjeux de l'introduction du multimédia au cœur de la pédagogie universitaire. L'occasion pour les étudiants de découvrir de nouvelles formations et de nouveaux métiers dans un secteur en plein essor. Entrée libre.

■ **A partir de 10 h à l'université Paris-Sud, Orsay, bâtiment 338.**

#### Du 10 au 12 juin

#### Festival Comunica

Le Festival de Biarritz change de nom et de villégiature. Rebaptisé Festival Comunica, il accueille désormais à

## Les rendez-vous de mai et de juin

Deauville plus de 800 exposants spécialisés dans les métiers de l'audiovisuel, d'Internet et du multimédia. Au programme, notamment, de nombreux ateliers de réflexion autour du thème de l'e-business et de l'avènement des nouvelles technologies de l'information dans le monde de l'entreprise.

■ **www.festival-comunica.com**

#### Jusqu'au 19 juin

#### Festival du film interactif

Le film interactif : nouveau langage cinématographique ? Le premier Festival international du film de l'Internet (FIFI) s'adresse aux réalisateurs, infographistes et informaticiens. Son objectif est d'inciter à la création en ligne.

■ **www.ecran-noir.com/fifi/cp001.html**

#### 17 et 18 juin

#### Linux expo

Huit ans après sa création, le système d'exploitation libre s'offre, au Palais des congrès, sa première manifestation professionnelle. Au total, plus de 70 sociétés exposantes présenteront leurs produits et services,



ARTURO PATTEN / L'OPALE

#### Le jeudi 27 mai

#### Paul Auster

Dialogue avec l'auteur américain, à 1 heure du matin, autour de son dernier roman, *Tombouctou*.

et des développeurs indépendants feront part de leur expérience lors de tables rondes.

#### Jusqu'au 30 juin

#### EuroPrix

La Commission européenne et le ministère de l'économie autrichien organisent la deuxième édition de l'EuroPrix MultimediaArt. Le concours récompense les meilleures productions multimédias européennes dans sept catégories. Date limite de dépôt des dossiers : le 30 juin. Le prix de l'inscription est de 984 F (150 €).

■ **www.europrix.org**

#### Exprimez-vous avec votre Macintosh

Computer Bench organise une compétition internationale de création photométrique et images de synthèse autour, notamment, des thèmes de l'éducation, de la vidéo ou

d'Internet. Seule obligation : que l'Apple Macintosh soit au centre de l'œuvre réalisée. Les meilleures créations seront exposées du 15 au 19 septembre lors du Salon Apple Expo.

■ **www.computerbench.fr/concours.htm**

#### DIALOGUES

#### Le jeudi 27 mai

#### Paul Auster sur le Web

Les inconditionnels de l'auteur américain seront sans aucun doute heureux de le retrouver sur le Net, à 1 heure du matin, pour une discussion littéraire à l'occasion de la sortie de son dernier roman, *Tombouctou*.

■ **www.barnesandnoble.com/community/calendar/authorbio/pauster\_b1.asp**

**Rendez-vous notés par Nicolas Bourcier et Eve Lenglard**

## Manchettes

### L'après-PC

Le *San Jose Mercury News* se penche sur l'après-PC dans son édition du 20 mai. Le quotidien souligne que si le taux d'équipement informatique des foyers américains atteint 50 %, il ne devrait guère dépasser 57 % en 1999, conduisant les industriels à se tourner vers les fameux *information applicances*, ces appareils électroménagers capables de se connecter à Internet. Ils devraient faire leur apparition cet été outre-Atlantique.

### Les mondanités de Bill Gates

La troisième édition du sommet des dirigeants d'entreprise, organisé par Microsoft, s'est achevée le 20 mai, souligne le *Seattle Times*, qui note la présence des patrons de Disney et de General Electric parmi la centaine d'invités. Bill Gates a tenu à préciser que ce sommet n'est pas destiné à vendre les produits Microsoft, mais à faire un tour d'horizon de l'industrie des technologies de l'information. Ce qui ne l'a pas empêché de présenter des produits de son entreprise, note le quotidien.

### Piètte concurrence

« Pourquoi, alors qu'il existe des centaines d'opérateurs de téléphonie longue distance, changer d'opérateur local relève-t-il de l'impossible ? », s'interroge le *Washington Post*, qui met en cause la rigidité de la législation américaine. Celle-ci, protégeant les compagnies régionales, interdit toujours aux opérateurs longue distance de s'immiscer sur le marché local.

### Santé en ligne

Comme beaucoup de ses confrères, le *San Francisco Chronicle* revient sur l'annonce de la fusion entre Healthon et WebMD, deux spécialistes de la médecine en ligne, jeudi 20 mai. La future compagnie devrait également recevoir 500 millions de dollars (472 millions d'euros, 3,1 milliards de francs) de Microsoft, Intel et Excite, sur une valeur boursière évaluée à 5,7 milliards de dollars (5,4 milliards d'euros, 35 milliards de francs). Le cours de Healthon a crû de 70 % depuis l'annonce des discussions avec WebMD par l'agence financière Bloomberg. Le nouvel ensemble propose des services d'information médicale destinés au public, ainsi que des services spécifiques aux professionnels de la santé, qui pourront, par exemple, récupérer les résultats d'analyses de leurs patients.

### La violence sur Internet

Le *New York Times* souligne une étonnante coïncidence entre la fusillade intervenue, le 20 mai, dans un lycée de la banlieue d'Atlanta et le début des discussions au Sénat sur les sites Internet haineux, qui prônent l'usage des armes et diffusent des recettes de fabrication d'explosifs.

## LES HOMMES

# 2099, le nouveau 1984

2099. Les ordinateurs possèdent la capacité et la vitesse de calcul de mille cerveaux humains. Ils ont lu la totalité de la production littéraire mondiale et ont relayé les professeurs au rang d'assistants dans les écoles. Les aveugles voient, les sourds entendent et les paraplégiques marchent grâce à des implants neuro-électroniques. L'intelligence artificielle est en passe de détrôner celle des hommes. Et la machine revendique l'égalité avec l'être humain. Ainsi va le troisième millénaire dans *The Age of Spiritual Machines : when computers exceed human intelligence* (L'âge des machines conscientes : quand les ordinateurs dépasseront l'intelligence humaine).

L'ouvrage pourrait prendre place au rayon des livres de science-fiction, au détail près que son auteur n'a rien d'un romancier : à tout juste cinquante ans, Raymond Kurzweil est un récidiviste. Lorsqu'on lui prête des élan fantasmagoriques, il répond avec une fierté non dissimulée que, dès 1987, il annonçait, le premier, l'émergence d'Internet, la défaite du champion du monde d'échecs contre un ordinateur ou encore le recours à des armes dites « intelligentes » dans les conflits militaires impliquant des grandes puissances.

Derrière ce moderne Nostradamus se cache un brillant esprit cartésien qui lui valut notamment d'être nommé « inventeur de l'année », en 1988, par le très respecté Massachusetts Institute of Technology (MIT). Il n'a que seize ans lorsqu'il met au point un ordinateur capable de recréer des musiques originales à partir des compositions d'artistes célèbres. L'invention lui vaut les honneurs du président Johnson, et le propulse l'année suivante au MIT, d'où il sortira aussi vite qu'il y était rentré, bardé du plus haut diplôme délivré en sciences informatiques. C'est à cette époque qu'il prend conscience des « énormes possibilités des ordinateurs » et qu'il décide, en toute simplicité, d'« en repousser les limites ».

Trente ans et quelques cheveux gris plus tard, Raymond Kurzweil s'est forgé des convictions in-



ANNE BOURGUIGNON

branlables : « L'ordinateur rattrapera le cerveau humain. » Rien de moins. « L'état de l'art dans le domaine de la technologie informatique est tout sauf statique. Un ordinateur est aujourd'hui capable de réaliser des prouesses que l'on pensait impossibles il y a encore dix ou vingt ans. » L'homme sait plutôt de quoi il parle. En 1975, c'est lui qui met au point le scanner qui accompagne aujourd'hui les micro-ordinateurs dans la plupart des bureaux. Un an plus tard, il élabore un système de lecture qui permet de reconnaître tous les types de caractères. En 1984, il parvient à concilier ses deux passions pour la musique et l'informatique

## Mi-savant, mi-gourou, Raymond Kurzweil prédit l'avènement des machines conscientes

et sort de son chapeau un synthétiseur capable de reproduire fidèlement le son de tous les instruments d'un orchestre philharmonique.

Mais l'invention dont Raymond Kurzweil reste le plus fier est sans conteste ce qui est considéré comme le premier produit commercialisé à avoir intégré avec succès la technologie de l'intelligence artificielle : une machine à l'usage des personnes non voyantes dont la particularité est de pouvoir lire des textes imprimés à l'aide d'une voix synthétique. Ce qui fait dire avec certitude à cet inépuisable expérimentateur que « le XXI<sup>e</sup> siècle promet d'être un âge où le mariage entre les sens humains et l'intelligence artificielle modifiera et améliorera fondamentalement notre existence ». L'utopiste peine par-

fois à garder les pieds sur terre. Ses prédictions, si elles ne sont pas dépourvues de provocation, se veulent assises sur des fondements scientifiques.

L'ingénieur se fait professeur, cite la loi de Moore pour rappeler que les ordinateurs ont multiplié leur capacité par quelques milliards en un demi-siècle, et évoque la théorie du chaos pour expliquer l'exponentialité et l'irrésistibilité de l'accélération du progrès technologique. « L'avancée technologique est inhérente au processus d'évolution qui est à l'origine de l'Univers. L'évolution a créé l'intelligence humaine. Aujourd'hui l'intelligence humaine façonne des machines intelligentes. Demain, ces mêmes machines, sans l'intervention de l'homme, donneront naissance à des technologies qui dépasseront leur propre intelligence. »

L'homme de science redevient visionnaire. « Nous sommes une espèce technologique. Les frontières entre l'homme et la machine deviendront de plus en plus poreuses », tranche sans bafouiller celui qui annonce dans un rictus qui ne laisse poindre le moindre signe d'humour que nos descendants auront des relations avec des êtres automatisés et qu'ils les prendront pour profes-

seurs, compagnons ou amants. Raymond Kurzweil étaye chacun de ses propos, s'efforce d'être convaincant. Quand on lui demande si ses déclarations ne tiennent pas plus des incantations que des prévisions rationnelles, il remet tranquillement ses petites lunettes rondes sur son nez, reprend sa respiration et se lance dans un interminable monologue. « A l'instar des systèmes de reconnaissance vocale (il a été l'un des premiers à les commercialiser dans les années 80), les ordinateurs vont apprendre le langage humain. Ils seront de plus en plus construits sur le modèle du cerveau humain, en copiant, en scannant le fonctionnement de ses neurones. Progressivement, l'ordinateur aura des réactions qui approcheront sensiblement celles de son créateur et pourra développer ses propres conceptions de la réalité. » Résultat : en 2099, les machines revendiqueront le droit à la conscience et l'homme n'aura d'autre choix que de le leur accorder. Une prophétie décidément très orwellienne pour un visionnaire qui se dit optimiste mais qui, au bout du compte, tend parfois à prendre ses fantasmes pour des paroles divines.

Stéphane Mandard

## « Inventeur de business »

RAYMOND KURZWEIL est un redoutable homme d'affaires qui s'est constitué une fortune considérable en sachant habilement commercialiser ses innovations technologiques. Il n'a que seize ans lorsqu'il fonde sa première société, Kurzweil Computer Products, spécialisée dans les technologies de reconnaissance d'écriture. Il la vendra à prix d'or, quatre ans plus tard, à Xerox.

En 1982, il crée Kurzweil Music Systems pour conquérir l'industrie de la musique avec ses synthétiseurs, avant de la céder à un groupe coréen. Fondée la même année, Kurzweil Applied Intelligence, spécialisée cette fois dans l'intelligence artificielle et plus particulièrement dans la reconnaissance vocale, a été vendue plus récemment à Lernout & Hauspie, l'un des leaders mondiaux des technologies vocales. Suivant le même schéma économique, Raymond Kurzweil aura bâti puis vendu six entreprises. Aujourd'hui, celui qui s'autodéfinit comme un « inventeur de business » dirige encore deux sociétés. Fat Kat, son petit dernier, dont la naissance ne remonte qu'au début 1999, développe actuellement un système qui prétend permettre un gain de temps significatif dans les prises de décision au cours des transactions financières, grâce à l'utilisation d'algorithmes génétiques. Une nouvelle mine d'or, à n'en pas douter.

VIA INTERNET, au travail ou chez vous

**FINANCE D'ENTREPRISE EN ENSEIGNEMENT A DISTANCE ET EN LIGNE**

http://www.univ-rennes1.fr/sep/

FORMATION CONTINUE UNIVERSITE DE RENNES 1

Contact  
Eliane ANDRÉ  
Tél. 02 99 84 39 50  
Eliane.Andre@univ-rennes1.fr  
36-15 INFORENI  
1.01 F la mn

chapitre.com  
VOTRE LIBRAIRIE SUR INTERNET

“ @ ”

Tous les livres français, même les introuvables ”

350 000 LIVRES NEUFS ET 50 000 LIVRES INTROUVABLES

www.chapitre.com  
minitel : 3615 ALIR (2,23 F/mn)  
E-mail : librairie@chapitre.com  
41, rue de Richelieu - 75001 Paris  
Fax : (33) 1 42 97 94 96